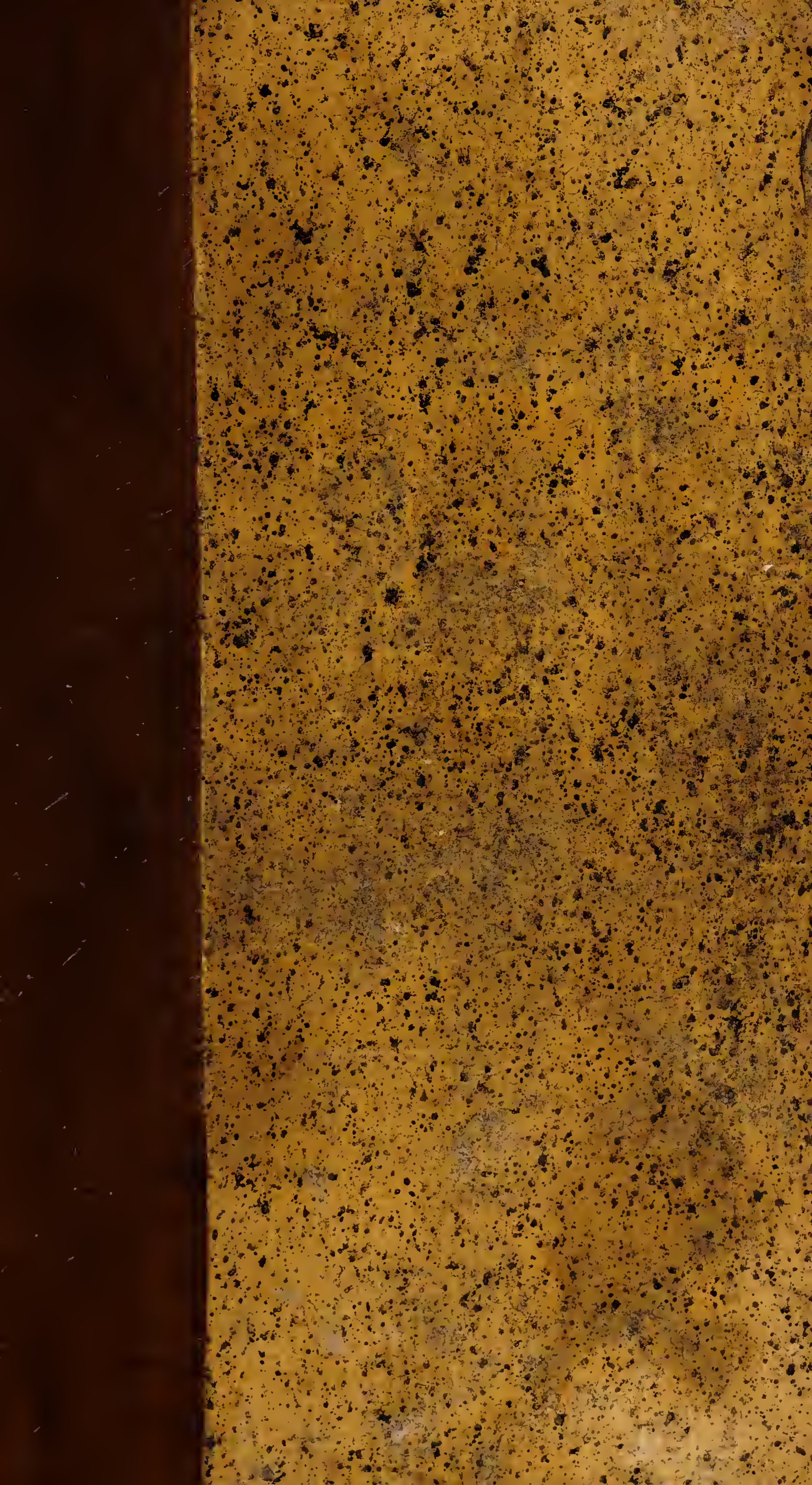


JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

DÉDIÉ

A MONSIEUR, FRÈRE DU ROI.

Opinionum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat.
Cic. *De Nat. Deor.*

OCTOBRE 1787.

TOME LXXIII.



A PARIS,
Chez CROULLEBOIS, Libraire, rue des Mathurins, N° 32.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

OCTOBRE 1787.

OBSERVATIONS

FAITES A GENÈVE AVEC LE SUC GASTRIQUE. (*).

J'AUROIS communiqué plutôt les obſervations ſuivantes concernant les heureux effets du ſuc gaſtrique employé comme topique dans le traitement des ulcères, ſi je n'euſſe pas été perſuadé que la brochure de M. *Senebier*, imprimée à Genève, ſous le titre d'*Obſerva-*

(*) Le numéro 10 des Obſervations faites dans le département des hôpitaux civils paroîtra avec le numéro 11 dans le cahier de novembre.

tions importantes sur l'usage du suc gastrique dans la chirurgie, l'extrait qui en a été fait dans quelques journaux, & l'ouvrage de M. le professeur *Carminati* sur le même sujet, eussent suffi pour faire connoître l'utilité de ce nouveau remède ; mais je m'apperçois, par les détails qui me sont demandés, que ce moyen de guérison n'est pas aussi généralement connu & employé qu'il mérite de l'être. C'est pour le faire apprécier, & pour lui donner plus de publicité, que je fixerai un moment l'attention des personnes de l'art sur son sujet, étant convaincu par trois années de pratique de son efficacité ; & si les avantages qui ont résulté de l'usage de ce topique ont été très-sensibles pour les habitans des villes, de quelle utilité ne sera-t-il pas aux gens de la campagne, qui trouveront facilement & sans dépense, dans ce suc, un remède tout préparé, & propre à remédier à des maux que leur insouciance laisse empirer considérablement ?

Tous les animaux peuvent fournir du suc gastrique ; mais dans la pratique on doit choisir ceux qui en donnent le plus abondamment : les uns le rejettent spontanément comme l'aigle, lorsqu'il est pressé par la faim ; les autres ne l'offrent

qu'après leur mort, comme les bœufs, les moutons, &c.; il en eſt enfin qui permettent qu'on le ſous-tire de leur eſtomac, en y introduiſant des éponges, comme les hérons, les milans, les corneilles, &c. (*a*). A raiſon de la nature des alimens dont les animaux ſe nourriſſent, on les a diviſés en trois claſſes; la première comprend les animaux carnivores; la deuxième, les omnivores; & la troiſième, les herbivores: le ſuc de l'eſtomac des premiers eſt le plus actif, & celui de ceux qui compoſent la ſeconde claſſe a plus d'énergie que celui des herbivores, dans le traitement des ulcères.

La petite quantité de ſuc que fournit l'eſtomac des animaux carnivores & omnivores, relativement aux beſoins qu'on peut avoir; les difficultés qu'on éprouve pour puiſer dans ce viſcère le remède qui y eſt contenu, & le temps qu'on eſt forcé de conſacrer à cela, ſont des conſidérations qui m'ont obligé de renoncer au ſuc gaſtrique des animaux de ces deux claſſes, quoiqu'il fût beaucoup plus efficace, & à ne me ſervir que de celui des

(*a*) *Voyez* l'excellent traité de la digeſtion de l'homme & des différens animaux, par l'abbé *Spalanzani.*

herbivores. Les bœufs en donnent abondamment, lorſqu'on a eu le ſoin de les faire jeûner un jour ou deux avant que de les tuer : à leur défaut, les moutons & les chèvres en fourniront ; mais pour ces dernières, la précaution du jeûne eſt néceſſaire. Les quatre eſtomacs du bœuf contiennent de ce ſuc, mais c'eſt ſurtout dans la caillette, nommée par les bouchers *la moulette*, qu'il faut chercher le meilleur ; c'eſt là qu'il eſt le plus liquide, quoique mêlé encore avec quelques débris de plantes & chargé de leurs parties colorantes : un vaſe quelconque à large orifice ſuffit pour le recevoir ; on la laiſſe repoſer, puis on le filtre au travers d'un linge fin, ou d'une flanelle double, & on le conſerve dans des bouteilles. Pour s'en ſervir, l'on fait chauffer au bain-marie, pendant l'hiver ſeulement, la quantité que l'on compte employer; l'on en lave les ulcères, que l'on garnit enſuite avec de la charpie ſur laquelle l'on exprime le ſuc ; l'on couvre le tout d'une compreſſe trempée dans la même liqueur, ayant ſoin d'arroſer l'appareil de deux en deux heures, ſi cela eſt poſſible, & ſe contentant de deux panſemens par jour.

Ce remède commence preſque tou-

jours par occaſionner de plus vives douleurs que celles que l'on éprouvoit avant; il faut en prévenir les malades, afin qu'ils ne s'irritent pas contre la douleur du moment: au ſecond, ou tout au plus au troiſième panſement, ils ne reſſentiront plus rien.

L'effet de ce remède, comme on le verra par la ſuite, eſt de calmer très-efficacement, & même quelquefois comme par enchantement, les douleurs lancinantes qu'éprouvent les malades, de diſſiper les mauvaiſes odeurs que développe un ulcère fétide, de le nettoyer, de changer la quantité & la qualité de la ſuppuration, & de procurer une cicatrice prompte.

Les ulcères les plus mauvais n'ont pas réſiſté à l'énergie de ce topique, étant étayé ſur-tout par les remèdes internes, à moins que la cauſe de la maladie ne dépendît d'un de ces virus contre leſquels l'art n'offre aucune reſſource; mais dans ce même cas, ſi le ſuc gaſtrique ne guériſſoit pas, il ſoulageoit au moins, il calmoit les douleurs, & corrigeoit les émanations fétides.

PREMIERE OBSERVATION.

La fille de M. *Q*..., âgée d'environ

quarante-ſix ans, portoit depuis cinq ans un ulcère à la malléole interne, qui lui cauſoit de vives douleurs, & la mettoit dans l'impoſſibilité de marcher; elle avoit fait inutilement pluſieurs applications, ſoit de ſon chef, ſoit par les conſeils des perſonnes de l'art. Lorſque je vis cet ulcère, il avoit environ quatre pouces de longueur, ſur trois de largeur; le tout n'offroit qu'une caverne abſolument noire & très-douloureuſe, qui laiſſoit ſuinter une ſéroſité ſanieuſe. Je conſeillai le ſuc gaſtrique, qui calma bientôt les douleurs; la ſuppuration devint telle qu'on pouvoit la deſirer, les chairs vermeilles s'élevèrent du fond de l'ulcère, qui fut lui-même cicatriſé après cinq ſemaines de panſemens.

IIe. OBSERVATION.

M. le comte de *V*.... étoit incommodé depuis pluſieurs années par des ulcères qui dévaſtoient plus ou moins ſa jambe gauche, où une humeur âcre s'étoit fixée. Preſſé quelquefois par l'augmentation de ſon mal, il ſe ſoumettoit avec réſignation aux avis que lui donnoient des chirurgiens : ennuyé ſouvent du peu de ſuccès de ces remèdes, il abandonnoit le tout à la nature. Lorſque je fus

appelé, je trouvai ſa jambe dans un état effrayant; elle avoit acquis un volume double de celle qui étoit ſaine; elle laiſſoit diſtiller la plus mauvaiſe ſanie, & les ulcères offroient un aſpect hideux. Ce fut dans cet état de la maladie que j'employai le ſuc gaſtrique, en ſoutenant & aidant ſon action par le régime, le repos, l'application des ſangſues & les purgatifs répétés fréquemment. Bientôt après la ſuppuration s'établit, l'enflure ſe diſſipa, les douleurs ſe calmèrent, & le bien-être général que reſſentoit le malade annonçoit la progreſſion du mieux qui le conduiſit inſenſiblement, & dans l'eſpace de trois mois, vers une cure parfaite (*a*).

(*a*) J'aurois cru omettre quelque choſe de très-utile pour ce malade, & généralement pour tous ceux qui, étant parvenus à un âge avancé, ſe guériſſent d'ulcères habituels, ſi je ne lui avois pas ouvert un large cautère; je joins ici l'épithète de large, parce que je crois cette condition indiſpenſable pour remplir le but qu'on ſe propoſe: je dois faire remarquer encore que preſque tous les ulcères des jambes qui paſſent pour incurables, dépendent des varices qui ont été négligées dans leur principe; on s'endort ſur une incommodité qui n'offre pas l'apparence d'une maladie; mais on ne tarde pas de s'en repentir; les tuniques des veines ſe dilatent de jour en jour

Par le ſecours du ſuc gaſtrique, j'ai pu arrêter les progrès de la gangrène lorſqu'elle étoit déterminée par une cauſe externe.

---

davantage, & communiquent enfin à la peau une couleur livide, qui eſt le début des ulcères pareils à celui dont je veux parler.

Pour parvenir à la guériſon de ces varices, il eſt eſſentiel d'en connoître les cauſes : les unes dépendent d'une obſtruction particulière dans les viſcères abdominaux ; l'engorgement du foie, de la rate, les hémorrhoïdes ſupprimées, occaſionnent ſouvent cette incommodité ; les autres ſont produites par une preſſion ſur les vaiſſeaux iliaques, qui déterminent une ſtagnation du ſang dans les veines ſubjacentes. Les femmes qui ont ſupporté pluſieurs groſſeſſes y ſont ordinairement expoſées, & eſſentiellement celles qui ont eu à eſſuyer beaucoup de fatigues : on en voit paroître quelquefois après une courſe forcée, après une forte chute ſur les pieds. Il en eſt enfin qui reconnoiſſent une âcreté pſorique qui ſe fixe ſur les extrémités inférieures. Lorſqu'on aura ſtatué ſur la cauſe des varices, on leur oppoſera les remèdes internes les plus appropriés, ſans négliger les applications extérieures.

Lorſque j'ai à combattre des varices peu étendues, j'emploie avec ſuccès un mélange fait avec le bol d'Arménie, l'alun & le blanc d'œuf ; j'étends ce mélange ſur de la charpie que j'aſſujettis en place par une compreſſe & une large bande, dont les circonvolutions remontent du pied au genou. Quand les varices ſont diſſémi-

PREMIERE OBSERVATION.

Le domeſtique de M. le baron *C...* avoit heurté vivement contre une pierre le troiſième doigt du pied; il n'avoit tenu aucun compte pendant pluſieurs jours de cette contuſion, quoiqu'elle lui eût occaſionné des douleurs dans toute

---

nées par toute la jambe, je me ſers du bas de peau de chien, dont l'uſage eſt généralement adopté; mais ſi ces applications aſtringentes & contentives ne ſuffiſent pas pour réprimer & guérir les varices, j'en fais alors l'ouverture, non pas tant dans l'intention d'évacuer le ſang qu'elles contiennent, que pour retrécir le calibre de la veine par la cicatrice, & oppoſer au fluide une calloſité qui ſera pour lui une digue qu'il ne pourra pas facilement ſurmonter dans la ſuite: je multiplie ces inciſions ſucceſſivement dans toute la longueur de la veine, & par ce moyen je parviens à mon but. Je ne parle pas des précautions qu'il faut prendre pendant & après cette petite opération; on peut conſulter ſur ce ſujet l'excellent traité des Maladies chirurgicales du célèbre *Petit*, page 45, Tome II, qui entre dans tous ces détails. Je le répète; je ne me permets pas de fortes ſaignées par l'ouverture des varices; j'arrête le ſang à l'inſtant, à moins d'indication bien déterminante, ce qui me donne la facilité de multiplier & de rapprocher les inciſions, ſans craindre de trop affoiblir le malade, dont j'accélère ainſi la guériſon.

l'extrémité inférieure. Il fut cependant effrayé un matin par la couleur noire de ſon orteil, & l'enflure de ſon pied. Il me fit demander : je trouvai la première phalange livide & couverte de petites phlyctènes que j'ouvris à l'inſtant ; je conſeillai des fomentations avec le ſuc gaſtrique, qu'on devoit renouveler fréquemment, & le ſurlendemain de cette application, la peau commença à ſe cerner. L'ulcère fut conduit à une entière guériſon par ce remède ſimple.

IIe. OBSERVATION.

Une jeune fille de ſeize ans vint me conſulter pour un panaris qui lui étoit ſurvenu au doigt indicateur : ſa négligence, ou la nature des remèdes qu'on avoit appliqué deſſus, avoient déterminé une gangrène cutanée qui s'étendoit inégalement juſqu'au milieu de la ſeconde phalange, & alloit progreſſivement chaque jour. Je lui conſeillai un bain de ſuc gaſtrique preſque continuel, & à ſon défaut, pendant la nuit, des compreſſes trempées dans ce même ſuc. Dès le lendemain la gangrène ſe fixa, l'eſcare tomba enſuite inſenſiblement, & la plaie ſe guérit, ſans avoir employé d'autre remède que le ſuc.

Avec le ſuc gaſtrique je ſuis parvenu à calmer les ravages des ulcères cancereux, & quelquefois à les conſolider inſtantanément. Je veux parler principalement du cancer des mamelles, qui offre pour l'application de ce topique des facilités qui ne ſe rencontrent pas toujours ailleurs.

PREMIERE OBSERVATION.

Je fus appelé pour voir une fille âgée de trente-huit ans, fort graſſe, qui portoit au ſein depuis environ vingt mois une tumeur ſquirreuſe du volume d'un œuf de poule. Les tégumens de cette partie n'étoient pas encore altérés, & la malade n'avoit reſſenti que quelques élancemens qui augmentoient cependant chaque jour.

Je crus à la première inſpection que l'opération étoit le ſeul remède à oppoſer à cette maladie; cependant, par un examen plus approfondi, je reconnus un chapelet de petites glandes qui s'étendoient de la tumeur à l'aiſſelle, ſous laquelle j'en trouvai une aſſez volumineuſe pour exclure la poſſibilité de l'opération. J'employai inutilement, pour fondre ces glandes ſquirrheuſes, les re-

mèdes internes que je croyois les plus puiſſans ; je négligeai à la vérité les fumigations & applications extérieures, n'y ayant aucune confiance, les enviſageant plutôt comme nuiſibles lorſque la maladie eſt parvenue à un certain période, & je me contentai de faire porter ſur la tumeur une peau de chamois très-ſouple : malgré ces précautions, les tégumens s'enflammèrent & s'ouvrirent enfin, après avoir fait eſſuyer à la malade de très-vives douleurs. Cet ulcère fit en peu de temps des ravages conſidérables. Enfin je lui oppoſai la pulpe des feuilles de ciguë & de juſquiame, ou un mélange de pommade de Goulard & d'opium. Il s'étendoit chaque jour, & les douleurs devenoient inſupportables.

Voyant l'inefficacité de ces topiques, & commençant à connoître les bons effets du ſuc gaſtrique, j'en conſeillai l'uſage, qui ne tarda pas à calmer les douleurs, à nettoyer les chairs fongueuſes qui s'élevoient du fond de cet ulcère, & à procurer une bonne ſuppuration qui remplaça l'ichor qui en ſuintoit auparavant. N'oſant pas attribuer à ce ſuc ſeulement un changement auſſi avantageux, & préſumant que les remèdes internes avoient

coopéré à cet amendement, je le supprimai, & panſai l'ulcère avec de la charpie sèche maintenue par un emplâtre ſimple. Pendant les premiers jours, je ne remarquai aucune modification dans la nature & la couleur des chairs, mais inſenſiblement je les voyois pâlir & devenir blafardes; je reprenois alors le ſuc qui les vivifioit bientôt. J'ai répété quelquefois ces mutations de topiques, & j'ai toujours été plus satisfait de l'énergie de celui que je propoſe.

Cette malade ſe fit tranſporter à l'hôpital de Genève, où M. *Terras*, mon collègue, qui étoit alors en fonction, lui donna les ſoins les plus aſſidus; il continua l'uſage du ſuc, & parvint à réduire cet ulcère, qui peu de mois auparavant avoit environ trois pouces de diamètre, à la grandeur d'une pièce de douze ſous, & à faire eſpérer une parfaite cicatrice. A cette époque, cette fille, ennuyée de ſon ſéjour à l'hôpital, & ſe croyant guérie, voulut en ſortir pour vivre à la campagne; mais nous apprîmes peu de temps après que ſon cancer avoit fait des ravages épouvantables, qui mirent fin à ſes maux en terminant ſa vie. « Telle eſt la fatalité annexée à ce cruel virus; il ſe cache quelquefois ſous la cendre,

pour reparoître avec une nouvelle vigueur. »

IIe. OBSERVATION (a).

La femme d'un maître charpentier, âgée de cinquante-deux ans, avoit un cancer au ſein gauche, qui l'avoit expoſée pluſieurs fois à perdre la vie, ſoit par des hémorrhagies répétées, ſoit par le repompement de l'humeur cancéreuſe qui lui avoit occaſionné des aphthes effroyables de la bouche à l'anus. J'avois employé contre cette horrible maladie, ſoit dans ſon principe, ſoit dans ſa progreſſion, preſque tous les remèdes uſités en pareil cas; le mal avoit pullulé ſous l'aiſſelle & ſur la partie ſupérieure de la poitrine, où il formoit des abcès d'une nature ſingulière qui annonçoient l'âcreté qui les faiſoit naître : tout-à-coup il paroiſſoit une place rouge qui, du jour au lendemain, corrodoit la peau, le tiſſu cellulaire, & même le muſcle. Cette pauvre malheureuſe ſouffroit incroyablement de ce ſurcroît de mal. Je me ſervis

(a) *Voyez* la quatrième obſervation renfermée dans la brochure de M. *Sénebier*.

du ſuc gaſtrique, que je vidois dans ces trous excavés; je lui fis prendre en même temps des lézards, & j'eus la ſatisfaction de voir les douleurs ſe diſſiper complétement dès le ſecond jour, l'odeur s'anéantir, & les quatorze ulcères de ſa poitrine ſe cicatriſer ſucceſſivement; le ſein lui-même s'en trouvoit mieux, quoique l'éroſion ſuperficielle ne permît pas de retenir l'application du ſuc : en un mot, il ne manquoit plus pour achever la cure, que de trouver un ſpécifique capable d'évacuer le vice cancéreux répandu dans la maſſe des humeurs; mais où le trouver? L'humanité ſouffrante n'a pas encore ce bonheur, ni l'art ce degré de perfection. J'éprouvai donc pour toute ſatisfaction celle de ne pas voir trop ſouffrir la malade pendant environ quatre mois, qu'elle attendoit le moment qui devoit terminer ſes jours.

J'emploie encore le ſuc gaſtrique pour adoucir les ulcères cancéreux qui ſe fixent à l'orifice de la matrice, en lui aſſociant de temps en temps, & ſelon les circonſtances, d'autres injections faites avec le gaz acide crayeux, ou l'air fixe. Pour retirer de ces injections l'avantage qu'elles laiſſent eſpérer, il faut placer les malades dans une attitude con-

venable, qui consiste à les faire coucher sur un lit, ayant la tête un peu plus haute que la poitrine & le ventre, & à placer sous les hanches un bassin destiné à les élever & à recevoir l'excédent de l'injection. Par cette attitude que l'on fait conserver environ dix minutes, le remède a le temps de communiquer ses effets aux parties affectées ; elles sont baignées par le suc gastrique, ou le fluide aérien, que l'on sait être beaucoup plus pesant que l'air atmosphérique.

Si l'on se flattoit de pouvoir arrêter les progrès de cette cruelle maladie par le remède que je conseille, on seroit dans l'erreur ; j'ai traité plusieurs ulcères de ce genre, sans avoir eu la satisfaction d'en voir un seul se consolider & se guérir ; mais ayant procuré par l'usage du suc gastrique un adoucissement réel aux maux de ces infortunées malades, je me croirois comptable envers l'humanité, si je ne faisois pas connoître ce nouveau moyen de la soulager (*a*).

(*a*) J'aurois pu rapporter un plus grand nombre d'observations relatives aux ulcères simples & compliqués qui ont été guéris par le suc gastrique ; mais ces détails auroient passé les bornes que je m'étois proposées ; ce remède n'a besoin

OBSERVATION

Sur une mort causée par une forte dose de nitre, suivie de l'ouverture du cadavre, communiquée par M. SOUVILLE, médecin pensionné, & chirurgien-major de l'hôpital militaire de Calais, correspondant de la Société royale de médecine.

L'observation que je vais rapporter est conforme à celle de M. *Laslize*, insérée dans le Journal de médecine du mois de juin 1787, & elle justifie l'opinion de ce médecin.

---

que d'être connu & employé pour en apprécier l'efficacité. Les personnes qui désireront s'instruire sur l'énergie du suc gastrique des animaux carnivores & omnivores, consulteront l'intéressant ouvrage de M. *Carminati*, professeur à Pavie, qui a donné à l'usage de ce remède beaucoup plus d'extension que moi, & qui en a obtenu des effets surprenans.

On a donné dans ce journal, vol. lxx, p. 179, une notice de l'ouvrage de M. l'abbé *Spalanzani*: nous nous procurerons celui de M. *Carminati*, & nous espérons être incessamment à même d'en rendre compte.

Il y a ſix ans que feu Meſſieurs *Froiſſard*, médecin penſionné, & *Martin*, lieutenant de M. le premier chirurgien du Roi, chirurgien-major de la citadelle, &c. me prièrent d'aſſiſter à l'ouverture du cadavre d'une domeſtique, que l'on ſoupçonnoit de s'être empoiſonnée volontairement. Ce qui appuyoit cette opinion, c'eſt que depuis deux ou trois mois, elle étoit devenue triſte, fâcheuſe, à la ſuite, d'obſtructions dans le bas-ventre & de la ſuppreſſion de ſes règles. Cette fille, âgée de trente-ſix ans, étoit robuſte, d'un tempérament bilieux & très-irritable; elle avoit fait uſage de différens remèdes populaires, infuſés tantôt dans du vin, tantôt dans de l'eau-de-vie. Deux jours avant ſa mort, elle avoit pris une once & demie d'une ſubſtance ſaline, qu'elle ne pouvoit déſigner que par le nom de ſel, *ſel pris chez un droguiſte:* ce purgatif pris en deux verres, à la diſtance d'une demi-heure, lui procura par le vomiſſement & par les ſelles des évacuations très-abondantes de bile dégénérée, & lui fit éprouver de violentes douleurs d'entrailles. Le médecin appelé pour calmer ces vives irritations, produit d'une ſuperpurgation, ordonna des décoctions mucilagineuſes en boiſſons

& en lavemens; il fut même obligé, par l'intenſité des douleurs, de donner de l'opium, tant en ſubſtance, qu'en teinture. Ces ſecours furent ſans effets; la malade ſentoit un feu dévorant, qu'elle rapportoit à la poitrine & à l'eſtomac; ſes extrémités étoient froides, ſon pouls étoit preſque nul; enfin elle expira ſoixante heures après la priſe du ſel. L'ouverture du cadavre fut faite deux heures après la mort.

Le ventricule étoit rouge, parſemé de taches noirâtres de la largeur d'une lentille. Vers le bas-fond de l'eſtomac, une de ces taches étoit de la grandeur d'un liard; dans ſon centre, il y avoit un petit trou qui perçoit le viſcère; le canal inteſtinal étoit intérieurement rougeâtre; le foie étoit obſtrué, & la matrice dans la plus parfaite vacuité. Cet examen fait à la hâte & ſans bruit, pour ne pas chagriner les parens de la défunte, nous engagea à faire des recherches, & nous apprîmes que cette fille deſirant de ſe purger, une de ſes amies lui avoit acheté chez un droguiſte une once & demie de ſel de nitre.

RÉFLEXIONS

Sur l'obſervation inſérée dans le Journal de médecine, juin 1787, au ſujet d'un empoiſonnement cauſé par une trop forte doſe de nitre; par M. TOURTELLE, docteur en médecine à Beſançon.

Une once de ſel de nitre fondue dans un gobelet d'eau, & mêlée avec deux onces de ſirop de pommes, eſt-elle une doſe aſſez forte pour occaſionner la mort? Le ſavant auteur de l'obſervation qui fait le ſujet de ces réflexions, voudra bien me pardonner les doutes que j'ai à cet égard, & qui ſont fondés ſur ce qui ſuit.

1°. On n'a jamais reconnu de qualité vénéneuſe au nitre, donné même à plus forte doſe. Il eſt vrai qu'il occaſionne alors quelques accidens, tels qu'une ſenſation douloureuſe à l'eſtomac, des vertiges, le froid des extrémités, & quelquefois de tout le corps, des défaillances, &c.; & ces accidens ſont toujours proportionnés à la plus ou moins grande ſenſibilité de l'eſtomac, mais jamais perſonne, que je ſache, n'en eſt mort. Nous voyons ici

tous les jours des personnes qui ne se purgent qu'avec une once, une once & demie de nitre, sans éprouver d'autres incommodités que celles qu'on ressent ordinairement, lorsqu'on se purge avec des sels neutres. Les symptômes qu'a éprouvés M. *Guillaume Alexandre*, chirurgien à Edimbourg, & cité par M. *Laslize*, après avoir avalé en plusieurs fois une once & demie de sel de nitre, ne prouvent rien autre chose, si ce n'est qu'il avoit l'estomac doué d'une grande sensibilité.

2°. La malade dont M. *Laslize* fait mention étoit sujette à des douleurs arthritiques, qu'elle ressentoit de temps à autre; elle venoit d'avoir un erysipèle à la partie supérieure de la jambe gauche, lequel avoit duré environ neuf jours. Ne seroit-il pas possible que la matière arthritique, prête à se déposer sur les extrémités inférieures, eût reflué vers l'estomac par des causes particulières qu'auroit favorisé l'action du purgatif sur cet organe, & eût occasionné les accidens funestes dont est morte la malade? Il est reconnu généralement que l'effet de tout stimulant appliqué sur une partie sensible, est d'y appeler une plus grande quantité d'hu-

meurs, de leur faire changer de direction, & d'y attirer la matière morbifique, sur-tout celle de la goutte, qui est si mobile, & dont la métastase à l'estomac est si dangereuse : d'ailleurs les symptômes qu'a éprouvés la malade, se confondent avec ceux d'une goutte remontée & fixée sur cet organe ; & l'ouverture du cadavre ne montre rien qu'on ne puisse attribuer à cette cause, aussi bien qu'à l'empoisonnement : peut-êrre aussi que ce fut la matière érysipélateuse qui vint se fixer sur l'estomac. Il n'est pas sans exemple de voir un érysipèle guéri en apparence, se reproduire tantôt au dedans, tantôt au dehors, quelques jours après : dans l'un ou l'autre cas, le nitre n'auroit agi que comme tout autre stimulant, il auroit favorisé la pente qu'avoit naturellement l'une ou l'autre humeur à se jeter sur l'estomac ; il auroit été un stimulant de plus qui devoit augmenter le délabrement de cet organe. Quoiqu'il en soit, je ne donne ces réflexions que comme des possibilités ; les purgatifs sembloient indiqués, & toute la prudence humaine ne pouvoit prévoir les accidens qui ont suivi.

3°. Le nitre n'agit qu'à la manière des autres sels neutres ; aucun de ses principes

pes conſtituans n'eſt plus délétère que ceux qui entrent dans la compoſition du tartre vitriolé, du ſel marin, du ſel fébrifuge, &c. qui ne ſont pas des poiſons, quoiqu'on prenne ces ſels à plus fortes doſes que le nitre. Enfin feroit-ce la baſe alcaline du nitre, feroit-ce l'acide nitreux qui auroit agi comme poiſon cauſtique ?

L'auteur paroît pencher pour ce dernier. Mais quelle preuve donnera-t-il de la décompoſition du nitre dans l'eſtomac ? Eſt-ce parce que l'acide vitriolique, verſé ſur l'extrait de la liqueur trouvée dans cet organe, a développé l'acide nitreux ? Mais cela devoit arriver, quoique le nitre n'eût pas été préalablement décompoſé. L'acide vitriolique dégage l'acide nitreux de ſa baſe, pour s'y unir & former avec lui du tartre vitriolé, comme l'acide nitreux décompoſe à ſon tour le tartre vitriolé.

4°. A ces réflexions, je joindrai trois obſervations qui favoriſent les doutes que je propoſe.

La première eſt celle d'un homme âgé de cinquante-deux ans, qui, affecté régulièrement de la goutte deux fois l'année, n'eut point ſon accès l'année dernière au temps marqué. Il s'en croyoit entièrement délivré; & pour en être plus

sûr, il ſe purgea avec deux onces de manne, deux gros de ſené, & une demi-once de ſel de Glauber. Cette médecine ne paſſa point, elle ne fit que lui donner des envies de vomir, des douleurs vives à l'épigaſtre, des défaillances, &c. Un prétendu guériſſeur appelé auprès de lui, pour ſeconder la nature, diſoit-il, preſcrivit, un émétique en lavage. Il ſurvint, bientôt après, le hoquet, le froid des extrémités & les convulſions, dans leſquelles le malade périt.

La deuxième obſervation eſt celle d'une femme âgée de trente-ſix ans, & enceinte de trois mois, qui, éprouvant continuellement des envies de vomir, ſe purgea avec une once & demie de ſel de Sedlitz dans un verre d'eau. Elle reſſentit, immédiatement après l'avoir avalé, de violentes coliques, des défaillances, des convulſions; en un mot, les accidens les plus alarmans qu'on auroit pu attribuer à l'effet d'un poiſon. Les huileux, les mucilagineux & les calmans, la guérirent, & elle eut le bonheur de ne point faire de fauſſe-couche : cette obſervation me paroît analogue à celle du chirurgien d'Edimbourg, que rapporte M. *Laſtize*. On ſait que dans les premiers mois de la groſſeſſe, l'eſtomac dont le

conſenſus avec la matrice eſt connu, eſt dans un état de phlogoſe : de-là ces vomiſſemens & ces nauſées *ab irritatione*, auxquelles remédie la ſaignée, & qui ſont ſuivies d'accidens très-graves, dès qu'on ſe permet l'uſage des évacuans, qui n'agiſſent toujours que par irritation.

Enfin la troiſième obſervation eſt celle d'un heureux imprudent, qui, affecté d'une hydropiſie aſcite, prenoit depuis trois ſemaines des tiſanes apéritives avec le nitre, à la doſe d'un gros par pinte. Comme il s'impatientoit de ne pas guérir, & qu'il m'avoit entendu préconiſer le nitre dans ſa maladie, il en prit un jour à mon inſçu, deux onces environ dans deux verres d'eau. A la vérité, il fut un peu tourmenté de coliques de ventre ; mais il fut totalement guéri par d'abondantes évacuations par les ſelles & par les urines. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt qu'il n'éprouva aucun des accidens de l'empoiſonnement ; quoique ſon eſtomac fut ſi ſenſible, qu'il ne pouvoit pas garder une cuillerée de vin ſcillitique le plus foible.



OBSERVATION

Sur une fièvre quarte invétérée, ſuivie d'hydropiſie ; par M. GATERAU, docteur-médecin de Montpellier, & membre du collège de médecine de Montauban.

Madame *A....* d'un tempérament bilieux & irritable, d'une ſenſibilité morale exceſſive, étoit attaquée depuis neuf à dix mois de la fièvre quarte. Pour en obtenir la guériſon, elle fut à Montpellier, où un chirurgien lui conſeilla les eaux de Balaruc, dont l'uſage augmenta l'intenſité des ſymptômes & la violence de la réaction. Peu ſatisfaite des eaux, elle prit à diverſes fois une quantité prodigieuſe de quinquina en différentes manières, & pluſieurs arcanes populaires qui avoient pour baſe l'eau-de-vie, le poivre ou autres ſubſtances incendiaires. Arrivée quelque temps après dans cette ville, elle prit de nouveau de grandes doſes de quinquina : on ajouta même le vin ſcillitique dans la crainte d'une hydropiſie de poitrine ; ces remèdes augmentèrent ſi fort les redoublemens, qu'ils firent crain-

dre plusieurs fois pour la vie de la malade. Ces redoublemens avoient ordinairement trois heures de froid & vingt-huit heures de chaleur : dans les temps d'apyrexie, les battemens de l'artère étoient peu fréquens, ils sembloient désigner la plénitude des vaisseaux, & l'état d'irritation & de spasme des organes propres aux fonctions vitales : la respiration n'étoit nullement gênée ; mais une vive ardeur que la malade ressentoit dans l'intérieur de la poitrine, & qu'elle comparoit à un charbon ardent, jointe à un violent mal de tête, portoit les assistans à croire qu'elle succomberoit à une phrénésie, ou à des convulsions suscitées par l'intensité des souffrances.

Tel étoit l'état de Mad. *A*.... lorsque je fus appelé pour la première fois vers les dix heures du soir. J'attribuai la cause de ses douleurs à la quantité des remèdes échauffans & irritans qu'elle avoit pris ; en conséquence j'ordonnai une potion calmante, qui produisit l'effet que je desirois : le lendemain, les douleurs avoient presque entièrement cessé, excepté l'ardeur de la poitrine. D'après l'idée que j'avois de la cause de la maladie, je lui prescrivis un régime humectant & adoucissant, les crêmes de riz, les bouil-

lons avec le mou de veau, les chicoracés, &c. &c. Je ne donnai d'autres remèdes qu'une potion avec le laudanum les jours de l'accès, afin d'en diminuer la violence; ce qui me réussit parfaitement. Un purgatif léger qu'elle prit quelques jours après, rendit l'accès suivant beaucoup plus fort; ce qui m'obligea de continuer uniquement le régime, & la fièvre disparut pour ainsi dire d'elle-même en moins d'une semaine; il est vrai que je lui fis administrer quelques bols composés avec l'extrait de quinquina à petites doses, la poudre de valériane & le camphre.

Cette dame étoit peu réservée sur la nature & la quantité des alimens; elle se promenoit dans la ville, vaquoit à ses affaires, & n'éprouvoit aucune altération dans ses fonctions, lorsque le dimanche 6 mai, elle ressentit des douleurs assez vives à la région épigastrique, & tous les symptômes d'une indigestion, qu'on pouvoit attribuer à de la laitue en salade qu'elle avoit prise inconsidérement après avoir mangé du beurre : elle crut y remédier en buvant un peu d'eau-de-vie; mais en vain. Les lavemens ne produisirent aucune évacuation : la douleur persistoit, l'insom-

nie, le mal de tête qui l'accompagnoit, l'obligèrent de me rappeler le mercredi. Je lui prescrivis sur le champ une tisane délayante & les lavemens; elle en prit encore deux ce jour-là, & n'en rendit aucune goutte par les selles; ses urines, ses sueurs étoient en moindre quantité que dans l'état de santé. Le jour suivant, elle prit une légère médecine en deux verres; ayant d'abord vomi le premier, elle prit le second, qui eut le même sort un demi-quart d'heure après. Les douleurs augmentent, le ventre se météorise, & je sens au tact une espèce de fluctuation: l'assoupissement survient, le pouls est rare & petit; l'état d'atonie me porte à lui prescrire un lavement irritant, précédé néanmoins de l'application des vésicatoires, dont l'effet ne répondit pas à mes desirs. Il survint un redoublement: après une heure & demie ou deux heures d'agitation, une légère sueur survint, & la malade rendit par les selles tout au plus la moitié de ce lavement, tel qu'elle l'avoit pris. Elle reposa un peu la nuit suivante; le lendemain, elle étoit un peu plus tranquille, l'état de ses forces ne lui permettant de prendre aucun remède trop actif, je tâchai seulement de la soutenir, à l'aide

des potions cordiales : on lui donna cependant encore un lavement purgatif, qu'elle ne rendit pas. Le lendemain samedi, ses forces étoient un peu rétablies, & elle prit deux verres purgatifs, le premier à cinq heures du matin, le second à six. A onze heures, ils n'avoient produit aucune évacuation ; l'estomac & les intestins étoient tellement distendus, que la circulation étoit gênée, la respiration courte & entrecoupée. Les défaillances, les syncopes survinrent ; à peine, à l'aide des volatils, l'avois-je rappelée d'un évanouissement, qu'un plus long lui succédoit. Dans cette circonstance, qui ne permettoit guère d'espérer son salut (vu la difficulté de l'évacuation), je jugeai nécessaire, après des frictions & des onctions huileuses sur le bas-ventre, l'administration d'un lavement composé avec une forte décoction de mercuriale, demi-once de savon & quatre onces huile d'olives. Environ un demi-quart d'heure après, une évacuation copieuse par les selles, ranima pour quelques temps nos espérances. Je dis pour quelques temps, car ces évacuations devinrent si fréquentes pendant six jours, qu'elles mirent la malade dans un état de foiblesse & d'atonie pire que le pre-

mier. Les ſelles étoient liquides, noirâtres & très-fétides ; ce qui me fit appréhender une fonte colliquative : elles étoient ſuivies de délire ou de ſyncope ; la partie ſupérieure des yeux (ſuppoſant une ligne tranſverſale d'un angle à l'autre) étoit terne, & ſembloit remplie d'une eau ſalé & bourbeuſe : les borborygmes ſe mirent bientôt de la partie. Pour obvier à tous ces triſtes ſymptômes, j'ordonnai les bouillons de mouton, quelques cuillerées de vin vieux, des potions cordiales animées, & la teinture de quinquina émulſionnée; mais elle ne voulut qu'un verre de ce dernier remède : elle mangeoit avec plaiſir & avec ſuccès quelque peu de conſerve de cynorrhodon : le lendemain & les jours ſuivans les ſyncopes, le délire, les ſelles diminuèrent : la reſpiration étoit libre, les forces s'augmentèrent, le bas-ventre ſe diſtendit, & une fluctuation ſourde ſe fit ſentir par l'exploration. Les jambes étoient gonflées vers le ſoir. La malade fut obligée de prendre quelques apéritifs & des hydragogues donnés *fractâ doſi* : l'exercice & les chaleurs modérées, en excitant la tranſpiration, auroient ſans doute bientôt évacué cette humeur morbifique ; par malheur l'atmoſphère fut toujours humide,

peſante ou froide : cependant les eaux contenues dans l'abdomen ſe diſſipèrent, & il ne reſta qu'une œdématie aux parties inférieures; cette œdématie revenoit par intervalles : il ne fut pas poſſible de rappeler les règles ; elles n'ont point paru, ou du moins très-peu depuis plus d'un an. Cette œdématie céda néanmoins à l'uſage des hydragogues, des martiaux, & des lotions externes aromatiques.

Mais depuis long-temps cette dame reſſentoit des douleurs dans le tarſe ; ces douleurs devinrent ſi vives, que je trouvai à propos qu'elle mît les jambes dans une forte décoction de racines d'althæa & de graine de lin ; & comme ces remèdes n'opéroient pas aſſez promptement, on lui appliqua un cataplaſme avec la mie de pain, le lait & le ſafran : la douleur ſe porta bientôt au genou, & l'obligea de garder le lit ; elle reſſentit à pluſieurs repriſes un tiraillement dans les bras & une agitation ſpaſmodique ; l'état de la langue, le dégoût & le ſentiment d'un poids ſur l'épigaſtre, me déterminèrent à lui ordonner un purgatif, dont l'effet répondit à mon attente. L'appétit eſt revenu à la convaleſcente ; elle ſe promène dans ſa chambre, & les douleurs ne reprennent que par intervalles,

encore eſt-ce très-foiblement. Perſuadé que les eaux de Bagnères produiroient une entière guériſon, je l'ai déterminée à faire ce voyage.

OBSERVATION

Sur un hoquet ſpontané; par le même.

Un enfant de la campagne, âgé de neuf à dix ans, fut tout-à-coup ſaiſi d'un hoquet, dont les fréquences, même pendant la nuit, laiſſoient à peine une ſeconde d'intervalle : il reſta dans cet état pendant deux jours, à cauſe de ſon éloignement de la ville, des affaires, ou de la négligence de ſes parens, & peut-être de l'idée funeſte qu'ils s'étoient faite de la maladie. Cependant, décidés par des voiſins charitables, ils me l'amenèrent le troiſième jour; je les interrogeai d'abord ſur la cauſe de la maladie, & je cherchai par moi-même à dévancer leur réponſe; mais en vain : ce hoquet ne reconnoiſſoit pour cauſe aucun vice gaſtrique, aucune crainte, aucune affection de l'ame; la langue étoit très-nette, les yeux aſſez vifs, les urines comme dans l'état na-

turel, le pouls de même, si l'on excepte toutefois un peu de fréquence & de précipitation lors des paroxysmes (*a*); le malade ne ressentoit aucune pesanteur d'estomac, aucune lassitude; en un mot, il n'avoit aucun symptôme qui annonçât une cause humorale, des alimens indigestes, la présence des vers, quelque lésion, soit interne, soit externe, occasionnée par des chutes ou quelques agens mécaniques. D'après ces considérations, je présumai que cet état spasmodique dépendoit de quelque impression subite de l'air sur le genre nerveux (*b*); impression bien différente de celle qui est produite par les affections de l'ame, quoique les suites soient à-peu-près les mêmes dans beaucoup de cas. Je

(*a*) Par paroxysme, j'entends le hoquet même, & je crois pouvoir me servir de ce terme avec d'autant plus de raison, que le hoquet est ici la seule maladie.

(*b*) Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que depuis le commencement du printemps, le temps est toujours variable; l'atmosphère froide, pluvieuse ou humide pendant quelques jours, est, les jours d'après, d'une chaleur assez vive, interrompue par des vents, par la pluie, ou par d'autres constitutions presque opposées à celles qui précèdent.

lui prescrivis en conséquence une potion composée avec les eaux distillées de menthe & de feuilles d'oranger, le sirop antispasmodique, & un scrupule de racine de valériane en poudre. A la première ou seconde cuillerée, le hoquet disparut, au grand étonnement des assistans, & cet enfant jouit depuis d'une santé parfaite.

OBSERVATION

Sur un spasme tonique, occasionné par une dose trop forte de tartre stibié; par le même.

Le 20 juillet dernier je fus appelé à une demi-lieue de la ville pour un laboureur, qui avoit pris trois jours auparavant le tartre stibié à grande dose. D'après les symptômes que ce malade me dit avoir éprouvés la veille du jour qu'il fit venir son chirurgien, il me parut que sa première maladie étoit une fièvre bilieuse gastrique. Quoique l'émétique soit approprié dans cet état, une trop grande dose est néanmoins nuisible, sur-tout aux tempéramens irritables, & tel est celui de ce laboureur. D'abord il vomit

beaucoup de matières bilieuſes; mais bientôt l'irritation de l'eſtomac fut ſi violente, que le diaphragme ſembloit remonté dans la poitrine; les inteſtins, preſſés par la contraction des muſcles abdominaux qui paroiſſoient preſque collés aux reins, occupoient la région épigaſtrique; le ventre étoit fortement retiré & d'une dureté extrême; le malade ne pouvoit ſe tenir debout; les muſcles fléchiſſeurs de la tête & ceux de l'abdomen, l'obligèrent à ſe courber le corps antérieurement d'une manière (*a*) ſi pénible & ſi douloureuſe, qu'il fut forcé de garder le lit; il n'avoit d'ailleurs aucune altération dans ſes fonctions intellectuelles; ſon pouls étoit petit, & ne différoit pas de l'état naturel par ſa fréquence; la reſpiration étoit peu gênée, l'urine peu abondante, mais claire & limpide; il n'y avoit pas de changement remarquable dans les autres fonctions: tel fut l'état des choſes depuis le dix-ſeptième, juſqu'au vingtième jour où je fus appelé. Je lui ordonnai le ſuc exprimé d'un citron, avec quatre onces huile d'olives; je lui preſcrivis le bouillon de

---

(*a*) *Emproſthotonos* des auteurs.

poulet, les lavemens avec une forte décoction de racines d'althæa, avec quatre à cinq onces d'huile commune, & l'application sur le bas-ventre de cataplasmes avec le mucilage de graine de lin & les plantes émollientes, donnant ordre de lui faire prendre le lendemain deux onces de manne dans un verre de petit-lait; ces remèdes produisirent un effet prompt & heureux. Le vingt-deuxième, le malade a été en état de vaquer à ses affaires.

OBSERVATION

Sur une hémoptysie dont le malade a été guéri après avoir contracté une gonorrhée; suivie de quelques réflexions sur l'inoculation du virus vénérien; par M. BOQUIS, chirurgien aide-major de l'hôpital militaire de Bastia en Corse.

M. *L*.... de Sardaigne, âgé de 30 ans, & d'un tempérament ardent, étoit sujet depuis plusieurs années à des hémoptysies fréquentes. Il avoit épuisé infructueusement tous les remèdes que les médecins de son île lui avoient ordonnés, lorsqu'il prit le parti de voyager, dans l'espérance

de trouver dans un autre climat des ressources que le sien sembloit lui refuser. Il fut en Italie, d'où il passa ensuite en France. Par-tout il s'empressa de consulter sur son état, & il usa de remèdes sans succès.

Il y avoit un an que M. *L....* voyageoit, & son état s'étoit aggravé; il dépérissoit de jour en jour, & tomboit dans la consomption, lorsqu'il contracta une gonorrhée. L'écoulement devint abondant. Le malade ne s'en occupa guère dans le commencement; mais il fut bien étonné lorsque, quelque temps après, il remarqua que l'hémoptysie revenoit plus rarement, & que la quantité de sang qu'il rendoit par l'expectoration étoit moindre. Cette circonstance lui suggéra heureusement l'idée de conserver sa gonorrhée, espérant obtenir par son moyen une entière guérison. Son attente ne fut point trompée: le crachement de sang, après avoir diminué peu à peu, disparut ensuite tout-à-fait; ses forces ne tardèrent pas à se rétablir, & il acquit bientôt son embonpoint ordinaire.

En passant par cette ville pour retourner dans sa patrie, M. *L....* vint me consulter. Un chancre rongeant qui lui étoit survenu, & qui lui creusoit profon-

dément le dos de la verge, lui donnoit beaucoup d'inquiétude. Il y avoit alors environ quinze mois qu'il étoit délivré de l'hémoptysie ; la gonorrhée avoit toujours continué de couler, & sans interruption. Je lui conseillai de ne point différer de passer par les remèdes pour arrêter les progrès ultérieurs du chancre, & se guérir de la vérole dont ce chancre étoit principalement le symptôme. S'y étant décidé, je choisis entre les divers traitemens anti-vénériens, la méthode de M. *Fabre*, comme celle qui m'a toujours paru la plus sure, & d'ailleurs comme la plus convenable dans le cas dont il s'agissoit. Le chancre ne tarda pas à se guérir, mais la gonorrhée subsista après les remèdes. Je ne regardai pas moins M. *L*.... comme bien guéri de sa maladie vénérienne, lui ayant fait subir un traitement méthodique (*a*). Je

(*a*) Les praticiens n'ignorent pas que le mercure administré en frictions ne guérit point la gonorrhée, il est même très-commun de voir l'écoulement continuer après le traitement le mieux combiné ; cela n'empêche pas qu'on ne regarde les malades comme bien guéris de la vérole. Il ne leur reste plus alors qu'un vice local qui cède ordinairement aux astringens appropriés. Traité des maladies vénériennes de M. *Fabre*, consultation de M. *Petit*, pag. 530, & suiv. de la troisième édition.

ne vis plus dans la partie qui fournissoit la matière de l'écoulement gonorrhoïque, qu'un vice local qu'il étoit intéressant d'entretenir pour préserver M. *L*.... du retour de la maladie de poitrine dont il étoit affligé auparavant. Je lui recommandai d'éviter avec soin tout ce qui pourroit arrêter cet écoulement ; & supposé qu'il vînt à se supprimer spontanément, & que l'hémoptysie reparût, de mettre tous les moyens en usage pour le rappeler ; & si on ne pouvoit réussir, de tâcher d'y suppléer, en se faisant ouvrir un cautère à une des extrémités inférieures. Depuis plus de deux ans que j'ai perdu ce malade de vue, j'ai appris qu'il n'avoit plus eu de crachement de sang, & que sa gonorrhée continuoit de couler, mais en petite quantité.

Il n'est pas rare de rencontrer dans la pratique des exemples de maladies qui, ayant éludé l'action des remèdes qui paroissoient les plus appropriés, ont trouvé leur guérison, comme celle qui a donné lieu à cette observation, dans une autre maladie moins grave, qu'un heureux hasard a fait naître. Ceux qui connoissent la correspondance qui existe entre les organes de la génération, & ceux de la respiration, & qui n'ignorent point com-

bien les exutoires peuvent être utiles dans certaines hémorrhagies du poumon, ne feront point furpris qu'une gonorrhée ait guéri d'une hémoptyfie périodique.

J'ai cru effentiel de refpecter ce fonticule accidentel, dans la crainte que fa fuppreffion n'occafionnât la récidive de l'hémoptyfie : fi, malgré cette attention, un pareil accident arrivoit, quels feroient les remèdes qu'il conviendroit alors d'employer pour rappeler l'écoulement ?

M. *Swédiaur*, médecin anglois, dans un excellent ouvrage qu'il a donné fur les maladies vénériennes, propofe dans des cas femblables l'inoculation du virus vénérien par le moyen d'une bougie. Il dit avoir effayé cette inoculation dans « quatre cas de tumeurs des tefticules & » de fuppreffion d'urine provenant d'une » gonorrhée répercutée, avec un fuccès » inefpéré (*a*) ». Le traducteur de cet ouvrage, donne à M. *Swédiaur* la gloire de cette invention (*b*). Il y a cependant

---

(*a*) Obfervations pratiques fur les maladies vénériennes, traduites de l'anglois de M. *Swédiaur*; par M. *Gibelin*, docteur en médecine. Paris 1785, pag. 68.

(*b*) Préface, pag. 22.

environ quinze ans qu'un chirurgien de Lyon a employé le même moyen, & avec un égal ſuccès; c'étoit pour rappeler une gonorrhée répercutée, dont l'humeur, portée par métaſtaſe ſur la poitrine, faiſoit craindre pour la vie du malade. Les remèdes les plus opportuns ayant été ſans effets, ce chirurgien prit le parti d'introduire dans l'urètre de ſon malade une bougie enduite de la matière gonorrhoïque d'un homme qui avoit une gonorrhée bénigne. L'écoulement ne tarda pas à reparoître; ce qui débarraſſa comme par enchantement les poumons de l'humeur virulente qui les opprimoit.

On trouve d'ailleurs l'idée d'inoculer le virus vénérien dans l'ouvrage de M. *Waren*, médecin d'Edimbourg, intitulé *Nouvelle méthode pour guérir & ſe garantir de la gonorrhée virulente* (*a*). L'auteur cite l'exemple d'une perſonne qui, pour s'aſſurer de la vertu du prophylactique dont il eſt parlé dans cet ouvrage, introduiſit dans ſon urètre une parcelle de virus d'une autre perſonne qui en étoit ſenſiblement infectée. Cette inoculation réuſſit parfaitement.

(*a*) Imprimé a Paris en 1771.

Malgré les obſervations qui conſtatent l'efficacité de l'inoculation du virus vénérien pour rappeler l'écoulement ſupprimé des gonorrhées, nous croyons cependant devoir obſerver qu'elle ne peut convenir dans toutes les ſuppreſſions de gonorrhée indiſtinctement, & que lors même qu'elle ſeroit admiſſible, on pourroit peut-être remplir la même indication, en employant d'autres remèdes qui n'auroient pas les mêmes inconvéniens (*a*). On ſait que les parties génitales, principalement la verge, peuvent être, dans le temps de la ſuppreſſion de la gonorrhée, dans deux cas diamétralement oppoſés, ſavoir, dans l'éréthiſme ou dans un état d'atonie. Dans la première ſuppoſition, il eſt inconteſtable que la préſence d'un corps étranger dans l'urètre, tel que la bougie dont on ſe ſerviroit pour l'inoculation, augmenteroit encore l'irritation & la criſpation de ce canal; ce qui s'oppoſeroit à l'affluence

---

(*a*) Dans la réponſe au Mémoire à conſulter de M. *Deſgranges*, inſérée dans le Journal de médecine, cahier de mars 1787, pag. 435. M. *de Laudun* dit, que « l'inoculation de la vérole peut être rangée par les partiſans des nouveautés à côté de l'inoculation de la peſte. »

de l'humeur de la gonorrhée vers cette partie. Les remèdes qui nous paroiſſent beaucoup mieux indiqués dans cette occurrence, ſont les ſaignées, les demi-bains, les bains locaux, les cataplaſmes émolliens appliqués autour de la verge & au périnée, l'opium principalement (*a*),

Dans la ſeconde ſuppoſition, c'eſt-à-dire, dans les répercuſſions de gonorrhée avec inertie des parties génitales, on pourroit employer l'inoculation; mais ne rempliroit-on pas la même intention, en ſe ſervant d'une bougie ſimplement irritante, graiſſée d'une pommade, à laquelle on mêleroit une petite quantité

(*a*) M. *Swédiaur* vante beaucoup l'opium dans les tumeurs vénériennes des teſticules, occaſionnées par la répercuſſion des gonorrhées; il dit être parvenu par ſon uſage, ſoit en pilules, ſoit en lavement, à rappeler l'écoulement, quelquefois dans l'eſpace de vingt-quatre heures. *Ibid.* pag 102 & ſuivantes.

Dans le Précis du traitement des maladies vénériennes par l'opium, fait à l'hôpital militaire de l'Iſle, ſous la direction de M. *Merlin*, inſéré dans le Journal de médecine militaire, cahier d'avril 1787, il eſt dit, en rendant compte des effets thérapeutiques de ce médicament, « qu'il a rappelé des gonorrhées ſupprimées, & a paru contribuer à entretenir leur écoulement. » Tom vj, pag. 205.

de poudre de mouches cantharides? Ce médicament, par la légère irritation qu'il exciteroit dans l'étendue du canal de l'urètre, détermineroit une excrétion plus abondante du mucus filtré par les lacunes de ce canal, ce qui nous paroît très-propre à rappeler l'humeur gonorrhoïque déplacée; nous aurions alors la précaution d'ajouter à la pommade un peu de camphre, & de donner intérieurement les remèdes convenables pour s'oppoſer à l'excès d'irritation que les ſels des cantharides pourroient cauſer en ſe portant ſur la veſſie.

Ne pourroit-on pas également ſubſtituer à l'inoculation du virus ſiphilitique, pour ſe procurer une gonorrhée artificielle, ſubſtituer le procédé employé par M. *Swédiaur* ſur lui-même, dans le deſſein de prouver que la ſeule application d'un ſtimulus quelconque, pouvoit cauſer cette maladie (*a*)? M. *Swédiaur* appelle cette eſpèce de gonorrhée, *blennorrhagia ab acri aut ſtimulo mechanico*; & dans le tableau noſologique qui eſt à

(*a*) Ce procédé conſiſte à injecter dans l'urètre ſix onces d'eau, à laquelle on ajoute de l'alcali volatil fluor, autant qu'il en faut pour donner à ce mélange un goût très-piquant, & comme brûlant. Ibid. pag. 50.

la fin du chapitre de la gonorrhée, *blennorrhagia ab acri externo applicato* (*a*).

On ne doit point inférer de tout ce que nous venons de dire, que nous prétendions exclure absolument l'inoculation du virus vénérien, du traitement des gonorrhées répercutées; mais, comme ce moyen ne nous paroît pas sans danger, nous croyons devoir le restreindre à quelques cas particuliers, & lorsque les autres moyens que nous venons de proposer auront été insuffisans. Nous soumettons d'ailleurs ces réflexions au tribunal de l'expérience; elle seule peut en marquer le degré d'utilité, bien persuadé avec *Kirkland* « qu'un grain d'ex» périence en chirurgie, vaut mieux » qu'un livre de raisonnement. ».

(*a*) Pag. 93.



OBSERVAT.

OBSERVATION

Sur une ſueur partielle & permanente de la moitié de la tête ; par le même.

M. *Breſſon*, géomètre de l'intendance de l'île de Corſe, âgé de trente-ſix ans, de grande ſtature, d'un tempérament ſanguin & d'une conſtitution très-robuſte, eut à l'âge de douze ans une diarrhée dyſſentérique, qui fit craindre pour ſa vie. Relevé de cette maladie, & étant en convaleſcence, il ſe ſentit ſuer de la joue gauche, & de toute la ſurface de la tête du même côté. Cette ſueur a toujours continué depuis, de manière que dans quelque climat qu'il ait été, l'hiver comme l'été, il n'a jamais ceſſé d'avoir cette évacuation cutanée avec plus ou moins d'abondance.

Lorſque M. *B.....* prend ſes repas, la ſueur devient plus conſidérable ; l'humeur ſe raſſemble en petites gouttes ſur la joue, & tombe en ruiſſelant ſur l'épaule, s'il n'a pas l'attention de l'eſſuyer aſſez promptement. Les alimens aſſaiſonnés avec les aromates, l'oignon ou

l'ail, augmentent beaucoup cette excrétion ; les acides du vinaigre & du citron, joints aux alimens, produisent le même effet.

J'ai observé plusieurs fois, & attentivement cette sueur. J'ai vu qu'elle occupoit toute la moitié gauche de la tête, compris le visage, depuis l'occiput jusques à la partie antérieure & latérale du cou ; qu'elle suivoit & se bornoit exactement à cette ligne qui divise la tête en deux hémisphères égaux, pendant que toute la moitié droite restoit absolument sèche. Si par un grand exercice la sueur devient générale, c'est-à-dire qu'elle se manifeste sur toute l'habitude du corps, elle est constamment beaucoup plus abondante du côté gauche que du côté droit, en suivant la ligne mitoyenne qui sépare le corps en deux.

Depuis l'époque de la dyssenterie qui a précédé cette sueur, M. *B....* n'a point eu de maladies notables, & il jouit présentement d'une très-bonne santé, d'où l'on peut inférer que cette évacuation continuelle lui est salutaire, & qu'il seroit dangereux de la supprimer.

Cette observation a quelque analogie avec celle que M. *Febvre* a communiquée au Journal de médecine, cahier de

ſeptembre 1786 (*a*). Elle en rappelle une autre à-peu-près ſemblable, qui eſt inſérée dans les Mémoires de l'Académie royale des ſciences pour l'année 1740 (*b*). On trouve auſſi une obſervation ſur une ſueur qui ne paroiſſoit qu'au côté droit, dans un ouvrage allemand, intitulé : *Obſervations & Conſultations choiſies de médecine*, rédigées par M. *Burggrave* (*c*).

Tous ces exemples de ſueurs partielles, dont la connoiſſance ne paroît point indifférente pour la phyſiologie & pour la pratique de la médecine, prouvent que ces ſortes d'excrétions cutanées, quoique peu communes, ne ſont cependant pas aſſez rares pour être préſentées comme un phénomène.

(*a*) Tom. lxviij, pag. 446.

(*b*) Pag. 51, édit. in-4°.

(*c*) On peut voir l'extrait de cet ouvrage dans le Journal de médecine du mois de juillet 1786, *tom.* lxviij, pag. 126.



RÉFLEXIONS ET CONJECTURES SUR LES LOUPES;

Par M. TARANGET, docteur en médecine, professeur royal en l'université de Douay, & membre de plusieurs académies.

Les anciens ont peu connu les tumeurs auxquelles l'usage donne aujourd'hui le nom de *loupes*; ou s'ils les ont connues, il faut avouer qu'ils en ont parlé d'une manière bien obscure & bien vague. *Galien*, à la vérité, a fait une liste immense de différentes espèces de tumeurs; mais de son temps, & long-temps même après lui, leur pathologie n'en étoit pas plus avancée que leur thérapeutique. Il faut arriver au dix-huitième siècle, pour rencontrer sur cet objet quelques essais satisfaisans; & si l'Académie royale de chirurgie n'avoit point ramené l'attention sur ce genre de maladies, peut-être le traitement des *loupes* seroit-il encore livré à l'ignorant empirisme, ou à un charlatanisme effronté.

Une observation qui vient de m'être

adressée par un médecin (*a*), dont la Société royale de médecine a couronné en 1786 les travaux & le zèle, pour un Mémoire très-bien fait sur les maladies épidémiques de Poitou, m'a fait naître quelques réflexions qui seroient utiles encore, en supposant qu'elles fussent dignes d'être réfutées, parce que c'est souvent l'erreur qui force la vérité à se montrer, & qui ajoute à son triomphe.

OBSERVATION. « Une petite fille de huit à neuf ans, née de parens sains, avoit l'année dernière une loupe au pli de l'aine. Cette loupe fut liée & emportée. Deux fois elle reparut ; deux fois la ligature la fit disparoître : elle se remontra une quatrième fois, avec plusieurs autres dans différentes parties. On établit un cautère, on appliqua les fondans, on administra quelques frictions mercurielles ; rien n'empêcha les loupes de végéter, & celle de l'aine est aujourd'hui si distendue, qu'elle recouvre la moitié de la cuisse. »

(*a*) M. *Gallot*, D. M. résidant à Saint-Maurice-le-Girard, en bas Poitou. Son Mémoire, imprimé à Poitiers, a été publié par ordre du gouvernement, & aux frais du Roi.

Voilà une obſervation dont les faits ſont précis, & d'après leſquels il faut néceſſairement conclure, 1°. que la ligature ne guérit pas ; 2°. qu'une loupe peut reparoître juſqu'à quatre fois dans le même local ; 3°. qu'une loupe extirpée ne s'oppoſe pas à la pullulation d'autres loupes ; 4°. enfin, que l'emploi des *fondans* connus ne leur apporte aucun changement.

Ces conſéquences ſont juſtes, néceſſaires. Je ſuppoſe maintenant qu'un homme imbu des principes de l'art de guérir, mais ignorant abſolument tout ce qui regarde la théorie des loupes & leur traitement, ſoit chargé de diſcuter ces conſéquences ; voyons comment il raiſonneroit (*a*).

Nous ne connoiſſons guère que les loupes extérieures ; cependant il n'eſt pas douteux qu'elles ne ſe placent également dans l'intérieur des organes, & qu'elles ne produiſent des accidens conſécutifs, dont on ne découvre la cauſe qu'à l'ouverture des cadavres. Les obſer-

---

(*a*) Cet homme, vraiſemblablement, déraiſonnera. Tant mieux, peut-être : d'autres, après lui raiſonneront, pour prouver qu'il a déraiſonné, & l'art y gagnera.

vateurs ſont pleins de ces faits de loupes internes. *Boerhaave*, *Bonet*, &c. en produiſent pluſieurs exemples ; mais la différence de leur ſiège ne change rien à la nature de ces tumeurs ; elles ſont par-tout ce qu'elles ſont à la ſurface du corps ; & ſi quelque choſe peut apporter quelques variétés, ce ne peut être que le local dans lequel elles ſont implantées. Quel que ſoit le département où elles prennent racine, il me paroît inconteſtable que le tiſſu cellulaire eſt le ſol dans lequel elles peuvent végéter excluſivement. Ainſi, il y aura cette différence, tout au moins, entre les *loupes* & les *écrouelles*, que celles-ci ſe borneront aux glandes, & que les autres auront pour domaine tout le tiſſu membraneux. Donc les écrouelles ne peuvent paroître que dans certains organes, dont le nombre eſt fixé par la nature de ceux qu'elles attaquent, au lieu qu'il n'eſt preſque pas un ſeul point du corps vivant, tant au dedans qu'au dehors, qui ne puiſſe devenir le ſiège de cette eſpèce de tumeur qu'on nomme *loupe*.

Donc une *loupe*, & toutes les tumeurs du même genre, quel que ſoit le nom qu'on leur donne, une *loupe* eſt une maladie du tiſſu cellulaire ; mais juſqu'ici ce

tiſſu n'en eſt que le ſiège. Cette tumeur, conſidérée dans ce tiſſu, préſente divers caractères accidentels, ſelon l'eſpèce, ou même ſelon le mélange des fluides qu'elle contient, & ſelon le temps qu'ils y ſéjournent. J'en conclus qu'on pourroit ſe faire une idée fauſſe de l'aitiologie des loupes, ſi l'on jugeoit la nature du fluide renfermé par la manière d'être qu'il obtient dans le kyſte celluleux. Donc, toutes les humeurs étant ſaines, le tiſſu cellulaire peut être hériſſé de loupes. Donc ultérieurement, dans les loupes idiopathiques, c'eſt le ſiège de la maladie qui en eſt la cauſe. Donc, dans les affections *lupiologiques* (qu'on me permette cette expreſſion, pour ſauver la longueur des périphraſes) eſſentielles, le tiſſu celluleux a un vice organique qui, les humeurs étant ſaines, imprime à ces humeurs *voyageuſes*, un caractère inſolite qui les arrête dans leur marche, & leur fait contracter une foule de modifications.

D'après ces réflexions, les loupes idiopathiques préſentant une maladie propre au tiſſu cellulaire, ne demandent qu'un traitement qui puiſſe tomber excluſivement ſur cet organe. Cela poſé, l'amputation d'une loupe, amputation qui n'at-

taque & n'emporte que la portion extérieure de la loupe, c'eſt la paracentèſe, dans l'aſcite, c'eſt-à-dire, un palliatif; c'eſt la ponction dans l'hydrocèle, c'eſt-à-dire, un palliatif. L'amputation laiſſe ſubſiſter le vice organique; & déſormais de nouvelles humeurs, arrivées au même point, y répéteront les mêmes ſcènes. L'obſervation citée préſente un fait confirmatif. L'affection lupiologique eſt une maladie du tiſſu cellulaire: donc les loupes pourront ſe reproduire dans tous les points du corps vivant; & ſemblable au monſtre de Lerne, il ſera très-poſſible qu'une loupe abattue paroiſſe donner naiſſance à de nouvelles loupes, juſqu'à l'indéfini. L'obſervation rapportée en fournit une preuve ſans replique. La compreſſion d'une loupe eſt ordinairement dangereuſe; on conçoit aiſément le pourquoi: les *fondans* extérieurs ſont inutiles, & doivent l'être; car, d'après nos principes, il ne ſuffit pas d'attaquer & de ſouſtraire une humeur enkyſtée, il faut rectifier l'organiſation qui enkyſte.

A l'occaſion des *fondans*, je ne puis m'empêcher de faire une réflexion qui ne me paroît pas déplacée. Si cette eſpèce de remèdes agit par le mécaniſme que ſemble annoncer la dénomination

qu'ils ont reçue, leur action est absolument morte (*a*), c'est-à-dire, indépendante de l'action vitale, qui ne fait rien pour favoriser leur énergie. Il s'ensuit que la *fonte* d'une humeur, opérée par les *fondans*, est le résultat d'une action chimique, exercée entre l'agent qui *fond*, & l'humeur qui est *fondue*. Donc les *fondans* rentrent dans la classe des *dissolvans*. Mais un même dissolvant n'a pas un égal empire sur les matières de différente nature. La *dissolution* revèle toujours une affinité plus ou moins rapprochée. Ainsi, par exemple, il seroit absurde de vouloir dissoudre par l'intermède de l'esprit de vin, une substance gommeuse. Ainsi la même absurdité reparoîtroit, si l'on soumettoit à un menstrue aqueux, une résine quelconque. Donc le *fondant* des mucilagineux, c'est l'eau : les fondans des résines sont les esprits. Donc, si les humeurs à fondre peuvent présenter un nombre indéfini de constitutions, un fondant en particulier ne suffira pas au projet de la dissolution : ainsi une loupe pourra être très-susceptible d'être fondue, quand même les

(*a*) L'homme que nous avons supposé, ne parle que des *fondans* appliqués extérieurement.

fondans végétaux ou minéraux qu'on emploie communément, ne réussiroient pas. Reprenons.

En quoi consiste ce vice organique dont nous accusons le tissu cellulaire? Est-ce *atonie*, *obstruction*, ou même *rigidité?* L'une ou l'autre de ces causes pourroit se concilier, peut-être, avec la végétation des loupes. La *rigidité* des tissus membraneux est bien difficile à supposer dans les enfans dont la fibre ductile doit se prêter à toute l'extension du développement. L'obstruction ne peut guère se supposer, puisque les frictions mercurielles n'ont produit aucun effet (*a*); car la manière dont nous sommes accoutumés à raisonner sur l'action du mercure, ne nous permet pas de douter que ce minéral, devenu salin, ne puisse lever des obstructions. Resteroit donc à supposer de l'*atonie*; mais en l'admettant, & en admettant qu'il y ait des moyens d'y remédier, ces moyens ne suffiroient pas pour détruire les excroissances actuellement existantes.

Tandis que nous accusons le tissu cellulaire d'un vice organique qui nous

(*a*) On verra bientôt que cette raison pourroit fort bien ne rien signifier.

paroît être la cauſe des affections lupiologiques, ne faudroit-il pas, peut-être, envelopper dans la même accuſation les routes abſorbantes lymphatiques, qui s'ouvrent dans ce tiſſu, & qui deviennent infidèles à leur deſtination. Si cette conjecture étoit fondée, le tiſſu membraneux ſeroit bien encore le ſiège, mais qui plus eſt, la cauſe du mal ; & ce ſeroit déſormais ſur le ſyſtême lymphatique qu'il faudroit porter les moyens curatifs. Mais auſſi, pourquoi, dans cette hypothèſe, les frictions mercurielles n'ont-elles rien produit ? On pourroit trouver une réponſe à cette queſtion dans ce que nous avons dit des *fondans*. J'ajouterai ici, à l'égard de l'inutilité éprouvée des frictions, ou du mercure en général, qu'on expliqueroit encore la choſe, en regardant les loupes comme une eſpèce de *rachitis*, ou de *noueure*. Ainſi je diſtinguerois trois eſpèces de *noueures* ; ſavoir, celle des os, qui eſt le *rachitis*, proprement dit ; celle des glandes, qui donne les *écrouelles*, & celle du tiſſu cellulaire, qui fait naître les *loupes*. Donc les os bourſoufflés, les glandes bourſoufflées, le tiſſu membraneux bourſoufflé, ſont en apparence trois maladies différentes, leſquelles ne diffèrent cependant que par

le local qu'elles ſe ſont choiſi. En reprenant quelques circonſtances de l'obſervation que je commente, pour les rapprocher du *rachitis*, il m'a paru que l'analogie étoit ſéduiſante, & c'eſt elle qui m'a ſéduit. Or, pour guérir le *rachitis* des os, me contenterai-je d'appliquer ſur la première tumeur qui ſe préſentera, un fondant qui la diſſolve ? Pour guérir les écrouelles, m'aviſerai-je d'emporter la première glande extérieure qui s'offrira ? Donc, pour guérir les loupes, je ne dois pas me borner à extirper la tumeur qui promine à la ſurface. Ma théorie eſt peut-être plus hardie que vraie ; & je ſens que ſon application aux loupes des adultes ſeroit un peu plus difficile ; mais ici, du moins, il s'agit d'un enfant de huit à neuf ans. Si cette même maladie étoit celle d'un vieillard, je raiſonnerois différemment. Cependant cette difficulté m'inquiète, & m'oblige à de nouvelles réflexions.

Il faut obſerver, 1°. que le tiſſu cellulaire eſt un organe *réſolutif*, & réſolutif dans toute la force du mot, & dans le même ſens que les remèdes déſignés par cette dénomination. Dans les affections lupiologiques, il ne jouit plus de l'effet de

ce privilège héréditaire, & il ſe laiſſe empâter dans ſes différens kiſtes, ou cellules, d'humeurs de diverſe nature qui y reſtent ſtationnaires, ſoit que lui-même ait perdu ſes oſcillations réſolutives, ſoit que les routes abſorbantes, deſſinées ſur ce canevas univerſellement étendu, refuſent de ſe prêter à leur deſtination.

Il faut obſerver, 2°. que dans certaines affections ſcorbutiques, on renconrre dans les différentes parties du corps, des eſpèces de nœuds plus ou moins gros, plus ou moins alongés, & qui ne diffèrent peut-être des loupes que par leur ſituation plus profonde, & leur moindre volume. L'on ne peut douter que, dans le *ſcorbut*, le tiſſu cellulaire n'ait infiniment perdu de ſon action, ainſi que tous les autres viſcères, & que les remèdes capables de réveiller les forces vitales ſont, en général, les plus sûrs anti-ſcorbutiques. Ainſi le grand air, pur & ſec, les bonnes nourritures, & ſur-tout les fruits & les légumes, les diſtractions agréables ſont les anti-ſcorbutiques par excellence. Ne pourroit-on pas ſoupçonner quelque choſe de ſemblable dans le fait de l'obſervation rapportée? & alors ne pourroit-on pas auſſi tenter une cure analogue à celle qui

combat avec ſuccès les accidens ſcorbutiques (*a*)?

S'il eſt vrai que les ſueurs ſoient une circonſtance favorable dans le ſcorbut, n'eſt-ce pas parce que les ſueurs, ou réveillent le ton de l'organe tranſpiratoire, ou qu'elles le ſuppoſent déja réveillé. La liſte immenſe des ſudorifiques préſente donc ici une progreſſion de médicamens qui offrent des reſſources & des moyens de plus d'un genre. Je ne parle pas des frictions sèches & chargées d'émanations qui les rendent plus actives & plus propres à ranimer la membrane pareſſeuſe.

En ſatisfaiſant à ces vues, on ſatisferoit à celles de la nature. Je crois qu'en inſiſtant ſur les mêmes moyens, il ſeroit permis de procéder à la cure extérieure. Je ne m'aviſerai pas de prononcer ſur la préférence du fer ou du cauſtique. On trouve dans des ouvrages connus, & conſacrés par le ſuffrage d'une ſavante académie, les motifs d'adopter l'une ou l'autre méthode. Je

---

(*a*) Il eſt d'expérience que certaines loupes opérées, dégénèrent en *cancers*, ou en *carcinomes*; cette vérité d'obſervation appuie-t-elle ma théorie, & prouve-t-elle que les loupes ont ordinairement beſoin d'un traitement intérieur?

dirai ſeulement que, ſuppoſé le traitement intérieur, la ligature, quand la loupe lui donne priſe, eſt le moyen le plus ſimple & le plus sûr. Ne voit-on pas tous les jours les écailles dartreuſes tomber ſpontanément en efflorefcence, lorſque la sève viciée qui les produiſoit eſt ſuffiſamment corrigée. Ainſi les loupes, implantées déſormais dans un ſol qui ceſſeroit d'être propre à les nourrir, ne demanderoient plus qu'un moyen qui sût les iſoler pour tomber flétries. C'eſt ainſi, dans un autre ordre de choſes, que quand la nature ramène, avec plus de profuſion la sève végétale vers le nourriſſon, objet de tous ſes ſoins, les pétales ſevrés d'un ſuc auquel ils devoient leur brillante exiſtence, ſe sèchent & tombent en débris, au pied de la tige qui les portoit avec orgueil.

OBSERVATION

Sur l'extirpation d'une mamelle cancéreuſe; par M. LE COMTE, *médecin à Evreux.*

Une dame née le 27 Octobre 1755, mariée le 4 Avril 1778, d'une excellente conſtitution, réglée très-exactement de-

puis l'âge de douze ans, *cependant stérile pendant près de six ans*, vers le mois de Juin 1783, se trouva une petite glande au sein gauche. Cette tumeur, dans les six premiers mois, n'eut que le volume d'une noisette : elle n'étoit point douloureuse, elle ne le devenoit pas même dans le temps des règles. Elle augmenta néanmoins; & au bout de six autres mois, elle étoit de la grosseur d'une noix. Des empiriques conseillèrent quelques topiques; puis des médecins consultés à Montpellier, proposèrent des eaux thermales, & l'extrait de cigüe. J'ai cherché, comme eux, un vice humoral; & aucunes traces ne s'en présentent. Point de croûtes de lait, point de glandes autour du cou dans le premier âge. A trois ans, la rougeole; à seize, une petite vérole très-légère. Jamais de gale, de dartres, ni aucune éruption. Point de sueurs aux pieds. Cinq ou six rhumes de cerveau tous les hivers, mais qui ne durent que vingt-quatre heures. Jamais de rhumes de poitrine; jamais de fluxions : les gencives en bon état, les dents belles. Point de flueurs blanches; point de pituite d'estomac; point d'aigreurs, quelque chose que la malade ait mangé. Du goût pour les nourritures les plus simples. De tout

temps, le ſommeil calme & tout d'une pièce; une égale facilité à ſupporter le chaud & le froid. Toutes les petites plaies ont guéri d'elles-mêmes, & en peu de temps. Quelque ſenſibilité d'eſtomac cependant: au temps des règles, migraine qui revient de deux révolutions l'une; qui prend le ſoir, qui ne dérange point la nuit, & que le ſommeil emporte; le thé au lait purge; le lait relâche un peu; c'eſt le ſouper ordinaire: la malade a ſenti le beſoin de ſe retrancher ce repas. Jamais elle n'a pu s'accoutumer au maigre: elle étoit encore au couvent, que quinze jours des nourritures de carême lui cauſoient un mal de gorge, & une extinction de voix, qui obligeoit de la remettre au gras. Elle a auſſi les yeux un peu tendres; & à onze ou douze ans, un éryſipèle entreprit l'œil gauche. A cette époque, une maladie de quarante jours, la ſeule qu'elle ait eue, & pour laquelle elle prit, pendant long-temps, de l'émétique à petite doſe; il lui en reſta, pendant trois mois, une irritation d'eſtomac & d'inteſtins, qui précipitoit preſque ſur le champ tout ce qu'elle prenoit; cette diarrhée céda à l'eau de gruau; & l'eſtomac s'eſt trouvé depuis auſſi bon qu'auparavant.

A quoi s'en prendre donc de la tumeur du ſein ? Point de coup, que la malade ſe rappelle. Je ne vois que la compreſſion d'un habit d'homme, dont la veſte étoit trop ſerrée, qu'elle porta d'abord tout un jour en chaiſe de poſte ; qu'elle ne tint plus attachée enſuite qu'avec des cordons ; avec laquelle elle acheva ainſi un aſſez long voyage ; avec laquelle ſur-tout elle chaſſa, ſans ſe meurtrir le ſein, mais de manière, cependant, que cette partie en devoit être fatiguée ; & que le ſoir, lorſqu'elle ſe déshabilloit, la veſte y étoit imprimée par ſillons. Elle avoit naturellement beaucoup de gorge ; mais par cette raiſon même, la chaſſe ne peut être ſoupçonnée de lui avoir fait d'autre mal ; car, par la crainte de ſe bleſſer, elle s'abſtenoit de tirer. Quoi qu'il en ſoit, quelques progrès obſervés dans la tumeur, la rentrée du mamelon, un ſentiment de poids de ce côté, qui obligea la malade de ſe ſoutenir le ſein avec un large ruban en bandoulière, qui, avec cette précaution même, ne lui permettoit de marcher que courbée en devant, & une main placée ſur cette partie, & qui au lit ne lui laiſſoit plus de ſituation commode, que celle d'être ſur le dos ; & enfin quelques élancemens ſubits dans

la glande, lui montrèrent ce qu'elle avoit à craindre, & le danger de méconnoître, parmi les remèdes qu'on avoit encore le courage de lui citer, la ſeule reſſource qui lui reſtoit. Elle partit au mois de Septembre 1784, des environs de Montpellier; prit à Paris quelques nouveaux avis, & arriva à Evreux le 11 Novembre. Sa tumeur n'étoit encore que groſſe comme un œuf. Il fut arrêté qu'elle ſeroit extirpée : ſon entière mobilité le permettoit; & en attendant, la malade continua l'extrait de cigüe; elle ſe mit au régime; elle ſe purgea de diſtance en diſtance avec les pilules de *Belloſte*. Quelques maux de cœur lui ſurvinrent au commencement de Janvier 1785. Sa langue ſe ſalit; il lui prit un petit flux bilieux; ſes règles manquèrent; ſon teint s'altéra. Cet état obligea de rapprocher un peu les purgations; on crut même ſuivre l'indication de la nature, en donnant à pluſieurs repriſes vingt-quatre grains d'ipécacuanha. Cependant la tumeur croiſſoit avec une rapidité étonnante; toute la peau qui la recouvroit étoit marbrée; deux protubérances en manière de corne étoient prêtes à s'ulcérer; une traînée de glandes ſe développoit ſous l'aiſſelle, & la malade, purgée le 9 Avril avec un

demi-gros de pilules de *Belloſte*, ſe ſoumit le 11 à l'opération.

M. *Despujol*, au moment d'opérer, trembloit un peu : il avoit paſſé la nuit pour un accouchement laborieux, & il faiſoit une opération rare dans une petite ville; la malade s'en apperçut. Du reſte, pendant une diſſection de quatre ou cinq minutes, qui non-ſeulement mit à nud tous les muſcles pectoraux de ce côté, mais détacha toutes les glandes viciées de deſſous le bras, elle ne pouſſa pas un cri, & à peine même lui échappa-t-il une plainte. Son pouls, ſur lequel j'avois le doigt, ſe ſoutenoit; & on alloit la remettre dans ſon lit, lorſqu'il lui prit une violente convulſion de tout le corps, avec perte de connoiſſance. Une longue ſyncope ſuivit; on n'eut que le temps de l'étendre par terre, la tête ſoutenue par un traverſin. Il fallut preſque le procédé de *Rhasès* pour la ranimer; non-ſeulement les aſperſions, non-ſeulement de fortes frictions, mais battre la malade preſque ſur toutes les parties du corps avec des ſerviettes imbibées de vinaigre. Elle revint; mais elle étoit glacée. On la porta dans un lit chaud, & on s'appliqua enſuite à rappeler la chaleur naturelle par tous les moyens ordinaires. Il reſta néan-

moins un rhume de cerveau très-incommode, des ardeurs de paupières ; un larmoiement âcre & abondant ; mais ce qui étonna ſur-tout, c'eſt que la cornée tranſparente étoit devenue opaque, & que la malade avoit entièrement perdu la vue. Cet aveuglement, que le vinaigre peut-être avoit cauſé comme l'ophthalmie, lui dura quelques jours. J'ai dit que depuis trois mois, ſur-tout, ſa tumeur avoit crû rapidement. On voulut en ſavoir le poids ; il étoit de dix livres, malgré la ſouſtraction du ſang qui en avoit coulé ; le dedans étoit un aſſemblage de ſinus ou de lacunes, qui communiquoient les uns avec les autres, & qui contenoient une ſéroſité toute ſemblable à du petit-lait ; la plupart de ces ſinus étoient de grandeur à recevoir le doigt ; la ſubſtance n'en étoit pas ſeulement ſolide, elle avoit par endroits la dureté du cartilage ; ces portions cartilagineuſes y étoient inégalement diſperſées, tantôt en petites maſſes, tantôt en grenailles, ailleurs en aiguilles. Je parlerai dans un moment de la plaie, qui d'abord ne demanda que le traitement ordinaire. Je dois obſerver ici que la malade parut d'aſſez bonne heure avoir beſoin d'être purgée ; & que pendant tout le mois de Juillet nommément, elle prit

de deux jours l'un deux onces de ſel d'Epſom, & autant de ſucre en diſſolution dans une pinte d'eau ; purgation qui la menoit un peu plus que les pilules de Belloſte, & que, par cette raiſon, on leur préféra. Ses règles n'avoient point reparu ; & comme le 18 Août elle ſe plaignoit de quelques douleurs dans le ventre, M. *Deſpujol*, en examinant cette capacité, lui trouva d'abord un gros volume qui l'inquiéta. Il reconnut que ce volume appartenoit à la matrice ; & en pouſſant ſes recherches, il ſentit le mouvement d'un enfant, qu'il ne ſoupçonnoit pas plus que la mère. Elle accoucha le 2 Novembre 1785, d'une fille très-vivante, & dont rien n'a encore dérangé la ſanté.

Depuis la mi-août 1785, ou depuis que la groſſeſſe eut été reconnue, la plaie varia. On crut ne devoir plus tenir la malade à un régime auſſi exact. On juge bien que les évacuations de la couche durent encore moins accélérer la cicatriſation de la plaie. Les règles ſe rétablirent au temps ordinaire. J'ai obſervé que cette révolution, communément à craindre pour les engorgemens ſquirreux, diminuoit au contraire, avant l'opération, la glande de la malade. Il n'en étoit plus de même de

la plaie, après l'extirpation du ſein : elle alloit ordinairement mal pendant le tems des règles, elle regagnoit enſuite; & le 20 janvier 1786, c'eſt-à-dire, au commencement du dixième mois depuis l'opération, elle n'avoit plus que l'étendue d'un écu de trois livres. On la panſoit alors avec la carotte rapée, à laquelle on ſubſtitua enſuite le nutritum de ſaturne, mêlé d'un peu de laudanum liquide, parce qu'elle étoit devenue douloureuſe. On y apperçut le 3 février un tubercule qui n'étoit encore que gros comme un pois, & qui étoit placé au centre du tiers ſupérieur de ce qui reſtoit de ſolution de continuité. Il crut aſſez promptement, ſans que la plaie d'ailleurs parût s'étendre; & trois ſemaines après, il avoit le volume d'un œuf coupé en deux ſur ſa longueur, & qui auroit été vu par ſa convexité. Il étoit adhérent ou abſolument immobile, & M. *Deſpujol* ne doutoit pas de ce qui en arriveroit. Sa malade étoit courageuſe, comme on a vu. Il prit une réſolution hardie. Tout lui annonçoit un fond ſolide & pur; & comme rien ne peut mieux ſe reſſembler pour la texture, pour l'organiſation, pour l'eſpèce des liqueurs, qu'une mamelle à l'autre dans la même perſonne; comme la droite ici s'étoit conſervée ſaine; comme

après

après l'amputation même d'une mamelle cancéreuſe, les vaiſſeaux qui ſe terminoient à la tumeur, ne verſent plus pour l'ordinaire ſur les chairs de la plaie que des ſucs exempts de malignité; il crut qu'au moins dans ſa malade, & peut être dans tous les cas, le cancer étoit dans ſon origine un mal purement local, ou qui ſe borne à déſorganiſer des extrémités nerveuſes. Il entreprit de détruire le tubercule nouvellement formé. Ce n'étoit d'abord qu'un champignon charnu, comme il en pouſſe ſur les ulcères; mais il avoit pâli enſuite comme du blanc d'œuf qui s'épaiſſit, & il paroiſſoit avoir acquis la conſiſtance de la corne. Il en répandit l'odeur par la combuſtion. Il fallut y éteindre à deux repriſes conſécutives un de ces fers à ſouder le plomb dont ſe ſervent les vitriers, d'un pouce & demi de diamètre, & chauffé à blancheur. Cette opération, dont chacune dura trois ou quatre minutes, cauſa ſans doute de la douleur, mais moins que la malade n'avoit imaginé, moins à l'endroit même de la brûlure, que dans tout le bras du même côté, & d'une eſpèce ſur-tout qu'on n'avoit pas lieu d'attendre; c'étoit une ſorte d'engourdiſſement, ou, ſuivant l'expreſſion de la malade, le ſentiment de

la pressіon d'une lourde pièce de bois qui auroit été appliquée là. Des compresses trempées dans l'eau froide avoient été placées tout autour du champignon, pour en garantir les environs de l'action du feu : l'escare en fut hachée sur le champ dans toute sa profondeur, sans que la malade le sentît; toute douleur cessa, & à cet endroit & au bras, au bout d'environ deux heures. A la chûte de l'escare le 2 avril, on aperçut une multitude de petits tubercules qui ne parurent pas être les bourgeons d'une chair bien conditionnée, & qui étoient en effet ceux d'un nouveau fongus, dont le sommet étoit disposé en chou-fleur. On ne le laissa venir que jusqu'à la grosseur d'une châtaigne : nouvelle cautérisation alors, mais avec un fer qui n'avoit qu'un pouce de diamètre, & qui n'eut besoin d'être éteint qu'une fois. Soit cette opération ou quelqu'autre cause, il survint un érysipèle qui entreprit le bras gauche, & la partie supérieure de tout ce côté de la poitrine. Cette circonstance, & le retour du champignon, déterminèrent l'opérateur à ouvrir un large cautère à chaque bras : l'autorité y étoit précise, & il crut que sa théorie, après tout, lui devoit cette marque de respect : mais le cautère n'em-

pêcha point la reproduction d'une troisième excroissance, blanche, dure, adhérente comme les deux autres, & placée au même endroit. On arrêta celle-ci lorsqu'elle n'avoit encore que le volume d'un bouton de veste; & cette troisième brûlure a été la dernière. On s'étonnera peut être que cette plaie n'ait été entièrement consolidée que le 23 Février de cette année (1787), c'est-à-dire, au bout d'un peu plus de vingt-deux mois. Il est des raisons dont les maîtres de l'art n'ont pas besoin: les autres se déduiront, 1°. de la grossesse, de la couche, du retour des règles, & 2°. des dimensions primitives de la plaie. Je n'ai pris que celles de la cicatrice: elle a de bas en haut, suivant la longueur du sternum, sept pouces; en travers, à-peu-près la même étendue; & du bas à son angle supérieur externe par derrière l'aisselle, dix pouces. On pourroit douter que la peau, retenue dans ce cas par la convexité des côtes, ait pu se resserrer, & diminuer par ce retour l'étendue de la cicatrice comparée à celle de la plaie. Je ne puis dire à quel point cette contraction a eu lieu dans tous les sens; mais il y en a une preuve curieuse du côté de l'aisselle: c'est un avancement de trois pouces des poils de cette partie

du côté du ſternum. Il ne reſte plus qu'à dire, pour dernier trait, que la malade depuis pluſieurs mois, a repris tout ſon coloris, ſon embonpoint, & ſa ſanté.

DESCRIPTION d'une pince à gaîne propre à retirer les corps étrangers du canal de l'urètre, ou d'autres cavités profondes & étroites; avec des obſervations relatives à ce ſujet; par M. GAVARD DE MONTMEILLANT, chirurgien à l'hôtel-dieu de Paris.

Lorſqu'un inſtrument nouveau ne peut être remplacé par aucun autre dans une opération importante, ou bien lorſqu'il mérite inconteſtablement la préférence ſur tous ceux qu'on pourroit y ſuppléer, on ne doit plus héſiter de l'admettre au nombre des inſtrumens néceſſaires. La pince à gaîne que M. *Hunter*, célèbre chirurgien de Londres, a inventée pour retirer les corps étrangers du canal de l'urètre, jouit de cet avantage. Nous prouverons ſon utilité par des faits que nous rapporterons après en avoir donné la deſcription; d'ailleurs, ſi le nom ſeul

de l'auteur d'un inſtrument peut en faire l'éloge, en parut-il jamais aucun qui méritât une prévention plus favorable que celui-ci?

Il eſt composé de deux pièces : la première eſt une tige d'acier cylindrique, longue de neuf pouces, & d'une ligne de diamètre ; une de ſes extrémités ſe bifurque en deux branches de deux pouces de longueur, qui de l'endroit d'où elles prennent naiſſance, vont en s'écartant peu à peu juſqu'à la diſtance de ſix lignes. Ces branches ſont droites dans leur moitié correſpondante à la tige, légèrement recourbées dans leur autre moitié, & préſentent dans la concavité de leur courbure, une gouttière parſemée de petites dents comme celles des cuillers des tenettes pour la pierre. Lorſque ces deux branches ſont abandonnées à elles-mêmes, elles s'écartent par leur propre élaſticité (*a*) ; mais, lorſqu'elles ſont preſſées par le moyen de la gaîne où elles s'enchâſſent, leurs deux becs ſe rapprochent au point de ſaiſir avec fermeté les corps les plus

(*a*) Elles doivent avoir aſſez de force d'élaſticité pour vaincre la réſiſtance des parois de la cavité dans laquelle on introduit l'inſtrument, réſiſtance qui eſt quelquefois aſſez conſidérable.

petits : l'autre extrémité de la tige présente un anneau assez large pour y introduire le pouce ; à huit lignes de cet anneau est un petit rebord destiné à arrêter la gaîne.

Cette gaîne ou canulle, forme la seconde pièce de l'instrument ; elle a six pouces de longueur ; le diamètre de son ouverture est d'une ligne & trois quarts ; elle permet bien qu'on y introduise & qu'on en retire la tige à pince avec ses branches rapprochées, mais on n'y parvient qu'en employant un peu de force : celle de ses extrémités qui est destinée à presser & à rapprocher les branches, doit être un peu renforcée. A six lignes de l'autre extrémité, & sur le corps même de la gaîne, il se trouve un anneau assez grand pour recevoir le doigt du milieu (*a*).

Quand on veut se servir de cet instrument, on pousse la gaîne sur les bran-

---

(*a*) Sur le côté opposé à cet anneau, il conviendroit d'en ajouter un second pour le doigt indicateur ; l'instrument deviendroit beaucoup plus commode.

On trouve cet instrument chez *Le Sueur*, coutelier, rue des Cannettes, faubourg Saint-Germain.

ches de la pince pour les rapprocher; on place le pouce dans l'anneau de la pince, & le doigt du milieu dans celui de la gaîne; on graiſſe l'inſtrument avec un peu d'huile, & on le porte dans la cavité juſque ſur le corps étranger, dont le choc ſe communique très-bien à la main par la médiation de la pince, qui, diſpoſée comme je viens de le dire, fait l'office d'une ſonde pleine. Lorſqu'on a ſenti ce corps étranger, on laiſſe la pince auprès; on retire la gaîne pour découvrir les branches, qui en s'éloignant l'une de l'autre, écartent les parois de la cavité; on enfonce un peu l'inſtrument en totalité, afin de faire paſſer les branches ſur les côtés du corps étranger qu'on ſaiſit en repouſſant la gaîne ſur ces deux branches.

PREMIERE OBSERVATION.

Le 28 avril 1787, *Noel Moreau*, gagne-denier, vint à l'hôtel-dieu de Paris conſulter pour une difficulté d'uriner qu'il avoit depuis ſix mois: il me dit que la veille au ſoir, il s'étoit introduit dans le canal de l'urètre une épingle qu'il avoit laiſſé échapper, & qui s'étoit enfoncée fort avant; que depuis ce temps, il avoit éprouvé dans la veſſie des douleurs con-

ſidérables qui ſe propageoient tout le long de la verge, & ajouta qu'il rendoit fréquemment quelques gouttes d'urine mêlées de ſang. J'en avertis M. *Deſault*, 1er chirurgien de notre hôpital. Après avoir interrogé le malade, il s'aſſura de l'exiſtence du corps étranger en preſſant doucement la portion du canal qui répond au ſcrotum, & en y introduiſant un ſtylet très-mouſſe qui lui ſervit d'ailleurs à reconnoître la profondeur à laquelle l'épingle s'étoit enfoncée. Sa pointe répondoit à un pouce & demi derrière la foſſe naviculaire. Pour en faire l'extraction, il porta dans le canal, à quelques lignes au-delà de cette pointe, la pince à gaîne que je viens de décrire; mais la forme de l'épingle ne permettoit pas de la ſaiſir d'une manière ſolide, elle s'échappoit au moindre effort qu'on faiſoit pour la retirer: d'ailleurs la pointe s'étant engagée dans la membrane interne du canal, il paroiſſoit que l'extraction devenoit impoſſible avec cet inſtrument: alors M. *Deſault* s'aviſa d'un expédient qui lui réuſſit; il appuya fortement un doigt ſur la partie inférieure du canal où répondoit la pointe de l'épingle, qu'il fixa par ce moyen; puis ayant pouſſé les branches de la pince plus avant, il ſaiſit

l'épingle à environ un pouce de la pointe, la recourba en forme d'anſe en la tirant à lui, & en fit ſur le champ l'extraction.

Ce n'étoit point une épingle d'une grandeur ordinaire, comme le malade l'avoit dit; elle avoit ſix pouces & demi de longueur, & une groſſeur proportionnée. Quoique dans l'opération la pointe de l'épingle eût traverſé le canal de l'urètre & la peau, cependant le malade aſſura qu'il n'avoit pas éprouvé des douleurs bien vives. On l'engagea à reſter à l'hôtel-dieu, mais il prétexta des affaires pour s'en aller. Quelque temps après je ſuis allé chez lui pour m'informer des ſuites de l'opération; il me dit qu'il avoit un peu ſouffert pendant vingt-quatre heures, mais que dès l'inſtant même les urines avoient ceſſé d'être ſanguinolentes, & avoient repris le même cours qu'elles avoient avant cet accident.

IIe OBSERVATION.

Quelques mois auparavant, un curé de campagne vint dans la ſalle des opérations demander du ſecours pour une rétention d'urine. Depuis pluſieurs années il rendoit des graviers de différent volu-

me, de différente forme & d'une couleur grisâtre; il y en avoit quelques-uns qui, relativement à leur grosseur, s'étoient arrêtés anciennement dans le canal où ils avoient causé des douleurs très-vives; ils ne permettoient aux urines de sortir que goutte à goutte, jusqu'à ce que le malade eût fait des efforts pour les dégager & les expulser. Enfin, deux jours avant son dernier accident, les urines qui charioient souvent plusieurs petits graviers, s'arrêtèrent tout-à-coup après avoir coulé très-librement; le malade eut beau renouveler les efforts qui lui avoient réussi précédemment, ils furent infructueux, & augmentèrent les douleurs qu'il éprouvoit dans la vessie & dans la verge. D'après cet exposé, il étoit facile de conjecturer quelle étoit la cause de la rétention d'urine. M. *Desault* s'en assura avec un stylet porté dans le canal de l'urètre, & ayant senti une pierre engagée dans le milieu de sa longueur, il introduisit la pince à gaîne de M. *Hunter*, saisit la pierre & la retira avec la plus grande facilité, quoique son volume fût assez considérable. Elle pesoit une drachme; elle avoit une forme ovalaire; sa petite extrémité étoit tournée en devant. Aussitôt après l'extraction, le malade

rendit plus d'une pinte & demie d'une urine trouble & chargée de quelques graviers.

J'ai vu plusieurs fois dans la salle des taillés, M. *Desault* employer le même instrument avec tout le succès & la commodité possible, pour retirer de petites pierres du canal de l'urètre.

Ce n'est pas seulement pour extraire les corps étrangers des cavités naturelles, que cet instrument peut être utile ; on peut encore s'en servir avantageusement pour retirer ces corps des plaies & des fistules profondes, comme l'observation suivante le prouve.

IIIe OBSERVATION.

Parmi les coups d'armes à feu que M. le chevalier *Marin*, capitaine-commandant au régiment d'Armagnac, reçut en octobre 1779, à l'attaque de Savanah, il y en eut un qui lui fractura le milieu du péroné. La balle entra par la partie externe & un peu antérieure de la jambe, & se plaça sous la peau qui recouvre la partie inférieure & moyenne du mollet. Près de l'endroit où l'on sentoit cette balle, il y avoit une plaie moitié plus grande que celle par laquelle elle étoit

entrée : elle résultoit probablement de la sortie d'une autre balle, ou de quelque esquille qui avoit été poussée au dehors. Le malade resta trois jours sans qu'on lui fît aucun pansement méthodique. Au bout de ce temps, on agrandit la plaie qui étoit sur la région du péroné, pour retirer plusieurs esquilles, dont l'assemblage formoit environ un sixième de cet os. On fit une contre-ouverture pour extraire la balle, & on pansa suivant les règles de l'art. Six semaines après cette opération, on découvrit une nouvelle esquille, dont le volume plus considérable que celui des précédentes, obligea pour la retirer, de donner encore plus d'étendue à l'incision. Les deux plaies ne se cicatrisèrent qu'au bout de huit mois; & depuis cette époque, le malade ressentit continuellement des douleurs profondes, qui augmentoient toutes les fois que le temps se disposoit à la pluie. Le 31 août 1785, ces douleurs furent beaucoup plus vives qu'à l'ordinaire; elles annonçoient un dépôt qui se manifesta bientôt à l'endroit de la première plaie du mollet, & qui s'ouvrit de lui-même. Le malade convoqua une consultation, dont le résultat fut que ce dépôt avoit été déterminé par la présence d'un corps

étranger qu'il falloit extraire : en conſéquence on fit une inciſion très-étendue, & des recherches multipliées qui furent inutiles. L'ulcère qui réſulta de cette nouvelle plaie, ſe détergea peu-à-peu ; mais il reſta une fiſtule dont les bords devinrent calleux. En 1786, d'après une autre conſultation, M. le chevalier *Marin* fut prendre les eaux de Bourbonne : la fiſtule ſe rétrécit un peu, & il ſurvint au mollet un gonflement qui ne ſe diſſipa plus, & qui fit boiter le malade.

Enfin il eſt venu cette année à Paris pour conſulter les praticiens les plus célèbres, qui décidèrent différemment ſur la nature de ſa maladie, ſans en trouver la vraie cauſe ; quelques-uns d'entre eux attribuèrent les accidens conſécutifs à l'étranglement de l'aponévroſe tibiale. Le 9 avril il s'adreſſa à M. *Deſault*, qui, d'après l'hiſtoire de la maladie, ſoupçonnant qu'elle pouvoit être entretenue par la préſence d'un corps étranger, y introduiſit un ſtylet pour s'en aſſurer. Il ſentit en effet à quatre pouces environ de profondeur, une eſquille vacillante, dont il conſeilla l'extraction. Quoique le malade fût étonné que cette eſquille eût échappé aux recherches de tous ceux qui l'avoient examiné avant M. *Deſault*, la confiance

qu'il avoit dans cet habile praticien, le décida à se soumettre à l'opération, qu'il le pria de lui faire sur le champ. M. *Desault* introduisit pour cela la pince à gaîne de M. *Hunter*, & saisit l'esquille, qu'il amena jusqu'à l'entrée du trajet fistuleux; mais comme l'ouverture de la peau étoit trop étroite pour la laisser sortir, il l'agrandit d'une ligne & demie seulement, & retira l'esquille qui avoit six lignes de longueur, trois lignes de largeur, & dont la surface très-lisse d'un côté & un peu rugueuse de l'autre, annonçoit qu'elle étoit un éclat de la substance compacte du péroné.

Le pansement consista à mettre quelques brins de charpie dans la plaie, & à couvrir le mollet avec un cataplasme émollient. Au bout de huit jours, le gonflement avoit entièrement disparu: au lieu de cataplasme, j'appliquai un emplâtre de savon. Peu-à-peu les duretés se dissipèrent, le fond de la plaie se ferma, la jambe reprit ses forces, & le malade marcha sans boiter. Enfin, moyennant quelques applications de la pierre infernale, la cicatrice s'est achevée; & le 12 mai, M. le chevalier *Marin* est parti de Paris pour rejoindre son régiment, jouissant de la santé la plus parfaite.

J'ai lu dans une lettre qu'il a écrite dernièrement, qu'il n'avoit eu aucun ressentiment de sa maladie. La manière dont il y exprime sa reconnoissance envers M. *Desault*, annonce que sa sensibilité égale sa bravoure.

OBSERVATION

Sur une momie naturelle trouvée à Saint-Quentin, & réflexions sur l'air fixe, ou acide aérien; par M. FORESTIER, *médecin à Saint-Quentin.*

Je n'avois rien lu, ni entendu de satisfaisant au sujet de la conservation des cadavres dans les caveaux des Cordeliers & des Jacobins de Toulouse, avant le Mémoire inséré dans les numéros VII & IX du Journal de physique de cette année; il a fait renaître mes idées sur un phénomène de la même espèce qui avoit fait beaucoup de bruit dans notre ville.

Dans le chœur des R. P. Cordeliers de la ville de Saint-Quentin, il y a un caveau bien vouté, bien pavé, qui est destiné à la sépulture des seigneurs de Tenelles & de Reguy (villages voisins).

Dans ce caveau ſont poſés ſur le pavé deux cercueils de plomb ; le cercueil placé au fond contenoit le corps de meſſire *Julien de Longueval*, tué d'un coup de mouſquet au ſiège d'Arras en 1640 ; l'autre eſt celui de ſa nièce, dame *Anne de Longueval*, comteſſe de Tenelles, Reguy, &c. épouſe de meſſire *René Brulard*, marquis de Genlis, décédée le 12 mai 1676.

En mars 1781, cent quarante-un ans après le décès de M. *de Longueval*, & cent cinq ans après celui de ſa nièce, ces deux cercueils ont été ouverts ; le premier ne contenoit plus que des os qui avoient conſervé leur attitude, leur forme & leur conſiſtance naturelle.

Dans le cercueil de mad. *de Genlis*, on trouva ſon corps bien entier, il exhaloit une odeur fade, qui a été bientôt diſſipée : la peau étoit à-peu-près de la couleur de l'étoffe qu'on appelle *nankin*, de même que les linges qui le recouvroient ; ſes membres étoient flexibles, & avoient conſervé leur volume naturel ; les ſeins même conſervoient leur proéminence : la peau étoit aſſez élaſtique pour revenir à ſon premier état, après avoir été comprimée par le doigt. En ouvrant le cercueil, le ciſeau de l'ou-

vrier avoit fait une plaie ſur la clavicule gauche ; la peau avoit à cet endroit près de deux lignes d'épaiſſeur ; les lèvres de cette plaie étoient d'un rouge obſcur, mais humides. Les os avoient leur couleur naturelle & leur ſolidité aux phalanges du doigt annulaire de la main gauche, qui avoient été coupées ; les ongles étoient ſains, mais d'une couleur violette foncée ; l'œil conſervoit la couleur blanche de la cornée opaque, & la couleur bleue de l'iris : quand on avoit tiré les paupières, elles ſe rapprochoient auſſitôt ; les dents étoient blanches ; les cheveux & les cils étoient encore adhérens.

La conſervation de ce cadavre iſolé, dont le cercueil étoit poſé dans un caveau vaſte, & auquel on ne peut attribuer aucune vertu conſervatrice (puiſqu'un cadavre voiſin, avec les mêmes circonſtances apparentes, n'a pu être conſervé de même), paroît bien plus merveilleuſe que celle des cadavres que l'on va viſiter chez les Cordeliers & les Jacobins de Toulouſe ; elle eſt auſſi bien plus parfaite.

J'ai cru ne pouvoir expliquer mieux l'eſpèce de prodige que j'avois ſous les yeux, qu'en l'attribuant à l'action du

principe conſervateur de toutes les ſubſtances animales, de ce lien intime, ſans lequel la déſunion la plus prompte de toutes les parties a lieu chez les êtres vivans & morts des règnes animal (*a*) & végétal, qui empêche la corruption des ſolides & la diſſolution des liquides de toute eſpèce dans ces deux règnes, la

(*a*) Les phyſiciens ont travaillé ſur les matières animales mortes, & ont obtenu de les conſerver ſaines pendant long-temps, au moyen de l'air fixe tiré de différentes ſubſtances, & de les rétablir à leur état primitif lorſqu'elles ne faiſoient que commencer à ſe corrompre.

Beaucoup de médecins ont employé l'air fixe de diverſes manières, à commencer par *Riviere*, qui en adminiſtroit, ſans le ſavoir, dans ſa potion antiémétique adoptée par la faculté de Paris, employée depuis quelques années par les médecins anglois, avec les plus grandes précautions pour que l'air fixe ſe développe immédiatement dans l'eſtomac.

Depuis plus de dix ans, j'en fais un uſage heureux dans les fièvres putrides-malignes, vermineuſes, dans quelques intermittentes obſtinées, dans leſquelles les purgatifs ordinaires & le quinquina ne réuſſiſſent pas. Le plus ſouvent dans ces ſortes de fièvres, la dépravation des liqueurs altère & abolit même la ſenſibilité des organes, ſur-tout dans le dernier degré de décompoſition. L'air fixe rend aux matières le *ſtimulus* qui leur manquoit pour ſolliciter leur ex-

corrige, la suspend lorsqu'elle n'est pas trop avancée; l'air fixe, en un mot, ou l'acide aérien, le premier principe qui se développe dans le premier degré de la décomposition des substances animales & végétales, qui se retrouve le dernier comme principe constituant des deux substances les plus fixes qui ont résisté à la destruction totale (savoir les terres

---

pulsion, tandis que les antiseptiques les plus actifs manquent ce but.

J'ai vu entre autres dans une fièvre putride-maligne, où les accidens s'aggravoient de jour en jour, où les escares des emplâtres vésicatoires appliqués aux jambes sans suppuration, noirs sur leurs bords, livides au centre, désignoient une gangrène des liqueurs; où trois lavemens d'eau froide, aiguisés chacun de quatre cuillerées de vinaigre distillé, restoient sans effet & sans aucun signe de sensibilité de la part des intestins; j'ai vu, dis-je, le même jour un lavement d'eau imprégné d'air fixe, produire en une demi-heure des coliques & des déjections très-noires & d'une fétidité insupportable: l'eau imprégnée d'air fixe a été dans le même instant employée à grandes verrées; elle a continué le mouvement imprimé aux intestins par son administration en lavemens; tous les accidens ont paru adoucis dès la première journée: la crise la plus heureuse a suivi l'emploi continué de ce secours.

J'ai corrigé par l'air fixe la suppuration d'un ulcère cancéreux chez une femme de 80 ans.

calcaires, derniers débris des ſubſtances animales, & les alcalis fixes que fourniſſent les végétaux par tous les moyens de deſtruction, même par la combuſtion). On le trouve auſſi mêlé avec les autres produits aériformes qui s'échappent dans les analyſes chimiques, ou dans les différentes époques de la fermentation.

Lorſqu'un cercueil d'une matière ſolide comme le plomb a été fermé auſſi hermétiquement qu'il eſt poſſible, & lorſqu'il s'oppoſe par la ſolidité de ſa ſoudure à l'iſſue des effluves du corps qu'il contient, que peut-il arriver?

Le cadavre renfermé dans ce cercueil avec ſes linges & linceul, occupe la plus grande partie de ſa cavité; le peu d'air atmoſphérique qui y reſte ſe laiſſe d'abord mélanger & altérer par les premières vapeurs qui émanent du cadavre.

Le premier mouvement qui s'excite dans un corps dont la mort a été la ſuite de quelques maladies ordinaires & ſans décompoſition putride, eſt celui de la fermentation vineuſe; j'ai déja dit quel étoit le premier principe volatil qui s'échappoit dans ce premier degré de décompoſition; je ne crains pas d'être déſavoué par aucun phyſicien : l'odeur de la viande qui commence à s'altérer, &

les expériences faites en cet inſtant, le décèlent, & prouvent ſon identité avec l'air de la cuve des braſſeurs en fermentation, des celliers où le vin bout, &c. Les expériences de *Prieſtley*, de *Macbride* & autres, prouvent qu'en réagiſſant ſur la chair, l'air fixe produit l'effet d'un aſtringent puiſſant, qu'il reſſerre les interſtices des fibres, deſſèche les ſurfaces qu'il touche, & en les racorniſſant, empêche les déperditions ultérieures. Quand l'air atmoſphérique contenu dans le cercueil de madame *de Genlis* s'eſt laiſſé pénétrer autant que ſon élaſticité le lui permettoit, il a exiſté un plein parfait. La réaction du cercueil ſupérieure au mouvement d'expanſion a produit une compreſſion parfaite ſur le cadavre dans tous les points de contact poſſibles, & cette compreſſion étoit produite par l'air fixe.

Il eſt à remarquer que le corps de mad. *de Genlis* n'a pas perdu ſon élaſticité, qu'il a preſque conſervé ſa toroſité naturelle, que ſes liqueurs ne ſont que coagulées, & non évaporées comme dans les momies de Toulouſe ; celles-ci perdent lentement, mais perdent tous les jours : la première au contraire pourroit reſter encore des ſiècles dans le même état, ſi la ſoudure nouvelle ſe trouve auſſi

exacte & aussi solide que l'ancienne. L'ouverture du cercueil a été faite dans une saison (en mars) pendant laquelle il n'y a pas encore dans notre climat d'insectes destructeurs éclos. Ce phénomène pourra être examiné de nouveau dans quelques siècles pour juger de l'énergie de l'air fixe, & des circonstances qui favorisent son action conservatrice.

Il y a des terres qui par leur *compacité* peuvent produire à-peu-près l'effet du cercueil de plomb hermétiquement scellé, ou qui, par leur nature calcaire, contiennent une quantité considérable d'air fixe : celles-là pourront jouir du privilège de conserver les corps; mais elles les dessèchent, parce que l'étendue des fosses étant supérieure à celle du cercueil, donne lieu à des déperditions considérables; ces déperditions augmentent d'autant plus, que la terre plus souvent remuée est devenue plus poreuse dans une plus grande étendue : première raison qui peut affoiblir la force conservatrice de ces terres : la seconde raison qui la détériore, est la différence des tempéramens & des maladies des corps que ces terres peuvent recevoir. Il suffit que dans la même fosse il se soit succédé quelques cadavres de personnes replètes

mortes de maladies putrides au plus haut degré, ou ſcorbutiques. Les émanations aériformes huileuſes & ſalines de ce dernier degré de décompoſition, qui imbiberont les terres, ſe mêlant au gaz fixe, l'altéreront & procureront une iſſue nouvelle aux autres émanations ; ce qui entraînera avec rapidité de proche en proche la deſtruction complète de ces corps, & on ne trouvera qu'un ſquelette où on avoit trouvé auparavant une momie bien conſervée ; celle-ci eſt un monument qui prouve une conſtitution sèche & ſaine, une maladie vive, inflammatoire, ou un maraſme qui aura diminué ſingulièrement les fluides du ſujet avant ſa mort, & en aura rendu la diſſolution plus lente.

Les ſables de la Libye & de l'Arabie, frappés par l'ardeur du ſoleil, concentrent dans leur maſſe un degré de chaleur qui enlève avec rapidité toutes les parties aqueuſes, premier agent de la fermentation, & dessèche parfaitement les corps qui y ont été engloutis par l'effet d'un ouragan.

Sylvius recommande, pour la deſſiccation des plantes, un procédé qui nous met ſous les yeux la manière dont ſe fait cette ſeconde eſpèce de momie.

M. *Baumé* a fait revivre ce procédé, qui consiste à exposer les plantes à nu à l'action du soleil le plus ardent pour en extraire subitement les parties aqueuses, & les soustraire à la fermentation qui les altère si facilement, pour peu qu'elles ne soient pas complétement séchées. Les plantes ainsi conservées retiennent bien mieux leur couleur, leur odeur, font des poudres plus belles & plus faciles à conserver pour les divers usages & les préparations pharmaceutiques.

La troisième espèce de momie est celle où les corps embaumés ne se conservent qu'autant que l'art a pu arrêter la fermentation destructive, & obtenir une dessiccation plus complète.

Avant les travaux sur les gaz, il eut été impossible de donner une explication satisfaisante du phénomène qui fait le sujet de ce Mémoire. Malgré la distinction précise que *Rouelle* avoit su établir entre les phénomènes des trois degrés de la fermentation, cette opération étoit encore mal interprétée, très-peu appliquée. *Frédéric Hoffmann* avoit connu le principe aéré des eaux minérales. *Rouelle* avoit fait connoître qu'une substance aérée étoit un des principes constituans des corps. Par un appareil ingénieux, il savoit

ſavoit retenir cet air, le meſurer, déterminer que les corps lui doivent leur ſolidité & leur peſanteur, en prouvant par ſes diſtillations que les ſubſtances animales & végétales contenoient d'autant plus d'air, qu'elles étoient plus dures & plus peſantes. Il manque à ſa gloire de n'avoir pas ſuivi les idées d'*Hoffmann*, & analyſé l'air; il l'a regardé comme un élément; & en conſéquence, il a négligé de comparer les vapeurs qui réſultent des différens degrés de la fermentation, celles qu'on appelle *moſettes;* il auroit trop fait, un ſeul homme ne pouvoit reſtaurer, corriger & perfectionner une ſcience auſſi étendue que la chimie.

Aujourd'hui la théorie des gaz, par rapport au corps humain, eſt développée d'une manière lumineuſe; elle nous a donné les moyens de connoître & de corriger les ſources impures des gaz nuiſibles, d'éloigner de nous les maux cruels qui en émanent par les plantations interpoſées entre nos habitations & les endroits marécageux; ces plantations développent l'air vital en quantité, & corrigent les vapeurs phlogiſtiquées des eaux ſtagnantes; elle nous offre un remède inappréciable, en ſoumettant à notre volonté l'air fixe, ou acide aérien, que nous ne

connoiſſions auparavant que comme une vapeur nuiſible ; elle nous a démontré que le degré de vitalité de nos organes dépendoit très-ſouvent de la qualité de nos propres liqueurs ; elle nous fait ſuivre la pâte alimentaire & les progrès de ſa décompoſition, & voir dans quel trajet des inteſtins ſe développent les différens gaz qui en réſultent ; elle nous fait juger qu'une léſion dans la digeſtion accélère ou retarde les émanations de ces gaz, & porte une ſubſtance étrangère dans le ſang ; elle nous indique à quel organe il faut porter ſecours, parce que ſon dérangement a été la cauſe primitive de nos maladies.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'août 1787.

Du premier au quinze, la colonne de mercure s'eſt ſoutenue de 28 pouces à 28 pouces 5 lignes ; du ſeize au trente-un, à l'exception du dix-huit, du dix-neuf & du vingt-quatre au ſoir, de tout le vingt-cinq & le vingt-ſix, où elle s'eſt abaiſſée de 27 pouces 11 lignes $\frac{1}{2}$, à 27 pouces 8 lignes, elle s'eſt ſoutenue de 28 pouces à 28 pouces 4 lignes. La plus grande élévation a été 28 pouces 5 lignes, l'abaiſſement 27 pouces 8 lignes ; ce qui établit une différence de neuf lignes.

Le thermomètre a marqué du premier au dix-sept au matin de 13 à 15, savoir, six fois 15, huit fois 16; à midi de 17 à 24, trois fois 19, cinq fois 20, trois fois 21; au soir de 12 à 20, dont trois fois 16, sept fois 17, deux fois 15 & 18; du dix-huit au trente-un, il a marqué au matin de 10 à 14, dont deux fois 10, quatre fois 11, six fois 12; à midi de 14 à 19, dont trois fois 15, 16, 17 & 18; au soir de 11 à 15, dont trois fois 11, 12, 14, & quatre fois 13. Le degré de la plus grande chaleur a été 24, de la moindre 10, ce qui établit une différence de 14 degrés.

Les vents ont soufflé pendant la première quinzaine cinq jours N., un jour N-O., un jour N. matin S. soir, un jour E. matin, N. soir, quatre jours O., un jour S., un jour S. matin, O. soir, un jour O. matin, S-O. soir; du seize au trente-un, six jours S-O., deux jours S., deux jours O., cinq jours N., un jour N-E.

Le ciel a été clair neuf jours, couvert cinq, & variable douze jours; il y a eu douze fois de la pluie, dont une fois vent, grêle, pluie & tonnerre. Les nuits du 10 au 11 par O.; le 26 tonnerre, & le trente grande pluie; il y a eu huit fois du vent par O., S-O., S. qui ont été forts, orageux & froids.

Pendant la première quinzaine la température a été chaude, & même brûlante, le ciel presque constamment nébuleux, l'atmosphère lourde, & la chaleur d'autant plus insupportable, que les vents l'ont moins tempérée dans leur passage. Les jours les plus chauds l'ont été par N., & les moins par O. La température s'est graduellement refroidie, & est devenue plus humide

par S. & O. Dans la feconde quinzaine, les jours les moins chauds furent les 26 & 27, par S-O. & O.

Cette température a entretenu la conftitution du mois précédent, & conféquemment les mêmes affections; 1°. celles qui dérivent de la tranfpiration plus ou moins lefée; 2°. les bilieufes; 3°. enfin les rhumatifmales; de même auffi les maladies graves ont été rares, & les indifpofitions très-communes. Celles de la première claffe ont été les catarrhes, les rhumes, les maux de gorge, les fluxions, les mal-aifes, les courbatures, les fièvres éphémères, & les flux de ventre. Les chaleurs brûlantes que l'on a effuyées pendant plufieurs jours de ce mois ont apporté cette différence dans les diarrhées qui ont dominé le mois précédent, qu'elles ont paru dépendre, durant celui-ci, d'une caufe inflammatoire; ce qui étoit annoncé par des douleurs aiguës de colique dont elles étoient le plus communément accompagnées; ces douleurs fubfiftoient même fans dévoiement chez plufieurs malades. Il y a eu auffi quelques dyffenteries avec le même caractère, & quelques infolations; ceux qui en furent attaqués, n'ont éprouvé d'autres fymptômes qu'une violente douleur de tête avec une fièvre plus ou moins vive, qui ne réfiftoient guère à une ou deux faignées du pied, & aux boiffons nitreufes & acidulées. Les catarrhes fimples & les fièvres catarrhales, en affez petit nombre, ont cédé promptement aux béchiques & aux évacuans.

Les affections de la feconde claffe, ou bilieufes ou humorales, fe font manifeftées par des maladies éruptives, il y en a eu nombre fous l'afpect de plaques dartreufes, répandues fur

tout le corps, d'autres occupant toute la peau ſous l'aſpect d'un rouge plus ou moins vif; elles ont été longues & rebelles; les éryſipèles avec ou ſans fièvre, ont montré l'effet d'une grande âcreté par leur étendue & l'intenſité des ſymptômes précurſeurs; ils ſe ſont cependant terminés aſſez promptement ſans accidens. Parmi les fièvres rouges, pluſieurs enfans ont été ſujets, ſur la fin du mois, à la bouffiſſure, qui a été conſtamment un ſigne mortel. Les rougeoles & les petites véroles ont été bénignes. Les fièvres rémittentes ont été nombreuſes; la majeure partie a pris le type de la ſynoque ſimple, bilieuſe ou humorale; elles ont eu une prompte & favorable terminaiſon; celles qui ont dégénéré par des ſymptômes de malignité & de putridité, ont été fâcheuſes; les quatre cinquièmes des malades ont ſuccombé. Les fièvres intermittentes n'ont pas été rebelles, même celles par récidive. Enfin les affections rhumatiſmales ont été régulières & inflammatoires vers la fin du mois, & ont exigé des ſaignées répétées.

Les affections chroniques de la poitrine, aſſez multipliées, ont éprouvé pour la plupart, ſinon une guériſon, au moins un ſoulagement marqué.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
AOUST 1787.

Jours du mois.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.					
	A sept heures du mat.	A midi	A neuf heures du soir.	Au matin.		A midi.		Au soir.	
	Degr.	Degr.	Degr.	Pouc.	Lig.	Pouc.	Lig.	Pouc.	Lig.
1	16,	19,	17, ¼	28	2, ¾	28	3,	28	3, ½
2	15,	20,	17,	28	4,	28	4, ¼	28	5,
3	15,	21, ¼	17,	28	5, ¼	28	5, ¾	28	5, ½
4	15,	20,	17,	28	5, ½	28	5, ½	28	4, ¾
5	16, ¼	23,	17, ¼	28	3, ½	28	3,	28	1, ½
6	17,	21,	17,	28	1, ¾	28	2,	28	2, ½
7	16,	21,	17, ½	28	3, ¼	28	3, ¼	28	3, ¼
8	16, ½	22,	18, ¼	28	3, ¾	28	3, ¾	28	3,
9	16, ¼	24, ¼	20,	28	2, ¾	28	2, ½	28	1, ½
10	16,	20,	16, ¼	28	1, ¾	28	2, ½	28	3,
11	16,	19, ½	16, ¼	28	3, ¼	28	3,	28	3,
12	16, ¾	20,	12,	28	2, ½	28	2,	28	1, ¾
13	15, ¼	17,	14,	28	4,	28	4, ¼	28	4, ¼
14	13,	18,	15, ½	28	4,	28	3, ¾	28	2, ½
15	14, ½	20,	16, ¾	28	2, ¼	28	2, ½	28	1, ¾
16	15, ¼	22,	18,	28	1, ½	28	1,	28	
17	15, ½	19,	15,	28	½	28	1,	28	1,
18	14,	19, ½	14, ¼	28	1,	28	½	27	11, ½
19	12, ¼	18, ¼	13, ¼	28		28		27	11, ½
20	13, ¾	17,	13, ½	28	1,	28	1, ¼	28	2, ½
21	12, ¾	18,	14,	28	3, ¼	28	3, ¾	28	4,
22	12,	18,	15,	28	4, ¼	28	4,	28	2, ¾
23	11, ¾	17, ¼	13,	28	1, ¼	28	1, ¼	28	½
24	12, ¼	17, ½	13, ¼	28	½	28		27	10, ½
25	12, ¼	15,	11,	27	8,	27	8,	27	8, ¼
26	10, ¼	14,	11,	27	10, ½	27	11,	27	11, ¾
27	10, ¾	15,	11, ¼	28		28		28	1,
28	11,	16,	12,	28	1, ½	28	2,	28	2
29	11, ¾	15, ½	12,	28	2,	28	2, ¼	28	2,
30	12, ¼	16, ¼	12, ¼	28	2,	28	2, ¾	28	3, ½
31	11, ½	16,	14,	28	4, ½	28	½	28	4, ½

Vents et état du Ciel.

Jours du mois.	*A 7 heures du mat.*	*A midi.*	*A 9 heures du soir.*
1	S. couv. en part.	S. clai. un p. ve.	Clair.
2	E. clair.	N. quelqu. nua.	Clair.
3	N. clair.	N. clair.	Clair.
4	N. clair.	N. clair.	Clair.
5	N. clair.	S. soleil pâle.	Clair.
6	O. clair.	O. clair.	C.*l.d.q.*à2h.45'ſ
7	N. clair.	N. clair.	Clair.
8	N. clair.	N. clair.	Clair.
9	N. clair.	N. clair.	Co. en par. éclai.
10	O.c.pl.gr.to.l.n.	O. couv. vent.	Clair en part. ca.
11	O. co. pl. la nuit.	O. couvert.	Couv.
12	S-O sol.&nu.v.	S-O. cou. vent.	Clai. pluie à 4 h.
13	N-O. cl. *lune no.* à 7 h. 15 'mat.	N-O. sol.nua. v.	Clair, calme.
14	O. clair.	O. quelqu. nua.	Clair.
15	O. nua. peu de ſ.	S-O. cl. pe. de n.	Clair.
16	S-O. clair.	S-O. clair.	Couv.
17	S-O. couv. ven.	S-O. sol. nua. v.	Clair, calme.
18	S-S-O. clair.	S-S-O. sol.& nu.	Couvert, pluie.
19	S. clair, peu de v.	S. sol. & nua. v.	Couvert, pluie.
20	S. couvert.	S. couvert.	Clair, *lune p q.* à 5 h. 35' soir.
21	N. clair.	N. clair.	Clair.
22	N. clair.	N. clair.	Clair.
23	O. so.& nu. p. v.	O. sol. nuag. ve.	Clair, calme.
24	S-O. couvert.	S-O. couv.	Couv.
25	S-O. co. un p. v	S-O. p.de ſ. pl.v.	Clair, ven. fort.
26	S-O. pluie.	S-O.pl.à mid to.	Clair en partie.
27	O. couvert.	O. co.plu. à 2 h.	Couv.
28	N. couv. en gr. partie.	N. clair.	Clair, *lune pleine* à 6 h. 28' soir.
29	N. clair en part.	N. sole. & nuag.	Pluie.
30	N-E.co.pl.la nu.	N-E. co. pl. mat.	Clair.
31	N. clair.	N. quelque.nua.	Co. un pe. de v.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur. . .	24,	$\frac{1}{4}$ deg.	le 9
Moindre degré de chaleur. .	10,	$\frac{1}{4}$	le 26
Chaleur moyenne.	17 deg. $\frac{1}{4}$		
Plus grande élévation du	*pouc.*	*lig.*	
Mercure.	28	5, $\frac{1}{2}$	le 4
Moindre élév. du Mercure. . . .	27	8,	le 25
Elévation moyenne. .	28	$\frac{3}{4}$	

Nombre de jours de Beau	18
de Couvert. .	12
de Nuages. .	11
de Vent. . . .	9
de Tonnerre.	2
de Pluie. . . .	9
de Grêle. . . .	1

Le vent a soufflé du N.	12 fois.
N-E.	1
N-O.	1
S.	3
S-S-O.	1
S-O.	6
E.	1
O.	6

TEMPÉRATURE ; elle a été chaude jusqu'au 20, mais sur-tout pendant huit jours : elle a ensuite été humide ; & même un peu froide.

⚜

Observations météorologiques faites à Lille, au mois d'août 1787; par M. Boucher, médecin.

Du 1er. au 12 de ce mois, nous avons eu des chaleurs ; la liqueur du thermomètre s'est élevée, du 5 au 10, à la hauteur de 20 degrés au-dessus du terme de la congélation ; elle s'est portée même, le 9, à celui de 22 degrés. Dans la nuit du 9 au 10, il y a eu un orage, qui a ralenti considérablement la chaleur de l'air, au point que la liqueur du thermomètre ne s'est élevée, aucun jour depuis, au-dessus du terme de 18 degrés. Depuis cette époque jusqu'au 31 du mois, il y a eu plusieurs jours de pluie, & sur-tout les derniers jours. Cependant le mercure dans le baromètre a été plus souvent observé au-dessus du terme de 28 pouces, qu'au dessous de ce terme : le 3 & le 4, il étoit monté à celui de 28 pouces 3 lignes ; les vents ont varié.

La plus grande chaleur de ce mois marquée par le thermomètre a été de 22 degrés au dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 9 degrés au dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 13 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le baromètre, a été de 28 pouces 3 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 5 lignes. La différence entre ces deux termes est de 10 lignes.

Le vent a soufflé 6 fois du Nord
4 fois du Nord vers l'Est.
2 fois du Sud vers l'est.
6 fois du Sud.
14 fois du Sud-Ouest.
9 fois de l'Ouest.
4 fois du Nord vers l'Ouest.

Il y a eu 21 jours de temps couvert ou nuageux.
11 jours de pluie.
1 jour d'éclairs.
1 jour de tonnerre.

Les hygromètres ont marqué de la sécheresse la première moitié du mois, & de l'humidité à la fin.

MALADIES qui ont régné à Lille dans le mois d'août 1787.

Les maladies dominantes de ce mois ont été des diarrhées bilieuses, le cholera-morbus & des pleuro-péripneumonies, effets ordinaires des chaleurs de la saison & des travaux forcés des gens de la campagne. Les pleuro-péripneumonies étoient partie inflammatoires & partie bilieuses : on sent de quelle importance il étoit de bien saisir cette distinction pour la cure Celle de la diarrhée devoit consister principalement dans un usage abondant de petit-lait & des délayans mucilagineux ; il en étoit de même du cholera-morbus, dont quelques personnes ont été les victimes par un traitement déplacé.

L'épidémie que nous avons annoncé avoir régné dans certains cantons de la campagne, avoit paru reprendre vigueur par les chaleurs

de la fin du mois précédent, & du commencement de celui-ci; mais elle se trouvoit considérablement amortie dans les derniers jours de ce mois. Nous avons eu à traiter dans nos hôpitaux quelques personnes attaquées de la fièvre continue-bilieuse-putride, & d'autres de la fièvre double-tierce.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

MÉDECINE.

Mémoire couronné par la Société royale de médecine de Paris, dans lequel, après avoir exposé les idées générales que l'on doit se former sur la nature de la fièvre, & sur celle des maladies chroniques, on tâche de déterminer dans quelles espèces & dans quel temps des maladies chroniques la fièvre peut être utile ou dangereuse, & avec quelles précautions on doit l'exciter ou la modérer dans leur traitement; par M. DUMAS, *docteur en médecine de l'université de Montpellier, associé-correspondant de la Société royale des sciences de la même ville. A Montpellier,*

de l'imprimerie de J. F. Picot, *ſeul imprimeur du Roi & de la ville.*

1. Le ſouffrage de la Société royale de médecine ſuffiroit ſeul, s'il ne s'agiſſoit que d'annoncer le mérite de cet ouvrage ; mais il nous paroît être deſtiné à tenir une place diſtinguée, même parmi les ouvrages couronnés. La matière qui en fait le ſujet eſt une des plus abſtraites qui puiſſent exercer la ſagacité d'un médecin ; & l'auteur a ſu y rendre chaque objet ſenſible par la méthode, la clarté & le coloris de ſon ſtyle. Ses idées ſont brillantes & fécondes, lors même qu'elles n'ont pas tous les degrés de certitude qu'on pourroit déſirer. Il eſt vrai qu'on ſent que ce dernier défaut vient moins de l'eſprit de l'auteur que de la nature du ſujet qu'il traite, où les principes ſont très-difficiles à établir, parce que la médecine a plutôt des aperçus que des données ſûres, lorſqu'il s'agit de prononcer ſur la nature de la fièvre, & ſur l'emploi que l'art peut faire de cette impulſion primitive & ſimple qui tend à la conſervation des corps vivans.

Ce ſujet ſera vraiſemblablement long-temps enveloppé de plus ou moins d'obſcurité ; mais il n'en eſt pas moins vrai que M. *Dumas* l'a manié avec beaucoup d'habileté & de profondeur. Il eſt parti de ce dogme fondamental de la doctrine d'*Hippocrate*, *medicus naturæ miniſter, non imperator*, *le ſeul*, dit-il, avec raiſon, *qui ſe ſoit ſoutenu ſans altérations à travers les ruines des hypothèſes nombreuſes qui ont retardé les progrès de la médecine, & dont l'étonnante ſucceſſion ſera la gloire des anciens, la honte des*

modernes & le découragement de ceux qui viendront après.

Il a divisé son Mémoire en trois parties. Dans la première il expose « ses idées générales sur » la fièvre, & sur la nature des fièvres chro- » niques, montrant comment les mouvemens » fébriles peuvent influer sur la cause réelle de » celles qui, parmi ces maladies, sont assujet- » ties à ressentir leur influence & leur pou- » voir ; la seconde contient l'application de ces » principes généraux, & on y examine précisé- » ment dans quelles espèces & dans quel temps » des maladies chroniques, la fièvre peut être » utile ou dangereuse. » Enfin dans la dernière, M. *Dumas* établit les règles de précaution & de prudence avec lesquelles un médecin doit exciter ou modérer la fièvre au besoin.

Dans la première partie, M. *Dumas* établit que cet acte vital qu'on appelle fièvre, n'est pas le seul moyen que la nature emploie pour rétablir les fonctions, & dissiper les altérations qu'éprouve le corps vivant. Il pense que la coction, qu'on regarde communément comme un résultat de la fièvre, peut s'opèrer sans le concours d'aucun mouvement fébrile. Après avoir rejeté les définitions ordinaires de la fièvre, ainsi que les idées extrêmes, & de ceux qui la regardent comme un acte essentiellement salutaire, & de ceux qui la prennent pour un effet nécessaire des altérations survenues dans la substance du corps, il se fixe à l'histoire de la fièvre, après en avoir séparé tous les traits qui ne lui appartiennent pas essentiellement, & qui sont une suite de sa complication avec certaines dégénérations humorales. Pour donner l'idée la plus juste qu'on puisse se former de la fièvre,

il prend pour type un accès fébrile dans lequel on remarque trois périodes, ou temps. Le premier est marqué par un spasme général, qui, selon M. *Dumas*, rapproche beaucoup la fièvre des affections nerveuses. Le second période est caractérisé par une réaction du systême vasculaire qui repousse à la surface du corps les humeurs que le spasme avoit concentrées dans son intérieur. Enfin le troisième amène un relâchement fondé sur la cessation du spasme, & qui donne lieu à un libre écoulement de sueur. Ces caractères de la fièvre simple se modifient, & s'effacent à mesure qu'elle se combine avec les diverses dégénérations humorales. Celles-ci ne changent point de nature, quoique leur siège varie souvent, de sorte que toutes les maladies auxquelles ces dégénérations peuvent donner lieu, doivent être regardées comme étant les mêmes.

La marche plus ou moins rapide de ces maladies n'en change pas non plus le caractère essentiel, & leur division en aiguës & en chronique, est très-peu importante, selon M. *Dumas*, qui pense que deux maladies qui émanent de la même cause, ne doivent point cesser d'être identiques, parce que l'une parcourt sa carrière dans un temps plus ou moins long que l'autre. La différence de leur durée vient de ce que, dans les maladies aiguës, la nature est en possession de toutes ses forces, & qu'elle manque d'énergie dans les maladies chroniques.

Dans la seconde partie, M. *Dumas* pose pour principe, que dans les maladies chroniques, la fièvre est utile *toutes les fois qu'elle se trouve intimement liée & coordonnée avec les autres phénomènes de la maladie, de manière à en composer*

une portion nécessaire, & que réciproquement elle est dangereuse dans tous les cas où ses mouvemens n'étant point excités par les forces mêmes de la maladie, ne découlent pas essentiellement de sa nature réelle, tendent au contraire à intervertir & à troubler la tranquillité de son cours. C'est le principe sur lequel roule toute la seconde partie du Mémoire de M. *Dumas*, & qu'il applique aux différentes circonstances des maladies chroniques, qui peuvent être comprises dans cette règle. Car il retranche du catalogue des maladies chroniques toutes ces indispositions légères qui reviennent de temps à autre, & disparoissent par intervalles, ainsi que ces affections habituelles fondées sur des écoulemens devenus nécessaires.

M. *Dumas* n'évalue point les effets, bons ou mauvais, de la fièvre dans les maladies chroniques, d'après la considération des causes extérieures qui déterminent l'existence de ces maladies sans l'entretenir, mais d'après leur nature & d'après la comparaison des effets observés dans des états de maladie analogues. Parmi les causes qui rendent l'influence de la fièvre digne d'attention, les unes sont manifestes; les autres, moins apparentes, doivent être étudiées dans l'ensemble des symptômes auxquels elles donnent lieu. Les maladies chroniques dépendantes de causes manifestes, peuvent se réduire à trois ordres, qui sont, 1°. les maladies chroniques survenues à la suite de maladies antérieures; 2°. les maladies chroniques dépendantes de la suppression d'un effort critique & salutaire; 3°. les maladies chroniques dépendantes de la contagion.

Une maladie aiguë se transforme en mala-

die chronique toutes les fois que la foibleſſe de la nature ne permet point à celle-ci de déployer toutes les forces néceſſaires pour la terminer dans un temps très-limité. Pour déterminer ſi la fièvre peut être ſalutaire ou pernicieuſe dans une maladie chronique qui a ſuccédé à une maladie aiguë, il faut ſavoir ſi cette fièvre ſurvenue dans une maladie chronique, tient à une augmentation réelle des forces, ou à un accroiſſement accidentel, ou bien à une complication dangereuſe; & il eſt clair que dans le premier cas ſeul, la fièvre eſt avantageuſe.

La principale indication qui ſe préſente dans les maladies chroniques dépendantes de la ſuppreſſion d'un effort critique & ſalutaire, eſt de rappeler cet effort ſupprimé; & les moyens qu'on emploie ſe rapprochent beaucoup de ceux qui communément excitent la fièvre. Les maladies dépendantes d'un virus ſpécifique, lorſque le miaſme contagieux flotte encore librement dans le tiſſu cellulaire, demandent l'emploi des moyens qui pouſſent vers l'organe de la peau; le ſpaſme de la fièvre ſeroit tout-à-fait contraire à ce mouvement. Si le virus a paſſé dans la maſſe générale des humeurs, il a beſoin d'être ſoumis à l'acte de la coction, & dans ce cas la fièvre n'annonce que la gravité de la maladie.

Quant aux cauſes cachées qui indiquent ſi la fièvre peut être utile ou dangereuſe, M. *Dumas* les réduit à trois claſſes générales, qui ſont, 1°. toutes les dépravations de la ſenſibilité & de la mobilité, ce qui conſtitue les maladies nerveuſes; 2°. toutes les dégénérations que la ſubſtance des organes & la conſtitution des humeurs peu-

vent éprouver, & cette classe renferme les maladies humorales; 3°. les altérations spécifiques dépendantes d'un vice particulier, dont on ne connoît point encore la nature, & qui se guérissent par des spécifiques.

Toutes ces affections qu'il faut analyser & réduire à leurs principes constitutifs, pour juger des modifications que l'appareil des mouvemens fébriles peut y introduire, présentent une grande masse d'idées, dont le développement est très-intéressant dans l'ouvrage de M. *Dumas*. Les précautions avec lesquelles on doit exciter ou modérer la fièvre dans ces diverses affections, y sont indiquées avec beaucoup de justesse, & prises dans la nature des choses.

D. ERN. ANT. NICOLAI Theoretische und practische abhandlungen uber die entzundung, eiterung, den Brand, &c. *Traité théorique & pratique sur l'inflammation, la suppuration, la gangrène, le skirrhe, le cancer, & sur la manière de les guérir; par M. ERNEST ANTOINE NICOLAI, conseiller aulique & professeur en médecine; Tome II. A Jena, chez la veuve* Kroecker, 1787. *In-8° de 532 pag.*

2. M. *Grunwald* a fait connoître dans le *tome* lxx de ce journal, *page* 334, le premier volume de cet excellent traité.

Dans le ſecond, que nous annonçons, M. *Nicolai* a toujours ſoin, en traitant chaque maladie, d'expoſer la théorie & la pratique les plus ſaines, de recueillir avec beaucoup de diſcernement tout ce qui peut éclairer, d'ajouter les opinions des anciens & des modernes, & d'y joindre d'importantes obſervations que ſa pratique lui a fournies. Les Allemands regardent cet ouvrage comme un des meilleurs qui aient paru depuis quelque temps, & ils attendent impatiemment le troiſième volume que M. *Nicolai* a promis.

Diſſertatio medica inauguralis de oculo ut ſigno, quam illuſtris medicorum ordinis conſenſu & auctoritate in Academia GEORGIA AUGUSTA pro obtinendo gradu doctoris medicinæ & chirurgiæ exhibet & publicè defendet CHRIST. WILH. HAERTEL connernenſis, die xxviij ſeptembris, anno M.DCC.LXXXVI; *in-8° de 3 feuilles. A Gottingue, chez* Dieterich, 1786.

3. Rien de tout ce qui ſe paſſe dans le malade n'eſt à négliger de la part du médecin, s'il veut porter un prognoſtic certain, ou former un diagnoſtic lumineux. Les Aſclépiades ſe ſont fortement occupés de ces deux objets importans ; ce qu'ils nous ont laiſſé, a ſervi de fondement à deux parties de l'art, leſquelles ont encore beſoin d'être perfectionnées, malgré les obſervations faites depuis eux, durant

plus de deux mille ans. On connoît ce qu'*Hippocrate* a écrit ſur ces deux parties ; on connoît les prénotions de Cos, qui, ſans être de ce grand homme, ſont d'une très-haute antiquité. Dans ces traités on trouve différens ſignes que fournit l'inſpection des yeux du malade, d'autres ſont répandus dans les nombreux ouvrages des médecins plus modernes. On doit ſavoir gré à M. *Haertel* d'avoir recueilli tous ces ſignes, & de les avoir mis en ordre dans la diſſertation que nous allons faire connoître.

L'auteur, ayant démontré dans le premier paragraphe, que l'œil tient un rang diſtingué parmi les ſujets de la ſéméïotique, explique dans le ſecond les raiſons qui le rendent ſi expreſſif : il indique dans le troiſième la manière de le conſulter, & l'ordre qu'il a ſuivi dans l'expoſition des ſignes qu'il préſente. Il commence par le contour des yeux, paſſe à la couleur des paupières & du bulbe de l'œil, s'occupe enſuite de la ſécrétion des larmes, du mouvement des paupières & des yeux ; après quoi il décrit les ſignes tirés du ſite, de la grandeur & de la proportion des yeux ; ceux qui tiennent aux changemens de l'iris & de la prunelle viennent enſuite ; les derniers ſont relatifs à la faculté ſenſitive de l'œil.

En préſentant l'expoſé de tous ces ſignes, M. *Haertel* obſerve qu'on doit en eſpérer de grands avantages, non-ſeulement pour le diagnoſtic & pour le prognoſtic des maladies, mais encore pour la connoiſſance des cauſes, & les conſéquences qu'on peut en tirer pour établir un traitement raiſonné. Un ouvrage de cette nature ne ſauroit être que le réſultat des obſervations répétées & conſtatées par un grand

nombre des médecins. Son principal mérite consiste dans la fidélité & l'exactitude des tableaux. Pour faire connoître jusqu'à quel point M. *Haertel* a satisfait à ces conditions, nous citerons de sa dissertation un passage pris au hasard. « *La rougeur de l'albuginée*, dit-il page 9, vient de l'abord trop impétueux du sang dans les petits vaisseaux, & indique que le sang est porté avec trop de violence vers la tête, ou bien que quelque cause s'oppose à son retour : & comme les ramifications de la carotide interne se distribuent dans les yeux, ce signe nous apprend que les parties internes de la tête sont également affectées, & les vaisseaux du cerveau gonflés de sang. C'est pour cela qu'il dénote souvent l'inflammation du cerveau. *Wintringham* assure même que la rougeur des yeux est en général un indice des inflammations internes. *Houlier* dit qu'elle est un signe de l'affection du poumon ou des viscères *è directo*, comme aussi de l'inflammation du cerveau & du ventricule; de-là vient que le hoquet & la rougeur des yeux qui surviennent aux vomissemens sont d'un mauvais augure. Au reste, la rougeur des yeux est un signe pernicieux dans toutes les fièvres aiguës; car elle se rencontre souvent dans les fièvres putrides malignes, dans les fièvres aiguës nerveuses, & dans les fièvres pestilentielles. On peut annoncer une mort prochaine lorsqu'une forte ophthalmie survient, le septième ou le onzième jour, aux contusions du cerveau ou des méninges. Elle est encore un avant-coureur de la mort dans l'hydrocéphale interne. Cependant la rougeur des yeux annonce quelquefois une hémorrhagie critique du nez, principalement lorsqu'elle est accompagnée de dou-

leur de tête ou à la nuque, de démangeaiſon au front, d'obſcurciſſement de la vue; d'autres fois la rougeur des yeux eſt ſympathique & due à la ſaburre des premieres voies; alors elle précède quelquefois la diarrhée. L'auteur des Coaques dit à ce ſujet: *La rougeur des yeux qui ſurvient dans le commencement des fièvres, indique un vice enraciné du bas-ventre.* Les ophthalmies proviennent très-ſouvent de la ſaburre des premières voies, & ceſſent lorſque celle-ci eſt évacuée, ſoit par en-haut, ſoit par en bas. Il eſt donc bon que ceux qui ſont attaqués d'ophthalmie ſoient pris d'un flux de ventre. Toutefois il faut être circonſpect dans le prognoſtic tiré de ce ſigne, de crainte qu'une rougeur des yeux, cauſée par quelque violence externe, n'induiſe en erreur.

Nous avons ſupprimé dans cette traduction les citations que l'auteur a faites en note. Il ſuffit d'obſerver qu'il a par-tout étayé ſes déciſions par des autorités reſpectables, ou par ſa propre expérience.

Moyens de rendre les hôpitaux plus utiles à la nation; par M. CHAMBON DE MONTAUX, de la Faculté de médecine de Paris, de la Société royale de médecine, médecin de la Salpêtrière. A Paris, rue & hôtel Serpente, 1787. Volume in-12 de 274 pag. Prix 2 liv. broché; 2 liv. 10 ſ. relié.

4. M. *Chambon* réfute d'abord avec beaucoup

de solidité, des auteurs qui ont prétendu que les hôpitaux sont nuisibles à la nation, & fait voir que ce systême n'est pas moins contraire à la politique qu'à l'humanité & à la religion; & quand même il ne citeroit point *Grotius* pour prouver qu'on doit secourir son semblable, ses raisons n'en seroient pas moins bonnes; car la nature, qui a lié les hommes par des rapports éternels & indépendans de nos combinaisons, ne s'est point reposée du soin d'établir leurs droits, sur la raison des savans & des philosophes; aussi ne sommes nous pas de l'avis de *Quintilien*, cité aussi par M. *Chambon*, qui dit que *le sentiment qui nous porte à partager les maux d'autrui, n'est pas tant affection ou respect pour les personnes auxquelles on donne du secours, que crainte des revers de la fortune auxquels nous sommes sujets.* Si la pitié n'avoit pas d'autre fondement, il y a tel homme qui par sa position auroit le malheur d'être exempt de ce sentiment; mais ce mouvement de notre ame est indépendant de la réflexion & des circonstances où les hommes peuvent se trouver; il a sa source dans une de ces impulsions primitives, par lesquelles la nature a voulu nous mener à ses fins. Pour être plus sûre de son fait, elle y a attaché un certain plaisir. Elle a voulu que la commisération eût le sien; sans cela, nous n'irions point la chercher aux spectacles & dans les romans. C'est un sentiment qui, selon toute apparence, se rapporte à la conservation de la société, comme l'amour se rapporte à celle de l'espèce. Ainsi les vérités de la morale ne doivent point se prouver par des autorités, elles n'ont besoin que d'être énoncées.

Ensuite M. *Chambon* propose d'établir dans

les hôpitaux, des écoles de médecine pratique (*a*), à l'exemple de celle d'Edimbourg & de Vienne. c'eſt un projet très-louable & dont l'exécution préſente les plus grands avantages. Il eſt certain qu'en faiſant contribuer les hôpitaux aux progrès de la médecine, on les rendroit doublement utiles à l'humanité.

Cure radicale de l'hydrocèle par le cauſtique; par ANDRÉ DUSSAUSOY, *chirurgien en chef du grand hôtel-dieu de Lyon; volume in-8° de 223 pages. A Amſterdam; & ſe trouve à Paris, chez* Croullebois, *libraire, rue des Mathurins, 1785.*

5. Le but de M. *Duſſauſoy* n'eſt point d'introduire une nouvelle méthode de guérir l'hydrocèle, en faiſant connoître les avantages du cauſtique; puiſque ce moyen a été employé dans des ſiècles fort antérieurs au nôtre; mais de rendre compte de ce qu'il a fait pour perfectionner cette méthode de guérir l'hydropiſie de la tunique vaginale du teſticule, s'étant occupé ſpécialement du traitement de cette maladie depuis ſix années.

Après en avoir fait connoître la nature & les cauſes, qu'il expoſe d'une manière très-claire & très-conforme aux notions les plus juſtes que nous ayions de l'économie animale, il examine les différentes méthodes uſitées pour la cure radicale de l'hydrocèle. Il fait voir que le

---

(*a*) *Voyez* Journal de médecine, *tom.* lj, *pag.* 196.

but qu'on se propose dans toutes, est d'exciter une suppuration, qui, en rapprochant les différens points du kyste, fasse disparoître le vide où les eaux se ramassoient. Il s'agit donc de choisir, entre ces méthodes, celle qui entraîne après elle le moins d'inconvéniens. L'irritation qu'opèrent la tente, la canule, le séton, & les injections, ne pouvant point être exactement évaluée, & par conséquent dirigée au gré du chirurgien, M. *Dussausoy* les rejette, comme des moyens infidèles & dangereux.

Les suites qui accompagnent les méthodes de l'incision & de l'excision, sont, selon M. *Dussausoy*, communément redoutables dans les adultes, dans les personnes d'un tempérament vigoureux, d'une constitution bilieuse; les douleurs qu'elles occasionnent sont vives, & la fièvre qui les suit orageuse. Elles ont aussi l'inconvénient de glacer le malade, par l'appareil d'une opération sanglante. Les résultats du caustique sont moins frappans, & plus surs. Les hémorrhagies consécutives n'ont jamais lieu. Les pansemens ne sont point fatigans pour les malades, les forces ne sont point degradées par les saignées & la diète, auxquelles on a recours pour modérer l'excès de l'inflammation dans les autres méthodes. Une des circonstances qui concourt le plus au succès qu'on a lieu d'attendre du caustique, c'est que les eaux de l'hydrocèle acquièrent par la cautérisation de la peau adjacente, un certain degré de chaleur qui contribue singulièrement à ramollir & à macérer le tissu des tuniques vaginale & albuginée, ce qui diminue leur sensibilité, & les dispose à cette décomposition qu'elles doivent subir. Pour que ces effets aient pleinement lieu, il faut que les

les eaux séjournent une ou deux semaines dans le kyste après l'application du caustique; car les sujets chez lesquels l'évacuation des eaux suit de près cette application, éprouvent tous les accidens qui sont communs aux méthodes de l'incision & de l'excision. M. *Dussausoy* est le premier qui ait fait attention à cette circonstance importante, de laquelle il fait dépendre principalement la bonté du caustique.

Cependant il n'est pas tellement prévenu pour cette méthode, qu'il l'admette dans tous les cas. Il avoue qu'elle doit être exclue du traitement de l'hydrocèle compliquée d'excroissances sur le testicule ou ses dépendances; qu'elle ne convient pas dans celles qui sont accompagnées de hernies irréductibles, & qu'elle n'est point admissible pour les hydrocèles de la tunique vaginale chez les enfans. Les avantages du caustique sont subordonnés à la manière de le diriger, & cette manière pour être complétement efficace, comprend, 1°. les préparations qui précèdent l'application du caustique; 2°. le choix du caustique & la manière de l'appliquer; 3°. le temps propre à l'évacuation des eaux; 4°. les pansemens & le régime; 5°. la connoissance des accidens consécutifs, ainsi que des moyens de les prévenir & d'y remédier. En traitant de tous ces objets, M. *Dussausoy* se montre un chirurgien aussi habile qu'éclairé. Comme il croiroit n'avoir rien fait, si ce qu'il dit n'étoit appuyé par l'observation, la partie théorique de son ouvrage est suivie d'un recueil de faits pratiques, qui justifient ses principes

Del mestiere del boaro, o sia del governo di buoi, e delle cognizioni che si richiedono in chi lo esercita. Memoria del signor FRANC. GRISELINI, tratta del Giornale d'Italia d'agricoltura, &c. C'est-à-dire, *Du devoir des bouviers, ou du gouvernement des bœufs, &c....* Venezia, 1780, presso Benedetto Milocco, in merceria; *in-8°* *de 39 pages. On en trouve des exemplaires à Turin, chez les frères* Reycends. *Prix 12 sous, broché, argent de France.*

6. Nous avons si peu d'ouvrages *ex professo* sur cette partie importante de l'art vétérinaire, que, quoique la date de celui-ci soit un peu ancienne, nous croyons qu'on nous saura gré d'en donner une légère notice.

L'auteur, M. *Griselini*, secrétaire de la Société patriotique de Milan, & associé des plus illustres académies de l'Europe, est avantageusement connu en Italie par plusieurs ouvrages de littérature & d'économie; tels qu'un *Discours sur l'utilité de la zootomie*, *Venise*, 1749, in-4°. une *nouvelle manière de semer & de cultiver le froment*, *Venise*, 1765, in-4°; & tout récemment par un grand ouvrage sur les vers à soie, que nous nous proposons de faire plus particulièrement

connoître. M. *Griselini* a divisé le Mémoire que nous annonçons en dix chapitres, précédés d'une introduction.

Le bouvier est celui qui garde les bœufs, qui les conduit au labour, & qui en a spécialement soin. Il remplit une des plus importantes occupations de l'économie rustique, ou plutôt c'est une branche particulière de l'art vétérinaire, qui a ses principes & ses lois fondées sur l'expérience, & sur la plus exacte connoissance de la nature & des inclinations des animaux dont il s'agit, selon leurs différens états, & selon leur sexe.

Dans le premier chapitre, destiné au taureau, l'auteur parle des différentes espèces : il indique le choix qu'on doit en faire pour perpétuer la race, les qualités que doit avoir celui que l'on choisit, & l'usage qu'on peut en tirer pour le labour, au lieu de le laisser pendant son plus bel âge mener une vie tranquille à l'étable. Un agriculteur intelligent doit se proposer trois choses dans l'achat du taureau, 1°. la propagation de l'espèce ; 2°. le profit qui en résulte pour la cuisine ; 3°. celui du travail des champs.

Le bœuf, qui fait l'objet du chapitre second, diffère du taureau en ce qu'il a moins de feu, qu'il est moins vigoureux, moins ardent, moins vif, moins fier & plus pesant ; c'est un être dont la nature a été avilie & dégradée par la castration.

M. *Griselini* indique l'âge où l'on doit pratiquer cette opération, la manière de la faire, & les remèdes à employer ; les qualités que doit avoir le bœuf pour l'usage auquel on le destine ; la manière de connoître son âge par ses dents & par ses cornes ; celui auquel on peut com-

mencer à s'en servir & à l'accoutumer au joug; les moyens de l'y accoutumer peu à peu; les défauts auxquels il peut être sujet, & qu'un bouvier intelligent doit s'appliquer à connoître & à corriger, principalement par l'abstinence & par les caresses, qui sont toujours à préférer aux mauvais traitemens & aux coups; le temps de la durée du service du bœuf, sa nourriture, & les soins qu'on doit en prendre, soit qu'il s'agisse d'un bœuf de travail, ou d'un bœuf de chair. On a observé, quant au premier, que celui qui mangeoit lentement, & qui avoit été élevé sur les montagnes, étoit de meilleur service.

Le chapitre troisième contient la manière d'engraisser les bœufs pour la boucherie, lorsqu'ils deviennent incapables de services. De bons pâturages, une bonne litière à l'étable, une nourriture abondante, l'eau blanche, quelques saignées, l'usage du sel, des pelotes de farine de seigle, d'orge ou d'avoine, ensemble ou séparément, le son, le marc de raisin, la farine de lupin, l'avoine en grain, le sainfoin, le gland, sont les principaux moyens à employer; mais il faut lire tous ces détails dans l'ouvrage. On peut encore donner au commencement de l'engrais une once de poudre d'antimoine dans une mesure d'avoine ou de son.

La vache occupe le chapitre quatre; elle est destinée non-seulement à la procréation de l'espèce, mais encore à fournir tous les produits qui sont d'un si fréquent usage dans l'économie domestique, & à remplacer les bœufs pour les labours: les qualités de celle qui donne le plus de lait, qui est la plus propre à élever des veaux ou à travailler au labour, sont successivement décrites. L'auteur indique ensuite les qualités ali-

mentaires de la chair du veau, du lait, du beurre & du fromage; le temps de la chaleur de la vache, les ſignes qui l'annoncent, la durée de la geſtation, l'avortement, les ſoins à en avoir avant, pendant & après le part, la nourriture la plus convenable pour donner un lait abondant, &c. &c.

Les ſoins à avoir du veau auſſitôt ſa naiſſance, & juſqu'à ce qu'il ſoit en état d'être conduit au marché; les moyens de l'engraiſſer & de donner de la blancheur à ſa chair, la manière de le gouverner lorſqu'on le deſtine à être châtré, &c. ſont l'objet du chapitre cinq.

Dans le chapitre ſix, intitulé *des Maladies des bêtes bovines*, l'auteur, ſans entrer dans un grand détail de médecine vétérinaire, indique rapidement les principales maladies auxquelles ces animaux ſont ſujets; maladies qu'il attribue en plus grande partie au trop de fatigue, à la chaleur des alimens, & aux mauvais ſoins dans l'étable: il termine ce chapitre par dire un mot de la *piqûre de la mouche* (*aſile*) qui produit le *ver de bouvier*; des *maladies épizootiques & contagieuſes*, contre leſquelles il indique l'*inoculation*, d'après *la Maiſon ruſtique*; opération qui, comme on ſait, eſt plus ſouvent dangereuſe qu'utile; & enfin de la *veſſie à la langue*, pour laquelle il preſcrit le remède indiqué par tous les auteurs qui en ont parlé; remède qui conſiſte à gratter la veſſie, à la faire crever avec une pièce d'argent, & à frotter le tout avec un mélange de poivre, ſel, ail, & autres herbes fortes.

Le chapitre ſept contient les moyens de conſerver les bêtes à cornes en ſanté. Les ſoins aſſidus & la propreté du bouvier, de bons alimens,

un exercice modéré, ſont les pricipaux & les plus eſſentiels.

Le huitième traite de la ſtructure la plus convenable des étables, & de leur entretien. Les préceptes de l'auteur ſont fondés ſur une ſaine phyſique. Cette partie ſi importante de l'hygiène vétérinaire, dont M. l'abbé *Teſſier* s'eſt depuis avantageuſement occupé, eſt encore généralement trop négligée dans pluſieurs de nos provinces, & même dans les environs de la capitale, où la quantité de vaches laitières eſt immenſe aujourd'hui.

Le neuvième & le dixième chapitres enfin, traitent des qualités que doit avoir le bouvier, & de la quantité de bœufs qu'on peut employer au labour. Il faut avouer ici que celui qui auroit toutes les connoiſſances que demande M. *Griſelini*, ſeroit ſupérieur au fermier lui-même, & mériteroit bien véritablement le nom de *parfait bouvier.*

L'auteur paroît avoir ſouvent conſulté dans la rédaction de cet ouvrage, & même quelquefois traduit le *Gentilhomme cultivateur* & *la Maiſon ruſtique.*

BLUMENBACHS, &c. Geſchichte und beſchrecbung der Knochen des menſchlichen koerpers, *&c.* C'eſt-à-dire, *Hiſtoire & deſcription des Os du corps humain; par le docteur* JEAN-FRIEDRICH BLUMENBACH, *profeſſeur ordinaire de médecine à Gottin-*

gue ; in-8° de 480 pages, non compris 36 pages pour la préface, avec deux planches en taille-douce. A Gottingue, chez Dietrich, 1786.

7. L'auteur expoſe d'abord, dans la préface, l'importance & la néceſſité des connoiſſances oſtéologiques, tant pour le médecin que pour le chirurgien ; & en effet, l'oſtéologie étant la baſe de l'anatomie, quiconque n'eſt pas verſé dans la première, ne ſauroit faire des progrès conſidérables dans les autres branches de cette ſcience.

Comme cet ouvrage eſt deſtiné à l'inſtruction, M. *Blumenbach* eſt entré dans tous les détails qu'exigent la clarté & l'exactitude, ſans ſe permettre, ni ces digreſſions, ni ces longueurs qui rendent un ouvrage diffus ſans en augmenter l'utilité. Il a renvoyé dans des notes ce qui ne tient pas eſſentiellement à ſon plan ; les réflexions tant phyſiologiques que pratiques, les remarques nouvelles, les obſervations que préſente l'anatomie comparée. Il aſſure que toutes les deſcriptions ſont faites d'après nature : il a adopté la nomenclature d'*Albinus*, mais avec l'attention d'y joindre la ſynonymie.

La préface eſt ſuivie d'un catalogue chronologique des principaux écrits ſur l'oſtéologie, depuis *Hippocrate* juſqu'à celui de M. *Sandifort* (*a*).

L'ouvrage de M. *Blumenbach* eſt diviſé en

(*a*) *Voyez* Journal de Médecine, *tom.* lxviij, *pag.* 532.

deux parties. La première comprend l'hiſtoire des os du corps humain, c'eſt-à-dire la phyſiologie des os. L'auteur y traite en dix ſections 1°. des os en général & de leurs différentes formes: 2°. de la formation des os & de leur développement: 3°. de leur nutrition & de leur accroiſſement en général: 4°. des changemens qu'ils eſſuient après la naiſſance de l'enfant: 5°. de l'organiſation & de la texture des os: 6°. du périoſte: 7°. de la moëlle: 8°. des cartilages: 9°. des différentes liaiſons des os entre eux: 10°. du ſquelette & des variations qu'on y rencontre.

Pour mettre nos lecteurs à portée d'apprécier le travail de M. *Blumenbach*, nous allons extraire quelques-unes des remarques qu'il fait dans cette ſection.

La génération, la nutrition & la régénération ſont des plus difficiles à expliquer par les principes de la doctrine de l'évolution, tandis qu'on peut en rendre compte très-facilement & d'une manière ſatisfaiſante, en adoptant la doctrine de l'inſtinct formateur univerſellement répandu dans le ſyſtême du monde. Et en effet, d'après la première hypothèſe, comment trouver la raiſon de la reproduction même réitérée des portions d'os emportées; de ces articulations accidentelles & nouvelles qui n'exiſtent point dans l'état naturel, & qui ſe forment à la ſuite de quelque fracture ou luxation, &c. de pluſieurs autres changemens importans qui ont lieu avec le temps dans la formation des os; de l'origine des cavités médullaires dans les os cylindriques; des cavités pituitaires dans certains os de la tête? Les ſutures du crâne s'effacent ſouvent très-promptement par certai-

nes maladies. L'auteur poſsède le ſquelette d'un enfant de ſept ans, dont preſque toutes les ſutures vraies ſont conſolidées.

La force reproductrice, en général moins puiſſante chez les animaux à ſang chaud que dans ceux dont le ſang eſt froid, eſt encore, ſuivant M. *Blumenbach*, beaucoup plus active dans les premiers à l'égard des os qu'à l'égard des parties molles : ordre admirable, dit-il, qui répond très bien à l'importance de la charpente oſſeuſe, tant pour la forme que pour la facilité des divers mouvemens de leurs corps.

Notre auteur réfute l'opinion de ceux qui prétendent que le cal doit ſon origine à la tranſſudation du ſuc oſſeux dans les extrémités des os fracturés. Il avance qu'il provient du liquide que verſent les vaiſſeaux déchirés du périoſte. Pour prouver ſon aſſertion, il produit un fémur dont la fracture eſt entourée d'un large cercle de ſubſtance oſſeuſe, bien que les extrémités de l'os laiſſent entre elles un vide aſſez conſidérable. Ce fémur eſt repréſenté ſur la première planche.

En parlant de la ſenſibilité des os, M. *Blumenbach* s'exprime ainſi : « Je n'ai jamais pu découvrir de filet nerveux qui s'inſinue dans les os, & encore moins dans la moëlle. Des expériences faites ſur les animaux, pour connoître la prétendue ſenſibilité des os, je n'ai obtenu que des réſultats incertains & peu déciſifs ; & celles que j'ai entrepriſes ſur les hommes ont été abſolument contraires à cette prétention. « Nous remarquerons à ce ſujet que la ſenſibilité des os n'eſt peut-être qu'un état maladif, & qu'elle ne ſe manifeſte que dans certaines circonſtances.

Le principal uſage de la moëlle eſt de pénétrer les os d'une ſubſtance huileuſe, qui leur donne une certaine ſolidité, & les rend moins caſſans, en même temps qu'elle augmente leur élaſticité : elle produit cet effet en ſervant de lien entre la terre calcaire, l'acide phoſphorique & la gelée animale.

L'auteur admet deux eſpèces de cartilages, dont les uns s'oſſifient, & les autres reſtent toujours dans le même état. L'utilité principale de ces derniers, eſt de faciliter le mouvement des os, ſoit en s'interpoſant ſimplement entre leurs ſurfaces, ſoit à l'aide d'un mécaniſme particulier, comme dans la ſtructure du thorax, &c.; ou bien de ſervir d'intermède élaſtique dans les cas de forte compreſſion, ou enfin de former un moyen d'union entre certains os.

La ſeconde partie eſt conſacrée à la deſcription des os. La touche de l'auteur eſt énergique, & ſes deſcriptions pittoreſques; mais ce qui rend ſon travail plus précieux c'eſt qu'il a ajouté dans les notes des obſervations très-intéreſſantes d'anatomie comparée.

Il nous eſt impoſſible d'entrer dans aucun détail analytique de cette partie. Nous ferons ſeulement mention d'une ou deux remarques, comme nous avons fait au ſujet de la première. M. *Blumenbach* reconnoît dans les dents trois ſortes de ſubſtances; ſavoir, 1°. la ſubſtance oſſeuſe; 2°. l'émail; & 3°. la ſubſtance cornée, laquelle ſe diſtingue facilement des autres. Elle revêt les racines des dents, ſur-tout à leurs extrémités; c'eſt la plus molle de toutes, demi-tranſparente, comme une lame mince de corne, & qui diffère encore des autres par ſa couleur jaune, laquelle lui eſt particuliere. En la rom-

pant, elle eſt d'un brillant mat à ſa caſſure, ſans aucun tiſſu fibreux.

MM. *Camper* & *Simmons* ont penſé qu'on pourroit regarder la couleur blanc-de-lait des dents comme un ſigne aſſuré de la pulmonie. Cependant M. *Ried* déclare que l'expérience n'a pas confirmé cette aſſertion. M. *Blumenbach* a porté une attention particulière à cette circonſtance, & il a reconnu par une obſervation réitérée, que différens poitrinaires n'ont jamais eu les dents de cette blancheur, durant tout le cours de leur maladie, tandis que d'autres perſonnes les ont eues couleur de lait, ſans avoir les poumons attaqués. Il a ſur-tout rencontré ce phénomène dans les ſujets qui avoient fait un uſage prolongé des gouttes de *Haller*, ou de quelque autre remède acide. Des expériences faites avec des dents arrachées, l'ont même convaincu que quelque jeunes qu'elles ſoient, elles prennent la blancheur du lait, lorſqu'on les laiſſe tremper un certain temps dans de l'elixir de Mynſicht, ou dans celui de Dippel.

Les planches qui accompagnent cet ouvrage, ont été deſſinées par M. le profeſſeur *Camper*, ce ſavant & célèbre académicien, & gravées ſous ſon inſpection, par M. *Reinier Vinkeles*, à Amſterdam. Les principaux objets qu'elles repréſentent, ſont les faces inférieures du crâne, l'intérieur des mains & la plante des pieds. Les os de ces dernières parties ſont ſéparés les uns des autres, & placés dans une ſituation qui permet d'en voir toutes les faces, & de les raſſembler en idée dans leur union naturelle.

Cet ouvrage fait un honneur infini à M. *Blumenbach*, & mérite un accueil diſtingué des anatomiſtes.

Traité d'anatomie & de phyſiologie, avec des planches coloriées, repréſentant au naturel les divers organes de l'homme & des animaux, dédié au Roi ; par M. VICQ-D'AZYR, docteur-régent, & ancien profeſſeur de la Faculté de médecine de Paris, de l'Académie royale des ſciences, ſecrétaire perpétuel de la Société royale de médecine, &c. &c. Tome I. A Paris, de l'imprimerie de Franç. Ambr. Didot l'aîné, 1786; *très-grand in-fol.* (Troiſième livraiſon.) *Prix 13 liv. 16 ſ. 3 den.*

8. En annonçant (*a*) les deux premières livraiſons du ſuperbe tableau anatomique que M. *Vicq-d'Azyr* a conçu, & qu'il exécute avec tant de courage & de ſagacité, nous ne nous ſommes occupés qu'à en faire connoître le plan & l'ordonnance.

Comme la troiſième livraiſon, qui vient de paroître, termine la topographie du cerveau de l'homme, nous allons la parcourir avec nos lecteurs ; de cette manière ils ſentiront bien mieux toute l'étendue & tout le prix des recherches du ſavant anatomiſte.

Les planches diſtribuées dans ces trois livrai-

(*a*) Journal de Médecine, janvier 1787, *tom.* lxx, *pag.* 159.

ſons, ſont au nombre de 19. Finies avec tant de ſoin, ces planches auroient perdu une partie de leur netteté par l'addition des lettres ou chiffres néceſſaires, ſouvent en très-grand nombre, pour l'explication des figures. Afin d'éviter cet inconvénient, on a ajouté à chaque planche coloriée une autre planche où ne ſe trouve que le trait, ſur lequel ſont diſtribués & les chiffres & les lettres de renvoi. On voit par-là que chaque planche eſt double.

Elles ſont toutes rangées dans l'ordre de la diſſection, c'eſt-à-dire qu'elles préſentent les parties comme elles ſont découvertes, toujours en avançant de la circonférence vers le centre, avec les formes & la grandeur naturelles.

La première planche repréſente la dure-mère telle qu'on la voit après en avoir ſéparé la calotte oſſeuſe du crâne ; on y aperçoit principalement les artères de cette membrane, & on découvre, au travers de ſes feuillets, les circonvolutions du cerveau & les vides qui les ſéparent ; on y obſerve auſſi le ſinus longitudinal ſupérieur, & une portion de l'hémiſphère cérébrale du côté oppoſé.

Il y a ſur cette planche quelques autres figures qui repréſentent des portions de la dure-mère.

Il n'exiſte aucune planche (obſerve M *Vicq-d'Azyr*), dans laquelle la dure-mère & ſa demi-tranſparence aient été bien exprimées, & où l'on aperçoive, avec le ton de couleur convenable, les circonvolutions du cerveau au travers de cette membrane, ſi l'on en excepte peut-être la *fig.* 2ᵉ *de la planche* V de *Bidloo*, & la *planche* II de M. *Mayer*, où une moitié du cerveau eſt vue de cette manière au travers

de la dure-mère, qui, dans cette planche, est dépourvue de vaisseaux.

La deuxième représente, en deux figures, les vaisseaux du péricrâne & ceux de la dure-mère. Le sujet est un enfant de huit mois de conception.

Ces deux figures ont paru très-dignes d'être conservées; elles ont été peintes par *Jean L'Admiral*, d'après des pièces injectées & préparées par le célèbre *Ruysch.*

Les personnes instruites en anatomie, celles même qui cultivent l'art du dessin & de la gravure, savent (dit M. *Vicq-d'Azyr*) combien le très-petit nombre de planches publiées par *L'Admiral*, sont justement célèbres & recherchées; elles sont en effet très-précieuses par la manière dont l'auteur les a finies & coloriées; elles se vendent très-cher, & sont très-rares. Les deux figures que j'ai empruntées de *L'Admiral*, sont celles de sa collection que je préfère; le ton des autres est trop rembruni, & les détails y sont, en quelques points, un peu confus.

La troisième représente les circonvolutions du cerveau, telles qu'elles paroissent dans l'état naturel, après que l'on a enlevé la dure-mère.

L'artiste, M. *Briceau*, a dessiné ces circonvolutions du cerveau, avec les mêmes nombre, forme & volume qu'elles avoient dans le cadavre d'un homme âgé de trente-sept ans.

Peu d'auteurs (observe le savant anatomiste) ont bien décrit ces circonvolutions; il y en a peut-être encore moins qui les aient bien représentées dans leurs planches. *Vésale* est celui qui, dans les deuxième & troisième *figures* de son *livre* VII, en a le mieux exprimé la forme: il

les a montrées recouvertes par les veines du cerveau qui les cachent en partie. C'eſt pour éviter cet inconvénient que j'ai ſéparé ces deux objets, & que j'ai repréſenté les circonvolutions ſeules dans ce cahier, réſervant l'expoſition des veines pour être jointes à celles des vaiſſeaux & des ſinus du cerveau en général.

La quatrième porte deux figures : l'une repréſente une coupe du cerveau faite à la hauteur du corps calleux, après que la dure-mère a été renverſée en arrière, & qu'on a détaché les artères calleuſes ; l'autre repréſente le centre médullaire d'un des hémiſphères du cerveau.

Le défaut de bonnes figures du corps calleux, a déterminé M. *Vicq-d'Azyr* à faire deſſiner celle-ci.

La cinquième : le corps calleux n'exiſte plus dans celle-ci ; il a été enlevé de manière a laiſſer apercevoir le *ſeptum lucidum*, dont les lames ſont écartées ; les plexus choroïdes ſupérieurs, la voûte à trois piliers, une petite partie des couches optiques, les corps cannelés & les cavités digitales.

On procède toujours dans ces planches, comme dans les diſſections, de haut en bas, & ſuivant l'ordre des parties qui ſe recouvrent mutuellement.

Tous les détails de cette figure ſont importans à étudier, parce qu'ils ſont eſſentiellement liés avec ce que la ſtructure du cerveau préſente de plus difficile.

La ſixième : cette planche diffère de la précédente, en ce que le *ſeptum lucidum* a été coupé le plus près qu'il a été poſſible de la voûte à trois piliers, & en ce que les plexus choroïdes ont été enlevés pour montrer avec plus de net-

teté comment les veines des corps ſtriés ſortent & ſe dégagent entre les couches des nerfs optiques & la voûte à trois piliers. On voit encore ici les ventricules ſupérieurs avec leurs prolongemens, dont les proportions ne ſont pas les mêmes que celles de la planche V.

La ſeptième repréſente un grand nombre d'objets. On ſuppoſe que l'on ait enlevé la voûte à trois piliers, dont on montre quelques variétés; on aperçoit alors les veines de *Galien*, les plexus choroïdes, & la toile vaſculaire qui eſt placée entre eux.

Les figures de cette planche ſont au nombre de ſept.

La huitième préſente pluſieurs figures. Dans la *première*, la voûte à trois piliers, la toile & les plexus choroïdes ayant été enlevés, les couches optiques, les corps ſtriés, la glande pinéale & les tubercules quadrijumeaux paroiſſent à découvert. Le cerveau eſt coupé horizontalement depuis ſa partie antérieure juſqu'à la région poſtérieure des couches optiques. Là, c'eſt-à-dire au niveau des tubercules, qui terminent poſtérieurement ces mêmes couches, ce viſcère eſt coupé perpendiculairement juſqu'à la face ſupérieure du cervelet. Cette face eſt diviſée dans le milieu, de manière à montrer le fond du quatrième ventricule : les deux parties latérales du cervelet ſont plus éloignées l'une de l'autre que dans l'état naturel; il en eſt de même des deux couches optiques, entre leſquelles on voit la commiſſure molle qui les unit.

La planche huitième du ſeptième *faſcicule* de *Haller*, contient pluſieurs détails ſemblables. Le premier projet de M. *Vicq-d'Azyr* avoit été de placer ici une copie exacte de cette planche;

mais l'ayant examinée avec un grand ſoin, il s'eſt aperçu qu'elle étoit défectueuſe ſous un grand nombre de rapports; il lui a donc fallu faire des injections & diverſes préparations anatomiques, d'après leſquelles a été deſſinée la figure première de cette planche huitième de M. *Vicq-d'Azyr*. En la comparant avec celle de *Haller*, on verra que la diſtribution vaſculaire eſt la même, quant au fond, dans les deux; on ſe convaincra en même temps que M. *Vicq-d'Azyr* a fait tous ſes efforts pour donner aux autres parties de ce deſſin, de l'exactitude & de la vérité, & qu'il a évité pluſieurs fautes eſſentielles que l'on peut reprocher à celui de *Haller*.

Dans la *ſeconde* figure de la planche VIII de M. *Vicq-d'Azyr*, la voûte à trois piliers eſt rejetée en arrière, la toile & les plexus choroïdes ſont détachés; il reſte ſeulement quelques fragmens des ramifications artérielles & veineuſes, & une coupe horizontale très-ſuperficielle a été faite au bord ſupérieur & externe des corps ſtriés.

En expliquant les diverſes parties de cette figure, M. *Vicq-d'Azyr* fait cette obſervation: N'eſt-il pas contradictoire d'appeler *voûte à trois piliers*, un organe dans lequel on trouve conſtamment quatre piliers ou colonnes, & dont la poſition eſt telle dans les quadrupèdes, qu'il ne peut être comparé à une voûte? Ne vaudroit-il pas mieux le déſigner ſous le nom de *triangle médullaire?*

Dans les figures *troiſième*, *quatrième* & *cinquième* de cette même planche, eſt repréſentée la face inférieure de la voûte à trois piliers, ou triangle médullaire, avec les filets ou reliefs, que l'on déſigne communément ſous le nom de lyre.

La neuvième repréſente le cerveau vu en-deſſus, & dans lequel le corps calleux & la voûte à trois piliers étant enlevés, on a fait au bord externe des corps ſtriés une coupe dirigée horizontalement de dedans en dehors, ſans porter d'ailleurs aucune atteinte à la bandelette ſtriée ou *tænia ſemi-circularis*, ni aux couches optiques. Tout le reſte de la maſſe cérébrale eſt coupé au même niveau.

La dixième repréſente une coupe du cerveau faite immédiatement au-deſſous de la précédente, dont elle diffère en ce que la ſection des corps ſtriés n'eſt pas horizontale, mais dirigée obliquement de dedans en dehors, & de haut en bas. Cette préparation montre la partie moyenne de ces corps dans toute ſon étendue.

La onzième préſente une coupe plus profonde que la précédente. La ſection eſt faite auſſi, ſuivant un plan oblique de haut en bas, & de dedans en dehors; mais une partie des nerfs optiques eſt compriſe dans cette ſection. Elles ont été coupées quelques lignes au-deſſus de la commiſſure antérieure, dont le développement ſe trouve dans la planche ſuivante.

La douzième repréſente une coupe horizontale du cerveau, faite au-deſſus & au niveau des deux commiſſures, de manière à montrer celle qui eſt poſtérieure, le développement de celle qui eſt antérieure, & le fond du troiſième ventricule.

La treizième repréſente une coupe du cerveau faite en-deſſus & à la hauteur des deux commiſſures, mais dans laquelle, au lieu de ſuivre le plan des prolongemens latéraux de la commiſſure antérieure, on a étendu la ſection obliquement & plus profondement ſur les côtés.

La partie moyenne des commiſſures ſe voit dans cette planche comme dans la treizième, mais les parties latérales de la coupe qui y ſont décrites, ſont placées au-deſſous de celles de cette même planche.

On trouve dans la *planche* dixième de la *névrologie* de *Vieuſſens*, des détails analogues à ceux que donne M. *Vicq d'Azyr*; & c'eſt après avoir recherché long-temps la préparation, d'après laquelle *Vieuſſens* a dirigé ſon travail, que M. *Vicq d'Azyr* a fait la coupe dont il rend compte ici. Le réſultat de ſes obſervations diffère de celui que *Vieuſſens* a tiré des ſiennes.

La quatorzième planche contient cinq figures.

On aperçoit dans la *première* les corps ſtriés, les couches optiques, une variété de la bandelette ſtriée ou *tænia ſemi-circularis*, le troiſième ventricule très-ouvert, la glande pinéale, la lame médullaire du cervelet, improprement appelée *valvule du cerveau*, & une coupe du cervelet.

On voit, dans la *ſeconde figure*, une couche optique, & une portion du corps ſtrié du côté droit.

Dans la *troiſième*, ſont repréſentés les couches optiques & une partie des corps ſtriés & de la commiſſure antérieure.

La *quatrième* repréſente une coupe verticale faite de devant en arrière le long de la partie interne de la couche optique & des corps ſtriés.

La *cinquième* montre une coupe du corps ſtrié, faite perpendiculairement de devant en arrière vers la partie externe, dans l'endroit où ces corps, conſidérés de haut en bas, ont le plus d'étendue.

La quinzième fait voir le triangle médullaire ou voûte à trois piliers, & la bandelette de

l'hypocampe ou corps bordé (*corpus fimbriatum*), le grand hypocampe lui-même ou corne d'Ammon, & sa portion corticale ou godronnée dans leur entier, avec une partie des circonvolutions profondes qui leur servent de plancher.

« Pour faire cette préparation qui offre des détails curieux, il faut, dit M. *Vicq-d'Azyr*, découvrir les corps striés, les couches optiques, la glande pinéale, & les tubercules quadrijumeaux. Alors, après avoir renversé le triangle médullaire en arrière; on détache la partie postérieure des couches optiques de toutes ses adhérences, on la soulève fortement, & on sépare tout-à-fait cette masse du cerveau, en coupant un peu obliquement de devant en arrière dans l'épaisseur de la protubérance annulaire, & en dirigeant la section vers l'origine des nerfs de la troisième paire. Il faut aussi enlever toute la portion du cerveau qui remplit les fosses antérieures du crâne, & qui recouvre la selle turcique. Ce procédé est le seul qui me paroisse convenable pour mettre à découvert toute l'étendue des hypocampes & de leur bandelette. »

La seizième représente la face inférieure du cerveau : on y aperçoit les circonvolutions moyennes & postérieures de ce viscère, que le cervelet cache lorsqu'on ne l'a point enlevé.

« Pour avoir une bonne idée de ce dessin, on doit faire attention aux détails suivans. »

« Que l'on imagine le cerveau dégagé de ses adhérences, hors de la boîte osseuse du crâne, & vu par sa base qui est ici supposée en dessus. Pour faire cette préparation, j'ai relevé le cervelet, je l'ai porté de derrière en devant, & je l'ai détaché tout-à-fait en faisant une section

au-dessous de la lame médullaire, ou valvule de *Vieussens*. Dans cette situation forcée on voit la partie postérieure du corps calleux & du triangle médullaire. La glande pinéale est dirigée en bas; les tubercules quadrijumeaux sont disposés de sorte que ceux qui sont inférieurs dans la position naturelle deviennent ici supérieurs. La partie cintrée de la lame médullaire, ou valvule de *Vieussens*, qui est placée en-dessus, doit ici se voir en-dessous. Les deux circonvolutions cérébrales qui répondent au grand hypocampe, sont ici plus écartées que dans l'état naturel; elles sont plus de saillie, & il est plus facile de les observer.»

La dix-neuvième. « Les objets que présente cette planche sont très-importans à connoître, dit l'habile anatomiste; elle est destinée à faire voir la base du cerveau & les nerfs qui en sortent. Il ne faut pas croire, comme quelques-uns l'ont avancé, que les nerfs naissent des membranes de ce viscère: tous sont fournis par divers amas de substance blanche, dont il est nécessaire de bien déterminer la forme.»

Les nerfs diffèrent dans leur origine à raison, 1°. de leur consistance; 2°. de la région d'où ils sortent; 3°. des racines plus ou moins profondes qu'ils jettent dans l'intérieur de la substance médullaire; 4°. des filets dont ils sont formés & de la disposition de ces filets; 5°. de leur direction dans le lieu de leur origine; 6°. de leur grosseur, 7°. de la place qu'ils occupent.

« En les considérant de devant en arrière dans la base du cerveau, on leur a donné, observe M. *Vicq d'Azyr*, les noms de première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième & dixième paires.

Mais les progrès de l'anatomie ne permettent plus que cette nomenclature subsiste:

1°. Parce que sous le nom de septième paire, on comprend deux nerfs très-différens l'un de l'autre, savoir, le nerf auditif, & le nerf communicant de la face, ou facial.

2°. Parce qu'on rapporte également à la huitième paire deux nerfs, qui sont la paire vague & le nerf glosso-pharyngien.

3°. Parce que la dixième paire a tous les caractères des nerfs cervicaux.

Comme il faut une réforme dans la nomenclature, M. *Vicq* propose la suivante, dont il se servira dans le cours de son ouvrage.

Les nerfs olfactifs......... *Première paire de Willis & des modernes.*

Les nerfs optiques........ *Deuxième paire de Willis & des modernes.*

Les nerfs oculo-musculaires. *Troisième paire de Willis & des modernes.*

Les nerfs pathétiques...... *Quatrième paire, ou nerf pathétique de Willis & des modernes.*

Les nerfs trijumeaux...... *Cinquième paire de Willis & des modernes.*

Les nerfs abducteurs de l'œil. *Sixième paire de Willis & des modernes.*

Les nerfs auditifs......... *Portion molle de la septième paire des modernes.*

Le nerf facial........... *Portion dure de la septième paire des modernes.*

Le nerf glosso-pharyngien... *Filet supérieur de la huitième paire de Willis & des modernes.*

Le nerf vague. . . . . *Huitième paire de Willis & des modernes.*

Le nerf ſpinal. . . . . *Le nerf acceſſoire de la huitième paire.*

Le nerf lingual. . . . . *Neuvième paire de Willis & des modernes.*

Le nerf ſous-occipital. . . . . *Dixième paire de Willis & des modernes.*

Il y a ſur cette planche dix-ſeptième, deux figures.

La *première* repréſente la baſe du cerveau, dont on a enlevé les vaiſſeaux, & dont on aperçoit les nerfs dans leur ſituation naturelle.

Le cerveau d'après lequel ce deſſin a été fait, étoit celui d'un jeune homme âgé de vingt-quatre ans & demi, & qui étoit mort d'une cauſe violente; de ſorte que ce viſcère étoit ferme, & n'avoit ſouffert aucune altération. Il eſt repréſenté avec toutes ſes dimenſions & proportions meſurées au compas.

Dans la *deuxième figure* le nerf olfactif eſt rejeté en dedans pour faire voir ſa face ſupérieure & le ſillon du cerveau ſur lequel le nerf eſt appliqué.

La dix-huitième. M. *Vicq-d'Azyr* ayant promis d'admettre dans ſa belle collection celles des planches publiées, avant les ſiennes qui lui paroîtroient aſſez exactes pour remplir ſes vues, il a fait graver cette dix-huitième, qui appartient à M. *Sœmmerring*, auteur du Traité *de baſi encephali*, &c. *Gottingæ*, in-4°, 1778, *tab.* ij, *pag.* 1774.

On voit dans cette planche une grande partie de la baſe du cerveau, dépouillée de ſes membranes & de ſes vaiſſeaux. On a auſſi enlevé

une partie des lobes moyens, & les lobes postérieurs en entier, pour montrer la partie postérieure des couches optiques, les *tractus* optiques, & la partie inférieure du sillon de *Sylvius*. La face inférieure du cervelet y est aussi dessinée avec ses accessoires.

Cette figure peut être regardée comme le complément de la précédente.

Elle n'est pas coloriée.

La dix-neuvième. Cette planche destinée à faire voir les artères de la base du cerveau, présente les mêmes objets que la *planche* première du septième *fascicule* de *Haller*. « Mon premier projet, dit M. *Vicq d'Azyr*, avoit même été de placer ici une copie de cette planche avec quelques corrections que je regardois comme indispensables; mais ayant injecté, dans un grand nombre de jeunes sujets, les artères de la base du cerveau, & les ayant fait dessiner ensuite, je me suis aperçu que j'avois conservé, dans les différentes pièces qui servoient à mes recherches, plus de vaisseaux qu'on n'en voit dans le dessin de *Haller*: ayant d'ailleurs réfléchi que presque tout ce qui concerne les nerfs & la base du cerveau est vicieux dans cette planche, je me suis déterminé à en publier une nouvelle.

A la fin de chaque cahier, M. *Vicq d'Azyr* a mis des observations sur les planches dans lesquelles on a représenté à différentes époques les parties du cerveau dont il vient de s'occuper.

Il examine ces planches, il les compare les unes avec les autres, il les juge, il les apprécie. Ce morceau nous donne l'histoire des progrès de l'anatomie du cerveau. Combien d'ouvrages il

il lui a fallu consulter ! quelle étendue de connoissances anatomiques il falloit avoir pour procéder à cet examen ! quelle sagacité pour reconnoître des erreurs à côté de descriptions fidèles ! quelle ardeur, quelle constance pour ne point se rebuter dans un travail si difficile ! mais quelle récompense flatteuse va obtenir, disons mieux, a déja obtenue M. *Vicq-d'Azyr*, puisque d'un accord unanime son nom est aujourd'hui placé à côté de ceux des plus illustres anatomistes !

De vasis cutis & intestinorum absorbentibus, plexibusque lymphaticis pelvis humanæ ; annotationes anatomicæ, cum iconibus. Auctore J. G. HAASE ; *in-folio de dix feuilles. A Leipsick, chez* Junius, 1786.

9. Le systême des vaisseanx absorbans fait aujourd'hui un objet principal de l'étude des anatomistes, & tout concourt à prouver qu'il est digne d'une attention particulière & des recherches les plus exactes, relativement à l'importance dont il est dans l'économie animale. Ce ne sera qu'après avoir acquis une connoissance suffisante de ce systême qu'on pourra rendre compte d'un grand nombre de phénomènes qui se présentent, soit dans l'état de santé, soit dans l'état de maladie, & qu'il est impossible d'expliquer actuellement d'une manière satisfaisante. M. *Haase* paroît s'être attaché particulièrement à cette branche de l'ana-

tomie, & ses efforts semblent avoir été couronnés du succès. Il a injecté avec du vif argent jusque dans leur origine les vaisseaux absorbans qui partent du réseau de Malpighi, & il a observé que dans les sujets gras leurs parois sont plus délicates, & qu'on réussit plus difficilement à les remplir que dans les vieux, chez lesquels il est quelquefois parvenu à injecter les vaisseaux absorbans, en même temps que les vaisseaux sanguins. Il n'est guère possible de présenter une analyse suivie d'un ouvrage de cette nature. Nous en extrairons seulement quelques remarques propres à donner une légère idée de cet écrit, partagé en deux sections, dont la première est consacrée à la description des différens vaisseaux qui par leur réunion forment le systême absorbant ; & la seconde aux recherches sur le mouvement du chyle & de la lymphe, comme aussi sur la structure & les fonctions des glandes conglobées.

L'auteur a lié à la région inguinale un vaisseau injecté avec du vif argent, & en repoussant d'une de ces ramifications ce métal, il a rempli les vaisseaux absorbans les plus déliés de la peau. Ils formoient un réseau semblable à celui qui recouvre le foie. Après avoir observé que ce procédé réussit sur-tout chez les hydropiques, M. *Haase* observe que les réseaux composés de vaisseaux absorbans se distinguent d'avec ceux qui sont un tissu de vaisseaux sanguins, à la prompte réunion des plus petites ramifications en branches plus considérables. Il pense que la rupture de quelque vaisseau absorbant peut faire naître l'hydropisie : selon lui, le chyle s'insinue dans les vaisseaux lactés d'après la loi des tuyaux capillaires. M. *Haase*, en

parlant des glandes, adopte le ſentiment de M. *Monro* ſur leur nature, c'eſt-à-dire qu'il croit avec ce ſavant anatomiſte, que les glandes conglobées ne ſont autre choſe qu'un tiſſu vaſculeux, dont l'uſage eſt de mêler à la lymphe un liquide qui l'atténue & la diſpoſe à la ſecrétion, &c.

Inſtitutiones phyſiologicæ : *Inſtitutions de phyſiologie; par M. BLUMENBACH, profeſſeur de médecine en l'univerſité de Gottingue. A Gottingue, chez* Dieterich; *à Strasbourg, chez* Kœnig, *1787. In-8° de 511 pag.*

10. C'eſt un manuel de phyſiologie qui contient ſommairement, avec l'ancienne doctrine toutes les découvertes modernes.

Hippocrate, des airs, des eaux, des lieux, verſion littérale du grec, rédigée d'après le texte vulgaire; par M. MAGNAN, médecin ordinaire du roi, ſervant par quartier, docteur en l'univerſité, & correſpondant de la Société royale des ſciences de Montpellier, du collège & de l'académie des ſciences, belles-lettres & arts de Marſeille, correſpondant de la Société royale de médecine,

A Paris, de l'imprimerie de la veuve Hérissant, *rue neuve Notre-Dame; & se trouve rue Saint-André-des-arcs, n° 82; & chez* Croullebois, *libraire*, 1787; *vol. in-8° de 95 pages. Prix broché 2 liv. 8 s.*

11. Personne n'a mieux connu qu'*Hippocrate* l'empire du climat sur les êtres organisés, & son traité *de aëre, aquis & locis* sera un monument éternel de sa philosophie & de ses vues vastes. M. *Magnan*, qui a une connoissance très-étendue de la langue grecque, & qui s'est profondément pénétré des principes de cet ancien médecin, a été choqué des fausses interprétations qu'on a données à plusieurs passages de son traité *de aëre, aquis & locis.* Il a cru que le meilleur moyen de les redresser, étoit de le traduire, en conservant les formes de la phrase grecque, & les tournures qui lui sont propres. Ce systême de traduction pourra blesser des personnes qui n'entreront point dans les vues du traducteur. D'autres peut-être ne lui sauront pas mauvais gré de leur avoir présenté *Hippocrate* avec sa physionomie antique, & de leur faire voir que la constitution & la marche grammaticale de la langue grecque ne s'éloigne pas de celle de la langue françoise, autant qu'on pourroit le penser. Il n'y a personne en effet qui ne puisse entendre cette traduction où l'on parle grec en françois.

Ce qu'*Hippocrate* dit de certains Scythes, qui perdent les facultés génératrices, avoit semblé fabuleux, même à *Haller*, qui paroît avoir mal

entendu ces paſſages, n'a rien de ſurprenant dans l'ordre dans lequel M. *Magnan* expoſe les idées d'*Hippocrate*, & dans la manière dont il les rend. Un climat toujours humide, nébuleux & froid, une équitation continuelle, ou une vie ſédentaire dans des chariots, & des alimens viſqueux & indigeſtes, peuvent très bien, comme le dit *Hippocrate*, dans certains hommes d'ailleurs d'un mauvais tempérament, non-ſeulement détruire la faculté de ſe perpétuer, mais encore anéantir les facultés intellectuelles. Les Scythes, qui étoient réduits à cet état, étoient ſemblables aux Cretins du Vallais, & M. *Magnan* ne fait pas difficulté de leur donner ce nom. Ils ont en effet de ſi grands rapports, qu'on avoit pour ces Scythes les mêmes égards, la même vénération qu'on a dans le Vallais pour les Crétins. C'eſt une choſe bien remarquable pour l'hiſtoire de l'eſprit humain, que ce reſpect que les peuples ſimples ont toujours eu pour la nullité, & ce tour d'eſprit qui leur a fait croire que des êtres ſtupides étoient ſingulièrement agréables à la Divinité. On peut préſumer que de tout temps les hommes ont fait un ſi grand abus de la raiſon, qu'on a été déterminé à penſer que l'innocence s'étoit réfugiée chez les imbécilles. Les Scythes donnoient le nom de *divine*, à cette maladie. *Hippocrate*, ſupérieur aux préjugés vulgaires, dit qu'elle n'a rien de divin, & tâche d'en donner les raiſons phyſiques. Cet ancien médecin ne pouvoit pas trouver un interprète plus éclairé que M. *Magnan*, & plus capable de nous expoſer ſes grands principes.

CAROLI A LINNÉ, equitis aur. de ſtella polari, archiatri regii, medic. & botan. prof. Upſal. Acad. Pariſ. Upſal. Hol. Petropol. Berol. Imper. Lond. Angl. Monſp. Toloſ. Flor. Edinb. Bern. ſoc. materia medica per regna tria naturæ, ſecundum genera, differentias, ſynonyma, loca, durationes, culturas, nomina, ſimplicia, præparata, qualitates, modos, potentias, vires, uſus, compoſita, digeſta. Editio quinta, auctior, curante JO. CHRIST. DANIEL Schrebero ſer. marggr. Brand. onold. & culm. a conſil. aul. med. & phil. D. & prof. in Academia Erlang. *A Erlangue; & ſe trouve à Strasbourg, chez* Amand Kœnig; *à Paris, chez* Croullebois, *libraire, rue des Mathurins, n° 32; grand in-8°, 1787. Prix 4 liv. 10 ſ. broché.*

12. Voici la cinquième édition de la matière médicale de *Linné*. La première parut en 1749, mais elle ne contenoit que le règne végétal; celle-ci renferme dans un ordre méthodique les plantes, les animaux & les minéraux. On a en peu de lignes, dans cet ouvrage, tout ce qu'il y a de plus eſſentiel à connoître ſur chaque ſubſtance.

1°. *Linné* explique le nom ſpécifique qu'il a

donné à la plante, à l'animal ou au foſſile, & il cite l'ouvrage où il l'a nommé ainſi. On trouve enſuite,

2°. Les principaux ſynonymes, & la première découverte de chaque eſpèce.

3°. La contrée qui l'a vu naître, avec une épithète qui détermine dans le règne végétal, ſi c'eſt une herbe, ou un arbriſſeau, ou un arbre; ſi la plante eſt étrangère ou indigène; ſi elle eſt annuelle, biſannuelle ou vivace; ſi elle profite bien par la culture, ou s'il faut la défendre particulièrement du froid & du vent; enfin ſi elle eſt également propre à toute ſorte de climats.

4°. Le nom pharmaceutique, la partie qu'on emploie, ſa préparation & ſa doſe.

5. La qualité, ſelon qu'elle ſe manifeſte aux ſens; ſi elle eſt amère, aromatique, acide, ſtiptique; ſi elle eſt de bonne odeur, fétide ou inodore; ſi elle eſt gommeuſe, réſineuſe ou laiteuſe. A toutes ces notions, *Linné* indique encore ſi la qualité de chaque individu eſt incertaine, ou ſi elle eſt bien conſtatée par l'expérience; s'il faut en uſer avec précaution; ſi on l'emploie rarement ou fréquemment, & ſi c'eſt dans la pharmacie ou la cuiſine.

6°. Il expoſe les propriétés & les effets de chaque ſimple ſur le corps humain; s'il eſt purgatif, émétique, diurétique, fébrifuge.

7°. Il marque les maladies où l'on s'en ſert.

8°. Les compoſitions officinales dans leſquelles entre l'eſpèce dont il parle.

L'ouvrage eſt terminé par des tables fort commodes ſur les genres, les noms officinaux,

les endroits où se trouvent chaque substance, les vertus, les maladies; rien n'est omis de ce qui peut rendre un traité de matière médicale commode & utile.

On trouve aussi cet écrit à la librairie académique de Strasbourg.

Dissertatio physico-medica in qua de therapia per electrum quædam proponuntur, quam gratiosi medicorum ordinis venia sub præsidio D. JOANNIS GOTTLOB HAASII, anat. & chir. P. P. O. facult. med assess. die xxv febr. M. DCC. LXXXV, contra dissentientes sustinebit ejus auctor CHRISTIAN GOTTHOLD FELLER, med. bacc. *In-4° de 24 pag. non compris la dédicace aux magistrats de Budissin, ni le programme de 16 pag. de M. JEAN-CHARLES GEHLER, vice-chancelier actuel. A Leipsick, de l'imprimerie de* Jacobæer, 1785.

13. On ne peut pas s'attendre à trouver dans un écrit académique, un traité complet sur un objet aussi étendu que l'électricité médicinale; mais l'auteur y présente avec beaucoup d'érudition les sentimens des plus célèbres partisans de la médicine électrique, indique les effets

qu'elle peut produire, fait l'énumération des principales maladies contre lesquelles on peut l'administrer avec quelque espoir de succès, & adapte aux maladies & aux circonstances les différentes manières d'électriser.

Après avoir donné le précis historique de l'électricité médicale, & rappelé différens exemples d'électricité animale, M. *Feller*, pour prouver l'influence de l'électricité atmosphérique sur le corps humain, cite ces sensations particulières qu'éprouvent plusieurs personnes avant, pendant & après les orages, & assure qu'il connoît un homme dont l'odorat est assez fin pour distinguer encore le lendemain les impressions propres du fluide électrique dans une chambre où l'on a fait la veille des expériences avec cet agent.

C'est de l'action stimulante de ce fluide sur les cadavres, que l'auteur part pour conclure son activité sur le vivant. Nous ne le suivrons pas dans le détail des propriétés qu'il en déduit; car, quoique nous le trouvions très-sage sur cet article, nous ne pouvons pas nous dissimuler que les adversaires de l'électricité appliquée aux maladies lui contesteront encore bien des propositions. Ils ne manqueront point, par exemple, de sourire à cette assertion que l'électricité introduite dans un lit nuptial l'a rendu fécond, après avoir été stérile, durant dix ans; qu'il a suffi pour produire ce miracle de l'isoler & d'y faire passer un conducteur électrique au moment où les deux époux s'unissoient; ils souriront également de voir rapporter au même secret les fécondations artificielles de *Graham*, dont toute l'Angleterre retentit aujourd'hui. Mais laissons l'auteur attribuer à l'électricité les gros-

fesses, dont les médecins des eaux, dans d'autres circonstances, font honneur à leurs fontaines, & passons à une guérison qu'il a opérée sur un homme attaqué d'une paralysie si complète des extrémités inférieures, que le malade n'y sentoit pas même les plus profondes piqûres; les jambes étoient d'ailleurs excessivement enflées. M. *Feller* s'est servi pour cet effet d'un électrophore de 26 pouces; c'est par son moyen qu'il a chargé la bouteille de Leyde, pour exciter les commotions qu'il a dirigées à travers les parties malades: ce traitement n'a produit aucun bien pendant la première semaine: continué huit jours de plus, l'enflure a commencé à se dissiper; le sentiment & le mouvement sont revenus pendant la troisième semaine, & au bout d'un mois le malade a marché.

Dans le programme M. *Gehler* fait d'abord quelques remarques sur l'influence de la mode, même en médecine, & examine ensuite sur quels fondemens on croit pouvoir établir l'usage de serrer le ventre aux femmes nouvellement accouchées. *Boerhaave* prétend que si l'on néglige cette pratique, les femmes tombent en lipothymie, même en syncope, ou bien qu'elles sont agitées par des convulsions, parce que le sang artériel detourné du cerveau & du cervelet se précipite dans les vaisseaux relâchés de l'abdomen. M. *Gehler* révoque d'abord en doute la cause assignée par *Boerhaave*, attribue plutôt la source de ces accidens, (dans la supposition qu'ils se présentent & découlent du dérangement de la distribution du sang) à l'influx du sang veineux du cerveau & des sinus de la tête, dans l'oreillette antérieure du cœur, & examine ensuite

s'il y a quelque apparence qu'en accordant à *Boerhaave* tout ce qu'il demande, la *conſtriction* du ventre ſoit propre à remplir les vues qu'on doit ſe propoſer. M. *Gehler* obſerve enſuite que ſi cette conſtriction n'a pour objet que de prévenir ou de guérir l'évanouiſſement des nouvelles accouchées, elle ne peut être qu'inutile à celles qui n'en courent aucun riſque, c'eſt-à-dire au plus grand nombre. Il ajoute qu'il eſt plus que douteux qu'on puiſſe faire une compreſſion aſſez forte aux femmes menacées ou attaquées de ces accidens, pour que ſon effet s'étende juſqu'aux vaiſſeaux dilatés de l'uterus.

Il en eſt autres qui, pour appuyer la néceſſité de ce ſerrement du ventre, diſent qu'il ſert à arrêter l'hémorrhagie provenant de l'atonie de la matrice; mais comment ſeroit-il poſſible, reprend M. *Gehler*, qu'une bande appliquée autour du corps pût être capable de réveiller le ton de l'utérus d'une femme couchée ſur le dos, ce viſcère étant ſouſtrait à ſon action par le vide qui reſte entre lui & les tégumens?

Une autre vue que les partiſans de cette pratique prétendent remplir par l'application de ce bandage est de rendre la vertu tonique aux tégumens, quelquefois tellement diſtendus, qu'après l'accouchement, ils pendent ſur les cuiſſes, & forment un ſac vide qui *pourroit*, dit M. *Gehler*, *recevoir l'utérus de l'accouchée penchée en avant, mettre par-là obſtacle à l'écoulement des lochies, & devenir en conſéquence très-dangereux.* Ce relâchement peut encore expoſer la femme aux hernies, principalement aux hernies inguinales. Notre auteur remarque à ce ſujet que le bandage ne rétablit le ton que des parties qui ſont appuyées contre un corps dur; &

que par conſéquent il ne ſauroit ſervir à le rendre aux fibres des muſcles du bas-ventre, quand même on admettroit que les inteſtins diſtendus par des vents offrent une eſpèce de point d'appui; car outre que cette réſiſtance feroit inſuffiſante, les inteſtins ne ſe gonflent ordinairement que lorſque la femme délivrée de l'écoulement des lochies, commence à vaquer de nouveau à ſes occupations, & à retourner à l'uſage de ſes alimens ordinaires, ſouvent venteux & de difficile digeſtion.

En conſéquence de toutes ces conſidérations, M. *Gehler* conclud que l'uſage de ſerrer le ventre des nouvelles accouchées n'a que peu ou point d'utilité, & promet de traiter dans une autre occaſion, des accidens qu'une conſtriction imprudente peut entraîner, comme auſſi d'expoſer la manière dont il faut appliquer ce bandage, lorſqu'on eſt décidé à condeſcendre à l'importunité de la femme qui le demande, & à uſage qui l'ordonne.

Kritiſcher commentar uber die œſterreichiſche provinzial pharmakopee, &c. C'eſt-à-dire, *Commentaire critique ſur la pharmacopée provinciale de l'Autriche, avec une eſquiſſe d'un diſpenſaire perfectionné & d'une utilité générale; grand in-8° de 304 pages, & de 16 pag. pour la préface. A Presbourg & Leipſick, chez* Loewe, 1785.

14. L'auteur de ce commentaire eſt M. *Huſſty*

médecin à Presbourg. Il y indique d'abord les remèdes ſimples, tirés des trois règnes, qu'il faudroit élaguer dans la pharmacopée autrichienne ; il fait enſuite mention de quelques autres médicamens qu'il conviendroit de leur ſubſtituer. Mais c'eſt ſur-tout à la ſeconde partie de cet ouvrage qu'il s'arrête ; il paſſe en revue les différentes formules auxquelles il propoſe des changemens conſidérables, afin de les réduire à la plus grande ſimplicité. Cette ſection où règne de la gaieté, ſe lit avec plaiſir. Il s'en faut néanmoins beaucoup que nous ſoyons convaincus, comme M. *Huſſty* paroît l'être, de l'inutilité & de l'abſurdité du mélange de pluſieurs remèdes analogues dans la même formule. Il faudroit pour cela nous prouver qu'à l'aide de ces mélanges, les différens ſimples ne développent pas les propriétés les uns des autres ; qu'il ne ſe fait pas dans certains cas au moins une eſpèce de fermentation, dont le produit diffère eſſentiellement de ce qu'étoient primitivement les divers ingrédiens ; que les nerfs ne ſont pas ſuſceptibles de nuances de ſenſibilité, & ne ſont jamais dans le cas d'être affectés par une eſpèce d'affinité élective ; qu'il n'y a pas d'analogie entre l'action médicamenteuſe des remèdes compoſés, & celle des compoſitions faites pour le goût & pour l'odorat, &c. &c. Nous convenons qu'il peut y avoir des monſtruoſités, des mélanges bizarres à l'excès, tant par le nombre que par les propriétés des ingrédiens ; que d'ailleurs il ne faut pas multiplier les êtres ſans néceſſité ; mais nous ſommes également perſuadés qu'une ſimplicité pouſſée trop loin eſt plutôt une conſéquence ſyſtématique, que le fruit de l'expérience & du raiſonnement.

Lettere meteorologiche romane, *&c.* C'eſt-à-dire, *Lettres météorologiques romaines; par l'abbé* ATANASE CAVALLI, *profeſſeur de phyſique expérimentale dans l'univerſité Grégorienne, Tome I; in-8° de 308 pages, & de deux planches en taille-douce. A Rome,* 1785.

15. On ne voit pas pourquoi l'auteur a donné à cet ouvrage la forme de lettres, attendu que les numéros des paragraphes ſe ſuivent ſans interruption, depuis la première lettre juſqu'à la dernière; on peut ſeulement ſuppoſer qu'il a adopté cette forme pour ſe ménager l'occaſion de faire hommage de ſon travail à un plus grand nombre d'amis & de protecteurs. Mais qu'importe le motif de cette diſtribution en lettres? Expoſons-en le contenu:

La première lettre a pour objet l'établiſſement d'un obſervatoire météorologique, & les inſtrumens dont il faut le pourvoir.

On lit dans la ſeconde la deſcription du croniomètre, ou inſtrument propre à meſurer la pluie, de M. *Landriani.* Ce croniomètre indique, outre la quantité de l'eau du ciel, le temps où elle a commencé & fini de tomber.

La troiſième roule ſur le céraunographe du *P. Beccaria.* A l'aide de cet inſtrument on connoît un temps d'orages, le nombre des éclairs, leur force & leur direction, s'ils partent du

ciel ou s'élèvent de terre. Chaque éclair perce un trou dans une petite zone d'un carton mince.

La réunion des deux derniers inſtrumens ſous le nom de cronio-ceraunomètre, ou électrophore, comme le nomme l'auteur, fait le ſujet de la quatrième lettre. Quand l'électricité de l'air eſt trop foible, M. *Cavalli* fait uſage du condenſateur de M. *Volta*, auquel il donne le nom de *ſaggiatone*. Il eſt encore queſtion dans cette lettre d'un inſtrument appellé *atmimètre*, dont l'uſage fait connoître la quantité d'eau qui dans un temps donné s'évapore d'un vaiſſeau priſmatique.

L'auteur diſſerte, dans la cinquième, ſur le baromètre.

La ſixième contient l'hiſtoire du thermomètre.

Dans la ſeptième, après s'être occupé de l'hygromètre, M. *Cavalli* décrit, ſous la dénomination de *ſiſmographe*, un inſtrument de ſon invention, propre à obſerver les tremblemens de terre, leur force & leur direction.

Il donne dans la huitième des préceptes pour bien obſerver.

La neuvième préſente des conſidérations ſur l'air & ſur l'atmoſphère, d'après M. le comte de *Buffon*, *Wallerius*, MM. *Prieſtley* & *Lavoiſier*.

Il expoſe, dans la dixième, ſes ſentimens ſur la véritable origine & la hauteur de l'atmoſphère. Pour déterminer cette hauteur, il a recours aux aurores boréales & aux calculs, d'après les loix connues de la raréfaction de l'air à des degrés égaux de chaleur.

Il fait connoître, dans la onzième lettre, le véritable état de l'atmoſphère en général.

Dans la douzième il s'occupe de l'état de l'atmosphère de Rome en particulier. Il observe que les cloaques, les catacombes, les tombeaux, les immondices des rues, les restes des végétaux & des parties animales qui pourrissent dans les places publiques, le grand nombre d'hôpitaux, les mauvaises habitations du peuple, &c. rendent l'air atmosphérique de Rome beaucoup plus impur que celui des autres grandes villes; il rapporte à cette occasion les expériences eudiométriques qu'il a faites en différens endroits de Rome, avec l'eudiomètre de M. *Landriani.*

La treizième lettre comprend les observations sur les vents, tant constans que périodiques, qui soufflent le matin & le soir.

Dans la dernière lettre il expose la nature des vents qui règnent régulièrement à Rome, & des vents qui ne s'y font observer que de temps à autre.

De l'électricité des météores, ouvrage dans lequel on traite de l'électricité naturelle en général, & des météores en particulier; contenant l'exposition & l'explication des principaux phénomènes qui ont rapport à la météorologie électrique, d'après l'observation & l'expérience, avec figures; par M. l'abbé BERTHOLON, *professeur de physique expérimentale des Etats de Languedoc, des Académies royales des sciences de*

Montpellier, &c. &c. A Paris, chez Croullebois, *libraire, rue des Mathurins*, 1787; *deux volum. in-8°. Prix 10 liv. 10 f. broché; 12 liv. rel.*

16. On trouvera dans cet ouvrage tout ce qui a rapport à l'hiſtoire de l'électricité, l'explication de tous les météores ignés, du tonnerre, des tremblemens de terre & des volcans, de l'aurore boréale, des météores aqueux, tels que les vapeurs, les nuages, les brouillards, la pluie, les orages, la neige, la grêle, les trombes. On y expoſe auſſi tout ce qui tient aux météores aériens, tels que les vents, les ouragans, les trombes d'air, & enfin les météores lumineux. Tous ces objets intéreſſans y ſont préſentés avec beaucoup de détail, & d'après les principes de la phyſique moderne de l'électricité. M. l'abbé *Bertholon* y propoſe des paratremblemens de terre & des paravolcans. Ce phyſicien qui, dans ſa chambre, guérit toutes les maladies ſans en excepter aucune, qui fait venir, quand il veut, des récoltes abondantes, eſt trop accoutumé à maîtriſer les reſſorts de la nature, pour ne pas impoſer ſilence aux tremblemens de terre & aux volcans. Ainſi, ſur ſa recommandation, on pourra, moyennant quelques barres de fer, qu'on enfoncera dans la terre, aller s'aſſeoir tranquillement ſur les bouches du Véſuve & de l'Etna.

Eſperimenti ſull'aria epatica di RICARDO KIRWAN, letti alla ſocieta' reale di Londra a' 22 dicembre 1785, recati

dall' inglefe nell' italiana favella da GIAMBATTISTA VASCO. Torino, preſſo li fratelli *Reycends*. *1787*. *Petit in-8°. de 72 pages.*

17. Nous ne ferons qu'annoncer ici cette traduction, qui paroît bien faite. Quant à la diſſertation de M. *Kirwan*, nous renvoyons nos lecteurs à la notice qu'on en trouve dans ce Journal, *tome* lxxj, *page* 311, *cahier de mai de cette année.*

FABRICII MANTISSA inſectorum, ſiſtens eorum ſpecies nuper delectas adjectis charact. genericis, differentiis ſpecificis, emendat. obſervat. *A Copenhague ; & ſe trouve à Strasbourg, chez* Amand Kœnig, *tome I ; grand in-8°*, 1787. *Prix 5 liv.*

18. M. *Jean-Chriſtian Fabricius*, profeſſeur d'hiſtoire & d'économie à Kiell, membre des académies de Copenhague, de Berlin, de Norwège, &c, diſciple de *Linné*, a fait dans la ſcience entomologique ce que ſon maître a fait en botanique, c'eſt-à-dire, qu'il a claſſé & diviſé les inſectes, à l'imitation du ſyſtême des plantes du naturaliſte Suédois.

M. *Fabricius*, après la publication de ſon ſyſtême entomologique, fit paroître les claſſes, les genres, les ordres, les eſpèces & la philo-

ſophie des inſectes. Il donne aujourd'hui un premier volume de ſupplément, qui contient un grand nombre d'eſpèces nouvellement découvertes. Indépendamment des deſcriptions, qui ſont claires & préciſes, l'on y trouve d'excellentes obſervations, relatives à ces nouvelles eſpèces d'inſectes.

Florula inſularum auſtralium prodromus; *par M.* GEORGE FORSTER, *profeſſeur d'hiſtoire naturelle & de botanique, à Wilna. A Gottingue, chez* Dieterich; *& ſe trouve à Strasbourg, chez* Kœnig, *1787. In-8° de ſept feuilles.*

19. Cet opuſcule eſt comme le proſpectus ou l'annonce d'un plus grand ouvrage que M. *Forſter* doit publier ſur les plantes qu'il a rapportées des îles de la mer du ſud, s'il peut couvrir les frais d'impreſſion & de gravures. Pluſieurs de ces plantes n'étoient point encore connues. Il les a découvertes dans le voyage qu'il a fait avec ſon père & le profeſſeur *Sparmann*, qui tous trois ont voyagé avec le célèbre capitaine *Cook*. Elles ſont rangées dans cette petite Flore, ſuivant le ſyſtême exact de *Linné*.

Sendſchreben des hern hofmedicus BRAWE, &c. *Lettre de M.* BRAWE, *médecin de la Cour, ſur les eaux miné-*

rales & les bains de Verden. A Brême & à Stade, chez Forster, *1787. In-8°.*

20. On fait dans cette lettre, l'histoire & la description des eaux minérales, & des bains de Verden, ainsi que celle de la contrée. On donne ensuite l'analyse des eaux.

Nachricht von den medicinal anstalten und medicinischen collegiis in den preussischen staten, *&c.* C'est-à-dire, *Notices sur les dispositions & les colléges de médecine dans les Etats prussiens, rédigées par M. PHILIPPE VONDER HAGEN, président du collège supérieur de médecine, & du collège médico-chirurgical, &c.; in-4° de 24 pag. A Halle, chez la veuve* Curt, *1786.*

21. Un roi auquel on a donné le nom de Salomon du Nord, pouvoit-il négliger de porter ses regards sur la médecine dans ses états? Non: cet objet étoit trop important. Ce que *Frédéric II* a fait en faveur de l'art de guérir, présente de nouvelles preuves de sa sagesse. M. *von der Hagen* communique ici la notice des dispositions & ordonnances émanées du trône concernant la médecine, mais seulement en Prusse, car en Silésie les choses sont réglées sur

un pied particulier, & il y a des collèges de médecine & de ſanté à Breſlau & à Glogau. Dans les Etats pruſſiens proprement dits, il y a trois collèges principaux, abſolument indépendans les uns des autres.

Ces collèges ſont, 1°. le collège ſupérieur de médecine, fondé le 12 novembre 1685, dont le chef & directeur ſupérieur eſt, conformément à l'ordonnance de 1725, un miniſtre d'état, & à la nomination de Sa Majeſté. Lorſqu'en 1734 le chef du collège, incommodé & ſurchargé d'affaires, ne put aſſiſter perſonnellement aux aſſemblées, il fut nommé un directeur qui, depuis cette époque a été conſervé. Ce collège étoit compoſé, le 18 janvier 1786, de dix-neuf perſonnes.

2°. Le collège *médico-chirurgical*, établi en 1719. Six ans auparavant il exiſtoit déja un amphithéâtre anatomique qui a ſervi de baſe à ce collège, compoſé d'un directeur & de huit profeſſeurs, dont les cours ſont publics. On porte annuellement ſur cet amphithéâtre juſqu'à deux cents cadavres. Feu M. *Henckel* a légué à ce collège mille écus d'Allemagne, dont les rentes ſont deſtinées à ſervir de bourſe pendant trois ans à un jeune médecin ou chirurgien.

3°. Le collège ſupérieur de ſanté. Il fut inſtitué en 1719. Son objet eſt de veiller à la conſervation de la vie & de la ſanté des citoyens, & de prendre les meſures les plus efficaces pour éloigner les épidémies & les épizooties, ou en arrêter les progrès lorſqu'elles ſe ſont déclarées, comme auſſi pour remédier aux cauſes d'inſalubrité dans le pays.

ACADÉMIES.

PRIX.

L'Académie royale des Sciences & Belles-lettres de Berlin propose ces deux questions : 1°. *Si l'homme & les animaux voient les objets droits ou renversés, & si l'ame juge que les objets peints sur la rétine soient effectivement représentés dans cet endroit, ou dans le point de réunion des deux nerfs optiques, ou bien, si l'on n'admet ni l'un ni l'autre dans quelque autre endroit du cerveau?*

2°. *S'il existe des preuves suffisantes qu'il n'y ait dans la nature que cinq terres elémentaires simples ; si elles peuvent êtres transmuées l'une dans l'autre, & si l'art a quelque moyen de produire cette transmutation ?*

Les Mémoires sur les questions doivent être envoyés pour le plus tard avant le milieu du mois de juin de l'année prochaine.

N°s 1, 4, 5, 11, 16, M. Roussel.
2, 10, 12, 18, 19, 20, M. Willemet.
8, M. J. G. E.
6, 17, M. Huzard.
3, 7, 9, 13, 14, 15, 21, M. Grunwald.



Fautes à corriger dans le cahier de septembre 1787.

Page 463, ligne 8, 1687, *lisez* 1787.
Page 471, ligne 8, Miolo, *lisez* Briolo.
Ibid. ligne 11, fievre, *lisez* fievre.
Page 478, ligne 20, Mermann, *lisez* Hermann.
N° 9, après le titre, ajoutez *par M. Thiéry*, docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, & médecin consultant du Roi.

TABLE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Journal de Médecine* du mois d'octobre 1787. A Paris, ce 24 septembre 1787.

Signé, POISSONNIER DESPERRIERES.

De l'Imprimerie de P. F. DIDOT jeune, 1787.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

NOVEMBRE 1787.

AVIS sur l'abonnement pour 1788, & les années suivantes.

DEPUIS 1754 jusqu'à 1785, les douze cahiers qui paroissoient chaque année, n'avoient formé que deux volumes; en 1785, les douze cahiers ont formé trois volumes; en 1786, ils ont formé quatre volumes: cette année, & chacune des années suivantes, les douze cahiers formeront toujours quatre volumes.

Le prix de l'abonnement, qui étoit suffisant pour donner deux volumes, ne peut, à beaucoup près, balancer les frais à faire pour en donner quatre: aussi non-seulement l'Editeur s'est-il privé du produit que le Journal de médecine *lui avoit*

valu, tant qu'il n'avoit donné que deux volumes par année; mais, depuis 1785, l'Editeur a ſacrifié au Journal de médecine *de ſes propres fonds, & même une ſomme conſidérable. L'Editeur a jugé honnête de prendre ce parti: il ne vouloit augmenter l'abonnement, qu'après avoir donné à ſon Journal aſſez d'étendue pour lui aſſurer ſucceſſivement le degré d'utilité qu'il devoit avoir; perſuadé d'ailleurs que le* Journal de médecine *doit être d'un prix plus modéré, que celui de tous les autres ouvrages périodiques, l'Editeur ſe flattoit que les bienfaits du Gouvernement, une grande augmentation du nombre des Souſcripteurs, & une légère augmentation du prix de l'abonnement, concourroient à l'indemniſer des frais qu'exigent les quatre volumes qui paroiſſent dans l'année.*

L'abonnement qui avoit été de 12 livres lorſqu'il ne paroiſſoit que deux volumes dans l'année, ſera de 15 liv. pour 1788, & les années ſuivantes.

Les douze cahiers formant quatre volumes, & l'abonnement n'étant augmenté que de 3 liv., chacun des deux volumes que MM. les Souſcripteurs continueront de recevoir de plus qu'avant 1785, n'eſt donc que de 30 ſous, prix qui eſt de moitié au deſſous de celui d'un livre de pareil volume qu'on achèteroit chez un libraire.

L'Editeur, parvenu à faire au Journal de médecine *les additions les plus importantes, peut actuellement compter ſur la protection du Gouvernement, ſur l'augmentation progreſſive du nombre des Souſcripteurs, & conſéquemment ſur la poſſibilité de ſuivre bientôt, à tous égards, le plan qu'il s'eſt tracé* (*). *En continuant à recueillir & à communiquer les faits de pratique les plus intéreſſans, il faut en même temps rendre compte des productions littéraires. Les avantages d'une bibliographie médicale ſont évidens; mais on n'a juſqu'à préſent fait que de vains efforts pour nous en faire jouir. Quelque diſpendieux & difficile que puiſſe être le travail qu'elle exige, néanmoins avant peu le* Journal de médecine *fera connoître tous les ouvrages qui paroîtront en France & chez l'étranger ſur la médecine, & ſur les ſciences relatives à la médecine. En attendant, les articles bibliographiques qu'il a offerts, ont déja mérité les éloges de la Faculté de médecine de Paris & de la Société royale; & la grande augmentation du nombre des Souſcripteurs prouve que le* Journal de médecine *a obtenu un ſuffrage général.*

(*) Voyez *les Notes hiſtoriques ſur le Journal de médecine*, cahier de décembre 1786.

Pour satisfaire MM. les Souscripteurs en tout point, il s'agit de faire paroître les cahiers dans les dix premiers jours du mois. MM. les Souscripteurs savent que ce n'étoit que pour donner successivement au Journal de médecine *un complément qui lui manquoit, que l'expédition des cahiers a été retardée, & ils rendent à l'Editeur assez de justice pour ne pas s'en plaindre. Il n'en est pas de même, relativement au retard de la Table générale : il est vrai que cette Table est promise depuis long-temps; mais MM. les Souscripteurs, quand ils profiteront de ses avantages, ne regretteront point de l'avoir attendue. Ils sauront alors apprécier sa grande perfection & les soins infinis qu'elle a exigés. Plusieurs fois on alloit la livrer à l'impression, & l'on a senti qu'il falloit encore y travailler; & avant de la faire paroître, on a voulu juger d'après la Table pour les quatre volumes de l'année dernière, faite sur le plan de la Table générale, de ce qui restoit à desirer pour l'ordre, la netteté & la précision. En effet, en voyant cette Table, on a reconnu que la Table générale exigeoit des changemens considérables. Enfin, elle est imprimée en partie, & MM. les Souscripteurs la recevront dans les premiers mois de 1788.*

OBSERVATIONS

FAITES DANS LE DÉPARTEMENT DES HÔPITAUX CIVILS.

N° 10.

Topographie de la ville & de l'hôtel-dieu de Loudun ; par M. NOSEREAU, *médecin de cet hôpital.*

LOUDUN eſt la ville capitale d'un petit pays nommé *le Lodunois*, qui ſe trouve enclavé entre les provinces d'Anjou, de Touraine & de Poitou. Sous le règne de *Hugues Capet*, *Guillaume III*, duc d'Aquitaine, donna ce pays à *Geoffroi Griſe-Gonelle*, comte d'Anjou, pour le tenir en foi & hommage de lui. Après avoir été réuni à la couronne de France ſous *Philippe Auguſte*, le Lodunois en fut ſéparé ſous *Charles V* ; mais *Louis XI* le réunit de nouveau à ſon domaine. Le roi *Henri III* l'avoit érigé en duché en faveur d'une dame de la maiſon de Rohan. Les titres de cette érection ont été ſupprimés.

La ville de Loudun eſt ſituée au 17me

degré 44 minutes 40 secondes de longitude, & 47 degrés 1 minute 41 secondes de latitude. Elle est bâtie sur une montagne qui s'élève au milieu d'une plaine fertile, dont le diamètre est de deux lieues, & qui est entourée, à sa circonférence, d'une chaîne de monticules, couvertes de bois & de vignes. Le sol de cette plaine est un tuf calcaire, qui est recouvert d'une quantité considérable de terre propre à la végétation : aussi on y recueille des grains de toute espèce, dont la qualité est excellente, & qui font la principale richesse du pays. L'air qu'on respire à Loudun est pur & salubre. Il y a fort peu de brouillards. On ne trouve dans le voisinage de la ville, ni marais, ni étangs ; la seule chose qui pourroit inspirer quelque crainte sur les qualités de l'atmosphère, c'est un cloaque, situé au sud-ouest de la ville, qui sert de réservoir pour les eaux & pour les immondices. On pourroit croire que les exhalaisons qui s'élèvent de ce cloaque, dans lequel il y a toujours des substances végétales & animales en putréfaction, portent dans l'air un méphitisme propre à l'altérer ; mais depuis trois ans que j'habite cette ville, je ne me suis pas aperçu que les émanations qui s'élèvent

de cet endroit aient eu la plus légère influence ſur les habitans de ce quartier : d'ailleurs la poſition de cet égout eſt propre à raſſurer. En effet, il eſt éloigné des maiſons & entouré de vaſtes enclos de vignes & de jardins, qui forment une atmoſphère immenſe, capables de noyer & de détruire une grande quantité de vapeurs méphitiques. Il eſt bon d'obſerver encore que le vent du nord, qui ſouffle le plus ſouvent, éloigne ces vapeurs au lieu de les porter ſur la ville.

L'eau que l'on trouve à Loudun eſt de deux eſpèces. La première eſt l'eau des puits ; elle eſt crue, peu propre à faire cuire les légumes, & le ſavon ne s'y diſſout pas. Elle verdit le ſirop de violette ; l'alcali fixe lui fait prendre une couleur laiteuſe ; & lorſqu'on la goûte, on lui trouve une ſaveur âpre & déſagréable. Les pauvres ſe ſervent de cette eau pour tous les uſages de la vie, & même pour leur boiſſon.

Les habitans qui ſont dans l'aiſance envoient chercher, ou achètent de l'eau d'une ſource qui eſt amenée par deux canaux ſitués à la partie occidentale de la ville. L'eau qui ſort de ces canaux forme un ruiſſeau, connu dans le pays ſous le nom de *rivière du Martiel*. Cette

eau eſt infiniment ſupérieure à l'autre ; elle n'a aucun des défauts de l'eau des puits, ſi ce n'eſt que la ſolution d'alcali fixe la fait blanchir un peu ; mais on lui ôte cette propriété en la filtrant dans une fontaine ſablée, où elle dépoſe la petite portion de matière terreuſe qu'elle tient en diſſolution.

Loudun eſt une grande ville, capable de contenir quinze ou vingt mille ames, mais dans laquelle on ne compte pas actuellement plus de quatre ou cinq mille habitans. L'origine de ſa dépopulation date du règne de *Louis XIII ;* le cardinal de *Richelieu* en fit démolir le château & les fortifications, pour ôter aux proteſtans une place forte ſur laquelle ils comptoient beaucoup, & la révocation de l'édit de Nantes acheva de ruiner cette ville, en lui enlevant un grand nombre de ſes habitans.

On a formé dans l'emplacement qu'occupoit le château, une promenade publique, qui ſe trouve ainſi ſituée à la partie occidentale de la ville. La poſition de cette promenade eſt très-agréable. La vue y eſt très-variée ; mais l'air qu'on y reſpire y eſt ſi vif, qu'il occaſionne chez les perſonnes délicates des maux de tête violens, & des douleurs qui ſe font

ſentir aux yeux, à la gorge, & même à la poitrine.

On voit dans les différens quartiers de la ville de grandes rues bien percées, & des maiſons ſpacieuſes & commodes où l'on trouve toutes les diſpoſitions qui peuvent concourir à la ſalubrité. Les rues les plus petites ſont celles qui aboutiſſent à la place Sainte-Croix, où ſe tiennent les marchés; mais l'étendue de cette place fait refluer dans ces rues une grande maſſe d'air, dont l'agitation perpétuelle maintient l'atmoſphère dans l'état de pureté néceſſaire pour entretenir la ſanté des habitans. Un défaut commun à tous les édifices, c'eſt que le ſalpêtre s'y forme en grande abondance: on a même obſervé que les murs des maiſons neuves en étoient promptement recouverts; mais la ventilation qui règne dans les appartemens des gens aiſés, les tentures & l'action du feu, empêchent que cette diſpoſition n'influe ſur les corps. Il n'en eſt pas de même des lieux occupés par les ouvriers & par les pauvres. Leurs habitations ſont baſſes, humides, peu aérées, & ont tous les inconvéniens qui doivent réſulter de ces vices de conſtruction.

Il y a dans la ville de Loudun deux

paroisses, S. Pierre des martyrs, nommé par corruption *S. Pierre du Martroi*, & S. Pierre du marché. Cette ville renferme aussi un chapitre royal, sous l'invocation de Sainte Croix, qui est composé de dix chanoines, & *trois hebdomadiers*. On y trouve une commanderie, une communauté de Cordeliers & de Carmes, & un collège, fondé dans le commencement du siècle dernier, par *Guy Chauvet*, né à Loudun, & avocat au parlement de Paris, qui légua par son testament dix mille livres tournois, pour servir de base à cet utile établissement. Il y a aussi plusieurs communautés religieuses, destinées au sexe féminin. Telles sont des sœurs du Calvaire, qui y vinrent en 1724, des religieuses de la Visitation de Sainte Marie, qui s'y établirent en 1648, & des dames de l'Union Chrétienne, arrivées à Loudun en 1672; celles-ci occupent depuis seize ans la maison des Ursulines, qui ont été si fameuses dans le commencement du siècle dernier, par leur prétendue possession, qui commença par des scènes plaisantes, & dont le dénouement fut si tragique.

Les convulsions & les grimaces des Ursulines de Loudun, firent passer *Urbain Grandier* pour sorcier, dans un temps où

l'on croyoit à l'aſtrologie judiciaire. Doit-on en être étonné aujourd'hui, lorſqu'au milieu d'un ſiècle éclairé par les lumières de la philoſophie, on a vu les preſtiges du magnétiſme animal faire illuſion, & la crédulité portée juſqu'à débiter de bonne foi les rêveries abſurdes du ſomnambuliſme.

Il ne ſe fait à Loudun aucun commerce ; les hommes ſont employés aux travaux de l'agriculture, ou, quand ils ne ſont pas aſſez robuſtes pour en ſupporter la fatigue, ils travaillent aux ſerges qui ſe fabriquent & ſe débitent dans le pays. Les perſonnes du ſexe font de la dentelle, ce qui eſt la ſeule branche d'induſtrie qui puiſſe augmenter le numéraire ; mais, comme ces dentelles ne ſont pas d'un tiſſu aſſez fin pour être miſes à un haut prix, il n'entre que peu d'eſpèces dans notre province. La cherté du vin & du blé, quand elle ſurvient après quelques années abondantes, eſt le ſeul moyen de ranimer la circulation du numéraire.

La manière de vivre des citoyens aiſés & des pauvres habitans, offre le même contraſte que par-tout ailleurs. Les premiers ſe nourriſſent avec du pain de pur froment, tandis que les autres y mêlent

moitié seigle. La viande dont on se nourrit est de très-bonne qualité; mais elle est trop chère pour que la majeure partie des habitans puisse en faire usage. Le peuple adoucit son sort par la facilité qu'il a de boire du vin blanc, dont on fait le plus souvent des récoltes abondantes dans les environs de la ville; mais malheureusement il a trop de propension à abuser de ce secours. Ce vin est d'autant plus nuisible, qu'il est en général de mauvaise qualité. Quelques paroisses, telles que celles de S. Léger, de Cursay, de Tarnay, fournissent à la vérité des vins blancs agréables & spiritueux; mais ces vins sont gardés pour les gens riches, ou transportés chez l'étranger.

Les Loudunois ont un tempérament sanguin & bilieux. Leurs nerfs sont mobiles & facilement agaçables. Ils sont vifs, spirituels, & ont une aptitude naturelle pour les sciences. Plusieurs les ont cultivées avec un grand succès. La famille de *Sainte-Marthe* en fournit à elle seule plusieurs exemples. *Gaucher de Sainte-Marthe*, le premier de cette famille illustre, est encore moins célèbre par ses nombreux ouvrages, que par les emplois considérables qu'il a occupés sous les rois *Henri III* & *Henri IV*, auxquels il

a rendu des ſervices, qui lui méritèrent le nom de *Père de la Patrie.* On voit ſon épitaphe dans l'égliſe de S. Pierre du marché, où le trop célèbre *Urbain Grandier* prononça ſon oraiſon funèbre, onze ans avant la malheureuſe cataſtrophe qui termina ſa vie. *Abel*, *Scevole*, & *Louis de Sainte-Marthe*, ſes trois fils, ſe ſont auſſi acquis un nom diſtingué parmi les ſavans. L'hiſtoire généalogique de la maiſon de France, & le *Gallia chriſtiana*, ſont les principaux fruits de leurs travaux. Le même eſprit régnoit encore dans cette famille à la troiſième génération. Tous les petits-fils de *Gaucher de Sainte-Marthe* ont cultivé les lettres, & l'un d'eux a continué le *Gallia chriſtiana. Urbain Chevreau*, un des littérateurs les plus diſtingués du dernier ſiècle, & particulièrement connu par ſon hiſtoire du monde & par ſes poéſies; eſt né & mort à Loudun. La famille *Le Prouſt* a fait pluſieurs recherches ſur le pays Loudunois, & un Commentaire ſur la coutume de cette province.

On jouit généralement à Loudun d'une très-bonne ſanté, & l'on y voit aſſez communément des habitans arriver à l'âge le plus avancé, ſans avoir éprouvé de maladies, & ſans reſſentir aucune in-

firmité. Les maladies qu'on y obſerve le plus fréquemment, ſont les maladies accidentelles qui ont leur cauſe dans la différence des tempéramens, & dans les effets que produit le changement des ſaiſons.

Les maladies épidémiques y ſont très-rares, & elles y ſont moins graves & moins dangereuſes que par-tout ailleurs. Cependant on ſait par tradition que la peſte y fit beaucoup de ravage dans le commencement du dernier ſiècle. Je n'y ai vu depuis près de trois ans qu'une épidémie de petite-vérole, qui n'auroit point été meurtrière, ſi le funeſte préjugé du régime incendiaire n'avoit prévalu. A la fin de 1785, lorſque cette épidémie de petite-vérole eût diſparu, nous vîmes ſurvenir beaucoup de fièvres catarrales, dont la criſe, chez la plupart des malades, ſe faiſoit par les ſueurs. Dans le printemps de 1786, les fièvres intermittentes furent les maladies les plus communes dans nos campagnes, mais elles ne furent ſuivies d'aucun accident fâcheux.

Les habitans de la dernière claſſe ſont ſujets à l'hydropiſie & aux ſcrophules. La première maladie vient de l'uſage immodéré du vin. Quant à la ſeconde, ne

pourroit-on pas en accuser les eaux crues que boivent les pauvres. Ces eaux ne seroient-elles pas encore capables de produire cette tendance à l'œdême que nous observons constamment chez nos malades ?

Les moyens que l'expérience a démontré être les plus propres à combattre ces sortes de maladies, sont les remèdes toniques & apéritifs. Les eaux minérales de *Candé*, situées à une lieue de Loudun, sont ceux que nous employons avec le plus d'avantage. Les sels qu'elles contiennent en dissolution, & la partie martiale qui y domine, les rendent très-propres à combattre les maladies de la lymphe, & à donner du ton à la fibre.

HÔTEL-DIEU.

Il a existé pendant long-temps à Loudun une maison de charité sans titre & sans revenus. L'origine de l'hôpital qui existe aujourd'hui ne date que de 1648. Les habitans & tous les corps de la ville se réunirent à cette époque pour obtenir le consentement de M. l'évêque de Poitiers, en faveur d'un établissement pour les pauvres malades. Une personne pleine de zèle & de charité, Madame *Lahaie Duhou*, eut une grande

part à la fondation de cet hôpital, ſoit en y conſacrant une partie de ſon bien, ſoit en allant de toutes parts ſolliciter les fonds qui étoient néceſſaires pour ſuppléer à la dotation qu'elle avoit faite. L'établiſſement ayant été ainſi formé par un concours de bienfaiſance, fut enſuite confirmé par des lettres-patentes du mois d'avril 1671, ſous la dénomination d'hôpital royal, auquel l'uſage a toujours conſervé le nom d'hôtel-dieu ou de charité. Les habitans pleins de reconnoiſſance pour madame *Lahaie Duhou*, lui confièrent la direction de l'hôpital, qui devoit tant à ſes ſoins, & le nom de cette dame y a toujours été révéré depuis, comme celui de la première bienfaitrice de la maiſon.

Les biens de l'hôtel-dieu de Loudun conſiſtent en des revenus modiques qui proviennent de quelques fondations & de pluſieurs réunions de léproſeries, de maladreries, & d'autres legs pieux faits plus récemment, pour admettre dans cet hôpital des vieillards, des infirmes, ou des malades (*a*). La dernière donation a été

(*a*) En vertu d'un arrêt du conſeil du 6 août 1700, confirmé par des lettres-patentes du mois de ſeptembre de la même année, les ma-

faite par une demoiselle *de Moreuil*, qui par son testament a laissé à l'hôpital une somme suffisante pour augmenter l'hôpital de six lits.

---

ladreries & léproseries de *Saumarcolles*, *Cursay*, & celle de la ville & faubourg de Loudun, furent réunis à l'hôtel-dieu. La réunion de l'aumônerie de S. Jean de Loudun éprouva quelques difficultés par la prétention de M. *Jean-César Baumard*, clerc tonsuré, qui se prétendoit prieur de cette aumônerie. Les pauvres sont cependant rentrés en possession du revenu de cette aumônerie, en vertu de l'édit du mois de mars 1693, qui fut interprété par une déclaration du roi, au moi d'août suivant; car l'article 7 de cette déclaration défend d'avoir aucun égard aux provisions en titre de bénéfice, nonobstant la multiplicité des collations successives; si les clercs ne justifient que le titre du bénéfice y a été établi lors & au temps de la fondation. M. *Baumard* n'ayant pu faire cette preuve, fut obligé par une sentence du bailliage du 31 janvier 1705, confirmée en 1706; par un arrêt du Parlement, de rendre aux pauvres un bien qui leur étoit légitimement dû.

Par le même édit de 1693, notre hôpital doit jouir des cent sous de revenu que Louis VIII avoit légués par son testament à chaque ladrerie de son royaume, celle de Loudun y étant comprise. On voit encore dans le faubourg de la porte Mirebeau ou de S. Lazare, les ruines de ces anciens établissemens destinés à retirer les lépreux.

Cette maiſon de charité eſt au nord de la ville, & placée à mi-côte ſur un terrain déclive. Le corps principal du bâtiment deſtiné pour les malades, eſt ſitué entre cour & jardin, & s'étend du levant au couchant. Il a quatre-vingt-huit pieds de long ſur quarante-huit de large, & ſa hauteur eſt à-peu-près de quarante pieds. La cour d'entrée qui eſt ſur la rue, un peu au deſſous d'un monument, qu'on appelle *la tour quarrée*, a quatre-vingt-ſix pieds de longueur, ſur quarante-deux de largeur, & conduit à un grand corps-de-logis, où l'on trouve deux ſalles de malades.

Ces ſalles ſont au rez-de-chauſſée; l'une eſt pour les hommes, l'autre eſt pour les femmes; elles ſont ſéparées l'une de l'autre par un mur qui eſt ouvert, en grande partie, par une haute arcade où l'on a placé une grille. Chacune de ces ſalles a ſoixante-un pieds de long, vingt-un de large, & dix-huit pieds de haut, & la charpente eſt ſoutenue par douze piliers en bois.

La ſalle des hommes eſt éclairée par cinq grandes croiſées qui s'ouvrent ſur la cour qui eſt au midi; celle des femmes a un égal nombre de croiſées, qui ſont placées ſur le jardin, parallèlement & en

opposition avec les premières : il en résulte un courant d'air très-propre à purifier les salles. Ce courant d'air est d'autant plus pur & d'autant plus actif, que d'un côté toutes les maisons qui environnent ce bâtiment sont basses, & que de l'autre côté, qui est celui de la rue de la tour carrée, il y a des jardins très-vastes qui font face à l'hôtel-dieu.

On a formé dans la longueur de la salle des hommes un petit retranchement où l'on a placé une cheminée ; ce qui leur sert de chauffoir : mais les femmes n'ont pas le même avantage. Près de ce retranchement, on trouve un escalier en pierre qui conduit dans les chambres & dans les greniers qui sont au dessus des salles. De l'autre côté de l'escalier, il y a un lit placé derrière une cloison. Ce lit est fondé pour une malade attaquée d'une affection cutanée. On voit encore dans cet emplacement un passage par lequel les femmes descendent à leurs latrines, qui sont séparées de celles des hommes.

A l'extrémité orientale du bâtiment, on a formé dans l'ancienne chapelle deux salles de vingt-un pieds de long, sur quinze de large. Ces salles contiguës, mais séparées l'une de l'autre, sans interrompre

la circulation de l'air, servent à placer les convalescens de l'un & l'autre sexe. Elles sont dans la même exposition que les deux grandes salles, & l'air y circule avec la même liberté par des croisées opposées du midi au nord. Au bout de chacune des deux grandes salles, s'ouvrent deux portes qui communiquent dans la nouvelle chapelle, qui a trente-quatre pieds de long, sur vingt-quatre de large.

Les hommes se promènent dans la grande cour. Le promenoir des femmes est une petite cour qui se trouve entre la cour d'entrée & le corps de logis des religieuses.

Il y a pour le service des pauvres trois religieuses de l'ordre de S. Thomas de Villeneuve, deux sœurs & un domestique. Les religieuses logoient autrefois dans les cellules qui sont au dessus des salles; elles occupent aujourd'hui une maison qui est séparée du bâtiment où sont les malades, par une cour de trente-six pieds de long, sur trente-quatre de large; & c'est cette cour qui sert de promenoir aux femmes.

Le corps de logis occupés par les dames religieuses n'offrent rien de régulier; ce sont d'anciennes maisons qui ont

été ſucceſſivement données à l'hôtel-dieu par différens legs, & qui étant contiguës les unes aux autres, ont été facilement réunies. On y a pratiqué des granges, une buanderie, des écuries, & l'on a trouvé de plus le moyen d'y placer dans un quartier particulier deux lits pour les galeux.

Les anciens appartemens des religieuſes ſervent aujourd'hui pour la lingerie & l'apothicairerie.

L'adminiſtration de cet hôpital eſt conforme à la déclaration de 1698.

Le vicaire de la paroiſſe du Martroi y remplit les fonctions d'aumônier. Il y a un médecin, un chirurgien & un apothicaire, qui n'ont d'autre honoraire que le privilège de n'être pas taxés pour la taille au deſſus de cent ſous.

On reçoit dans cet hôpital toutes les eſpèces de maladies, excepté les malades qui ſont attaqués du mal vénérien, & les femmes en couches. Quelques lits ſont accordés à des vieillards ou à des infirmes, qui, ſuivant des fondations particulières, doivent y trouver un aſyle. On y admet auſſi pour quelques jours les étrangers indigens, depuis la réunion de l'aumônerie de S. Jean de Loudun.

Les malades y couchent ſeuls, & y

ſont tenus avec la plus grande propreté ; mais le régime n'y eſt pas des mieux réglés, & l'on pèche ſouvent par excès dans la diſtribution des alimens. Il y a dans cette maiſon deux puits ; mais l'eau en eſt trop crue pour pouvoir ſervir aux uſages économiques.

Comme cet hôpital eſt l'unique reſſource des pauvres de la ville & de la campagne, les lits y ſont preſque toujours remplis ; mais la confiance n'y eſt pas encore aſſez établie pour que les malades y ſoient conduits à l'époque où la maiſon pourroit leur être véritablement utile ; car on y apporte chaque année un grand nombre d'agoniſans.

Depuis le mois d'août 1784, que je ſuis médecin de cet hôpital, je n'ai point encore remarqué qu'il y eût aucun quartier de la ville, ou aucun canton de la campagne, qui fournît plus de malades qu'un autre. Les domeſtiques forment la claſſe d'habitans qui nous donne le plus de malades ; & comme ils viennent ordinairement demander du ſecours dès les premiers jours de leur maladie, les ſoins que nous leur donnons ſont ſuivis de ſuccès. Il n'y a point de formule particulière pour l'hôpital.

SUITE DES OBSERVATIONS sur l'électricité médicale; par MM. POMA & RENAUD.

§. IV. *Surdités.*

PREMIERE OBSERVATION.

Une femme résidant à Saint-Diez, d'une constitution bilieuse, étoit attaquée depuis quatre ans d'une surdité grave, quoique non complète, qui lui étoit survenue à la suite d'un mal de gorge.

Elle a commencé le traitement électrique le 25 juillet 1782, & l'a continué jusqu'au 23 septembre suivant, en prenant dix jours de repos. L'électricité par bain lui a été administrée d'abord pendant une demi-heure, ensuite pendant trois quarts-d'heure, & l'on a augmenté successivement jusqu'à une heure. On terminoit la séance, en tirant de chaque oreille des étincelles, au nombre de douze.

Quand la malade s'est soumise aux expériences électriques, ses oreilles étoient affectées d'un bourdonnement continuel, & elle n'entendoit pas le mouvement

d'une montre à la diſtance de quatre pouces. Dès la ſixième ſéance, elle en a diſtingué le battement à la diſtance de neuf pouces. A la ſeptième, le ſon frappa ſes oreilles, la montre étant à onze pouces. A la huitième, la ſurdité étoit ſi forte, que le tympan n'étoit pas ébranlé, même par le ſon d'une cloche. Après la onzième électriſation, l'ouïe commença à ſe rétablir, & chacune des ſéances ſuivantes apporta du ſoulagement. Pendant le cours de ces électriſations, la malade a eu des ſueurs preſque continuelles; mais elle a ceſſé trop tôt le traitement pour en retirer un grand avantage.

Elle eſt venue le tenter de nouveau l'année ſuivante, depuis le 13 janvier juſqu'au 25 mars; mais elle l'a ſuivi encore avec moins de régularité que la première fois, puiſqu'elle a eu vingt-un jours d'abſence. Néanmoins, dès les premières ſéances de cette repriſe, elle vit diſparoître le bourdonnement d'oreilles, qui, juſqu'à ce moment, n'avoit paru éprouver aucune diminution, & elle entendit avec plus de facilité. Après la huitième électriſation, l'ouïe devint plus dure. Après la dixième, la ſurdité étoit encore plus forte, ce que l'on attribua à l'humidité de l'atmoſphère.

IIᵉ.

IIe. OBSERVATION.

M. Le B. D., résidant à Saint-Diez, âgé de soixante ans, homme robuste & d'une constitution bilieuse, avoit depuis long-temps l'ouïe assez obtuse des deux côtés. Il éprouva en 1783 une fluxion considérable à la joue droite & à l'oreille, qui fut accompagnée de fièvre, & suivie d'un suintement purulent par le conduit auditif. L'oreille de ce côté en est devenue beaucoup plus dure. La surdité est plus considérable dans les changemens de temps, & lorsque l'air est nébuleux : souvent dans ces circonstances, ce malade ne peut distinguer aucun son lorsque plusieurs personnes parlent; mais dans une conversation tranquille, il entend avec assez de facilité.

En commençant le traitement le 24 novembre 1784, il falloit, pour que le tympan fût ébranlé par le mouvement d'une montre, approcher cette montre à deux lignes de distance du trou auditif. Dès la troisième séance, le malade l'a entendu à quatre lignes. Après la quatrième, on pouvoit la placer à un pouce. Après la cinquième, à quatorze lignes.

L'oreille droite, qui étoit plus gravement affectée que la gauche, gagna bien

plus ſenſiblement. Après la neuvième éleɛtriſation, le malade entendoit la montre à un pouce & demi de ce côté, tandis qu'il ne pouvoit l'éloigner que de quatorze lignes du côté gauche. Il n'y a eu ni ſueur, ni ſuintement par l'oreille. Ce malade a eu trente-deux ſéances, il avoit éprouvé une amélioration très-ſenſible dans le commencement du traitement, & il en auroit vraiſemblablement tiré plus d'avantage, s'il eût eu plus de perſévérance.

IIIe. OBSERVATION.

Richarde l'Actionnaire, fille demeurant à Saint-Michel, juriſdiction de Saint-Diez, âgée de dix-ſept ans, d'une conſtitution ſanguine, mais n'ayant point encore eu ſes règles, étoit attaquée depuis cinq ans d'une ſurdité complète des deux oreilles, ſurvenue à la ſuite d'un dépôt purulent qui s'étoit fait ſur cet organe à la fin d'une fièvre maligne; ce dépôt avoit été très-conſidérable, les oreilles n'avoient ceſſé de ſuinter; la malade y avoit toujours reſſenti des bourdonnemens. La ſurdité étoit telle, que la malade n'entendoit que confuſément le ſon d'une cloche.

Cette malade a été soumise au traitement électrique depuis le 2 décembre 1784, jusqu'au 31 inclusivement. Elle a été électrisée par bain deux fois par jour pendant une demi-heure, & souvent pendant une heure. On a tiré des étincelles des deux oreilles; on a dirigé de l'une à l'autre le fluide électrique par l'instrument circulaire; enfin, on a terminé le traitement en donnant de légères commotions. Vers la vingt-sixième électrisation, l'ouïe a paru moins dure, mais cette légère amélioration n'a pas subsisté. Ce traitement n'a compris que trente-trois séances; il y a lieu de croire qu'on n'auroit pas obtenu plus de succès quand il auroit été continué plus long-temps, parce que, suivant toutes les apparences, l'organisation intérieure de l'ouïe avoit été détruite par la suppuration.

IVe. OBSERVATION.

Bastien, marié & domicilié à Biarville, paroisse S. Michel, jurisdiction de Saint-Diez, homme âgé de cinquante-deux ans, d'une constitution bilieuse, étoit attaqué depuis plusieurs années d'une surdité incomplète à l'oreille droite, & depuis six semaines d'une difficulté d'en-

tendre du côté gauche. Cette dernière incommodité étoit l'effet d'une fluxion contractée dans un voyage qu'il avoit fait par un temps très-froid : l'une & l'autre oreille étoient moins dures lorsque le temps étoit serein, & la difficulté d'entendre augmentoit dans les jours humides & nébuleux. Ce malade n'a fait qu'essayer pendant quelques jours l'électricité, sans en retirer aucun avantage ; mais nous nous flattions qu'il s'en seroit bien trouvé s'il eût continué plus long-temps.

De ces quatre malades, les deux premiers paroissoient avoir tiré quelque utilité de l'électricité ; mais on peut dire que leur guérison étoit fort douteuse : on n'avoit rien à espérer du troisième ; le quatrième paroissoit susceptible d'éprouver des effets très-avantageux de l'électricité ; c'est du moins ce qu'il est permis de conclure des différentes expériences qui ont déja été faites sur des maladies analogues, & particulièrement de celles de M. *Mauduyt*.



AUTRES EXPÉRIENCES sur l'électricité appliquée dans plusieurs maladies différentes.

§. I. *Observations sur la chlorose.*

PREMIERE OBSERVATION.

Marie Costel, fille de Sainte-Marguerite, âgée de quinze ans, non réglée & d'une constitution phlegmatique, éprouvoit une langueur générale, de la foiblesse & du dégoût; la couleur de son visage étoit d'un jaune pâle. Elle a subi un traitement électrique depuis le 3 janvier 1786, jusqu'au 20 mars. Elle avoit été préalablement purgée, & on lui a fait prendre pendant tout le temps qu'elle a suivi l'électricité, des infusions légèrement toniques. Elle a été électrisée par bain, par frictions & par étincelles. Le bain a été gradué comme chez les autres malades; les frictions se sont faites à la région lombaire, & les étincelles ont été tirées à celle du sacrum, la chaîne étant attachée à la région opposée.

Le fluide électrique n'a fait connoître sa présence par aucune évacuation; mais

la malade a éprouvé une amélioration qui s'est manifestée par degrés & d'une manière insensible. A la 39me séance, le visage étoit déja coloré, la malade ressentoit moins de foiblesse & de douleur, l'appétit étoit plus vif. A la cinquantième, elle a mouché un peu de sang ; le coloris étoit encore meilleur, & les forces paroissoient augmentées ; mais les règles n'ont pas reparu. Cette malade avoit beaucoup gagné, mais la nécessité de travailler, la mauvaise nourriture & l'air humide, l'ont fait retomber dans l'état où elle étoit avant l'électrisation.

IIe. OBSERVATION.

Victoire Toubhance, native de *Senones*, se plaignoit de lassitude & de pesanteur dans tout le corps ; elle avoit des nausées, quelquefois des vomissemens, & souvent des défaillances ; son appétit étoit foible & languissant, ses paupières bouffies, les hypocondres étoient élevés, le ventre tendu ; le pouls annonçoit une fièvre lente, & le visage étoit d'un jaune verdâtre : tous ces symptômes étoient survenus par degrés depuis deux ans que la malade avoit éprouvé une diminution très-considérable dans l'écoulement pé-

riodique, qui avoit totalement cessé de paroître depuis quatre mois.

Cette jeune fille ayant été transportée à l'hôpital, éprouva d'abord du soulagement par l'usage des remèdes purgatifs, des apéritifs & des toniques, que je lui fis prendre pendant près de six semaines. L'appétit, qui jusqu'alors avoit été nul ou dépravé, devint moins mauvais; les défaillances furent moins fréquentes; la bouffissure des paupières & des jambes disparut, mais le pouls restoit lent & petit; la fièvre revenoit tous les soirs, & les règles ne paroissoient pas vouloir se rétablir. Je pris le parti de renoncer aux remèdes pharmaceutiques, & de lui faire prendre les eaux minérales de Saint-Diez, en même temps que je la soumettrois à l'électricité.

Elle commença ce nouveau traitement le 3 avril; elle fut d'abord électrisée en bain; on dirigea ensuite sur la région lombaire la chaîne qui tenoit au conducteur; puis, par le moyen d'un instrument de cuivre, terminé d'un côté en boule, & de l'autre en pointe mousse, assez longue pour pouvoir traverser les jupes, on lui tiroit des étincelles. Ce même instrument servoit encore à diriger de légères commotions. Au bout de vingt-cinq

jours de ce traitement adminiſtré une heure par jour ſans interruption, la malade me dit avoir eprouvé pendant la nuit des coliques, qui furent ſuivies d'un léger écoulement en rouge qui fit une tache à la chemiſe de la circonférence d'un écu de ſix francs.

Soit que ce fût l'effet du changement arrivé dans l'*utérus*, ſoit que ce fût l'eſpoir d'une guériſon prochaine, la malade ſe trouva mieux; ſon viſage d'olivâtre qu'il étoit, reprit ſa couleur naturelle; les yeux ſe ranimèrent, la reſpiration devint plus libre; les forces devinrent meilleures. Cette jeune fille, qui ne pouvoit faire aucun exercice, fut boire à la fontaine les eaux minérales, & elle travailloit le reſte de la journée. Enfin à la quarante-ſixième ſéance, ou à la dix-huitième après la première apparition, *Victoire* nous annonça que le flux périodique étoit rétabli même avec plus d'abondance que jamais. Cette évacuation eſt venue ſans douleur, & s'eſt ſoutenue pendant près de cinq jours. Nous voulions, pour aſſurer ſa guériſon, lui faire continuer l'électricité juſqu'à une autre époque, mais l'envie de reprendre ſes occupations ordinaires l'empêcha d'obéir à ce conſeil.

Pendant tout le temps du traitement,

cette malade a éprouvé des ſueurs abondantes, & le cours des urines a été copieux.

Doit-on attribuer cette cure à l'effet des eaux, ou à celui de l'électricité (*a*)?

§. I. *Gouttes-ſereines.*

PREMIERE OBSERVATION.

Catherine Didier, femme réſidant à *Marzelay*, paroiſſe de Saint-Diez, âgée de quarante-cinq ans, d'une conſtitution phlegmatique, après avoir eſſuyé une hémorrhagie utérine qui dura quatre jours, éprouva tout-à-coup une foibleſſe conſidérable dans l'organe de la vue. Cette foibleſſe devint en peu de jours ſi conſidérable, qu'au bout de quatre jours, la malade voyoit à peine de l'œil droit, & qu'elle ne diſtinguoit plus rien de l'œil gauche. L'œil droit s'étoit un peu fortifié, mais le gauche ne tranſmettoit aucun rayon lumineux.

Dans la vue de ſtimuler ces organes

(*a*) Cette obſervation eſt du médecin actuel de l'hôpital de Saint-Diez, M. *Aubry*, qui, ainſi que ſon prédéceſſeur M. *Poma*, s'unit à M. *Renaud*, pour faire des expériences ſur l'électricité médicale.

en dérivant les humeurs, & en augmentant le jeu des nerfs, on a appliqué des véſicatoires à la nuque ; mais ce moyen n'ayant produit aucun changement favorable, nous crûmes que nous devions tenter l'électricité. Cette femme commença le traitement le 18 novembre 1784, & l'a continué juſqu'au 29, pendant lequel temps elle a ſubi douze ſéances.

Elle a été miſe à l'uſage des bains électriques pendant un quart-d'heure, & enſuite pendant une demi-heure. On ſoutiroit le fluide électrique, en plaçant devant chacun des yeux une pointe de bois non iſolée : d'autres fois on plaçoit devant l'œil gauche une pointe iſolée chargée d'électricité, tandis qu'une autre pointe de bois, placée à la partie poſtérieure de la tête, ſoutiroit le fluide : on avoit ſoin encore de tirer de légères étincelles du globe de l'œil une fois, & ſouvent deux fois par jour.

A la quatrième ſéance, la malade n'éprouvoit plus autant de gêne & de roideur dans le mouvement de l'œil. Après la ſixième, l'œil gauche commença à ſentir les rayons lumineux, & la malade entrevoyoit les objets ; l'œil droit avoit acquis, au point que la malade put diſ-

tinguer des lettres, & même enfiler une aiguille. La huitième électrisation fut suivie d'une amélioration encore plus marquée : à compter de ce moment, *Catherine Didier* put marcher seule & se conduire sans bâton. Aptès la dixième, elle voyoit encore plus distinctement ; elle ramassa une épingle tombée à terre. La onzième & la douzième séance amenèrent encore un changement plus favorable. A cette époque, l'évacuation menstruelle qui survint, fit suspendre le traitement, que la malade ne voulut plus reprendre. La crainte que lui inspirèrent les discours des gens ignorans & mal intentionnés, fut au dessus de la reconnoissance qu'elle devoit avoir pour un traitement qui lui avoit été si avantageux. Néanmoins, quelque court qu'ait été le traitement de cette femme, il a été suffisant pour guérir en grande partie une foiblesse & une atonie paralytiques considérables.

IIe. OBSERVATION.

Marie-Jeanne Christophe, fille demeurant à Saint-Diez, âgée de cinquante ans, d'une constitution phlegmatique, étoit attaquée depuis deux ans d'un obscurcissement de la vue qui ne lui permet-

toit pas de diſtinguer les objets, & que nous avons regardé comme une goutte-ſereine.

Elle a commencé le traitement électrique le 7 décembre 1784, & l'a continué pendant tout le reſte du mois, en mettant quelques jours d'intervalle; ce qui fait qu'elle n'a pris que dix-huit ſéances. L'électricité lui a été adminiſtrée de la même manière qu'à la malade précédente; mais il n'en eſt réſulté aucun effet, ni en bien, ni en mal.

IIIe. OBSERVATION.

Le nommé *Nicolas Marchal*, vigneron à Mirecourt, âgé de vingt-trois ans, eſſuya dans le courant de mars & avril 1787, une fièvre putride très-grave, dont le caractère avoit quelque analogie avec la fièvre lente nerveuſe. Cet homme, fut rappelé à la vie par les ſoins de M. *Garnier* fils; mais, malgré tous les ſecours qui lui furent adminiſtrés, la criſe fut imparfaite, & la maladie ſe termina par une ſurdité plus marquée ſur une oreille que ſur l'autre, & par une affection plus alarmante encore de l'organe de la vue. L'œil droit perdit abſolument la faculté de voir; l'œil gauche fut auſſi atta-

qué, mais moins gravement : le malade voyoit un peu de ce côté, mais cependant il avoit peine à se conduire. Après avoir infructueusement essayé différens moyens pour guérir ce malade, M. *Garnier* lui conseilla de venir se soumettre au traitement électrique.

Les yeux de ce malade paroissoient au premier aspect dans l'état naturel ; on n'y voyoit ni taches, ni rougeurs ; on y remarquoit seulement une forte dilatation & une grande immobilité des pupilles ; ce qui étoit bien plus apparent sur l'œil droit que sur l'œil gauche : l'œil droit ne recevoit pas la plus petite parcelle de lumière ; l'œil gauche voyoit une espèce de brouillard ; mais à une entière distance, il n'étoit pas ébranlé par la flamme d'une bougie, ni par celle d'un feu vif & clair.

La surdité étoit de même plus marquée du côté droit que du côté gauche, mais elle n'étoit pas considérable ; il falloit seulement élever un peu la voix pour se faire entendre.

Le malade a été électrisé pour la première fois le 10 avril, par un bain électrique qui dura une demi-heure. Les jours suivans, le malade a été soumis à l'électricité de la même manière pendant 50 minutes : on partageoit cet espace de

temps en deux parties égales, & pendant chacune d'elles on diſpoſoit l'appareil électrique, de manière à faire pénétrer & circuler le fluide à travers les parties affectées. Cet appareil conſiſte à placer, à quelque diſtance du trou orbitaire droit ou gauche vers la partie inférieure de la région temporale, proche l'angle de l'œil, une pointe de bois portée par un directeur iſolé, & en communication avec le conducteur, tandis que l'on diſpoſe à la partie oppoſée de la tête, un autre directeur, armé à ſon extrémité d'une pointe de métal. A chaque électriſation, le malade ſentoit ſur ſes yeux ce vent frais dont parlent MM. *Mauduyt* & *Bertholon*.

Les commotions légères & graduées par leſquelles on terminoit la ſéance, communiquoient du globe de l'œil au derrière de la tête, & réciproquement.

Après la quatrième électriſation, le malade entendoit beaucoup mieux, & il commença à apercevoir les objets de l'œil gauche, ſans cependant les pouvoir bien diſtinguer. Le cinquième jour, il fut purgé.

Le ſeptième, ſans ſuſpendre le traitement électrique, on appliqua au malade un grand emplâtre véſicatoire; on lui fit

auſſi des frictions ſur les yeux. D'après le conſeil de M. *Pâris*, médecin à Arles, cité ſi avantageuſement par M. l'abbé *Bertholon*, nous fîmes mettre ſur chaque œil une compreſſe imbibée d'une forte décoction de café; mais nous n'en avons vu aucun bon effet. Nous mêlâmes enſuite cette décoction avec parties égales d'eau d'euphraiſe; nous nous en ſervîmes pour le même uſage, & nous preſcrivîmes une tiſane diaphorétique.

Le quinzième jour, le malade diſtingua les couleurs. Le vingtième, il voyoit aſſez pour reconnoître des cartes. Le trentième, après une commotion un peu plus forte, il nous dit apercevoir une ombre légère devant l'œil droit. Nous examinâmes cet organe avec la plus grande attention, ſans y voir le moindre changement. A cette époque, nous avons purgé pour une ſeconde fois. Nous voulûmes ſubſtituer un ſéton au véſicatoire; mais ſur le refus du malade, nous nous contentâmes de faire ranimer ce dernier, dont la ſuppuration commençoit à tarir.

Le 37me jour cet homme, ſatisfait de voir aſſez de l'œil gauche pour ſe conduire, voulut aller continuer ſon métier de vigneron, & ſe refuſa avec opiniâtreté à

toutes les instances que nous fîmes pour le garder plus long-temps. Nous avons appris que depuis le moment de son départ, il n'avoit rien perdu de ce qu'il avoit gagné dans le traitement électrique, quoique la culture de ses vignes l'expose journellement à essuyer toutes les vicissitudes de l'atmosphère.

Ce malade n'a point eu de crise sensible; car on ne peut pas regarder comme critiques plusieurs déjections qu'il eut le jour que de l'œil droit il aperçut une ombre. Les topiques & les frictions ont bien fait couler quelques larmes; mais ce larmoiement a été l'effet de l'irritation.

Une particularité singulière dans l'histoire de ce malade, & qu'il est bon de noter, c'est qu'il est fils d'un homme qui est comme lui devenu borgne à la suite d'une maladie aiguë.

§. III. *Rachitis & ankylose.*

La petite *Simon*, fille demeurant à Saint-Diez, âgée de quinze ans, d'une constitution phlegmatique, est rachitique; & cette maladie a si fort nui à son développement, qu'elle n'a que trois pieds un pouce de hauteur. Elle a essayé

le traitement électrique depuis le 26 février 1783, jusqu'au 21 avril suivant, & a subi dans cet espace de temps quarante-trois séances. On lui a fait prendre le bain électrique avec les gradations ordinaires; on lui a tiré des étincelles des reins, du dos, des jambes, des bras, & on y a joint l'usage des frictions électriques.

Dès la première séance, elle a eu une diarrhée, quoiqu'elle fût naturellement constipée : après la deuxième, elle a sué. La cinquième électrisation a encore été suivie de diarrhée. Après la neuvième, la malade disoit qu'elle se sentoit beaucoup soulagée des reins. A cette époque, elle a éprouvé qu'elle avoit plus d'appétit, & que ses digestions étoient plus faciles. Après la quatorzième séance, elle paroissoit moins bouffie. A la seizième, elle a eu mal aux reins.

Le reste du traitement n'a pas confirmé les espérances que les premières électrisations paroissoient donner. On a joint à l'électricité l'usage combiné des toniques & des apéritifs, mais sans succès.

Cette tentative isolée est insuffisante pour prononcer sur la vertu de l'électricité dans le *rachitis*; il y a cependant lieu de croire que ce moyen est efficace

dans cette maladie ; mais c'eſt à l'obſervation de confirmer cet aperçu.

Ankyloſe.

Charles-Nicolas Mandra, garçon de Saint-Diez, âgé de treize ans, d'une conſtitution phlegmatique, après avoir été attaqué pendant ſix ans de douleurs dans le bras droit, & avoir eu les glandes maxillaires tuméfiées & ulcérées, éprouva des douleurs conſidérables dans l'articulation du coude. Ces douleurs furent bientôt accompagnées d'un gonflement qui empêcha le malade d'étendre le bras ; ce qui produiſit dans cette articulation une ſorte d'ankyloſe.

Ce malade a ſubi ſoixante-treize ſéances d'électricité, depuis le 18 janvier 1786, juſqu'au 13 avril ſuivant ; il prenoit en même temps, à l'intérieur, des pilules mercurielles, & on lui faiſoit, de deux jours l'un, des frictions locales avec l'onguent napolitain. Les moyens électriques dont on s'eſt ſervi pour fondre l'engorgement de l'articulation, ſont le bain, les frictions & les étincelles ; ils ont agi, mais d'une manière lente & inſenſible. On ne s'eſt aperçu d'un mieux remarquable qu'après la cinquantième ſéance. Après la cinquante-ſixième élec-

triſation, la groſſeur de l'articulation étoit diminuée, l'extenſion devenoit plus facile. Après la ſoixantième, la tumeur étoit à moitié fondue, les mouvemens étoient beaucoup plus libres. Ce jeune homme avoit encore gagné davantage à la ſoixante-treizième; & s'il eût perſévéré plus long-temps, il auroit pu être totalement guéri.

Ce malade n'a éprouvé aucune évacuation pendant le cours de ſon traitement, quoiqu'il ait pris des remèdes qui, par leur nature, devoient augmenter les excrétions.

§. IV. *Epilepſie.*

Jean-George Surmettite, garçon demeurant à Viſſembach, juriſdiction de Saint-Diez, âgé de vingt ans, d'une conſtitution ſanguine, & ayant l'eſprit ſi foible, qu'il étoit voiſin de l'imbécillité, étoit attaqué depuis huit ans d'accès convulſifs épileptiques. La maladie avoit commencé par des mouvemens convulſifs ſimples, qui enſuite étoient devenus de véritables attaques épileptiques, dans leſquelles le malade perdoit connoiſſance. Ces attaques ſurvenoient par accès très-irréguliers, quelquefois à de grands intervalles, & d'autres fois ils ſe répétoient

dans la même journée. Chaque accès étoit annoncé par des maux d'estomac, des envies de vomir & des vertiges, & étoit accompagné de perte de connoissance & d'évacuation par haut & par bas.

Surmettite a commencé le traitement électrique le 4 mars 1785, & il a continué jusqu'au 23 avril suivant. Nous aurions desiré, relativement à sa constitution, faire précéder le traitement par une ample saignée, mais le malade n'a pas voulu s'y soumettre. Il a pris volontiers vingt-quatre grains d'ipécacuanha que nous lui avons prescrits par rapport aux nausées qui précédoient les accès, & aux déjections glaireuses qui les accompagnoient. Il a été mis ensuite à l'usage des décoctions antispasmodiques, & d'une opiate de même nature, dans laquelle le musc dominoit.

Nous avons commencé, suivant notre usage, par des bains électriques d'une demi-heure, ensuite d'une heure, une fois chaque jour. Nous y avons joint très-promptement l'usage des commotions, dont nous avons insensiblement augmenté l'intensité. Nous avons d'abord dirigé ces commotions sur la moelle épinière, à la partie correspondante au ventricule : nous les avons ensuite portées

ſur la tête, en les faiſant paſſer de l'occiput au frontal, puis d'un temporal à l'autre, & nous en avons donné ſucceſſivement à chaque ſéance, depuis quatre juſqu'à vingt. Le malade a quelquefois été électriſé pendant l'accès: nous avons encore donné des chocs ſur différentes parties du corps; mais nous avons obſervé dans ces différentes eſpèces de commotions, que le malade y étoit inſenſible; ce qui eſt d'un mauvais augure en pareille circonſtance.

Le malade eut un accès médiocre le 19 pendant la nuit; il éprouva le même accident le 21 & le 22; le 26 au matin, il en eut un très-fort. Le 27, on en obſerva un léger, pendant lequel le malade chanta beaucoup. Le 28 fut marqué par deux accès peu forts. Le 29, nouvelle rechute, mais peu grave. Le 30, le malade fut frappé ſix fois dans la matinée. Le 31, deux accès dans la matinée. Le premier avril, on compta ſix accès depuis dix heures du ſoir, juſqu'à trois heures du matin. Le 2 & le 3, la journée fut tranquille. Le 4 & le 5, un accès dans les vingt-quatre heures. Le 7, un reſſentiment. Pendant la nuit du 7 & du 9, le malade tomba deux ou trois fois. Le 19, le malade eut une nouvelle rechute, dans

laquelle il vomit beaucoup de glaires ; enfin le jour de la dernière séance, qui eut lieu le 22, fut encore marqué par un accès.

Ce malade a été électrisé en tout vingt-six fois. Dans le commencement, les accès ont paru beaucoup plus fréquens ; effets que l'on attribue ordinairement à l'électricité, lorsqu'on en fait usage dans ces maladies : mais dès la dixième séance, ils étoient moins longs & plus légers ; ce qui a continué par la suite. Quant aux évacuations, le malade a, dès la neuvième seance, rendu beaucoup de glaires par la bouche. On a observé ensuite que les urines étoient plus considérables, & les évacuations stercorales plus fréquentes. Après la dixième électrisation, il a saigné du nez. Après la dix-huitième, il a rendu beaucoup de vers lombriques, qu'on a travaillé à combattre & à détruire, en unissant les vermifuges aux antispasmodiques.

Il nous a paru que ce malade avoit retiré quelque avantage de l'électricité, & nous pensons qu'il auroit gagné davantage, s'il eût été moins vorace, & s'il eût suivi le traitement plus long-temps. Nous n'avons pu savoir ce que cet homme étoit devenu depuis.

Nous aurions voulu avoir quelque autre occasion de tenter l'électricité sur des malades attaqués d'épilepsie ou de convulsions. *Fothergill* a employé ce moyen avec succès dans une maladie de ce genre. MM. *Writon* & *Spry* ont eu des succès en faisant usage des commotions. M. *Deshais* a observé que l'électricité rendoit les accès plus légers & plus rares ; enfin M. *Mauduyt* a guéri deux épilepsies symptomatiques.

Nous ne pouvons au reste avoir d'autre opinion que M. *Mauduyt*, qui pense que l'électricité est un moyen au moins très-douteux dans le traitement de l'épilepsie essentielle ; & que s'il est permis de la tenter, on ne doit employer que la méthode la plus douce, comme celle des bains & des étincelles.





OBSERVATIONS faites dans le département des hôpitaux civils.

N° 11.

Réflexions sur l'électricité médicale en général, & sur les observations de MM. POMA, RENAUD & AUBRY, insérées dans les numéros précédens.

EN admettant avec tous ceux qui ont fait une étude approfondie de l'art de guérir, qu'il est une conformité constante entre la médecine ancienne & moderne, on ne peut s'empêcher d'avouer qu'il y a eu dans les différens âges des idées prédominantes & accréditées, qui ont fait adopter certains moyens de guérir préférablement à d'autres.

Dans l'origine de la médecine, la superstition donnoit une grande valeur aux remèdes : on les croyoit suggérés par les dieux ; on les préparoit sur leur autel, & les malades qui les recevoient de la main des prêtres, les prenoient avec une crainte religieuse. Les conseils sages & circonspects des médecins dogmatiques qui succédèrent aux enfans d'*Hippocrate*, ne

ne tardèrent pas à être combattus par les prescriptions hardies des empiriques. La médecine grecque introduite à Rome, y fut en peu de temps altérée, & devint bientôt méconnoissable par le jargon des médecins de la secte méthodique, & par le cercle pompeux des médicamens qu'ils prescrivoient. Sous les empereurs Romains, les compositions les plus compliquées & les plus bizarres devinrent les remèdes à la mode. Pendant les siècles d'ignorance & d'obscurité qui succédèrent à la décadence de l'empire, la philosophie d'*Aristote*, les subtilités métaphysiques de *Galien*, & la polypharmacie des Arabes, dominèrent dans la théorie & dans la pratique de la médecine.

Depuis la renaissance des lettres, la médecine a rencontré de nouveaux écueils, d'autant plus dangereux, qu'ils paroissoient moins à craindre. Les sciences, faites par leur nature pour répandre la lumière, ont été la source de nouvelles erreurs, enfantées par une application précipitée & indiscrète de certaines découvertes, ou par l'enthousiasme qui donna une valeur indéterminée à des moyens de guérir, dont l'utilité étoit bornée & circonscrite.

Ainsi, dans le seizième siècle, les pre-

mières découvertes de la chimie ont introduit une foule de remèdes auxquels on attribuoit des propriétés merveilleuſes, & qui ſembloient devoir promptement renverſer l'ancien édifice de la médecine grecque. Dans le ſiècle ſuivant, la découverte de la circulation du ſang, l'application des calculs mathématiques & de la mécanique à l'économie animale, la prétendue découverte de certains arcanes & des rapports ſympathiques, ont fait tour-à-tour adopter & rejeter des remèdes, qui ne méritoient pour la plupart ni la réputation dont ils ont joui, ni le mépris avec lequel on les a abandonnés.

Dans l'hiſtoire littéraire & médicale du dix-huitième ſiècle, on vetra que, malgré les ouvrages de *Frédéric Hoffman*, & les travaux de *Boerhaave*, on s'eſt porté avec la même ardeur vers les nouveaux moyens dont on a cherché à enrichir la matière médicale; mais on remarquera que ces moyens ont été d'autant plus accueillis, qu'ils étoient annoncés d'une manière pompeuſe, & préſentés avec un appareil ſcientifique. L'électricité eſt à la tête des remèdes de ce genre.

L'enthouſiaſme avec lequel l'électri-

cité a été vantée par certains médecins, tandis qu'elle étoit peu conſidérée, ou même rejetée par pluſieurs autres; les différences qui ſe trouvent encore aujourd'hui dans la manière de voir & d'apprécier ce moyen de guérir, & l'indéciſion qui doit réſulter de toutes ces variations dans l'eſprit des perſonnes qui n'ont pas été à portée de s'occuper particulièrement de cette matière, nous ont engagés à inſérer les obſervations de MM. *Poma* & *Renaud*, & à y joindre les réflexions ſuivantes.

La propriété qu'ont certains corps d'en attirer ou d'en repouſſer d'autres, étoit connue dès la plus haute antiquité; mais raſſembler dans un ſeul corps une grande quantité de matière ſubtile & éthérée qui en ſort d'une manière bruyante & ſous une forme lumineuſe; faire paſſer ce fluide extraordinaire dans d'autres ſubſtances; calculer les effets de cette communication, & produire avec du mouvement, au moyen d'une machine particulière, toutes les merveilles que nous voyons éclore de l'appareil électrique; c'eſt une découverte toute moderne, & qui fait honneur à notre ſiècle.

Les effets extraordinaires que l'électricité produiſoit ſur le corps humain,

& la propenſion que nous avons de chercher dans tous les agens remarquables, des moyens de conſerver ou de rétablir la ſanté, devoient faire naître l'envie d'appliquer l'électricité à l'économie animale. Le premier qui conçut cette belle idée, fut M. *Jallabert*, profeſſeur en philoſophie à Genève, & il eut la ſatisfaction de la voir couronnée de ſuccès. L'illuſtre *Sauvages* accueillit avec empreſſement ce nouveau remède, & les tentatives qu'il fit pour eſſayer ſa valeur, furent auſſi de nature à l'accréditer.

M. *Louis* préſenta pour ſes premiers eſſais dans la littérature médicale, un extrait de ce que connoiſſoient alors les phyſiciens ſur l'électricité; il y joignit des conjectures ſur la manière dont ce fluide pénètre les corps; avec des obſervations ſur l'uſage de l'électricité, dans leſquelles il fait voir que ce moyen, comme tous les autres remèdes, peut être utile ou nuiſible, & qu'il doit être adminiſtré avec circonſpection.

Dans les mêmes temps, *Pivati*, *Verati* & *Bianchi*, phyſiciens & médecins célèbres en Italie, faiſoient auſſi des expériences ſur l'application de l'électricité au corps humain malade, & bientôt ils en publièrent avec oſtentation les réſultats. D'a-

près leurs obſervations, l'électricité étoit un fluide doué non-ſeulement de la propriété de pénétrer tous les corps, & de leur imprimer une force nouvelle; c'étoit de plus un véhicule propre à introduire dans nos humeurs l'extrait des ſubſtances médicamenteuſes qu'il étoit néceſſaire de faire prendre aux malades dans les différentes maladies. Ils annonçoient qu'il ſuffiſoit d'enduire un tube de verre des remèdes que l'on vouloit adminiſtrer, & que le fluide électrique traverſant le conducteur, entraînoit les molécules les plus actives des médicamens, & les faiſoit pénétrer dans les vaiſſeaux les plus déliés. Ces promeſſes, bien loin de ſe réaliſer, n'eurent pas même l'avantage d'être confirmées par une ſeule tentative dans les cabinets des phyſiciens & des médecins François, Anglois, &c.

L'abbé *Nollet*, qui avoit été en Italie pour vérifier les merveilles qui paroiſſoient s'y opérer, revint en France avec la certitude que ſi l'électricité avoit quelque valeur, elle étoit due au fluide électrique, & nullement aux médicamens qu'on pouvoit appliquer ſur les conducteurs.

On ſait que les expériences que fit ce

physicien aux Invalides, conjointement avec MM. *De Lassonne*, *Cosnier* & *Morand*, ne présentèrent aucun résultat avantageux. Ce qu'il y eut de fâcheux, c'est que le mauvais succès de cette expérience dont l'abbé *Nollet* & M. *De Lassonne* ont publié séparément les détails, nuisit beaucoup aux progrès de l'électricité médicale en France, quoique ces zélés & prudens commissaires eussent annoncé que des essais aussi peu nombreux, & traversés par des obstacles particuliers, ne devoient pas empêcher de croire à l'efficacité de l'électricité dont il n'étoit déja plus permis de douter.

En effet, outre les observations de MM. *Jallabert* & *Sauvages*, & les succès de quelques empiriques, qui faisoient un secret de l'électricité, M. *Deshais* avoit, pour son baccalauréat à Montpellier, présenté en 1749, une dissertation contenant l'histoire de cinq paralytiques guéris par l'électricité, & de deux épileptiques soulagés par le même moyen.

Néanmoins le découragement fut extrême, & dura long-temps. Depuis 1750 jusqu'en 1768, on ne vit paroître en France rien de nouveau sur l'électricité médicale, si ce n'est un précis de quelques expériences, faites en 1754, par M. *Le*

Roy, de l'Académie des ſciences, & quelques obſervations de M. *Le Cat.*

Cette découverte fut mieux accueillie & plus ſuivie dans les pays étrangers. En 1752, *de Haen* commença ſes travaux ſur l'électricité médicale qu'il appliqua aux paralyſies, aux ankyloſes & aux maladies convulſives. A la même époque, M. *Bohadſch*, médecin de Bohême, publioit une diſſertation ſur l'efficacité de l'électricité dans l'hémiplégie. Les années ſuivantes, MM. *Linné*, *Quelmaz* & *Zetzell*, Suédois, rapportèrent des obſervations ſur les effets de l'électricité dans les maladies paralytiques & dans la goutte-ſereine. En 1758, le docteur *Pringle* fit connoître à la Société royale de Londres les expériences faites en Amérique par M. *Franklin*, qui, dans ſes immortels travaux ſur l'électricité, n'avoit pas négligé d'étudier de quelle utilité pouvoit être ce fluide dans la médecine. Dans le même temps, MM. *Brydone*, *Teske* & le docteur *Hart*, employoient en Angleterre l'électricité pour le traitement des paralyſies. M. *Watſon* publioit en 1763, dans les Tranſactions philoſophiques, une cure du tétanos fort remarquable; & MM. *Wilſon*, *Lovet*, *Weſley*, s'occupoient beau-

coup de prouver que l'électricité étoit utile au corps humain.

Depuis quinze ou dix-huit ans, les sciences physiques étant devenues d'un goût général, les esprits se sont dirigés, en France comme en Angleterre, vers l'électricité médicale. M. *Gardane* fit en 1768 un ouvrage qui contribua à accélérer cette révolution. M. *Sigaud de la Fond*, physicien très-distingué, & célèbre professeur de physique expérimentale, publia peu de temps après diverses observations qui confirmoient l'utilité de l'électricité dans la paralysie; & un autre professeur de physique, M. l'abbé *Sans*, annonça aussi ses tentatives & ses succès dans le même genre de maladie.

A compter de cette époque, un très-grand nombre de physiciens & de médecins François ont suivi cette carrière avec la plus grande activité. M. *Saussure*, M. *Mazars de Cazelles*, M. l'abbé *Bertholon*, M. *Bonnefoy*, M. *Marat* & M. *Mauduyt*, sont ceux dont les travaux ont fait le plus de sensation.

Le même concours a eu lieu en Angleterre. Depuis douze ans un grand nombre de personnes se sont occupées avec le plus grand zèle de l'électricité: tels sont entre autres M. *Priestley*, si célèbre

par ses ouvrages sur l'air, & par son traité sur l'électricité ; M. *Cavallo*, habile physicien, dont M. *Mauduyt* nous a fait connoître l'ouvrage en détail ; M. *Wilkinson*, médecin d'Edimbourg, qui a fait une excellente dissertation sur l'électricité médicale ; & MM. *Bitch* & *Ware*, dont nous aurons occasion de parler.

Ces travaux multipliés sur un seul point de physique semblent d'abord promettre les connoissances les plus positives sur la nature du fluide électrique, & sur l'utilité dont il peut être au corps humain.

En obéissant aux premières impressions que fait sur nos sens le jeu d'une machine électrique, & en laissant aller son imagination, on voit dans le fluide qui en émane une substance éthérée circulant dans l'atmosphère, & l'on est tout disposé à croire que ce fluide universellement répandu, fait éprouver à chaque instant son influence à tous les corps qui y sont plongés. On est tenté de le regarder non-seulement comme la cause de tous les météores ignés qui brillent dans l'atmosphère, mais comme un être vivifiant dont l'action anime tous les règnes de la nature.

Il n'est donc pas étonnant que le fluide électrique ait été regardé par plusieurs

physiciens & médecins comme un des grands mobiles de l'économie animale.

Les différentes parties du corps humain, disent ces physiciens, sont des conducteurs plus ou moins propres à transmettre le fluide électrique, & les liqueurs n'étant pas électrisables au même degré, il y a à chaque instant une communication réciproque du fluide électrique entre les différens organes. Le fluide électrique dont le corps humain est imprégné ne lui vient pas seulement de l'atmosphère, mais il est régénéré sans cesse par les mouvemens qui s'excitent dans son intérieur. C'est à la trop grande quantité de ce fluide, à sa diminution ou à son inégale distribution, que les maladies dont l'homme est affecté, doivent être attribuées. Enfin, le fluide électrique considéré par les phénomènes qui le font connoître, & par les effets qu'il produit sur l'homme, ne paroît autre chose aux yeux d'un examinateur attentif, que le fluide vivifiant qui anime les nerfs.

Ces idées sont plus spécieuses que réelles : en admettant que le fluide électrique soit disséminé dans l'atmosphère, vérité qu'on ne peut révoquer en doute, on ne voit pas comment il peut être la cause de toutes les altérations qui arrivent dans

le corps humain. En effet, ſi ce fluide électrique de l'atmoſphère agiſſoit toujours ſur les corps organiſés, il les pénétreroit avec la même facilité que l'eau paſſe à travers un crible ; on ne pourroit jamais électriſer quelqu'un poſitivement, & il ſeroit impoſſible d'iſoler une perſonne négativement, puiſque cette perſonne, à meſure qu'elle perdroit de la portion de fluide électrique qu'elle possède, le reprendroit de l'air ambiant. D'ailleurs, en ſuppoſant tous les corps imprégnés de fluide électrique, le corps humain doit être en équilibre avec celui de l'atmoſphère, comme avec celui de la terre & des corps qui l'environnent. Il ne peut donc pas en être ſurchargé ; & ſi l'atmoſphère lui en fourniſſoit une plus grande quantité qu'à l'ordinaire, ce ſuperflu ſeroit à l'inſtant rendu au réſervoir commun.

Mais l'atmoſphère n'eſt pas par elle-même un conducteur de l'électricité ; l'on ſait que ſi elle tranſmet le fluide électrique, ce n'eſt qu'à la faveur de l'humidité qu'elle contient, & c'eſt un fait univerſellement reconnu, que l'air ſec eſt de tous les corps le plus imperméable à l'électricité.

Suivant les phyſiciens qui veulent tout

expliquer par l'électricité de l'atmoſphère, le corps humain doit être en bonne diſpoſition dans les temps favorables à l'électricité ; mais qui ignore que l'air eſt très-chargé d'électricité dans les jours d'orage, & qu'il n'eſt pas de temps où ſa température ſoit plus contraire à la liberté de nos fonctions & à la ſanté? M. *Marat*, pour s'aſſurer de toutes les manières de ce qu'il falloit penſer de l'action du fluide électrique de l'air ſur le corps humain, a placé des perſonnes dans l'air ſaturé de ce fluide, & il a vérifié par l'obſervation la plus exacte, que cette atmoſphère ſurchargée d'électricité ne leur a pas produit la plus légère ſenſation. Le ſeul rapport prouvé qu'il y ait entre l'électricité du corps humain & celle de l'atmoſphère, c'eſt que la quantité de fluide électrique dont le corps eſt chargé, eſt relative aux climats, aux ſaiſons, aux vents, & que la température plus ou moins chaude de l'air indique d'une manière aſſez juſte l'état de l'électricité du corps humain.

L'électricité a fait diviſer les corps en deux claſſes : les uns propres à s'électriſer par frottement, & à devenir par ce moyen des ſources du fluide électrique ; les autres qui s'électriſent par commu-

nication. Les premiers ont été appelés *idio-électriques*, & les autres *an-électriques*. C'eſt en admettant dans le corps humain des parties *idio-électriques*, & des parties *an-électriques*, que l'on a voulu que le frottement qui réſulte des mouvemens du corps humain, tels que la circulation, la reſpiration, excitât l'électricité. Mais, comment a-t-on pu conclure des propriétés que préſentent les parties iſolées d'un cadavre, avec ces parties animées dans le corps humain vivant, comment a-t-on pu admettre que des parties imprégnées d'humidité, que des organes non iſolés puiſſent s'électriſer? Toutes les parties du corps ſont propres à tranſmettre le fluide électrique, & l'électricité ſpontanée n'a d'exiſtence que dans l'imagination des perſonnes qui veulent expliquer tout par ce moyen.

L'analogie du fluide électrique avec le fluide nerveux eſt une hypothèſe que des hommes d'eſprit & de génie peuvent préſenter avec tous les dehors propres à ſéduire des perſonnes qui aiment les ſyſtêmes, mais qui n'a aucune valeur aux yeux de celles qui n'admettent que des choſes prouvées. On ſent combien cette preuve eſt difficile, quand on ſait que le fluide nerveux lui-même eſt un être

inconnu, dont rien n'a jusqu'ici démontré l'existence. Mais en admettant que ce fluide existe, où sont les faits qui font connoître son analogie avec le fluide électrique ?

Les argumens que *Sauvages* a employés dans la thèse qu'il a fait soutenir à M. *Dufay* sur l'identité du fluide nerveux & du fluide électrique, sont tous fondés sur la facilité que présente cette opinion d'expliquer d'une manière plus spécieuse certaines fonctions de l'économie animale, telles que la rapidité instantanée du mouvement qui suit l'acte de la volonté, la réparation successive des déperditions que fait le principe moteur, lorsque nous soutenons pendant long-temps de grandes fatigues. C'est sur la même base que se reposent tous ceux qui ont adopté cette opinion, qui, toute brillante qu'elle puisse paroître quand elle est présentée par un homme d'esprit, n'en est pas moins une simple hypothèse.

Les partisans de cette hypothèse n'ont rien à répondre à cet argument; le fluide nerveux est le principe du mouvement, de la santé. Quand il abonde, on est plein de force & de vigueur. En est-il de même du fluide électrique ? Quand on prend l'électricité par bain, on ne sent pas ses

forces renaître ; & quand on reçoit des étincelles, on éprouve une vibration locale qui n'a aucun rapport avec la circulation insensible du fluide nerveux.

L'esprit recteur des plantes odorantes, qui ranime & restaure les forces épuisées, auroit, s'il falloit en croire à l'analogie, plus de rapport avec le fluide nerveux, que le fluide électrique.

Plusieurs physiciens ont donné encore une carrière plus libre & plus vaste à leur imagination, en regardant le fluide électrique comme la matière de feu universellement répandue dans la nature ; & il faut avouer qu'en voyant l'étincelle électrique enflammer l'esprit de vin & les huiles essentielles, on est naturellement porté à adopter cette idée : d'autres ont pensé qu'il étoit un composé formé de la matière du feu & d'une autre substance ténue, telle que l'eau, ou le phlogistique. Aujourd'hui les expériences des chimistes les plus célèbres sembleroient propres à faire croire que le fluide électrique est formé de la matière du feu & d'un gaz très-subtil. MM. *de Lavoisier* & *de la Place*, de l'Académie des sciences, ont observé que certains corps qu'ils avoient isolés & soumis à l'action du feu, ont produit, en se résolvant en vapeurs,

des gaz plus ou moins électriques, qui probablement avoient acquis cette propriété en dépouillant les vases dans lesquels ils étoient contenus, de leur électricité naturelle.

Mais, quelque séduisantes que puissent être ces théories, on sent, quand on veut être de bonne foi, qu'elles ne sont point satisfaisantes, & qu'aucune d'elles ne conduit à des résultats utiles ; & tel est le sort de toutes les explications dans lesquelles on veut remonter aux premières causes, sans songer que la nature les a cachées d'un voile impénétrable !

L'impossibilité de pénétrer jusqu'aux premières causes est démontrée par l'histoire de toutes ses sciences ; mais, quand même le mystère qui les enveloppe pourroit être percé par l'œil du génie, cette découverte seroit plus belle pour la spéculation, qu'utile pour la pratique : l'homme rare qui l'auroit faite manqueroit des moyens pour prouver qu'il a découvert le secret de la nature, & l'idée la plus sublime ne paroîtroit tout au plus aux yeux des autres hommes qu'une belle contemplation.

La théorie à laquelle il convient d'avoir recours pour appuyer les scien-

ces phyſiques ſur une baſe ſolide, & pour en rendre les réſultats palpables & d'une application facile pour le bien de l'humanité, conſiſte à rapprocher les principaux faits, à les comparer les uns aux autres, à découvrir les loix de leurs rapports, à tracer la ligne qui ſépare les combinaiſons poſſibles de celles qui ne le ſont pas; enfin à déterminer les gradations par leſquelles ſe forment ces combinaiſons, & à indiquer les modifications diverſes qui peuvent les faire varier. Les corollaires qui dérivent d'une théorie formée ſuivant ces principes, ne ſont plus un ſyſtême, ni une hypothèſe; c'eſt le réſumé général des faits.

Cette théorie expérimentale n'eſt plus à deſirer pour l'électricité; le génie ſage & pénétrant de M. *Franklin* l'a trouvée depuis long-temps; & ſi elle n'a pas été généralement ſentie, c'eſt qu'elle paroît sèche & ſtérile aux yeux des hommes qui veulent trouver dans les écarts de leur imagination les loix de la nature, tandis qu'elle eſt brillante & féconde pour ceux qui ſont doués de l'eſprit de patience & d'obſervation néceſſaire pour pénétrer ſes ſecrets.

M. *Æpinus*, célèbre académicien de Saint-Pétersbourg, avoit démontré, il y a

long-temps, dans une ſavante diſſertation, la vérité de la théorie de M. *Franklin* ; mais ſon ouvrage inacceſſible à tous ceux qui n'étoient pas véritablement épris de l'amour de la ſcience, n'a malheureuſement pas été aſſez connu, la marche ſavante & auſtère du calcul a empêché d'aller puiſer dans cet ouvrage des vérités qu'on ne pouvoit obtenir qu'avec un travail qui n'eſt pas familier à tout le monde. M. l'abbé *Haüy* vient de mettre cette ſavante diſſertation à la portée de tous les lecteurs, & il ne ſera plus permis d'adopter de fauſſes & futiles théories de l'électricité.

En liſant l'ouvrage de M. l'abbé *Haüy*, on eſt étonné du petit nombre & de la ſimplicité des principes auxquels on peut réduire cette multitude de phénomènes qui rempliſſent les livres ſur l'électricité.

L'attraction & la répulſion des molécules du fluide électrique, ſon paſſage prompt & facile à travers certains corps, tandis que d'autres ſubſtances lui offrent une réſiſtance très-conſidérable, conſtituent ſes premières loix. De ces loix dérivent la facilité de faire paſſer dans un corps une ſurabondance du fluide électrique, d'en dépouiller une autre ; &, ce qui eſt plus extraordinaire, de faire diſtri-

buer inégalement le fluide électrique dans le même corps.

Quelle que soit la première cause de ces mouvemens, ils sont soumis à la même loi que l'attraction, c'est-à-dire qu'ils se font en raison inverse du quarré des distances. Quoique l'électricité ait une sphère d'activité, il n'y a point de fluide électrique ambiant; car on ne peut donner ce nom à l'air qui entoure les corps électrisés, & qui est toujours électrisé jusqu'à un certain point, ou positivement, ou négativement.

L'air atmosphérique a une grande influence dans la production des phénomènes électriques, moins encore par le fluide électrique qu'il reçoit, ou qu'il communique aux différens corps, que par la compression qu'il produit sur la matière électrique dans certaines circonstances, & par la résistance qu'il lui oppose dans d'autres.

C'est la compression de l'air sur le crochet de la bouteille de Leyde, qui maintient sur la surface intérieure le superflu d'électricité dont elle est chargée; car, en suspendant cette bouteille sous un récipient que l'on purge d'air, elle se décharge à mesure que l'on fait le vide, parce que la matière électrique,

qui n'eſt plus retenue dans l'armure inférieure par la réſiſtance de l'air, s'échappe à travers le crochet, pour ſe rendre à la ſurface intérieure qui aura ſur elle une force attractive. Cette belle expérience eſt nouvelle, & due à M. *De Parcieux*; mais on a tous les jours ſous les yeux des exemples de la réſiſtance qu'oppoſe l'air au fluide électrique par la manière dont un conducteur ou une bouteille de Leyde chargée conſervent l'électricité dans un air très-ſec. Cette réſiſtance eſt à tel point, que ſi l'atmoſphère ne prenoit pas d'humidité, l'électricité s'y conſerveroit toujours.

Le pouvoir des pointes, les aigrettes & les étincelles électriques, ſont l'effet de l'attraction ou de la répulſion électrique; les commotions ne ſont autre choſe que l'ébranlement produit par le paſſage du fluide électrique, qui, en ſe portant de la ſurface interne à la ſurface externe de la bouteille, traverſe avec la rapidité d'un éclair les parties qui forment la chaîne.

La chaleur favoriſe l'électricité, parce qu'elle écarte les molécules propres des corps, & qu'elle facilite par-là le mouvement interne du fluide; mais il y a loin de-là à l'analogie que l'on ſuppoſe entre la matière du feu & le fluide électrique.

C'eſt avec ces principes qu'il faut analyſer les propriétés du fluide électrique ; c'eſt avec les conſéquences ſimples & lumineuſes qui en découlent, qu'il faut apprécier tout ce que l'enthouſiame, la crédulité, ont débité ſur ſes effets.

A voir le grand nombre de phyſiciens & de médecins qui ſe ſont réunis pour faire des eſſais ſur l'électricité, & qui, pour la plupart, en ont vanté les bons effets, on croit d'abord qu'il y a la plus grande unanimité ſur la manière d'employer ce moyen de guérir, & ſur ſes avantages ; mais en examinant particulièrement leur opinion, on aperçoit qu'ils ont été ſouvent, & qu'ils ſont encore diviſés de ſentiment. Nous avons déja dit que dès les premiers temps, il y avoit la plus grande oppoſition entre les réſultats obtenus en France, & les annonces faſtueuſes des Italiens. Les expériences de *Jallabert* & de *Sauvages*, ſe réuniſſent pour accréditer l'électricité en France ; mais l'un vantoit la méthode des commotions que l'autre preſcrivoit. *De Haen*, en mettant en uſage une manière d'électriſer vive & hardie, étoit en contradiction avec pluſieurs auteurs François & Anglois de ſes contemporains ; & aujourd'hui la même contradiction ſub-

ſiſte : car, tandis que la plupart des Allemands & des François emploient les étincelles & les commotions, les Anglois, qui ſe ſont beaucoup occupés d'électricité, rejettent preſque tout autre moyen d'électriſer, que le bain électrique.

La diverſité d'opinions qui ſépare les différentes nations, ſe rencontre entre les habitans d'un même pays. A Vienne, à Londres, à Paris, & dans d'autres grandes villes, on voit des cabinets d'électricité, dans leſquels on adopte une méthode que l'on proſcrit dans un autre. Sans doute il eſt dans tous les pays des eſprits juſtes, également éloignés de l'enthouſiaſme & du ſepticiſme, qui ſans prendre un parti excluſif, ſavent apprécier chaque méthode d'électriſer & les mettre toutes en valeur, en les appliquant à propos; mais ce ſont bien moins ceux-ci qui fixent l'attention, que les autres.

Cette diverſité d'opinions produit encore un autre effet bien fâcheux, c'eſt d'éloigner de l'électricité un grand nombre de perſonnes qui, entendant ſucceſſivement critiquer & blâmer toutes les manières d'appliquer l'électricité, regardent comme un ſecours nul ou peu avantageux, un moyen ſur l'uſage duquel on n'a pu encore convenir.

Rien cependant n'eſt plus important pour les médecins, que de fixer leurs idées ſur les différentes manières d'électriſer, & ſur le degré de valeur qu'il faut accorder à chacune d'elles.

On adminiſtre l'électricité de ſix manières différentes; par bain, par l'impreſſion du ſouffle, par aigrettes, par frictions, par étincelles & par commotions.

L'électricité par bain peut être poſitive ou négative. L'électricité par bain, quand elle eſt poſitive, a pour avantage d'accumuler ſur le malade, tant qu'il eſt ſur l'iſoloir, une plus grande quantité de fluide électrique; c'eſt une des premières expériences de l'abbé *Nollet* ſur l'électricité, que d'accélérer l'écoulement de l'eau dans un vaiſſeau, terminé par des tubes capillaires; cette expérience eſt toujours citée pour prouver que l'électricité augmente la vivacité de la circulation.

Suivant M. *Marat*, l'expérience de M. l'abbé *Nollet* ne peut pas faire admettre l'augmentation de la circulation dans les vaiſſeaux ſanguins, parce que ſi le liquide qui eſt contenu dans les tubes capillaires peut être comparé au ſang, les membranes qui compoſent les vaiſſeaux ne peuvent point être comparées avec les

tubes capillaires d'un vâſe de verre. En effet, dans l'expérience de l'abbé *Nollet*, la liqueur & le verre ne peuvent être électriſés également, tandis que la ſubſtance des vaiſſeaux du corps humain, & celle des liqueurs qu'ils contiennent, ſont également perméables au fluide électrique. Si l'on objecte à M. *Marat* que, lorſquon tire le ſang d'un homme qui ſe fait électriſer, ce ſang jaillit avec plus de vivacité, il répond que la force avec laquelle le ſang jaillit ne vient que de l'action de l'air.

Mais ſi l'on eſt obligé de convenir avec M. *Marat* que l'expérience de M. l'abbé *Nollet* ne prouve pas l'augmentation de la circulation, on ne peut pas être de ſon avis, lorſqu'il dit que l'accélération du pouls que l'on obſerve ſur les perſonnes électriſées par bain, eſt l'effe des affections de l'ame. Sans parler du témoignage d'un grand nombre d'obſervateurs, qui ſont tous d'un avis contraire, les experiences de M. *Mauduyt* & celles de MM. *Wilkinſon* & *Cavallo*, qui ſe trouvent parfaitement d'accord avec les ſiennes, ne permettent pas de douter que l'électricité n'augmente la vîteſſe du pouls d'un ſixième à-peu-près. D'un autre côté, l'expérience a démontré

tré que le bain électrique rendoit la transpiration plus abondante; c'eſt un fait qui prouve & l'augmentation de la circulation, & la direction que l'électricité imprime aux fluides à travers l'organe de la peau.

Mais ſi l'action de l'électricité par bain eſt aſſez évidente pour ne pouvoir être révoquée en doute, on ne voit pas comment elle peut être très-efficace. Le fluide électrique communiqué par bain, pénètre doucement les parties de notre corps, ſans exciter une oſcillation bien ſenſible; & tout ce que l'on a gagné ſe perd au moment où le malade quitte l'iſoloire.

On eſt ſurpris de voir les éloges outrés que les Anglois attribuent à cette manière d'électriſer. MM. *Wilkinſon* & *Cavallo* la préfèrent à toute autre; mais on peut obſerver qu'en procédant avec cette timidité, ils n'ont pas eu les mêmes ſuccès que les François & les Allemands dans le traitement des paralyſies; & qu'en examinant avec attention pluſieurs des cas dans leſquels cette méthode leur a réuſſi, on trouve que l'expectation & les forces de la nature auroient pu produire le même avantage. Il faut obſerver cependant qu'ayant des machines plus

grandes & plus fortes que les nôtres, cette eſpèce d'éleſtricité doit avoir entre leurs mains un plus grand degré d'énergie.

La deuxième manière d'éleſtriſer eſt celle qui a lieu par impreſſion du ſouffle ou par les pointes, ſoit pour fournir du fluide, ſoit pour le ſoutirer. En préſentant une pointe de bois tendre, ou de métal, vers la partie par laquelle on veut faire entrer l'éleſtricité, on fait éprouver à cette partie un vent frais; & quand on approche la pointe de près, il en réſulte un bruiſſement avec aigrette. Une autre modification de cette manière d'éleſtriſer, conſiſte à oppoſer une pointe de bois non iſolée, pour ſoutirer plus vivement le fluide éleſtrique, & déterminer ſon courant par une partie quelconque: ainſi les pointes iſolées fourniſſent le fluide éleſtrique, & les pointes non iſolées l'attirent. M. *Cavallo* croit cette méthode fort efficace. M. *Mauduyt* penſe de même; cependant on ne ſauroit prouver comment elle peut avoir une grande ſupériorité ſur l'éleſtricité par bains.

La troiſième méthode eſt celle des friſtions; elle conſiſte à envelopper de flanelle les parties affeſtées, de manière que cette flanelle y ſoit comme collée,

puis à promener légèrement ſur ces parties l'anneau d'une tige métallique. M. *Mazars de Cazelles* eſt l'inventeur de cette méthode, qui tient le milieu entre le bain & l'étincelle; elle produit, dit ſon auteur, une ſenſation ſemblable à celle qui réſulteroit d'une flamme légère, douce & agréable. Il eſt certain qu'elle a plus d'activité que l'électricité par bain. Elle convient dans tous les cas où il faut monter doucement le reſſort des fibres, & aider les organes à ſe dégorger. Elle eſt bonne dans les affections récentes.

L'électriſation par étincelles, qui eſt la quatrième méthode, fait ſentir une ſecouſſe, accompagnée de douleur poignante à la partie par laquelle on détermine le fluide électrique à entrer ou à ſortir. On ſait que la partie ſur laquelle on tire des étincelles paroît vergetée; & tous ceux qui ſe ſont occupés d'électricité médicale, conviennent que, lorſque les étincelles ſont continuées un peu long-temps, la circulation devient plus forte, la reſpiration un peu plus aiſée, & l'inſenſible tranſpiration plus abondante. D'après ces propriétés, l'électricité par étincelle paroît convenir dans tous les cas où il faut réveiller le ſentiment & le mouve-

ment dans les organes engourdis. On eſt étonné que les médecins Anglois n'en aient pas une meilleure opinion ; ſon efficacité a été démontrée par des expériences non équivoques dans les affections graves & anciennes, & il n'y a pas d'obſervations ſuivies par leſquelles on ait conſtaté qu'elle puiſſe être nuiſible.

Il n'en eſt pas de même de la cinquième méthode, ou de la commotion; la ſecouſſe qu'elle donne aux parties qui ſont placées dans le cercle de la communication, ébranle toutes les fibres, & l'on voit ſouvent aux points d'entrée & de ſortie des taches ecchymoſées conſidérables. Les commotions augmentent un peu la circulation, mais fort peu la chaleur; elles produiſent l'effet d'un révulſif ſtimulant, tel qu'un bain à la glace. On ne peut douter que cet ébranlement, lorſqu'il eſt communiqué d'une manière modérée, ne puiſſe produire un grand avantage; mais on voit que ſi cette méthode a été rejetée par pluſieurs électriciens, ce n'eſt pas ſans motif. Quand elle eſt forte, ou appliquée mal-à-propos, elle fait cracher le ſang; elle donne des convulſions; elle fait perdre la vue, & a quelquefois ôté la vie. M. *Marat*, dans l'excellent Mémoire ſur l'électricité, qui

a remporté le prix à l'Académie de Rouen, & que nous citons comme un des meilleurs écrits sur l'électricité, rapporte un grand nombre d'expériences qu'il a faites sur des animaux auxquels il a donné des commotions plus ou moins fortes. Les uns ont été asphyxiés pendant quelques minutes; les autres ont perdu la vue, & plusieurs ont été tués. Le fluide électrique dans son passage rapide & violent, ne laissoit d'autre trace de son action sur les animaux tués, que des taches livides au péricrâne, à la dure-mère & au péricarde, & des inflammations au poumon & au foie. Un phénomène remarquable dans les animaux morts sous la commotion électrique, c'est que, lorsqu'on leur coupe le cou immédiatement après avoir reçu le choc électrique, on ne voit jamais le sang jaillir, & qu'il n'en tombe pas même une seule goutte.

Il paroît par ces effets des commotions, ainsi que par les résultats des observations, que cette manière d'électriser doit être nuisible toutes les fois que l'on a affaire à des maladies dans lesquelles la pléthore sanguine & l'irritabilité existent, & qu'elle ne convient que dans les cas où le principe de la maladie réside dans la stupeur ou dans l'atonie.

Ces cinq différentes méthodes d'électriser, qui pourroient se réduire à quatre, savoir l'électrisation par bain, par frictions, par étincelles & par commotion, sont toutes des manières graduées de produire une augmentation du ton général, & de réveiller par des secousses partielles ou générales l'action des fibres relâchées, ou des organes qui sont tombés dans l'inertie.

Il paroît donc par la nature des moyens dont on se sert pour électriser, ainsi que par celle du fluide électrique, que l'électrisation ne peut pas être un remède universel, & que, bien loin de jouir de ce privilége, son efficacité doit être renfermée dans des limites assez étroites.

En effet, les maladies auxquelles l'électricité peut être utile, ne sont point les affections inflammatoires, les maladies aiguës, putrides, acrimonieuses ou éruptives, & les maladies chroniques actives; &, comme il est plus aisé de nommer les maladies dans lesquelles on peut avoir recours à ce moyen, que celles où il seroit nul & dangereux, nous allons suivre les espèces de maladies chroniques, dans lesquelles on a eu lieu de croire qu'il soit peut-être employé avec succès. Les observations de MM. *Poma*, *Aubry* & *Re-*

naud, nous ſerviront d'exemples, parce qu'elles s'étendent à tous les cas dans leſquels l'électricité eſt réellement de quelque utilité.

Les premières obſervations de MM. *Poma* & *Renaud*, ſont ſur les affections rhumatiſantes. En conſidérant l'effet que l'électricité a produit ſur les maladies de ce genre, on peut les ranger en quatre claſſes. La première comprend les malades chez leſquels ce remède n'a procuré aucun changement (*a*). Dans la deuxième, ſont ceux qui en ont tiré peu d'avantage. (*b*). La troiſième eſt compoſée de ceux qui ont gagné à l'électricité une amélioration notable, qu'ils ont bientôt perdue (*c*). Enfin la quatrième claſſe eſt celle des malades qui ont trouvé dans l'électricité un remède très-efficace, & qui ont conſervé le bien qu'il leur a produit. (*d*).

Le réſumé préſente quatre malades affectés de rhumatiſme, à qui l'électricité

(*a*) Ce ſont les malades dont il eſt queſtion dans les obſervations 11, 15, 16, 18.

(*b*) *Voyez* les obſervations 2, 3, 8, 14.

(*c*) *Voyez* les obſervations, 6, 7, 13, 17, 20.

(*d*) Ce ſont les malades des obſervations 1, 4, 5, 9, 10, 12, 19, 21.

n'a fait aucun effet ; quatre autres chez lesquels elle a produit un changement très-peu avantageux ; cinq qui ont beaucoup gagné, mais qui n'ont pas conservé cette amélioration ; & huit qui sont sortis considérablement soulagés, & qui n'ont pas perdu cet avantage.

MM. *Poma & Renaud* ont mis en usage, chez presque tous les rhumatisans qu'ils ont soumis à leurs expériences le bain électrique, l'étincelle & la commotion. *Sauvages*, *Deshais*, *Bohadsch*, *Zetzell*, ont employé, dès leurs premiers essais, le bain & l'étincelle. *Sauvages* même terminoit chaque séance par une commotion. La plupart des électriciens de nos jours ont adopté cette méthode, dont on voit de très-bons effets dans les observations de MM. *Duboueix*, *Mauduyt* & *Mazars de Caselles*. Les Anglois, si hardis ordinairement dans l'application des remèdes, ont été plus timides ; ils n'ont électrisé les personnes affectées de rhumatisme ou de goutte, que par le bain, auquel ils ajoutent quelquefois les frictions électriques. Les observations de MM. *Poma & Renaud* semblent être faites pour inspirer plus de hardiesse, puisque sur vingt-un malades qui ont presque tous reçu la commotion, au-

cun n'a souffert de l'usage de ce moyen, & que huit s'en sont bien trouvés.

Mais, faut-il attribuer à l'action du fluide électrique tout ce que MM. *Poma* & *Renaud* ont consigné sur le journal de chacun de ces huit malades, & de tous les autres qui ont été affectés de la même maladie ? Nous ne pensons pas que ce soit l'intention des auteurs de ces observations : ils savent trop bien que les rhumatismes sont des maladles qui cessent ou diminuent à certaines époques, pour renaître ou augmenter à d'autres : ils n'ignorent pas qu'il est dans l'essence des paroxysmes de goutte ou de rhumatisme, de parcourir une période plus ou moins longue, suivant la quantité de l'humeur & les forces des malades ; & que si l'on tenoit un journal de ces maladies abandonnées à elles-mêmes, on y verroit à-peu-près les mêmes phases & les mêmes variations que dans la plupart des rhumatisans à qui ils ont administré ce remède.

Lovet, M. *de Saussure*, & plusieurs autres physiciens & médecins électriseurs, ont remarqué que l'électricité avoit d'autant plus d'efficacité sur les rhumatismes, que ces maladies étoient plus récentes. Plusieurs des observations de

MM. *Poma* & *Renaud* confirment cette aſſertion.

Mais ſi d'un côté les phénomènes obſervés ſur des rhumatiſans qu'on électriſe ſont ſemblables à ceux qu'on remarque ſur des malades du même genre qui ne font aucune eſpèce de remède ; tandis que d'un autre, il eſt prouvé que les rhumatiſmes récens & les accès de goutte ſe terminent ſouvent d'eux-mêmes au bout d'un temps plus ou moins long ; n'eſt-il pas vraiſemblable qu'on a été induit pluſieurs fois en erreur, en attribuant à l'électricité une guériſon qui auroit eu lieu ſpontanément, & qui n'étoit due qu'à l'action des forces organiques ?

En parcourant les obſervations de MM. *Poma* & *Renaud* ſur le rhumatiſme, le neuvième malade affecté depuis un mois d'un rhumatiſme goutteux, le onzième auquel il étoit ſurvenu une douleur depuis une chute qu'il avoit faite un mois auparavant, & quelques autres, préſentent dans la marche de leur maladie le caractère des affections goutteuſes & rhumatiſantes qui ſe portent d'une partie à une autre, & qui offrent des accroiſſemens & des rémiſſions irrégulières, juſqu'à ce que la matière humorale ait été uſée par le travail de la circulation.

Il n'en eſt pas de même des obſervations XVIII, XIX & XXI : les trois malades qui en ſont le ſujet, étoient depuis pluſieurs années attaqués de rhumatiſmes conſidérables : ces maladies ſtationnaires, pour ainſi dire, n'éprouvoient aucune eſpèce de variation dans les différentes ſaiſons de l'année ; & c'eſt là le cas de préſumer que les changemens favorables qui ſont ſurvenus ſont dus à l'action du fluide électrique.

On ne peut pas confondre les mouvemens par leſquels cette amélioration s'eſt manifeſtée, avec ces efforts que l'on obſerve quelquefois dans les maladies chroniques, long-temps après que la nature a paru inerte & engourdie ; & ces trois obſervations ſont de nature à être jointes à celles que M. *Duboueix* & M. *Mauduyt* ont publiées ſur le même ſujet (*a*).

(*a*) Suivant un ſupplément que nous a récemment adreſſé M. *Renaud*, le malade du n°. 19, & la malade du n°. 21, qui n'étoient pas radicalement guéris, s'étant de nouveau ſoumis au traitement électrque, ont été abſolument rétablis dans leur état naturel.

Ce ſupplément contenoit de plus deux nouvelles obſervations ſur les affections rhumatiſantes. L'une, d'une femme attaquée depuis cinq ans d'une affection rhumatiſante ſur les bras ;

Il paroît au reste qu'il y a un moyen de distinguer les guérisons qu'on doit attribuer aux seules forces de la nature, & celles qui sont l'effet de l'électricité ; c'est que dans le premier cas, la guérison est beaucoup plus complète que dans le second.

On ne voit pas, dans les vingt-une observations de MM. *Poma* & *Renaud* sur les rhumatismes, un seul exemple du déplacement de l'humeur rhumatisante & de son refoulement à l'intérieur, que *Zetzell* & M. *Mauduyt* ont appris à redouter. Sans doute, la circonspection avec laquelle MM. *Poma* & *Renaud* ont administré l'électricité, soit par les gradations qu'ils y ont mises, soit par les remèdes intérieurs qu'ils y ont joints, ont contribué à prévenir cette métastase ; mais néanmoins, comme elle a eu lieu plus d'une fois entre les mains des personnes qui ont administré l'électricité avec le plus de prudence, on ne doit jamais oublier, en employant ce moyen dans les affections rhumatisantes & goutteuses, que s'il est des cas où il peut être utile, il en est

---

l'autre, d'une femme affectée depuis trois ans de rhumatismes, & d'une cardialgie attribuée à la même cause. Ces deux femmes ont été guéries, l'une en cinquante, l'autre en vingt-sept séances.

d'autres auſſi où il peut être nuiſible.

En recueillant les voix des médecins électriciens, on trouve que c'eſt principalement dans les affections goutteuſes chaudes que l'électricité a peu d'avantage, & qu'elle eſt plus dangereuſe, tandis qu'elle a eu ſouvent du ſuccès dans les gouttes froides, ou dans le déclin des affections goutteuſes chaudes ; cette diſtinction peut encore ſervir à expliquer pourquoi les malades de MM. *Poma* & *Renaud* n'ont point éprouvé de métaſtaſe : en effet, ils étoient preſque tous affectés de rhumatiſme ou de goutte de genre froid, & ceux dont la maladie étoit plus vive, n'ont commencé à ſubir l'action électrique qu'au bout de pluſieurs ſemaines.

Rien de plus nombreux que les obſervations ſur la cure de la paralyſie par l'électricité. *Jallabert*, *Sauvages*, *Bohadſch*, *Deshais*, *de Haen*, *Teske*, M. *Sigaud de la Fond*, M. l'abbé *Sans*, M. l'abbé *Bertholon*, MM. *Mauduyt*, *Mazars de Caſelles* & *Marat*, ont publié des obſervations qui confirment au fluide électrique cette propriété.

Néanmoins on peut oppoſer pluſieurs autorités pour combattre cette aſſertion. L'abbé *Nollet*, M. *Franklin*, *Linnée*,

Zetzell, ont électrisé presque sans succès des paralytiques, & aujourd'hui les médecins Anglois, si zélés & si attentifs dans leurs expériences, avouent qu'ils ont rarement réussi en essayant de guérir la paralysie par le moyen de l'électricité; c'est ce qu'il est aisé de voir dans l'extrait que nous a donné M. *Mauduyt* des ouvrages de MM. *Cavallo* & *Wilkinson*.

Les partisans de l'électricité médicale répondent, pour expliquer cette contradiction apparente, que, malgré leur savoir en physique, l'abbé *Nollet* & M. *Franklin* n'ont pas administré l'électricité avec toutes les gradations nécessaires pour qu'elle puisse être efficace. Ils reprochent, par exemple, à M. *Franklin*, d'avoir commencé par les commotions. MM. *Cavallo* & *Wilkinson* ont donné, selon eux, dans un excès contraire, en n'employant que l'électricité par bain, qui est un moyen beaucoup trop foible.

Les physiciens & médecins qui ont eu le plus de succès dans le traitement de la paralysie par l'électricité, se réunissent pour dire que ce moyen est d'autant plus efficace, que la maladie est plus récente, & que la cure n'est presque jamais complète, quand la maladie est ancienne.

Cette remarque a fait douter à plu-

ſieurs perſonnes de la vertu de l'électricité dans pluſieurs des obſervations relatives à ce genre de maladie. La paralyſie, diſent ces ſeptiques, eſt le jugement de l'apoplexie. Les premiers jours qui ſuivent ce tranſport morbifique, les parties ſont abſolument percluſes; mais peu à peu le mouvement renaît, & il n'eſt pas de médecin un peu exercé, qui dans le cours d'une année n'ait pluſieurs fois ſous les yeux des exemples de la guériſon ſpontanée des hémiplégies, qui s'opère plus ou moins vîte, ſuivant la gravité de la maladie, la conſtitution des malades, & l'influence de la ſaiſon.

Mais les obſervations de la médecine-électrique nous préſentent la guériſon des paralyſies les plus anciennes, & dans leſquelles il y avoit moins à attendre des efforts ſalutaires & efficaces de la nature. Le paralytique de *Jallabert* étoit malade depuis quatorze ans; *de Haen* a guéri des paralyſies de neuf & de douze ans; *Teske*, un homme affecté de paralyſie depuis quinze ans; & l'on voit dans les Mémoires de M. *Mauduyt* deux cures très-remarquables, l'une d'un homme malade affecté depuis trois ans, & l'autre d'une demoiſelle, qui étoit hémiplégique depuis douze.

Preſque tous les paralytiques dont il eſt queſtion dans les obſervations de MM. *Poma* & *Renaud*, étoient affectés depuis très long-temps; pluſieurs même avoient infructueuſement fait uſage des remèdes les mieux accrédités ſans en retirer aucun avantage.

Sur douze malades, quatre n'ont ni gagné, ni perdu; deux ont paru aller plus mal; un ſeptième a recueilli des avantages qu'il n'a pas conſervés; enfin les cinq autres ſont ſortis dans un état d'amélioration conſidérable. Tous ces malades ont été électriſés par bain, étincelles & commotions, à l'exception d'une femme à qui l'on n'a adminiſtré que le bain & les étincelles.

Ce qui ſemble prouver que l'électricité a réellement agi ſur les cinq malades qui ont guéri, c'eſt qu'ils ont tous éprouvé ou des ſueurs ou des éruptions, ou quelque autre mouvement critique, d'après lequel leur maladie a pris un nouveau caractère.

Quoique l'électricité, ſuivant tous les obſervateurs, ſoit plus efficace dans les paralyſies récentes, que dans celles qui ſont anciennes, il eſt eſſentiel d'obſerver que la confiance que l'on peut avoir en ce moyen ne doit jamais empêcher d'em-

ployer préalablement les moyens généraux que l'art de guérir a constatés, comme les plus propres à combattre la paralysie dans le moment de son invasion. Mais ce n'est pas assez de mettre en usage les moyens actifs que l'expérience autorise à administrer, il convient de laisser aux organes le temps de se remettre en équilibre, & de réagir contre l'ennemi qui les oppresse. Par cette sage expectation, on ne court point le risque de produire une excitation trop vive & trop tumultueuse ; on voit par l'observation de ce qui survient chaque jour au malade, ce que peut ou ne peut pas opérer le jeu des forces organiques : on n'administre l'électricité qu'au moment où on la juge nécessaire, on n'est plus exposé à attribuer à un agent extérieur, ce qui est l'effet de la nature, & l'on est en état de savoir quand & comment on peut unir à l'électricité des remèdes intérieurs.

M. *Mauduyt*, dans les corollaires qu'il a tirés sur l'action de l'électricité dans la paralysie, a remarqué que les malades que l'on pouvoit le plus espérer de guérir, étoient ceux qui étoient jeunes, qui n'avoient pas les fonctions de l'esprit dérangées, & chez lesquels la difficulté

de parler provenoit plutôt de l'embarras de l'organe de la parole, que de la confusion des idées.

Les obſervations de MM. *Poma* & *Renaud* confirment ces ſages remarques, qui tendent à prouver que la force de la vie, & les battemens répétés de la circulation, ſont les inſtrumens les plus efficaces pour la guériſon des affections paralytiques.

Sans doute l'électricité contribue à augmenter cette force tonique ; mais on pourroit reprocher au plus grand nombre des électriciens de n'avoir pas aſſez clairement connu & aperçu ce que cette force naturelle peut valoir par elle-même.

Dès les premiers temps qu'on s'eſt occupé d'électricité médicale, on a ſongé à guérir par ce moyen les affections écrouelleuſes, mais on avoit beaucoup moins ſuivi les expériences électriques ſur cette maladie, que ſur beaucoup d'autres. Les Anglois s'en ſont particulièrement occupés, & ils prétendent en avoir vu de bons effets, en adminiſtrant de ſimples frictions électriques. M. *Mauduyt* nous a donné ſur ce genre de maladie des obſervations intéreſſantes. La première a pour objet une petite fille de ſix ans, qui avoit la parotide gauche ulcérée, &

qui fut guérie au bout de trois mois d'électrisation ; l'autre, plus remarquable encore, regarde un soldat infructueusement traité jusqu'alors pour un engorgement considérable des glandes de la mâchoire, qui, après avoir été dissipé par une première électrisation, paroît avoir été radicalement guéri à la seconde.

Des six sujets qui ont subi le traitement électrique pour cette espèce de maladie, MM. *Poma* & *Renaud* conviennent que deux l'ont suivi sans aucun succès ; que trois ont paru en tirer du soulagement, & qu'une seule malade affectée d'engorgement aux glandes submaxillaires & d'un commencement de goître, a été radicalement guérie. M. *Tissot* rapporte une observation analogue à celle-ci, que nous rappellerons, parce qu'elle n'est pas aussi connue que les autres faits électriques. « Un habile architecte de mes amis, dit ce médecin, avoit depuis plusieurs années une petite tumeur sur la nuque du cou, qui, dès qu'il étoit réchauffé dans le lit, le faisoit souffrir & l'empêchoit de dormir, & qui le gênoit même dans le jour pour attacher son tour de cou. Etant à Paris, il alla, par hasard, chez M. *Nollet* avec M. *Blondel*, & reçut plusieurs secousses électriques.

Deux heures après, il commença à couler de ſon nez une humeur claire qui coula à fil, ſans interruption, pendant vingt-quatre heures, & beaucoup moins abondamment les jours ſuivans. Il eſt incroyable quelle quantité d'humeur il rendit. La tumeur diſparut, & n'eſt jamais revenue. » (*Maladies nerveuſes, Tom. II, part ij, pag. 412.*)

MM. *Poma* & *Renaud*, très-réſervés ſur les conſéquences qui peuvent être tirées de leurs expériences ſur leurs malades, n'oublient pas de faire remarquer qu'ils leur ont donné des remèdes internes, comme l'avoient fait les médecins & phyſiciens qu'ils ont pris pour modèle.

L'union des remèdes internes avec l'électricité, que tout le monde regarde comme abſolument néceſſaire, ne laiſſe pas de rejeter quelque défaveur ſur l'efficacité de l'électricité dans les affections écrouelleuſes, encore plus que dans les autres maladies, ſoit en faiſant voir que l'électricité n'eſt pas aſſez puiſſante par elle-même, pour opérer un changement dans les tumeurs & dans les ulcères, ſoit en ne permettant pas de diſtinguer lequel des deux, de l'électricité ou des médicamens, a eu le plus d'efficacité.

Plusieurs autres causes peuvent, avec plus de fondement, inspirer du doute sur les observations de tumeurs froides ou écrouelles guéries par l'électricité. La première, c'est que l'on confond souvent avec des écrouelles des tumeurs qui sont d'une nature bien différente. Toutes les tuméfactions des glandes maxillaires & parotides ne sont pas l'effet d'un vice écrouelleux ; elles peuvent venir d'une fluxion, d'un dépôt à la suite d'une maladie, ou d'une affection dartreuse. La quatrième observation de MM. *Poma* & *Renaud* en offre un exemple. La jeune fille dont il est question, étoit sujette à des maladies cutanées ; ce qui suppose une disposition dartreuse ; les glandes sub-maxillaires étoient engorgées, mais il n'y avoit aucun des signes du vice écrouelleux, comme tuméfaction des lèvres, larmoyement, grosseur de la mâchoire, &c.

La seconde cause qui peut induire en erreur, c'est que les écrouelles sont une maladie que les forces seules de la nature guérissent souvent à une certaine époque. On sait que cette époque est celle de la puberté. C'est sur-tout chez les femmes que la révolution qui a lieu à cet âge est efficace. Il est donc

poſſible, en électriſant des jeunes filles de onze, douze, treize & quatorze ans, comme ont fait MM. *Poma* & *Renaud*, d'attribuer à l'électricité, ce qui eſt l'effet du développement des organes.

La troiſième, c'eſt que les ſymptômes de cette maladie diſparoiſſent dans certaines ſaiſons pour renaître de nouveau dans d'autres. « Pendant que les tumeurs & les ulcérations ſcrophuleuſes, dit *Cullen*, paroiſſent d'abord au printems, les ulcères ſont fréquemment guéris dans le cours de l'été qui ſuccède, & ils ne s'ouvrent point de nouveau juſqu'au printemps ſuivant, pour ſe conformer de nouveau dans leur cours avec celui de la ſaiſon comme auparavant. » (*Inſtitut. médec. pratiq.* §. 1742.)

Cette dernière réflexion doit être appliquée au rachitis. On ſait que le moyen le plus efficace pour le guérir ou pour le diminuer, eſt la révolution qui s'opère dans tout le ſyſtême lors du paſſage de l'enfance à l'adoleſcence, & encore plus vers le temps de la puberté. Les médecins inſtruits n'attaquent jamais ce mal directement mais ils dirigent tous leurs ſoins pour ranimer la force tonique & rendre les coctions plus parfaites.

Les tentatives qu'ont fait MM. *Poma*

& *Renaud* ſur les ſourds n'ont pas été heureuſes ; & les raiſons qu'ils apportent pour expliquer ce défaut de ſuccès ſont fondées ſur le vice abſolu de l'organe, & ſur le peu de conſtance avec laquelle les perſonnes affectées de cette maladie ont ſuivi l'électricité. L'attention que MM. *Poma* & *Renaud* ont faite à la ſecrétion du cérumen, & le pronoſtic qu'ils en ont tiré, ſont fondés d'après les faits. *Zetzell*, *Linnée*, *Hirtberg* en Suède, M. *Le Roy*, & M. *Mauduyt* à Paris, & pluſieurs autres électriciens ont prouvé que l'écoulement qui ſe faiſoit par l'oreille, étoit un ſigne qui annonçoit la guériſon ou du ſoulagement.

En réfléchiſſant à cette ſecrétion, & en voyant que les malades dont la guéque riſon a été la plus complète, tels ceux de *Zetzell* & de M. *Mauduyt*, étoient des malades devenus ſourds à la ſuite d'une fièvre, on aperçoit pourquoi cette ſecrétion eſt néceſſaire, & l'on eſt tout porté à conclure que l'électricité n'eſt utile que dans les ſurdités par fluxion ou par cauſe humorale. Il faut avouer cependant que cette paralyſie des nerfs optiques a ſouvent réſiſté dans les circonſtances où l'on avoit le plus lieu d'eſpérer du ſuccès. Sur ſept

malades de cette espèce, *Wilson* n'en a guéri qu'un. M. *de Haller*, après vingt jours d'électrisation communiquée par étincelle & par commotion à un de ses parens qui étoit sourd, n'est parvenu qu'à lui procurer un peu de soulagement, & sur un assez grand nombre de malades de cette espèce, M. *Mauduyt* n'en a guéri que deux.

A la vérité, quelques faits extraordinaires sembleroient nous insinuer, que l'électricité peut être employée avec succès dans la paralysie la plus invétérée des nerfs optiques. M. *Tissot* rapporte, d'après les annales de Breslau, que le 10 août 1718, deux jeunes gens sourds & muets recouvrèrent tout à coup l'ouïe par l'effet d'un violent orage; & il a recueilli dans les Mém. de l'Académie de Stockholm, qu'une fille de 7 ans, sourde & muette de sa naissance, recouvra peu à peu, par l'électricité, l'usage de l'ouïe, & ensuite apprit à parler. (*TISSOT*, *Malad. des nerfs*, *Tom. II*, *part. ij*, *p.* 411.)

Si les promesses que ces observations sembloient faire se fussent réalisées, l'électricité auroit été le plus efficace des remèdes qui sont entre les mains des hommes.

L'ankylose est encore une maladie à laquelle MM. *Aubry* & *Renaud* ont appliqué

pliqué l'électricité. En louant le zèle de ces observateurs, & en reconnoissant qu'ils ont soulagé & même guéri des malades chez lesquels la difficulté de mouvoir le bras étoit fort grande; nous devons remarquer que ces cas ne sont pas de véritables ankyloses, mais des affections rhumatisantes plus ou moins compliquées avec la disposition scrophuleuse, & dans lesquelles la congestion humorale dans l'articulation, ou aux environs, empêche le mouvement. Telle est l'observation que nous avons insérée, & celle-ci que nous ont tout récemment adressé MM. *Aubry* & *Renaud*.

Un jeune paysan, d'une constitution foible, & gardant les troupeaux, avoit eu depuis l'âge de six ans jusqu'à douze, différentes tumeurs, dont la nature avoit opéré la résolution. Dans le mois de décembre dernier, il ressentit une douleur violente dans les articulations de l'humérus avec le cubitus, qui gêna beaucoup la flexion des bras. Au bout de quinze jours, il lui fut impossible de les étendre. Ce fut en vain qu'on eut recours à différens remèdes, entre autres aux vésicatoires, pour guérir ce mal; mais, ayant été soumis à l'électricité le 27 février, il éprouva du soulagement au bout de

quinze jours; cinq ſemaines après, le mouvement étoit rétabli, & il ne reſtoit qu'une foibleſſe. L'électricité avoit été donnée par bain, étincelle & commotions, & l'on a obſervé ſur la fin du traitement une forte ſueur.

MM. *Poma*, *Aubry* & *Renaud*, ont appliqué l'électricité à trois malades attaqués de maladies des yeux. Une fille de cinquante ans, affectée d'une eſpèce de goutte-ſereine, a ſubi treize ſéances ſans éprouver le plus léger changement, ſoit en bien, ſoit en mal. Une autre femme de cinquante ans, dont la vue étoit ſi foible, qu'elle ne diſtinguoit pas les objets de l'œil droit, & qu'elle les apercevoit à peine de l'œil gauche, a ſubi douze ſéances d'électricité, qui lui ont procuré une amélioration conſidérable. Le ſujet de la troiſième obſervation eſt un jeune vigneron, qui ayant eu, à la ſuite d'une fièvre maligne, un dépôt ſur la tête, a eu l'organe de l'ouïe, & ſurtout celui de la vue, fort attaqués, l'œil droit étant abſolument perdu, & l'œil gauche faiſant ſi mal ſes fonctions, que le malade voyoit à peine à ſe conduire.

Le peu de détail dans lequel MM. *Aubry* & *Renaud* ſont entrés ſur la première malade, ne peut pas nous mettre à

portée de juger quelle a été la nature de la maladie qu'elle a éprouvée : il nous semble que les deux autres n'étoient point attaqués de ce qu'on doit appeler précisément une goutte-sereine. Une grande foiblesse dans les yeux à la suite d'une perte, n'est pas une paralysie du nerf optique, c'est une débilité de l'organe de la vue, de la nature de celle qui survient dans les syncopes. Le premier remède dans ce cas est de faire cesser la perte ; & le second, de donner un nouveau ton à la partie affoiblie. Dans la troisième observation, on voit un dépôt critique qui affecte les organes de la vue & de l'odorat ; l'œil droit est tout-à-fait frappé, au point que la faculté de voir s'y trouve détruite pour jamais. A la vérité, il est évident que les nerfs auditifs & le nerf optique gauche avoient souffert ; mais il paroît qu'ils n'avoient été ni comprimés, ni pénétrés par la matière du dépôt.

Dans ces deux cas, l'étincelle & les commotions ont fait l'effet d'un stimulant, & ils ont agi sur la rétine de la même manière qu'ils opèrent sur l'organe de l'ouïe dans les surdités produites par les fluxions.

Ce n'est pas que l'électricité ne puisse

guérir la goutte-ſereine : s'il faut en croire un grand nombre d'obſervateurs, la cure de cette maladie eſt une choſe dont on ne doit pas déſeſpérer. *Quelmaz* penſe que la goutte-ſereine eſt une des maladies que l'on peut guérir par l'électricité, & il cite deux faits à l'appui de ſon opinion. *Floyer*, chirurgien de Dorceſter, rapporte auſſi deux obſervations analogues. *Hay*, chirurgien à Léeds, a guéri une goutte-ſereine ſurvenue après une plaie. *Weſley* a été témoin de pluſieurs cas ſemblables. M. *de Sauſſure* a guéri la nommée *Noyer*, en appliquant des commotions. Un hémiplégique nommé *Garouſte*, électriſé par *Sauvages*, recouvra la vue pendant qu'on l'électriſoit pour ſa paralyſie : il étoit privé d'un œil, & voyoit fort peu de l'autre. Après qu'on eut tiré des étincelles dans la partie voiſine de l'œil, il en ſortit une grande quantité d'eau. MM. *Sigaud de la Fond* & *Bertholon* ont eu des commencemens de ſuccès.

Mais, ſuivant pluſieurs autres phyſiciens & médecins, l'électricité n'a pas, dans la goutte-ſereine, la vertu qu'on lui a attribuée. *Zetzell*, *Cavallo*, M. *Le Roy*, M. *Mauduyt*, ſont bien capables de contrebalancer l'autorité d'un grand nombre d'obſervations. *Zetzell* penſe qu'on ne

doit rien attendre de l'électricité dans la goutte-ſereine. *Cavallo* avoue qu'elle manque très-ſouvent. M. *Le Roy* l'a tentée avec beaucoup de confiance, & n'a point eu de ſuccès. M. *Mauduyt* n'a pu guérir aucune maladie de cette eſpèce.

D'autres phyſiciens & médecins ont été plus loin, ils ont prétendu que l'électricité étoit nuiſible dans ces maladies. *Prieſtley* ayant dirigé une forte commotion ſur la tête d'un chien, trouva après ſa mort les humeurs de l'œil en bon état, mais la cornée lui parut blanche & opaque. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit des expériences de M. *Marat* ; & il ſuffit de remarquer qu'il eſt démontré que l'électricité peut être nuiſible aux yeux, ſoit par les circonſtances de la maladie, ſoit par l'effet de la méthode d'électriſer que l'on met en uſage.

On pourroit peut-être expliquer la contradiction qui naît de ces faits, en diſant qu'on a confondu des foibleſſes de vue, des fluxions, des dépôts mobiles, avec la goutte-ſereine, & cette erreur étoit d'autant plus facile, que des nomenclateurs très-diſtingués en avoient donné l'exemple.

De toutes les maladies pour leſquelles on a eu recours à l'électricité, la ſup-

pression du flux menstruel est celle où elle a été employée avec le plus de succès. *Jallabert* s'aperçut, dès ses premières expériences, que les femmes qui y étoient soumises avoient plus fréquemment leurs règles, & qu'elles étoient plus abondantes. *Le Camus*, *de Haen*, avoient fait la même observation. *Simbert* rapporte dans son ouvrage sur la suppression des règles, qu'une jeune fille qui étoit devenue hystérique par la suppression des règles, fut guérie par l'électricité. *Muschembroeck* & M. *Sigaud de la Fond*, ont publié des observations analogues, &c. (Voyez *la dissertation de M. Bonnefoy.*)

Dans les observations de MM. *Poma* & *Renaud*, il paroît que l'électricité a augmenté l'écoulement menstruel sur plusieurs femmes qui y ont été soumises. Des deux observations sur la chlorose causée par la ménostasie, l'une ne présente qu'une foible amélioration; mais l'autre nous offre le tableau d'une guérison bien complète. On doit présumer que les eaux minérales ont concouru à opérer cette cure; mais il paroît certain qu'elle est principalement due à l'électricité. M. *Mauduyt*, qui a expérimenté sur plusieurs femmes l'efficacité de l'électri-

cité dans cette maladie, ajoute que MM. *Wilkinſon* & *Birch*, n'ont pas trouvé de remède plus efficace dans les ſuppreſſions. Suivant le plus grand nombre des obſervateurs, il ne faut pas, pour ramener le flux menſtruel, multiplier les procédés électriques; il ſuffit d'employer les moyens les plus doux. M. *Duboueix* a conſigné dans le Journal de médecine l'obſervation d'une ſœur hoſpitalière, qui vint chez lui ſe faire électriſer pour une maladie de genou, ſans dire qu'elle étoit depuis quatre ans dans un état de ſuppreſſion. Elle fut électriſée par bain; & à la douzième ſéance, elle éprouva une perte conſidérable. La nommée *Bunel*, électriſée par M. *Mauduyt* pour un dépôt laiteux au genou, n'avoit point été réglée depuis neuf mois. Sans employer autre choſe que le bain électrique, elle fut réglée au bout de ſeize ſéances. M. *Le Camus* & M. *Gardanne* ont par le même moyen rappelé le flux hémorrhoïdal qui étoit ſupprimé.

Cet effet du bain électrique dans les femmes qui éprouvent des ſuppreſſions, eſt un des meilleurs argumens par leſquels on puiſſe prouver l'action de l'électricité ſur le corps humain. En effet, ſi

dans le bain électrique ce fluide agit assez pour réveiller l'action organique de l'utérus, on ne peut plus douter qu'il ne pénètre les parties les plus intimes, & qu'il n'opère du changement dans la circulation : c'est en considérant cet effet de l'électricité que l'on trouve les assertions de M. *Marat* contre l'efficacité du bain électrique trop rigoureuses ; & on peut admettre, sans être accusé de trop de crédulité, que le bain électrique est propre dans certaines circonstances à ranimer l'appétit, à dissiper la langueur, & à augmenter les sécrétions.

De Haen, *Van-Swieten*, & plusieurs médecins, ont recommandé aux médecins électriciens de ne pas oublier cette propriété du fluide électrique, & de ne pas administrer de commotions à des femmes enceintes. Dans les observations de MM. *Aubry* & *Renaud*, la femme qui fait le sujet de la première observation de la goutte-sereine, avoit éprouvé une perte considérable ; ce qu'on regardoit comme la cause de sa maladie ; & il est à remarquer que le bain électrique, les étincelles & les commotions, n'ont pas fait renaître cet écoulement extraordinaire, puisque les règles ont paru dans le cours du traitement, sans donner lieu

à ces obſervateurs de faire la moindre remarque à ce ſujet.

Dans l'obſervation de MM. *Aubry* & *Renaud*, l'électricité a été adminiſtrée par étincelles ; mais il ne paroît pas que l'appareil qu'ils ont imaginé fût néceſſaire, parce que, ſuivant ces Anglois & M. *Mauduyt*, les pointes auroient pu ſuffire.

De toutes les obſervations de MM. *Poma*, *Aubry* & *Renaud*, il ne nous reſte plus à parler que de celle qui a eu lieu ſur l'épileptique qui a été ſoumis à leurs expériences. Un jeune homme de vingt ans, attaqué depuis huit de mouvemens épileptiques, a ſubi ſeize ſéances. Pendant les premières, les accès ſont devenus plus forts & plus fréquens ; mais dans la ſuite du traitement, ils ont été plus rares & moins conſidérables qu'ils n'étoient avant qu'il fût électriſé. MM. *Poma* & *Renaud* penſent que ſi l'on n'a pas obtenu plus d'avantage, c'eſt que le traitement a peu duré, & ils remarquent d'ailleurs que la voracité du malade qui a ſuſcité & aggravé pluſieurs accès, a empêché que les bons effets de l'électricité ne fuſſent plus ſenſibles.

L'analogie que l'on avoit cru découvrir entre le principe du mouvement &

l'électricité, devoit faire recourir à ce moyen dans le cas de mouvemens dépravés, ou de convulsions. Deux des hémiplégiques électrisés à Montpellier étoient devenus épileptiques à la suite de cette maladie. On observa que, pendant tout le temps de l'électrisation leurs accès furent moins longs & moins fréquens, comme on le voit dans la sixième & septième observation de *Deshais*. *De Haen* a démontré par un assez grand nombre d'expériences, que l'électricité étoit utile dans les tremblemens paralytiques; & dans cette maladie convulsive à laquelle on donne le nom de *danse de Saint-Guy*, il employoit les commotions. Les Anglois, sans mettre en usage un traitement aussi actif, ont publié des résultats également avantageux. MM. *Fothergill* & *Underwod*, ont guéri dans l'hôpital de Northampton, une jeune fille attaquée de cette maladie, dont l'histoire est devenue fort célèbre parmi les physiciens & médecins électriciens. MM. *Cavallo* & *Wilkinson* confirment, par leur avis, le succès de *Fothergill*. *Lovet* assure avoir électrisé avec un succès complet des épileptiques; & l'on trouve dans la dissertation de M. *Bonnefoy*, pleine de recherches & de

clarté, que *Gardini* a guéri un jeune homme de dix-ſept ans épileptique de naiſſance, en lui faiſant paſſer des commotions du ſommet de la tête à la plante des pieds.

Cette méthode des commotions pour le traitement des épileptiques, a trouvé de grands partiſans à Paris. Suivant eux, les nerfs des épileptiques, loin d'être privés du fluide électrique, ne ſont dans un état maladif, que parce qu'ils en ſurabondent; c'eſt pour donner du mouvement à ce fluide ſtagnant, qu'ils emploient de fortes commotions qu'ils font paſſer à travers la tête : il eſt vrai qu'ils ajoutent que les vibrations & les commotions doivent ſe communiquer imperceptiblement à diverſes repriſes, depuis l'extrémité des nerfs juſqu'à leur origine; que l'opérateur doit faire attention aux parties bifurquées des nerfs, & qu'il doit diriger l'électricité de manière à ne point attaquer la ſubſtance corticale pour la médullaire, & qu'il eſt très-poſſible que l'électricité mal adminiſtrée faſſe périr le malade. (*MAUDUYT*, *Mémoire ſur l'électricité*, *page 281.*)

Il y a, comme l'on voit, une grande oppoſition entre cette manière de conſidérer l'électricité & celle des Anglois.

Un point qui paroît assez généralement confirmé par les physiciens & médecins de tous les pays, c'est que l'électricité administrée aux épileptiques commence par augmenter leurs accès; c'est cette augmentation qui a empêché presque tous les physiciens & médecins de pousser fort loin leurs expériences par la méthode des commotions, & cette circonspection fait leur éloge.

En attendant des lumières plus positives sur cet article, nous dirons avec M. *Mauduyt*, que toutes les fois que l'épilepsie est le symptôme d'une maladie dont l'électricité peut détruire la cause, on peut avec confiance recourir à l'électricité. C'est ainsi que M. *Mauduyt* a administré avec succès ce remède à une de ses malades qui étoit paralytique, & à une autre qui avoit une suppression, parce que dans le premier cas l'épilepsie étoit produite par la paralysie; & dans le second, par la suppression.

Dans les différentes observations sur l'épilepsie & les autres maladies nerveuses que nous venons de citer, on a mis en usage le bain & la commotion, toutes méthodes qui ne tendent qu'à surcharger le corps d'une plus grande quantité de fluide.

Mais la théorie imaginée ſur la nature du fluide électrique, ayant fait diſtinguer des maladies produites par la privation, & d'autres prr la ſurabondance de ce fluide, on a mis les maladies nerveuſes dans cette dernière claſſe, & on a cru qu'il falloit pour les guérir employer une méthode inverſe à celle de l'électricité poſitive. En conſéquence, on tenta l'électricité négative, & il en a été trop queſtion pour que nous puiſſions nous diſpenſer d'en parler.

De toutes les machines imaginées pour ſoutirer le fluide électrique du corps humain, & l'en dépouiller autant que cela eſt poſſible, celle de M. *Le Roy* eſt la plus ingénieuſe, & même la ſeule qui puiſſe complétement opérer l'effet que l'on deſire. (*Voyez* les Mémoires de l'Académie des ſciences pour l'année 1772, les Mémoires de M. *Mauduyt*, & le traité d'électricité de M. *Sigaud de la Fond.*)

Un phyſicien qui s'eſt depuis très longtemps occupé d'électricité, M. l'abbé *Sans*, avoit annoncé, il y a quelques années, dans différens journaux, qu'il employoit avec le plus grand ſuccès cette eſpèce d'électricité; & pour mieux le prouver, il avoit avancé qu'il donnoit

par l'électricité positive des convulsions qu'il guérissoit par l'électricité négative. M. *Marat*, dans son Mémoire couronné à l'Académie des sciences de Rouen, ayant regardé comme illusoire cette propriété du fluide électrique, fut attaqué peu de temps après, par une lettre que lui adressa M. l'abbé *Sans*, dans l'intention de soutenir son opinion sur l'électricité négative. M. l'abbé *Sans* parle dans cette lettre de l'analogie du fluide nerveux avec le fluide électrique; & de vingt-huit guérisons d'enfans attaqués de convulsions, & ne dissimule pas qu'il est fort étonné qu'on ne veuille pas croire à des cures attestées par des certificats déposés chez des notaires.

Un amateur, disciple de M. *Marat*, a fait imprimer la lettre de M. l'abbé *Sans*, avec une réponse où l'on trouve ces paroles: « Ce ne sont pas de prétendues guérisons de mouvemens convulsifs qu'il faut citer en preuve, mais des cures réelles de maladies caractérisées. Les convulsions ne sont jamais qu'une violente irritation du systême nerveux. Dans l'enfance cette contraction spasmodique est aussi souvent l'effet d'une cause morale, telle que la peur ou la colère, que d'une cause physique, telle que la dentition:

or dans l'un & l'autre cas, ce ſymptôme ne ſauroit toujours durer. Au bout d'un certain temps la dent perce, l'ame ceſſe d'être violemment affectée, alors le calme ſuccède néceſſairement à l'agitation; & parce qu'il ſera quelquefois ſurvenu à un enfant placé ſur votre iſoloire, on ne peut pas en faire honneur à l'électricité négative. » *Page 19.*

Ces réflexions ſont on ne peut plus juſtes; les convulſions ſont des accès partiels d'une maladie dont la nature eſt de perſévérer juſqu'à ce que la cauſe du mal ait été expulſée; & dans les maladies convulſives les plus graves, tous les accès, à l'exception de celui qui précède la mort, ſont entrecoupés par des intervalles de repos plus ou moins conſidérables. En plaçant ſur l'iſoloire un enfant qui a des convulſions, il eſt certain que ſi l'enfant n'eſt pas mourant, la convulſion ceſſera; mais on ne ſera plus fondé à attribuer la fin de la convulſion à l'électricité, qu'on ne le ſeroit à croire que la fin d'un accès de fièvre-tierce ſeroit due à l'électricité, ſi on plaçoit ſur l'iſoloire un homme attaqué de cette maladie.

On objecte que l'électricité négative, ſans avoir d'influence ſur la ceſſation de

l'accès partiel, pourroit guérir la maladie convulſive en attaquant ſa cauſe, & en favoriſant les mouvemens critiques. Mais les vers, la dentition, les ſubſtances vénéneuſes ou les liqueurs âcres qui en tiennent lieu, n'ont aucun rapport avec l'action du fluide électrique ; & d'ailleurs, pour ſentir combien l'erreur eſt facile, il ſuffit de voir que ſur cinquante enfans qui ont des convulſions, il y en a trente chez leſquels elles ſont légères, diſtinctes, & peu durables. Chez ces enfans, les convulſions deviendront moins fréquentes & déclineront par des moyens ſuſcités ſpontanément, tels que la diarrhée, la fièvre, la ſortie des vers, ou par des changemens inſenſibles réſultans des loix de l'économie animale. En n'électriſant pas ces enfans, on auroit attribué leur guériſon à la nature & à l'harmonie du ſyſtême ; mais en les plaçant tous les jours ſur l'iſoloire pendant la durée de leur maladie, on conclura que tout ce qui leur eſt arrivé eſt l'effet de l'électricité négative : concluſion au reſte qu'il n'eſt pas étonnant d'avoir vu adopter par des perſonnes peu initiées dans les connoiſſances de la médecine.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de ſeptembre 1787.

Du premier au quatre, la colonne de mercure s'eſt ſoutenue dans le baromètre de 28 pouces à 28 pouces 4 lignes; du quinze au trente, elle s'eſt ſoutenue les vingt, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-huit & vingt-neuf de 28 pouces à 28 pouces 2 lignes. Le reſte du mois elle s'eſt abaiſſée de 27 pouces 11 lignes à 27 pouces 5 lignes. La plus grande élévation a été 28 pouces 4 lignes, l'abaiſſement 27 pouces 5 lignes, ce qui a fait une différence de 11 lignes.

Le thermomètre, du premier au quinze, a marqué au matin de 8 à 15 au deſſus de 0, dont deux fois 8, trois fois 9, quatre fois 11, & trois fois 13; à midi de 14 à 19, dont ſept fois 16, trois fois 18; au ſoir de 10 à 15, dont cinq fois 11 & trois fois 12 & 14; du ſeize au trente au matin de 7 à 13, dont trois fois 10 & 12, quatre fois 13; à midi de 14 à 18, dont cinq fois 14, & quatre fois 16; au ſoir de 10 à 16, dont trois fois 10, 11 & 13. Le degré de la plus grande chaleur a été 18, de la moindre 7; la différence a été de 11 degrés.

Les vents ont ſoufflé du premier au quinze dix jours N., trois jours N-E., deux jours S-E. à

du ſeize au trente, trois jours N, cinq jours S., cinq jours S-O., deux jours O.

Dans la première quinzaine le ciel a été clair cinq jours; beau, mais nuageux cinq jours; & variable cinq jours : il y a eu trois fois de la pluie, & quatre fois du vent par N. Dans la ſeconde quinzaine, le ciel a été clair un jour, couvert cinq jours, & variable neuf jours; il y a eu quinze fois de la pluie, dont trois fois par intervalle avec vent fort, par S. & S-O. Les vents S. & S-O. ont été violens & impétueux neuf fois.

Du premier au quinze l'hygromètre a marqué au matin de 3 à 8, au ſoir de 7 à 12; du ſeize au trente au matin de 3 à 5, au ſoir de 3 à 6.

Pendant la première quinzaine la température a été sèche & douce, quoique refroidie ſoir & matin par le vent du nord; elle a entretenu les deux claſſes d'affections régnantes les mois précédens, celles dépendantes de la tranſpiration ſupprimée & les bilieuſes. Les premières ont paru ſe porter moins à la poitrine & davantage ſur le tube inteſtinal, auſſi les dévoiemens ont été ſi nombreux parmi le peuple, que plus des deux tiers des malades dans les hôpitaux en étoient attaqués; ces dévoiemens ont cédé facilement au repos, à la tranſpiration excitée par l'uſage de tiſane légèrement diaphorétique;

quelques-uns ont été dyſentériques & inflammatoires, mais en petit nombre. Les ſynoques ſimples ont été après le dévoiement la maladie la plus commune ; elles ont cédé promptement au traitement indiqué. Les éréſipèles ont continué d'être nombreux & très-étendus, mais très-bénins. Il s'eſt auſſi manifeſté, parmi le peuple, une eſpèce d'éruption boutonneuſe, ayant l'aſpect de gratelle; celle-ci à été très-incommode & rebelle. Dans la ſeconde quinzaine, les fièvres malignes ou méſentériques ont été nombreuſes, mais point fâcheuſes; elles ſe ſont preſque toutes terminées heureuſement, excepté à la fin du mois, où elles ont été orageuſes & très-meurtrières. Nous en rendrons compte le mois prochain. Les fièvres rouges ou ſcarlatines ont été communes ; quelques-unes avec bouffiſure, & celles-là ont été meurtrières.

Les fièvres intermittentes ont été en fort petit nombre, n'ont point été rebelles, & ont cédé aſſez promptement aux apéritifs & aux purgatifs réitérés.

Il y a eu quelques eſquinancies gangréneuſes, & un aſſez grand nombre de ſimplement inflammatoires, ainſi que des ophthalmies.

Les rhumatiſmes chroniques ſe ſont montrés rebelles; les petites véroles ont été bénignes.

⚜

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUE

SEPTEMBRE 1787.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.					
	A fept heures du mat.	*A midi*	*A neuf heures du foir.*	*Au matin.*		*A midi.*		*Au foir*	
	Degr.	*Degr.*	*Degr.*	*Pouc.*	*Lig.*	*Pouc.*	*Lig.*	*Pouc.*	*Li*
1	13,	14, ½	12,	28	4,	28	4,	28	4,
2	12, ½	16,	11,	28	4, ¼	28	4, ¾	28	4,
3	10, ½	18,	12,	28	5,	28	5,	28	5,
4	11, ½	16	13, ¼	28	5,	28	4, ¾	28	4,
5	11, ½	19,	14, ¼	28	3, ½	28	3,	28	2,
6	13, ¼	18, ½	15, ½	28	1, ½	28	1, ½	28	
7	14,	18, ¾	14, ¼	28	1,	28	1,	28	1,
8	15,	19, ¼	15, ¼	28	2, ¼	28	2, ½	28	2,
9	13,	17,	12,	28	2, ¾	28	2, ¾	28	2,
10	11,	16,	11, ¼	28	3,	28	3,	28	3,
11	8, ¼	16,	11, ½	28	3, ½	28	3, ½	28	3,
12	10, ¼	16,	11,	28	3, ¾	28	3, ¾	28	3,
13	9, ½	15, ½	10, ¾	28	3,	28	3,	28	2,
14	9, ¾	16,	11, ¼	28	1, ½	28	1,	28	1,
15	8, ¼	16,	14, ¼	28	½	28	½	27	11,
16	12 ¼	15,	11, ½	27	9, ¾	27	8, ½	27	7,
17	11, ¾	15, ½	11,	27	6, ½	27	6,	27	5,
18	10,	16,	11,	27	6, ½	27	6, ¾	27	8,
19	10, ¼	14,	10,	27	9, ½	27	9, ½	27	9,
20	9, ½	14, ¼	12,	27	11, ½	28		28	
21	10, ¼	18,	16,	27	10, ¼	27	10, ¼	27	10,
22	13, ¾	18, ¼	15, ½	27	10, ½	27	11,	28	
23	12,	17,	13, ¾	28	1, ½	28	2, ¼	28	2,
24	12, ½	16, ½	13, ¼	28	2,	28	2,	28	1,
25	13, ½	17, ½	14, ½	28		27	11, ¾	27	11,
26	13, ½	16, ¼	14,	27	11,	27	11,	27	11,
27	13, ¼	14, ½	13,	27	11,	27	11,	27	11,
28	11,	16,	10,	28	¼	28	1,	28	1,
29	8,	14,	10,	28	½	28	½	27	11,
30	7, ½	14,	12, ¼	27	11,	27	11,	27	10,

VENTS ET ÉTAT DU CIEL.

A 7 heures du mat.	*A midi.*	*A 9 heures du ſoir.*
N. couv.	N. bruine.	Clair.
N. cl. un p. de v.	N. ſoleil & nua.	Clair.
N. clair.	N. clair.	Clair.
N. couv.	N. ſoleil & nua.	Cla. *lune, d. q.* à 8 h. 30′ *ſoir.*
N. clair.	E. cla. un p. de v.	Clair, calme.
N-E. clair.	N-E. clair.	Clair.
N-E. cla. quel. nu.	S-E. ſol. & nua.	Clair.
S-E. cla. en part.	S-E. ſol. & nua.	Couv. en partie.
N. c. u. p. d. pl. à 6 h	N. ſoleil & nua.	Clair.
N. couv.	N. cl. quel. nu. v.	Cla. quel. nu. cal.
N. clair.	N. clair.	Clair, *nouv. lune* à 5 h. 17′ *ſoir.*
N. clair.	N. clair.	Clair.
N-E. clair.	N-E. quelq. nua.	Clair.
N. clair.	N. quelq. nuag.	Clair.
N. clair.	N. couvert.	Clair.
S. petit. pluie, ve.	S. plui. grand v.	Clair, grand ve.
S-O. ſol. & nu. v.	S-O. ſol. & nua.	Cl. en pa. pl. à 3 h.
S-O. ſol. & nu. v.	S-O. ſol. & nu. v.	Cl. en pa. pl. à 3 h.
O. ſol. & nua. v.	O. couv. vent.	Clair, *lune p. q.* à 9 h. 18′ ſoir.
O. ſol. & nuag.	O. couvert.	Couv. en gra. pa.
S-O. cou. en part.	S-O. ſol. & nua.	Couv.
S-O. co. pl. la nu.	S-O. couv.	Couvert, pluie.
S. cou. pl. la nui.	S. ſoleil & nua.	Clair.
S. couvert.	S. couvert.	Couv.
S. co. pl. en part.	S. couvert.	Co. plu. apr. mid.
S. petite pluie.	S. cou. pl. à 10 h.	Couvert.
S. plu. *pleine lune* à 6 h. 23′.	S-O. co. pl. mét.	Couvert.
N. ſole. & nuag.	N. ſoleil & nua.	Couv.
N. cla. un p. de v.	N. clai. un p. ve.	Clair.
N-E. clair.	S. clair.	Couv. en partie.

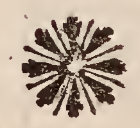
RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur...	19,	$\frac{1}{4}$ deg.	le 8
Moindre degré de chaleur..	7,	$\frac{1}{2}$	le 30
Chaleur moyenne......	13	deg. $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{8}$	
Plus grande élévation du	*pouc.*	*lig.*	
Mercure..	28	5,	le 3 & le 4
Moindre élév. du Mercure.	27	5, $\frac{1}{4}$	le 17
Elévation moyenne..	27	10 $\frac{1}{8}$	

Nombre de jours	de Beau	20
	de Couvert..	10
	de Nuages..	16
	de Vent....	8
	de Pluie....	10

Le vent a soufflé du	N......	13 fois.
	N-E......	4
	S.........	7
	S-E........	2
	S-O.......	5
	E........	1
	O........	2

TEMPÉRATURE ; elle a été en général assez chaude.



OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille, au mois de septembre 1787; par M. BOUCHER, médecin.

Le temps a été serein & sans pluie pendant la première moitié du mois : la température de l'air a été même douce les huit premiers jours. La liqueur du thermomètre est montée, le 4, le 5 & le 6, au-dessus du terme de 18 degrés. Après le 15 il y a eu encore quelques jours de chaleurs; le tonnerre a grondé le 19 & le 26; mais il a gélé dans la nuit du 29 au 30.

Le temps a changé le 16; de ce jour jusqu'au 23, il a plu tous les jours. Le vent a été Nord-est depuis le premier du mois jusqu'au 15, après quoi il a été Sud jusqu'au 28.

Le mercure dans le baromètre s'est maintenu à la hauteur de 28 pouces, & même au dessus de ce terme, depuis le premier jusqu'au 13, & le reste du mois il a presque été constamment observé au-dessous du même terme.

La plus grande chaleur de ce mois marquée par le thermomètre a été de 18 degrés $\frac{1}{2}$ au dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 5 degrés $\frac{1}{2}$ au dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 12 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le baromètre, a été de 28 pouces 3 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 6 lignes. La différence entre ces deux termes est de 9 lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du Nord
16 fois du Nord vers l'Est.
2 fois de l'Est.
10 fois du Sud.
3 fois du Sud vers l'Ouest.
1 fois du Nord vers l'Ouest.

Il y a eu 19 jours de temps couvert ou nuageux.
12 jours de pluie.
2 jours de tonnerre.
1 jour d'éclairs.

Les hygromètres ont marqué une grande humidité à la fin du mois.

MALADIES qui ont régné à Lille dans le mois de septembre 1787.

Les vents de Nord-est qui ont soufflé constamment dans la première moitié du mois, ont causé des pleuro-péripneumonies inflammatoires avec crachement de sang, qui exigeoient des saignées promptes & répétées de proche en proche, & qui étant négligées, comme cela arrive souvent aux gens du peuple, étoient suivies de dépôts mortels, ou dégénéroient en fièvre phthisique. Elles ne se terminoient guère heureusement que par une expectoration louable, précédée de sueurs grasses.

Deux maladies opposées régnoient généralement, la diarrhée & la constipation opiniâtre. L'une & l'autre maladie provenoient le plus souvent de la même cause, la surcharge des vaisseaux mésentériques par la transpiration répercutée; de sorte que les mêmes remèdes se trouvoient indiqués dans l'une comme dans l'autre, savoir, la saignée, les délayans & les

légers

légers diaphorétiques. Nous avons vu quelques perſonnes attaquées de bouffiſſure générale, arrivée ſubitement en conſéquence d'un embarras phlogiſtique ſourd dans le poumon. Elles furent redevables de leur guériſon à des ſaignées répétées, qui ont été le principal & preſque le ſeul remède employé. Le ſang tiré de la veine ſe trouvoit couenneux.

Nous avons eu encore à traiter dans nos hôpitaux des fièvres continues bilieuſes & putrides, qui ont préſenté dans pluſieurs ſujets les ſymptômes de la double-tierce continue, même avec des accès précédés de friſſons dans quelques-uns. L'eſſentiel de la cure étoit d'évacuer les premières voies dans le premier période de la maladie, après une détente ſuffiſante, par des émétiques & par des purgatifs de la claſſe des antiphlogiſtiques, & des antiſeptiques.

Nombre de perſonnes ſe ſont préſentées dans nos hôpitaux, attaquées de fièvres intermittentes.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

MÉDECINE.

De cauſis & ſignis morborum, duo libri; libri ſecundi, ſectio poſterior. *A Heidelberg; & ſe trouve à Strasbourg, chez* Kœnig; *& à Paris, chez* Croullebois, *libraire, rue des Mathurins, 1787; grand in-8°. Prix 4 liv.*

1. Il y a près de dix ans que M. *Weber* a com-

mencé de publier ſes Recherches ſéméïotiques. Son premier écrit traite des ſignes que fournit le crachat. Il prouve par des raiſonnemens ſolides, & par des faits conſtatés, que le flux ſalivaire eſt l'indice de pluſieurs maladies capitales; mais qu'il eſt en même temps une reſſource ſalutaire, qui étant bien dirigée, contribue efficacement à la guériſon de ces affections. Chaque livre eſt diviſé en pluſieurs ſections. La troiſième, ſur les crachats, dans les affections chroniques eſt abſolument neuve. M. *Weber*, ſuit la même route qu'il s'eſt tracée, dans ce deuxième livre que nous annonçons ſur les cauſes & ſignes des maladies.

Recueil d'obſervations, ou Mémoire ſur l'épidémie qui a régné en 1784 & 1785 dans la ſubdélégation de la Châtaigneraie, en bas Poitou; ſuivi d'un ſupplément ſur les maladies régnantes pendant l'année 1786; *accompagné de notices ſur les mêmes maladies dans les différens départemens de la généralité de Poitiers; extraites de la correſpondance de M. PALLU, conſeiller du Roi, doyen, docteur-régent de la Faculté de médecine de Poitiers, médecin en chef des épidémies du Poitou, correſpondant de la Société royale de médecine de Paris : ouvrage qui a rem-*

porté un des premiers prix de la Société royale, le 29 août 1786, publié par ordre du Gouvernement ; par M. J. G. GALLOT, docteur en médecine de l'université de Montpellier, médecin de S. A. S. monseigneur le duc D'ORLÉANS, *&c. &c. A Poitiers, de l'imprimerie de* François Barbier, *imprimeur-libraire, 1787. Volume in-4° de 157 p.*

2. Ce Mémoire ayant été couronné par la Société royale de médecine, est censé être propre à augmenter les lumières qui seroient si nécessaires pour perfectionner le traitement des maladies épidémiques, qui sont l'un des objets les plus importans des travaux de cette Société.

M. *Gallot* a divisé son Mémoire en trois parties. Dans la première il fait l'histoire de l'épidémie qui a régné dans les quarante-trois paroisses du département de la Châtaigneraie; tout ce qui a rapport à son invasion, à ses symptômes, à sa marche, à ses progrès, à ses causes, à ses complications, y est exposé avec beaucoup de clarté & de méthode. Content d'assigner les faits, l'auteur s'est fait une loi de s'abstenir de tout systême pour les expliquer. Cette maladie a été caractérisée par les noms de fièvre catarrhale, bilieuse, putride, maligne, selon les modifications, & l'intensité des symptômes, avec lesquels elle se montroit dans les différens individus. Dans une calamité qui n'a permis à l'auteur que de consulter son zèle, il

a eu recours aux lumières de ſes confrères, tels que MM *Linacier*, *Bonami*, *Bougourd*, *Deſtrappieres*, *le Pecq de la Clôture*. Le fond du traitement curatif de cette épidémie conſiſtoit à évacuer l'eſtomac & les viſcères du bas-ventre, & à les débarraſſer de la ſaburre muqueuſe & bilieuſe, par le moyen de l'émétique & des minoratifs; à dégager la poitrine, & à favoriſer l'expectoration par les véſicatoires, & les béchiques inciſifs; à calmer les ſpaſmes par le moyen des bols de camphre & de nitre, & des liqueurs éthérées; à corriger & à prévenir la putréfaction par le régime végétal, par les boiſſons acidulées, par l'air purifié, par le vin vieux, & quelquefois par le quinquina.

La ſeconde partie offre le réſultat de la correſpondance des différens départemens, tels que Luçon, les Sables, Montaigu, Poitiers, Châtillon, &c. Dans la troiſième partie, l'auteur fait des réflexions ſur la néceſſité d'obſerver les complications qui peuvent modifier les conſtitutions épidémiques, & ſur les inconvéniens qui peuvent réſulter d'une méthode curative qui ſeroit excluſive. Il y fait auſſi un rapprochement lumineux des épidémies qui ont régné dans le pays qu'il habite depuis pluſieurs années.

Entwurf einer unterrichts über die auf den Amerikaniſchen kolonies zehſreiche, und unter, dem name *tetanos* bekante ſtarſucht : *Projet d'inſtruction ſur une maladie convulſive fréquente dans les colonies de l'Amérique*,

connu sous le nom de tétanos. *A Strasbourg, chez* Amand Kœnig, 1787; *in-4°. Prix 8 sous.*

3. Nous devons cette traduction à M. *Metzler*, docteur en médecine, à Gengenbach. Nos lecteurs connoissent l'original françois, demandé par le ministre de la marine à la Société royale de médecine, publié en 1786, in-8°, & annoncé dans le *tome* lxix, de ce Journ. *pag.* 126.

Methodus facillima & certissima homines & animalia cuncta à bestiis rabiosis admorsa conservandi, ne quoque in rabiem deveniant. 1785. *In-4°.*

4. Nous devons ce nouvel écrit à M. *Méderer*, professeur de médecine à Fribourg.

La méthode aisée qu'il vante beaucoup, consiste simplement à laver souvent les plaies de la personne mordue, avec une lessive faite de trente grains de pierre à cautère, dissoute dans une livre d'eau. Il seroit à désirer, ajoute t-il, que tous les médecins adoptassent ce moyen, qui détruit infailliblement le virus hydrophobique, ainsi que je l'ai bien des fois expérimenté.

Nosologia methodica oculorum, *&c.* C'est-à-dire, *Traité sur les maladies des yeux : extrait, & traduit en anglois, du latin de J. B. DE SAUVAGES, dans lequel on a tout rangé mé-*

thodiquement, &c. avec des remarques; par GEORGE WALLIS, *docteur en médecine; grand in-8°. de 318 pages, non compris la préface, ni la table. A Londres, chez* Robinson, 1785.

5. De toutes les classes de maladies, celle qui comprend les affections des yeux, contient incontestablement le plus de noms. M. *Wallis* les a distribuées en quatorze sections, & se promet que cette exactitude minutieuse sera d'une grande utilité pratique. Comme ces différentes dénominations sont empruntées de la nosologie de Sauvages, nous ne nous en occuperons point. Nous ferons seulement mention de quelques additions qui sont de M. *Wallis*.

La maladie, appelée par M. *Ware*, *trichiasis*, est suivant M. *Wallis*, une espèce de *blepharcptis entropium*: il a reconnu que l'onguent mercuriel, très-chargé de vif argent, est d'une singulière efficacité, pour dissiper les orgelets squirrheux des paupières. Son expérience l'a convaincu que dans l'ophthalmie écrouelleuse, accompagnée d'ulcère à la cornée transparente, la teinture thébaïque, dont on fait tomber, deux ou trois fois par jour, quelques gouttes dans l'œil, produit des effets surprenans. Il pense qu'il faut donner le nom d'*ophthalmia mucosa puriformis* à cette inflammation des yeux & des paupières à laquelle les enfans nouveau-nés sont sujets. Il a très-avantageusement combattu cette affection avec la teinture thébaïque, delayée avec de l'eau dans le commencement, & ensuite employée sans mélange, en faisant en

même temps usage à l'intérieur de petites doses de calomélas. Il rapporte un peu plus loin une observation, dont le sujet étoit un de ses amis, attaqué d'une ophthalmie tellement opiniâtre, qu'elle avoit résisté aux traitemens les mieux conçus. Le malade avoit été saigné, purgé; il avoit appliqué toute sorte de topiques sans aucun succès. Enfin on consulta un chirurgien très-expert, qui en examinant attentivement la partie malade, a distingué un corps étranger, fixé dans la conjonctive. L'extraction en ayant été faite par lui sur le champ, l'ophthalmie s'est dissipée.

M. *Wallis* donne de grands éloges à l'*aqua sapphirica.* Il l'a vu réussir plusieurs fois contre les ulcères de la cornée transparente, principalement dans les cas où il y avoit un vice scrophuleux chez le malade.

Die vollkommene kranken-wærterin, *&c.* C'est-à-dire, *Le parfait garde-malade, traduit du françois; par M.* P*FAEHLER*, *docteur en médecine;* seconde édition. *A Strasbourg, chez* Amand Kœnig, 1787; *in-8° de 164 p. Prix 20 sous.*

6. L'annonce que nous faisons de la seconde édition de la traduction allemande d'un ouvrage françois peu connu néanmoins, nous engage à en présenter une idée. M. *Devilliers*, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, dans une notice, insérée dans ce Journal, *tom.* lxix, *pag.* 380, en a donné le titre. C'est d'après

l'exemplaire qu'il a bien voulu nous communiquer, que nous ferons notre notice :

Voici le titre de l'ouvrage :

Instructions pour les personnes qui gardent les malades. Ouvrage utile à toutes les familles.

« Il ne suffit pas que le médecin fasse ce qu'il » convient ; il faut encore qu'il soit secondé » par le malade & par les personnes qui le » gouvernent. » HIPPOC. *liv. j, aph. j.*

A Amsterdam, 1777, in-12, de 148 pages, sans compter le titre, l'avertissement & la table des matières.

Quoique avec l'adresse d'Amsterdam, on croit que cet ouvrage a été imprimé à Caen. On le trouve à Paris, chez *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins. Prix 1 liv. 4 sous broché. L'auteur, en le publiant, ne s'est pas nommé ; mais il l'est dans le *nouveau supplément à la France littéraire, tome quatrième* 1784, *pag.* 294, catalogue des auteurs, où on lit :

Serain, (*Pierre-Eutrope*) né à Sainctes, en 1748, chirurgien stipendié, au château de Canon, en Normandie. On inscrit de suite ses *Instructions pour les personnes qui gardent les malades*. Elles sont encore indiquées sous son nom, dans le *Catal. des ouvrages*, pag. 84, lig. 17.

Ce petit écrit est divisé en quatre parties.

Dans la première on traite en dix chapitres des qualités nécessaires aux gardes-malades, de leurs devoirs ; de la chambre des malades, de leur lit, du régime, des alimens, du mouvement, des passions de l'ame, du sommeil, des évacuations naturelles.

On expose, en dix-neuf chapitres, dans la 2e.

partie, les précautions que doivent obſerver les gardes-malades dans l'uſage des médicamens.

Il s'agit dans la troiſième du gouvernement des malades, relativement à différentes maladies; telles ſont les fièvres, les ſueurs & maladies éruptives, les inflammations, les maladies convulſives, les évanouiſſemens, les hémorrhagies, les douleurs, les maladies comateuſes, les maladies vaporeuſes, celles des femmes groſſes & en travail, des femmes nouvellement accouchées, des enfans nouveau-nés. Les deux derniers articles regardent les convaleſcens & les morts.

Les inſtructions pour chaque objet ſont ſuccinctes; mais elles ſont ſages; & bien capables de former une garde-malade.

Le chapitre qui regarde les morts, eſt fort intéreſſant; les vues de M. *Serain* méritent d'être plus connues qu'elles ne paroiſſent l'être.

« Il n'eſt pas toujours poſſible, dit-il, de conſerver la vie des malades. La grandeur ou la complication de leurs maladies, la conſtitution des ſujets qui en ſont affectés, le grand âge de pluſieurs, ſont les cauſes les plus ordinaires de la mort, à laquelle l'expérience la plus conſommée des médecins, l'habileté des chirurgiens, l'exactitude la plus ſcrupuleuſe des gardes, ne ſauroient s'oppoſer. »

« Mais la mort, inévitable à tous les hommes, n'eſt pas toujours accompagnée de ſignes certains; & les moyens qu'on a coutume d'employer pour s'aſſurer de ſon exiſtence, ſont tous inſuffiſans. On a plus d'une fois retiré du cercueil ou du tombeau, des perſonnes qui, d'après les épreuves ordinaires, avoient été regardées comme mortes. Ce ſont des faits bien con-

ſtatés, univerſellement connus, & auxquels cependant le commun des hommes ne fait point d'attention. A Londres, à Gènes, dans le Nord, en Allemagne, on n'enterre les morts qu'au bout de trois ou quatre jours : il y a même dans quelques-uns de ces lieux, des commiſſaires inſpecteurs des corps pour conſtater la mort. Mais en France, à peine un malade paroît-il avoir rendu le dernier ſoupir, qu'on l'enveloppe dans un drap, & qu'on le met ſur la paille ou dans un cercueil. Dans le cas où il ne ſeroit pas réellement mort, ce ſeul traitement ſuffiroit pour l'empêcher de revenir à la vie. Je ne connois que la ſeule ville d'Arras (*a*) qui ait employé l'autorité pour réprimer un abus dont les ſuites peuvent être ſi affreuſes. Les magiſtrats de cette ville ordonnerent, par un réglement qui fut publié le 24 janvier 1772, aux perſonnes qui ſeroient près des malades, de laiſſer dans leur lit ceux qu'elles croiroient morts, & de les tenir couverts à l'exception de la tête qui devra être libre : ils défendirent aux menuiſiers & autres ouvriers de renfermer les corps dans les cercueils avant le terme, au moins, de vingt-quatre heures, & de quarante-huit pour ceux qui ſeroient morts ſubitement. »

« Il me ſemble que l'humanité devroit dicter à tous les hommes une conduite ſi ſage. Hé! qui ſait ſi cette dernière marque d'attachement ne ſeroit pas amplement récompenſée par la joie inexprimable de poſſéder de nouveau un époux tendrement aimé, un enfant chéri, une mère

(*a*) « Depuis que ceci eſt écrit, j'ai appris que d'autres villes s'étoient empreſſées de ſuivre un exemple ſi digne du ſiècle où nous vivons. »

adorée, un ami, un bienfaiteur, en un mot un citoyen ? La chose est arrivée plus d'une fois; elle est donc possible: or, si elle est possible, pourquoi ne pas différer de rendre les derniers devoirs aux personnes dont on pleure la perte, jusqu'à ce que leur mort soit bien constatée (*a*) ?»

..... « Les gardes ne se presseront donc pas d'ensevelir ceux qu'elles croiront morts. Le terme de vingt-quatre & de quarante-huit heures, que MM. les magistrats d'Arras ont prescrit, n'est pas suffisant pour constater la mort, sur-tout dans l'hiver.... En attendant le signe certain, (un commencement de putréfaction) la garde exécutera avec l'exactitude la plus scrupuleuse, & sans se rebuter, tout ce que le médecin lui aura prescrit.»

« Mais en attendant des conseils précis, elle fera d'abord ouvrir les portes & les fenêtres, s'il ne fait pas trop froid. Elle frottera tout le corps & les membres avec de gros linges ou de grosse étoffe de laine; elle soufflera dans le nez de celui qu'elle soupçonnera mort, du tabac ou du poivre; elle y introduira de la moutarde ou de l'eau de luce; elle irritera tout le corps avec des orties; elle introduira dans le nez & dans la bouche de la fumée de tabac; elle en fera

(*a*) A ce que dit M. *Serain*, nous ajouterons un trait de l'usage des Perses, conservé par Hérodote: *Ils n'enterroient point les corps des morts, sans leur avoir fait faire des lacérations par un oiseau ou par un chien.* HEROD *lib. j*, *édit.* 2. H. Steph. 1592, *in-fol. pag.* 65. D.

Il est vraisemblable que cette coutume fut établie pour s'assurer de la mort d'une personne, & éviter de l'enterrer vivante.

prendre en lavement, si cela lui est possible; elle pourra encore tenter les lavemens faits avec la décoction de tabac; elle appliquera plusieurs emplâtres vésicatoires. Quelque inutiles que paroissent tous ces moyens, la garde les continuera. . . .

Il s'agit dans la quatrième partie, des remèdes qui peuvent être préparés par les gardes-malades; tels qu'infusions, bouillons, tisanes, apozèmes, fomentations, potions purgatives, cataplasmes, suppositoires, &c. . . .

L'ouvrage est terminé par quelques avis salutaires aux gardes-malades, dont la santé, & la vie, sont exposées sans cesse en exerçant leurs fonctions.

Ces instructions, nous le répétons volontiers, renferment tout ce qui est essentiel pour former une excellente garde-malade. Il est bien écrit, mais à la portée des femmes du peuple qui se destineroient à remplir cet état, pour la véritable utilité des malades.



Mélanges de littérature étrangère, Tomes V & VI. A Paris, chez Née de la Rochelle; *à Nancy, chez* Beaurain, 1786, 1787. *In-12.*

7. Ce recueil, qui est dû aux soins de M. *Millin de Grandmaison*, est fait pour intéresser toutes sortes de lecteurs. Les deux volumes que nous annonçons renferment plusieurs articles qui sont du ressort de ce journal.

1°. *Observations sur une hydropisie extraordinaire de l'ovaire.* Par M. *Philippe Meadows Martineau*, chirurgien de Norfolck, & de l'hôpital de Norwick, *traduites de l'anglois.*

La malade commença à se plaindre à l'âge de vingt-sept ans, après une fausse-couche qui fut suivie d'un grand état de foiblesse; elle n'avoit jamais conçu avant cette époque: bientôt elle s'aperçut au côté gauche d'une tumeur, qui s'étendit & devint assez considérable pour qu'on ne pût plus distinguer si elle étoit plus grosse d'un côté que de l'autre. Comme on reconnut que cette enflure étoit causée par un amas d'eau, on l'en débarrassa par la ponction en 1757, & on réitéra quatre-vingt fois cette opération jusqu'à sa mort, arrivée en 1783. Pendant ce temps, cette femme n'a plus conçu, & ses règles ont continué sans éprouver aucun dérangement. En 1780, l'observateur la vit, pour la première fois: il y avoit quelque temps qu'elle n'avoit pas souffert la ponction; aussi le ventre étoit-il très-rempli d'eau; son état étoit vraiment déplorable, & même effrayant. Cette

femme n'étoit pas grande, & ſon corps étoit devenu d'un volume conſidérable & ſi immenſe, qu'il cachoit ſon viſage & même tous ſes autres membres. Malgré ſes maux, elle étoit aſſez gaie. M. *Martineau* lui tira 106 pintes d'eau d'une ſeule fois. Son corps, dont il prit la meſure, avoit ſoixante-ſept pouces & demi de circonférence, & trente-quatre pouces depuis le cartilage enſiforme, jusqu'à l'os pubis. Les jambes de cette hydropique n'étoient pas conſidérablement enflées; elle mangeoit, buvoit & urinoit peu. Par l'opération de la paracentèſe qu'on lui fit quatre-vingt fois, on tira huit mille trois cent quatorze pintes d'eau. Cette hydropiſie dura vingt-huit ans révolus. Il faut lire tous les détails & les calculs, qui ſont exactement circonſtanciés dans l'original même que nous abrégeons.

A l'ouverture du cadavre de cette femme, on trouva l'ovaire droit très-ſain, tandis que le gauche formoit une poche immenſe. Le ſac n'étoit pas fort épais; mais il étoit double en pluſieurs endroits, avec quelques legères oſſifications. Le péritoine étoit prodigieuſement épaiſſi, & cette force additionnelle le rendoit capable de ſoutenir l'effort de l'eau. Les autres viſcères étoient dans leur état naturel. Les inteſtins étoient entièrement vides & ſe portoient ſous les côtes, de manière à laiſſer peu de place pour l'expanſion du poumon dans la poitrine: la veſſie étoit contractée, ou plutôt paroiſſoit diminuée; les reins étoient ſains, & les uretères dans leur état naturel.

En réfléchiſſant ſur cette maladie, M. *Martineau*, demande d'où venoit un ſi prodigieux amas d'eau. La quantité qu'on en tira à différentes fois à cette femme, ſans compter les excré-

tions urinaires, étoit infiniment plus grande que celle des fluides qu'elle buvoit, ce dont on s'étoit assuré en les mesurant. Il paroît presque certain, dit l'observateur, que cette surabondance ne pouvoit s'introduire dans le corps que par absorption, & si nous accordons aux animaux cette faculté absorbante que nous reconnoissons déja très-bien dans les végétaux, elle pourra paroître de quelque importance dans l'économie animale.

2°. *Mémoire sur la quantité d'eau qui s'évapore de la surface de la terre pendant l'été;* traduit des essais de chimie de M. *Watson*, évêque de Laudaff.

Il y a beaucoup de phénomènes, produits par des causes naturelles, qui cependant ont échappé quelque temps à la finesse de nos sens, & qui causent ensuite le plus grand étonnement, dès qu'on parvient à les expliquer. L'énorme quantité d'une espèce particulière d'air, dont l'atmosphère est journellement imprégnée par la combustion de différentes substances inflammables, & celles de l'eau qui s'élevent de la surface de la terre, sont de ce genre. Qui auroit pu penser qu'un acre de terre, même après avoir été desséché par la chaleur du soleil pendant l'été, dispersât encore dans l'air environ trente-deux mille pots d'eau, pendant les douze heures les plus chaudes de la journée? On ne voit alors monter aucune vapeur & on suppose difficilement qu'elles s'èlevent avec plus de facilité pendant les heures les plus chaudes que pendant les autres. L'expérience que M. *Watson*, a faite pour se convaincre par lui même de cette vérité, est si aisée à répéter, que nous in-

vitons les curieux à ſuivre les détails de ſes procédés clairement expoſés dans ce mémoire. L'on y trouve également de ſavantes discuſſions ſur l'influence de l'humidité & de la ſécheresſe des climats, relativement à la ſanté de l'eſpèce humaine. Rapportons un fragment du texte de M. *Watſon.*

« Une grande partie de l'eau qui s'élève dans l'air par la tranſpiration de la terre durant la chaleur, redeſcend ſur la ſurface pendant le cours des nuits : voilà la raiſon pour laquelle les roſées ſont plus conſidérables dans les climats & dans les jours les plus chauds. La terre retient la chaleur qu'elle reçoit en conſéquence de l'action du ſoleil, plus long-temps que ne fait l'air. L'eau cependant eſt évaporable à tous les dégrés de chaleur ; de-là l'eau peut continuer à s'élever de la terre lorſque l'air, étant rafraîchi par l'abſence du ſoleil, ne peut plus ſupporter l'humidité dont il eſt imprégné. Ainſi, d'après ces deux cauſes différentes, une roſée peut s'élever de la terre, pendant qu'une autre tombe de l'atmoſphère, dans l'intervalle d'une nuit. »

« L'Egypte, dans une ſaiſon de l'année, eſt ſi brûlée, que la ſurface du ſol eſt criblée ; cependant les roſées produites par les vapeurs qui s'élèvent de la terre, ſont très-abondantes, & empêchent la deſtruction totale de la contrée. Cette roſée eſt principalement utile aux arbres, qui ſans elle ne pourroient jamais réſiſter à la violence de la chaleur ; mais avec ce ſecours, ils croiſſent, fleuriſſent, & donnent des fruits. Ainſi, les extrémités ſupérieures des arbres de l'Egypte, ſont, dans un certain temps de l'année, l'office de racines, ti-

rant leur nourriture de l'humidité de l'air par leurs feuilles & leurs vaiſſeaux abſorbans. »

3°. *Obſervations ſur la ſenſibilité des végétaux*, traduites de l'anglois de M. *Percival.*

L'obſervateur eſſaie de prouver par différentes analogies, d'organiſation, de vie, d'inſtinct, de ſpontanéité, de mouvement volontaire, que les plantes, comme les animaux, jouiſſent des facultés de ſentiment, de jouiſſance & de ſenſibilité. Malgré la ligne de démarcation qui différencie les trois règnes de la nature, tracée par le chevalier *de Linné*, & que voici : » Les pierres croiſſent, les végétaux croiſſent & vivent, les animaux croiſſent, vivent & ſentent » ; les végétaux ont une ſtructure ſi conforme à celle des animaux, que les botaniſtes ont puiſé dans l'anatomie, & dans la phyſiologie, les termes néceſſaires à leur deſcription. L'arbre ou le tronc, diſent-ils, a une cuticule ou peau, un tiſſu cellulaire, des vaiſſeaux différemment diſtribués pour faciliter le cours & la tranſpiration de divers fluides; il a une ſubſtance ligneuſe ou oſſeuſe, qui couvre & défend la ſéve ou moelle. Une organiſation ſemblable n'appartient aſſurément pas à une matière morte & inorganiſée; & quand nous obſervons que cette ſtructure des végétaux ſert à leur croiſſance, à leur conſervation, à leur mouvement, à leur génération, nous ne pouvons leur refuſer un principe vital.

Ici M. *Percival* indique les corallines, les madrépores, les éponges, productions regardées, avant le comte de *Marſigli*, comme des foſſiles. Mais les expériences de cet illuſtre naturaliſte italien ont prouvé qu'elles étoient

douées de la vie, & les firent claſſer parmi les plantes maritimes. Les obſervations d'*Ellis*, de *Juſſieu*, de *Peyſſonel*, les ont élevées depuis juſqu'au rang des animaux. A cette occaſion l'obſervateur anglois traite de l'inſtinct inné de quelques animaux naiſſans, mis en parallèle avec certains mouvemens dont pluſieurs végétaux ſont doués.

Le veau, qui vient de naître, ſaiſit les mamelles de la vache, ſans connoître le goût & les qualités nutritives du lait : il ne penſe ni à ſe procurer du plaiſir, ni à ſoutenir ſa vie. Le canard couvé par une poule & élevé dans un lieu éloigné de l'eau, montre une inquiétude & une impatience conſtante; on le voit faire tous les mouvemens d'un nageur, quoiqu'il ignore ſa deſtination, & l'élément pour lequel la nature a formé ſes plumes onctueuſes & ſes pattes membraneuſes. L'inſtinct des végétaux eſt analogue à celui-ci, & agit avec une égale énergie. La tige du houblon ſuit le cours du ſoleil, du midi au couchant; cette plante meurt ſi l'on détermine ſon mouvement dans une autre direction; mais écartez l'obſtacle, & vous verrez la plante reprendre auſſitôt ſa poſition ordinaire. Les branches du chèvre-feuille offrent d'autres phénomènes. La dionée, *attrape-mouche*, plante de la Caroline, préſente à la ſurface de ſes lobes de petites glandes rouges qui ſécernent une liqueur douce, agréable au goût, mais fatale à la vie des inſectes; car au moment où l'un deux s'abat ſur l'une de ces parties, les deux lobes, s'élevant, le ſaiſiſſent, avec force, & le tiennent ſerré juſqu'à la mort; & afin que les efforts de l'inſecte ne parviennent point à le dégager, les glandes

du milieu de chaque lobe ſont armées de trois petites épines, qui mettent fin à tous ſes mouvemens. Le laurier roſe eſt doué, pour ainſi dire, de la même organiſation ; quand une mouche vient pomper le ſuc de ſa fleur, il ferme ſes pétales comme par reſſort, la ſaiſit mécaniquement par la trompe, & la tient ainſi juſqu'à ce que la mort s'enſuive. Les *aſclepias*, les apocins, & beaucoup d'autres plantes, ont la même propriété. M. *Miller*, dans ſon Voyage à l'île de Sumatra, fait mention d'une eſpèce de corail, que les habitans ont pris long-temps pour une plante, qu'ils ont nommée, *gazon de mer*. On le trouve dans les plages profondes; il ſemble une petite herbe droite, mais quand on le touche, il diſparoît dans le ſable.

Il y a une plante de la claſſe diadelphique qui exerce uniformément & conſtamment un mouvement ſpontané. Elle ſe nomme *hedyſarum gyrans*, & croît au Bengale ſur les bords du Gange; elle n'étoit point connue de *Linné*, père; on la cultive en Angleterre dans pluſieurs jardins botaniques. Ses feuilles latérales ſont plus petites que celles de l'extrémité de la tige. Pendant tout le jour elles ſe meuvent ſans ceſſe en-haut, en-bas, ou décrivent un ſegment de cercle. Ce dernier mouvement eſt formé par les tiges qui partent de la racine. Pendant qu'une feuille s'élève, l'autre s'abaiſſe: le mouvement de haut en-bas eſt plus lent & plus irrégulier ; celui de bas en-haut eſt plus conſtant & plus uniforme. Il y a encore d'autres plantes qui ont une ſenſibilité remarquable. Telle eſt l'*oxalide ſenſitive ;* lorſqu'on touche ſes feuilles, elles ſe ferment immédiatement ; & ſe rouvrent peu à peu. Plus elles ſont échauf-

ſées au ſoleil, plus elles ſe ſerrent l'une contre l'autre; on la trouve dans l'iſle de Java. Nous ne finirions pas, ſi nous voulions parler de toutes les plantes qui paroiſſent douées de ſentiment & de ſenſibilité; les ſenſitives, les liſerons, les belles de nuit, les centaurées, l'acétoſelle, &c.

4°. *Memoire ſur les Gorgones*, traduit de l'anglois de M. *Ellis*.

C'eſt un genre de zoophytes, remarquable par ſa grandeur & par la variété qui exiſte dans les parties ſolides intérieures des différentes eſpèces. Il eſt plus néceſſaire d'obſerver ce qui le diſtingue des végétaux dans ſa ſtructure & dans ſon accroiſſement; puiſque quelques perſonnes penſent encore fermement, d'après les ramifications extérieures & d'autres circonſtances, que c'eſt une véritable plante marine, & que d'autres le regardent comme ayant une organiſation ſemi-végétale & ſemi-animale. M. *Ellis* donne les obſervations qu'il a faites en différens temps ſur ces animaux végétans, qui portent des fleurs, offrent une écorce & un tronc. Il ſort par leur bouche, des œufs qui opèrent leur reproduction. Il y a quelque choſe d'étonnant dans la manière dont les gorgones s'y prennent pour s'attacher aux rochers & aux autres corps ſolides dans la mer, afin de réſiſter à l'impétuoſité des flots. Ce moyen eſt ſurement un fruit de l'inſtinct accordé par la nature à cet ordre d'animaux plantes. Les contours & les circonvolutions variées de la baſe élégante, rameuſe ou pourprée de l'os & de la chair de la gorgone précieuſe, ou corail rouge commun, ſont agréables à obſerver.

5°. *Notice ſur M. Ellis.*

Jean Ellis, écuyer, membre de la ſociété

royale de Londres, de l'académie des ſciences d'Upſal & célèbre naturaliſte anglois, eſt peu connu en France. Malgré les recherches de M. *Millin de Grandmaiſon*, faites en Angleterre, il n'a pu ſe procurer que peu de renſeignemens ſur ce ſavant anglois. Nous ajouterons quelques traits, que nous avons recueillis par nos lectures.

M. *Ellis* ayant découvert que diverſes ſubſtances placées par les naturaliſtes dans la claſſe des végétaux marins, étoient réellement des productions animales, publia en 1755, le réſultat de ſes recherches ſur cette partie des ſciences, en un volume in-4°. intitulé : *Eſſai ſur l'hiſtoire naturelle des coralines angloiſes & irlandoiſes.* Le ſuccès de cet ouvrage valut à ſon auteur la connoiſſance & la protection de pluſieurs hommes célèbres. Il fut traduit l'année ſuivante en françois & en hollandois, & en allemand en 1767. Le déſir de découvrir les tréſors que la nature avoit profondément cachés, excita M. *Ellis* à faire de nouvelles recherches, qui produiſirent différens mémoires, qu'il lut à la ſociété royale. Les principaux ont pour objet le corail noueux, la main de mer & d'autres zoophytes, la dionée ou attrape-mouche, la *gardenia*, le thé, le café, le mangoſtan, le fruit à pain, l'arbre dont on tire le vernis de la Chine & autres. Ces mémoires lui valurent la médaille qui lui fut donnée par M. *Pringle* en 1768, avec des éloges ſur la nature & l'utilité de ſes découvertes.

M. *Ellis*, ainſi encouragé, ſe livra avec plus d'ardeur encore à ſon étude favorite. Ayant été nommé par le Roi agent de la Floride occidentale & de l'iſle Dominique, & ayant lié

une correſpondance intime avec *Linné*, & les plus célébres naturaliſtes du temps, il fut alors à portée de raſſembler les productions naturelles des pays les plus éloignés. Aidés par ſes eſtimables amis, M. M. *Solander* & *Fothergill*, il forma le projet de donner une hiſtoire complète des zoophytes. Il eut le malheur de ne pouvoir pas achever cette entrepriſe; ſa ſanté ne lui permit de faire graver que ſoixante-trois planches, les unes à ſes frais, mais la plupart à ceux de feu M. *Fothergill.* Nous devons l'arrangement des deſcriptions à M. *Solander*, qu'une mort prématurée a empêché de terminer ce travail.

La paſſion de M. *Ellis* pour l'hiſtoire naturelle, ne ſe bornoit pas à une branche particulière; la botanique l'amuſoit ſouvent. Son ame active s'appliqua ſans ceſſe à chercher des moyens pour augmenter le bien-être de la ſociété, juſqu'au terme de ſa carrière, qui arriva le 15 octobre 1776. Les botaniſtes ont donné à une plante le nom d'*Elliſia.*

Eſſai ſur l'hiſtoire naturelle de la groſſeſſe & de l'accouchement; par M. ALPHONSE LE ROY, *docteur-régent, profeſſeur de médecine, des accouchemens, & ancien profeſſeur de chirurgie des écoles de la Faculté de médecine de Paris. A Genève; & ſe trouve à Paris, chez* Le Clerc, *libraire, quai des Auguſtins;* Volant, *libraire, quai des Auguſtins, n° 25;* Legras, *libraire, au*

bas du Pont-Neuf, 1787. *In-8°* de 159 *pag.*

8. M. *Alphonſe Le Roy* a joint à l'ouvrage que nous annonçons une réponſe à un Mémoire ſur une imputation d'*impéritie*. On peut dire que cet ouvrage eſt lui-même une réponſe, puiſque ſon auteur paroît ne l'avoir entrepris que pour prouver qu'il a les connoiſſances qu'on lui refuſe. Un homme auſſi diſtingué que M. *Alphonſe Le Roy*, par ſes talens, par ſes travaux & ſes ſuccès, ſembloit devoir être à l'abri d'une pareille inculpation, ſur-tout en matière d'accouchement. Auſſi eſt-il juſtifié aux yeux des perſonnes éclairées; & l'action juridique intentée contre lui, les a convaincus ſeulement qu'il ne ſuffit pas toujours de n'avoir rien à ſe reprocher, pour n'avoir pas d'ennemis. La haine, en effet, eſt une maladie du cœur humain, dont les plus petites cauſes peuvent développer le germe. Une tache au viſage, un œil plus ou moins ouvert, a inſpiré ſouvent la plus forte prévention contre les perſonnes les plus eſtimables, & le ſort d'un homme a quelquefois dépendu de ce qu'il portoit ſa tête d'une manière plutôt que d'une autre. Le ſon de la voix eſt une des cauſes qui ont le plus d'influence dans le jugement que nous portons ſur les perſonnes que nous entendons pour la première fois. Le ſtyle d'un auteur paroît produire le même effet. Il eſt une manière d'écrire hyperbolique, dans laquelle l'écrivain entraîné par une imagination vive, ſemble s'exagérer à lui-même l'importance de ſes conceptions; c'eſt quelquefois un ton myſtérieux, par lequel il paroît vouloir faire entendre qu'il a tous les ſecrets de la na-

ture dans sa main, & qu'il n'a plus qu'à l'ouvrir pour éclairer le monde. Cette manière d'écrire a trop l'air d'une invasion, pour ne pas alarmer l'envie. Celui qui se dispose à la conquête de la toison d'or, ne doit pas faire trop de bruit avant son départ, s'il ne veut pas être troublé dans son voyage.

Ces vices de style se font trop remarquer dans les écrits de M. *Alphonse Le Roy*, & nous en citerons plusieurs exemples, de celui que nous annonçons. Dans la préface qui est à la tête de cet écrit, qui n'étoit pas nécessaire pour sa justification, il a cru devoir rendre un compte qui l'étoit encore moins, du genre d'éducation qu'il a reçu. Après ses premières études, faites en province, il les recommença à Paris, où il eut *le bonheur d'entendre les hommes aujourd'hui les plus célèbres (particulièrement M. l'abbé* DE LILLE), *qui communiquoient le goût qu'ils avoient reçu de la nature, & perfectionné par l'étude des grands modèles. Le goût! ce vrai & seul présent qu'on doive faire à la jeunesse pour lui donner l'aptitude à tout.* On auroit assurément bien d'autres présens à faire à la jeunesse; & il s'en faut bien que le goût donne de l'aptitude *à tout*, si on entend par le mot goût, comme on doit l'entendre, un sentiment exquis des beautés de la nature & de l'art. On n'a jamais cru, on n'a jamais dit qu'il fallût avoir du goût pour être un bon accoucheur, ou un grand géomètre, & on ne voit pas, en effet, que pour se plaire à la lecture des ouvrages d'*Homère* & du *Tasse*, on en soit plus propre à résoudre un problême de géométrie, ou à faire une expérience de physique. Bien loin d'être une disposition générale *à tout*, le goût est peut-être ce qu'il y a de plus exclusif,

exclusif ; non-seulement dans les personnes, qui cultivent les différens beaux arts, il se borne pour l'ordinaire, au genre dans lequel elles s'exercent, mais ses limites se font encore appercevoir souvent dans le même homme, par rapport à des genres analogues & qui se touchent. Tout le monde sait que *Pascal*, qui a donné le premier modèle d'une éloquence mâle & rapide, en France, n'avoit pas même le sentiment le plus commun des beautés poétiques.

« Lancé, à dix-neuf ans, dans la carrière du barreau, dit M. *Alphonse Le Roy*, je n'y trouvai pas l'aliment que je cherchois. En réfléchissant que l'homme plus occupé de l'intérêt de sa fortune, que de celui de sa vie, avoit dû moins cultiver la médecine que les lois, je fus porté à vingt-trois ans, à l'étude de la nature par ce goût, cet amour ardent qu'a toujours la jeunesse, de faire quelque bien public. Amour du bien public ! doux besoin du cœur que la société n'a pas corrompu ! » Le goût de M. *Alphonse Le Roy* est fort louable, & il n'y a pas de comparaison à faire pour un cœur simple & droit, entre l'étude des lois de la nature, qui maintiennent si constamment l'ordre dans l'univers ; & celle des lois par lesquelles l'homme tâche de déguiser bien ou mal la confusion qu'il ne cesse d'y introduire.

« Le célèbre *le Cat*, plein d'imagination, chirurgien de l'Hôtel-dieu de Rouen, ma patrie, confirma mon penchant... Il me recommanda fortement, sans avoir égard à aucune de nos distinctions sociales, d'unir la pratique de la chirurgie & de la médecine à leur théorie : persuadé d'ailleurs qu'en unissant ainsi l'action à la méditation, je suivrois un penchant

que donnent à tous mes compatriotes leur éducation, leurs loix particulières & leur sol. » Les gens qui sont *pleins d'imagination*, comme *le célèbre le Cat*, ne sont pas toujours les plus propres à donner de bons conseils; celui qu'il donna à M. *Alphonse Le Roy*, ne valoit rien, & il en voit aujourd'hui les inconvéniens. L'étude de l'homme embrasse certainement la médecine & la chirurgie; mais il n'est pas nécessaire que celui qui pratique la première, exerce aussi la partie méchanique de la dernière : lorsqu'il y a une classe d'hommes qui se sont particulièrement dévoués à celle ci, & sur l'état desquels la législation a statué, excepté les cas où la réunion des différens ministres de santé est difficile ou impossible, comme dans les campagnes, il est convenable que chacun d'eux se tienne dans les bornes qui lui sont assignées; cela est sur-tout conforme à l'ordre dans les grandes sociétés, où l'activité des passions, que le choc des intérêts divers fait sans cesse fermenter, pourroit faire naître des abus; & le législateur doit être plus tranquille lorsqu'un art qui tient d'aussi près à la sureté publique que l'art de guérir, est exercé par différentes personnes à portée de se surveiller réciproquement. M. *Alphonse Le Roy* a beau prétendre que *l'éducation & les loix* de son pays l'ont porté à exercer la médecine & la chirurgie conjointement, on ne verra jamais quel rapport la réunion de ces deux branches de l'art de guérir dans le même individu peut avoir avec la *Coutume* de Normandie, & l'éducation des Normands.

M. *Alphonse Le Roy* commença par lire quelques ouvrages d'*Hippocrate*, & le Traité des animaux d'*Aristote*. Cette lecture lui donna *une impulsion*,

un mouvement tout à-la-fois médical & philosophique, qui ne s'est point arrêté. « La médecine, *dit-il*, qu'on appelle une science conjecturale, m'a paru l'être infiniment moins qu'une autre, quand elle a trois bases solides, l'anatomie, la chimie & la physique expérimentale; ce sont les trois portes du sanctuaire de la nature ». Il faut qu'*Hippocrate*, qui a donné un si fort *mouvement* à M. *Alphonse Le Roy*, soit entré par une autre porte: car celles qu'il indique n'étoient pas encore ouvertes du temps de cet ancien médecin. Les anciens, en général, ont ignoré l'anatomie: chacun sait que la religion, chez les Grecs, s'opposoit à l'étude de cette science, & que les détails anatomiques qui se trouvent dans quelques ouvrages attribués à *Hippocrate*, sont remplis d'erreurs. Nous ne connoissons point l'état de la physique expérimentale chez les anciens; elle devoit se réduire à bien peu de chose, si on en juge par leur physique générale. La physique d'*Aristote* est ce qu'il y a de plus mauvais dans les ouvrages de ce philosophe, d'ailleurs si étonnant par l'étendue de son génie. Celle de *Démocrite* & d'*Epicure*, qui nous a été transmise par les beaux vers de *Lucrèce*, n'est pas meilleure. Quant à la chimie, elle a été inconnue aux anciens, & c'est une science absolument moderne. Ainsi la médecine des anciens a dû avoir une autre base que celle que M. *Alphonse Le Roy* lui assigne, & il est évident qu'il n'y a pas entre la médecine telle qu'il l'envisage, & celle d'*Hippocrate*, autant de conformité qu'il se l'étoit figuré.

« M. *Alphonse Le Roy* n'a cessé de s'instruire & » d'instruire les autres; Mais il a, *dit-il*, peu » écrit, peu desiré d'écrire, persuadé qu'on

» ſe multiplie mieux par un enſeignement » ſuivi, que par des ouvrages. « Ce parti eſt du moins le plus doux & le plus commode pour l'amour propre ; on eſt ſûr d'avoir autant d'admirateurs que d'élèves, au lieu que les livres ſont ſujets à rencontrer des lecteurs récalcitrans. M. *Alphonſe Le Roy* dit avoir parcouru *toutes les branches des ſciences naturelles.* Pour parcourir mieux le labyrinthe de l'économie humaine, il m'a paru néceſſaire, *dit-il*, d'étudier celui de la femme, où l'on aperçoit mieux que chez l'homme, & plus fréquemment, la cauſe & la marche des déſordres. » On n'a point, » *continue-t-il*, publié de travaux, fruit d'une » étude profonde, ſur l'économie animale des fem- » mes & des enfans. Aucun ouvrage n'a encore » paru depuis *Hippocrate*, dans lequel on ait rap- » porté toutes les connoiſſances que renferme la » médecine, à la maternité future, préſente ou » paſſée, comme à un centre commun, d'où doit » partir une vive lumière. C'eſt d'après ces idées, » que m'a fourni l'obſervation, que je me ſuis » attaché ſpécialement aux maladies des femmes «.

Ce qu'il y a de plus clair dans ce paſſage, c'eſt l'opinion dans laquelle eſt M. *Alphonſe Le Roy*, qu'il eſt à-peu-près le ſeul des médecins qui exiſtent & qui ont exiſté, qui ait des notions juſtes ſur les maladies des femmes. Quant à l'idée de faire de la femme le centre commun de toutes les connoiſſances médicinales, elle n'a ſéduit peut-être M. *Alphonſe Le Roy*, que parce qu'elle eſt confuſe, & que tout ce qui eſt indéterminé plait ſingulièrement à l'imagination. Nous n'entreprendrons point de la débrouiller ; il n'y a que lui qui puiſſe expliquer ce qu'il a voulu dire. Pour nous, nous regardons

l'homme & la femme comme deux êtres qui conſtituent enſemble l'eſpèce humaine. Les attributs qui leur ſont communs tiennent à l'eſpèce ; ce qui les différencie dérive des moyens particuliers que la nature a donnés à chacun d'eux pour la perpétuer, & ces moyens conſtituent le ſexe. Etudier les rapports et les différences que l'homme et la femme préſentent dans leur conſtitution, et les effets néceſſaires qui en réſultent, nous paroît la méthode la plus ſûre pour connoître l'un & l'autre. Mais il paroîtra ſans doute neuf de chercher, comme M. *Alphonſe Le Roy*, la raiſon des affections & des maladies des hommes, *dans la maternité future*, *préſente* ou *paſſée*.

Quoi qu'il en ſoit, voilà la raiſon qui a déterminé M. *Alphonſe Le Roy* à ſe faire accoucheur, et la cauſe qui lui a attiré une perſécution. Auſſi finit-il la préface que nous analyſons, par des réflexions très-profondes ſur les paſſions humaines. « L'homme livré à l'étude, *dit-il*, ſemblable à ceux qui ſont montés ſur la cime des montagnes primitives, voit ſous ſes pieds les tempêtes excitées par les paſſions des hommes. Son ame montée à l'admiration du bien qu'il contemple, & de celui qu'il peut faire, eſt invariablement tournée & fixée vers ce bel objet : il recule les bornes de ſon exiſtence : il appelle à lui, non l'or, qui fait un point dans ce globe, mais la nature entière, avec laquelle il s'identifie ».

Nous avons tâché de donner une idée de la manière d'écrire de M. *Alphonſe Le Roy*, en parcourant la préface de ſon livre. Les défauts qui caractériſent ſon ſtyle ſe montrent également dans le corps de l'ouvrage, indépendamment

de quelques idées hypothétiques, & dépourvues de fondement, qu'il y a semées. Il tâche, autant qu'il peut, de leur donner un air de grandeur, en les accolant à la matière du feu, de la lumière, de l'électricité, & en les revêtissant de grands mots. Cependant cet ouvrage renferme beaucoup de connoissances vraiment médicinales, & annonce beaucoup plus de connoissances qu'il n'en faut pour faire un excellent accoucheur ; de sorte que l'accusation d'impéritie qu'on lui a intentée, nous paroît absurde, & paroîtra telle à tous ceux qui connoissent les talens de M. *Alphonse Le Roy*. Mais ces talens, pour briller, n'ont pas besoin de l'enflure & de la recherche qu'on remarque dans ses écrits. Il promet avec fracas de grandes découvertes & de grandes vérités au monde : au lieu de les promettre ainsi, qu'il les publie avec la simplicité qui leur convient, et il sera plus grand par elles que par les échasses sur lesquelles il se guinde. Qu'il se souvienne de ce précepte d'un ancien, précepte de goût, qui peut aussi servir de règle de conduite, & que M. l'abbé *de Lille* doit lui avoir souvent répété dans ses leçons :

Non fumum ex fulgore, sed ex fumo dare lucem.



De quibusdam gravidarum varicibus : *De quelques varices des femmes grosses ; par M. SAMUEL-GEOFFROI CRUSIUS, docteur en médecine. A Leipsick, chez* Saalbach, 1787. *In-4° de 15 pag.*

9. Les varices qui font l'objet de cette dissertation, occupent dix paragraphes. L'auteur donne la description de ce mal, en indique les causes prédisposantes & occasionnelles, en fait connoître les espèces & les différences ; il passe ensuite au prognostic, au diagnostic & à la thérapie.

Si les varices proviennent de l'épaississement des humeurs, il faut suivant, M. *Crusius*, employer les délayans. Si le corps est dans l'atonie & l'inertie, alors les toniques conviennent ; le quinquina & la cascarille sont les meilleurs : le vinaigre mêlé avec l'eau à la glace, à l'extérieur, est un puissant remède. Si la vie sédentaire a contribué à la naissance des varices, il ne faut point négliger l'exercice modéré. M. *Crusius* conseille encore, pour détruire les varices, l'usage des bains de vapeurs sur les parties affectées, & l'usage de l'opium pour appaiser les douleurs. Il désapprouve les caustiques & les opérations chirurgicales, auxquels il ne faut avoir recours que dans les cas les plus urgens.

PERCIVAL Bemerkungen über diejenige art von læhmung der unter-gliedmassen, welche man haüffig bey einer

krümmung des Rückgrades ſindet, und als eine würkung derſelben angeſehen zu werden pflegt, nebſt betrachtung über die nothwendigkeit und erforderliche verrichtung der amputation in gewiſſen Fællen und unter gewiſſen umſtænden : *Obſervations ſur la paralyſie des extrémités inférieures qui accompagne ſouvent la courbure de l'épine, avec la méthode curative & des remarques ſur la néceſſité de l'amputation dans certains cas ; traduites de l'anglois en allemand. A Leipſick, chez* Jacobaer, 1787. *In-8° de 66 pag.*

10. Cet excellent traité de chirurgie de M. *Percival*, parut à Londres, en 1779. Il fut traduit en françois l'année dernière, & aujourd'hui les Allemands en enrichiſſent leur littérature médicale. Les remarques ſur l'amputation ſont une critique de *Bilguer*, qui avoit dit que cette opération étoit ſuperflue. M. *Percival* rapporte des obſervations qui prouvent au contraire ſon utilité, & qu'elle peut ſauver quelquefois la vie.

De ſcrophularum natura : *De la nature des écrouelles ; par* JEAN-CHARLES-HENRI ACKERMAN, *docteur en mé-*

decine. A Leipſick, chez Sommer, 1787. *In-4° de 19 pag.*

11. Cette diſſertation renferme ſept paragraphes. Le premier ſert de préambule. Dans le ſecond, M. *Ackerman* donne l'hiſtoire & la deſcription des écrouelles. Ainſi l'on y trouve l'étymologie de leur dénomination, & le ſentiment des anciens ſur leur nature. *Hippocrate* & les médecins qui l'ont ſuivi, jugeoient que le ſiége de ce mal étoit dans les glandes du méſentère, qu'il eſt produit par l'épaiſſiſſement de la lymphe, les mauvais alimens.

Les enfans y ſont ſujets, ſelon M. *Ackerman*, parce qu'ils vivent de lait, qui par ſa partie caſéeuſe fournit la matière de ces ſortes de tumeurs. Les écrouelles naiſſent communément ſous les oreilles, ſous la mâchoire inférieure, aux aînes, aux aiſſelles, aux articulations. Quoique ces tumeurs ſoient dures comme les ſquirrhes, elles ſuppurent aſſez volontiers, & elles ne dégénèrent point en cancer, comme les ſquirrhes qui s'ulcèrent, ce qui prouve bien que la matière des écrouelles eſt d'une autre nature que celle qui forme les ſquirrhes.

Dans le paragraphe troiſième & dans les ſuivans, on traite des cauſes prédiſpoſantes & occaſionnelles, & des médicamens propres aux ſcrophules. M. *Ackerman*, dans l'énumération de ces remèdes, n'oublie point de citer la ciguë, le camphre, la belladona, le quinquina, la nicotiane, la digitale rouge, la racine d'iris jaune des marais, la clématide flammule, l'*aſſa-fœtida*, l'ellebore blanc & l'ipécacuanha.

Vermischte chirurgische schriften, *&c.* C'est-à-dire, *Mélanges de chirurgie; par* GERRIT-JEAR VAN WY, *chirurgien & lithotomiste du Lazaret d'Amsterdam; traduits du hollandois en allemand. A Nuremberg, chez* Weigel & Schneider, 1786. *In-8° de 198 pag. avec figures.*

12. L'édition en hollandois de ces mêlanges, est en deux tomes. Le premier volume parut à Amsterdam, en 1784, & le second l'année suivante. M. *Grunwald* le fit connoître dans ce Journal *tom.* lxvj, *pag.* 523, & *tom.* lxx, *pag.* 345. L'importance de ce Recueil a engagé les Allemands à se l'approprier. Mais le volume que nous annonçons ne contient que les articles du premier tome hollandois; sans doute que le second ne tardera pas à paroître en allemand.

Médecine vétérinaire; par M. VITET, *docteur & professeur en médecine: nouvelle édition. Tome I, contenant l'exposition de la structure, & des fonctions du cheval & du bœuf. A Lyon, chez les frères* Périsse, *imprimeurs-libraires, grande rue Mercière, 1783, avec approbation & privilège; & se trouve à Paris,*

chez Périſſe le jeune, *libraire, rue & en face du Marché-Neuf, près S. Germain-le-vieil, à l'entreſol; in-8°, 3 vol. Prix 18 liv. broché, & 21, rel.*

13. M. *Gottlieb Heuze*, dans ſon catalogue allemand d'ouvrages ſur l'art vétérinaire, annonce une édition de la *Médecine vétérinaire de M. VITET*, ſous la date de Paris, 1770; mais c'eſt vraiſemblablement une erreur, car elle ne parut à Lyon qu'en 1771, quoique le privilège accordé aux frères Périſſe pour ſix ans, ſoit daté du premier février 1769. M. *Roux* l'annonça dans le *Journal de Médecine* de juin 1771, tome xxxv, page 566, ſans date & ſans nom d'auteur, mais cet *incognito* ceſſa dans le Journal ſuivant (juillet 1771, tom. xxxvj, p. 95), où il la rappelle. Il ſe propoſoit d'en donner un extrait: comme il n'a pas rempli ſa promeſſe, nous tâcherons d'y ſuppléer aujourd'hui par cette notice.

La publication d'une médecine vétérinaire, par un médecin de la ville de Lyon, où il y avoit depuis pluſieurs années une école vétérinaire, a donné lieu à quelques perſonnes de croire que M. *Vitet* étoit à la tête de cette école; & M. *Amoreux*, entre autres, dans ſa *lettre d'un médecin de Montpellier à un magiſtrat de la cour des aides, de la même ville, & agriculteur, ſur la médecine vétérinaire* (1771), dit, page 65, que cet ouvrage eſt un préſent que M. *Vitet* vient de faire aux élèves de ſon école; il eſt donc bon, de prévenir les biographes & les bibliographes, que la lettre de M. *Amoreux* pourroit induire en erreur; que M. *Vitet* n'a jamais été à

la tête de l'école vétérinaire, & qu'il n'a professé cette partie de la médecine, que dans son ouvrage.

Il fut traduit en allemand sous ce titre : *VITET'S unterricht in der vieh arzneykunst, aus dem franzœsischen übersezt, mit anmerkungen von JOH. CHR. POLIK. ERLEBEN, erster theil in zwei bænden, von der bildung und dem nutzen der theile bey dem pferde und rindviehe. Lemgo, 1773 und 1776*, 8°.

Il le fut aussi en hollandois, à Amsterdam, en 1775, in-8°.

Jamais, peut-être, ouvrage ne fut loué & critiqué avec plus de chaleur que celui de M. *Vitet*. M. *l'abbé Rosier* en donne un long extrait dans ses *observations sur la physique, sur l'histoire naturelle & sur les arts*, cahiers de septembre, octobre & novembre, année 1771. Il apprit au public, que M. *Vitet* avoit consacré neuf années à des recherches pénibles & assidues, & qu'il avoit sacrifié vingt mille livres à faire des expériences réitérées sur les animaux, pour connoître l'action des médicamens sur les uns ou sur les autres. Ces sacrifices considérables pour un particulier, mériteroient sans doute la reconnoissance des savans, quelque insuffisans qu'ils soient d'ailleurs, comme nous le ferons voir plus loin ; si la gloire d'avoir publié un corps de médecine vétérinaire long-temps avant que les écoles où l'on démontre cette science s'en soient occupées (*a*), n'eût été pour M. *Vitet* la récompense la plus flatteuse.

(*a*) Dès le commencement de l'établissemen des écoles vétérinaires en France, on a reproché à leur instituteur de ne pas publier l'histoire des ma-

M. *Amoreux*, dans la lettre que nous avons déja citée, & dans sa *seconde lettre*, *contenant la bibliothèque des auteurs vétérinaires* (1773, page 42), & M. *Vicq-d'Azyr* dans son *exposé des moyens curatifs & préservatifs*, *&c.* p. 183, font aussi l'éloge de cet ouvrage. M. *Buc'hoz*, dans la seconde préface de son *Dictionnaire vétérinaire*, dit qu'un jour M. *Vitet* sera pour la médecine des animaux, ce qu'est *Hippocrate* pour celle des hommes; mais cette espèce d'apothéose promise à M. *Vitet*, est une vraie palinodie chantée par M. *Buc'hoz*, qui ayant imprimé dans son Journal de *la nature considérée*, &c. année 1772, *deux lettres d'un étudiant en l'art vétérinaire*, *à un hippiatre*, contenant une critique très-vive de l'ouvrage de M. *Vitet*, & ayant besoin de faire réimprimer le second volume de cet ouvrage, pour les mots *maladies* & *médecine vétérinaire* de son dictionnaire, craignoit d'être en contradiction avec lui-même (*a*).

Quelques personnes ont pensé que ces deux lettres étoient de M. *de Chalette*, auteur de *la médecine des chevaux*, & de *la médecine des bêtes à laine*, ouvrages vivement critiqués par M. *Vitet* dans les analyses qu'il en fait tome iij, se-

---

ladies; on peut voir dans ses différens ouvrages les motifs de ce silence; l'art ne pouvoit qu'y gagner infiniment.

(*a*) La manière dont M. *Buc'hoz* se disculpe de l'impression de ces deux lettres, est assez plaisante, & nous invitons nos lecteurs à la lire, dans l'avis placé après la préface du tome premier du *Dictionnaire vétérinaire*, pag. viij & ix; dans le tome iij, pag. 521 & 522; & dans le tom. iv, pag. 68. M. *Buc'hoz* y appelle M. *Vitet* son confrère; mais il ne dit pas sous quels rapports.

conde partie, pag. 180, 250 & ſuivantes; mais le plus grand nombre eſt perſuadé qu'elles ſont de M. *Lafoſſe*, qui a encore multiplié dans ſon *Dictionnaire d'hippiatrique* les notes critiques ſur *la médecine vétérinaire de M. Vitet.* Ces notes, quelquefois fondées, mais le plus ſouvent injuſtes, ſont écrites d'un ſtyle qui n'eſt pas toujours celui de la modération & de l'impartialité; elles doivent paroître d'autant plus déplacées, que M. *Vitet* a très-ſouvent copié M. *Lafoſſe*, & qu'il n'a point laiſſé échapper l'occaſion de faire l'éloge des travaux du père & du fils en les analyſant, tome iij, pages 131 & 222.

On trouve encore au commencement de la ſeconde partie de l'*Avis au peuple ſur l'amélioration de ſes terres & la ſanté de ſes beſtiaux*, ſous le titre d'obſervations préliminaires, un réſumé ſuccint des analyſes des auteurs faites par M. *Vitet*, réſumé mal digéré, & dans lequel la plupart des noms propres ſont défigurés. Cette ſeconde partie eſt auſſi preſque toute extraite du ſecond & du troiſième volume de la *Médécine vétérinaire.*

Le premier volume, de 742 pages, & 12 pour les titres & la table, a pour épigraphe:

Sans l'anatomie, la médecine ne préſente qu'incertitude & danger. HOFFMANN.

Il eſt diviſé en ſept parties; la première renferme, en trente-ſix pages, la deſcription *de la conformation extérieure du cheval & du bœuf;* cette dernière occupe à peine une page. La ſeconde partie traite *de la ſtructure des os;* la troiſième traite *de la progreſſion*, des muſcles qui ſervent à l'exécuter, de la ſtructure du muſcle, des phénomènes & de la cauſe du mouvement muſculaire; de l'irritabilité & de la ſenſibilité, de la pro-

greſſion en particulier & de ſes effets ; ce dernier article, qui n'a que quatorze pages, & qui renferme néanmoins les différentes allures naturelles ou acquiſes, le choix des chevaux relativement aux uſages, auxquels on les deſtine, les moyens de les dreſſer, les ſoins qu'on doit en avoir en voyage, &c. &c., & dans lequel le bœuf & la vache ne ſont pas oubliés, eſt entièrement copié, ainſi que la première partie, dans M. *de Buffon*, & dans l'ouvrage particulier que M. *Bourgelat* a publié ſur cet objet (*a*).

Dans la quatrième partie, M. *Vitet* s'occupe *de la digeſtion*, des muſcles, des viſcères & des fluides qui y coopèrent, il ſuit cette fonction animale dans tous ſes degrés, depuis la maſtication juſqu'à la ſortie des excrémens, dont il donne l'analyſe. Il rejette avec raiſon, pour cauſe de l'impoſſibilité du vomiſſement dans le cheval, l'obliquité de l'œſophage, ſon inſertion dans l'eſtomac & la valvule que quelques anatomiſtes ont cru y reconnoître (*b*) ; cette im-

---

(*a*) *Elémens de l'art vétérinaire. Traité de la conformation extérieure des animaux, &c.* 1768. Cet ouvrage oublié de la plupart des bibliographes vient d'être réimprimé, & nous profiterons de cette occaſion pour en donner bientôt la notice.

(*b*) Voyez *Mémoire où l'on donne les raiſons pourquoi les chevaux ne vomiſſent point* ; *par M.* LAMORIER, *chirurgien de Montpellier*, dans les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, *année* 1733, pag. 511 & ſuiv. — *Mémoire ſur la ſtructure de l'eſtomac du cheval, & ſur les cauſes qui empêchent cet animal de vomir; par M.* BERTIN, *médecin.* — Id. *année* 1746, page 31 de l'hiſtoire, & page 23 & ſuivantes des Mémoires. — *Voyez* encore dans l'*Hiſtoire naturelle générale & particulière* 1753, in-12, tome vij, ſeconde partie, la deſcription de l'eſtomac du cheval; par M. *Daubenton*, page 445.

poſſibilité lui paroît ſuffiſamment démontrée, par l'exiſtence des rides de la face interne de l'orifice œſophagien, qui ſont reçues dans les ſillons formés par les rides oppoſées, & qui ſont d'autant plus comprimées que l'eſtomac eſt plus diſtendu ; ainſi que par la contraction des fibres circulaires du plan muſculeux, qui environne ce même orifice. Après avoir rapporté le ſentiment de la plupart de ceux qui ont écrit ſur la rumination, il expoſe le ſien propre, qui diffère peu de celui de M. *Bourgelat* (*a*).

« *Gliſſon* & d'autres auteurs dignes de foi, ont obſervé deux ſortes de calculs biliaires, l'un ramifié comme un arbre . . . l'autre ſemblable au calcul de l'homme . . . fait par couches, de ſaveur très-amère, aſſez léger pour nager ſur l'eau, &c. » Nous avons obſervé ſouvent la première de ces concrétions dans le foie des vieux bœufs ; mais nous croyons que c'eſt plutôt une oſſification des vaiſſeaux de ce viſcère, qu'un vrai calcul ; nous conſervons une de ces ramifications, qui eſt vaſculeuſe, & qui faiſoit réellement partie d'un vaiſſeau, elle eſt griſâtre & poreuſe. M. *Barrier*, vétérinaire à Chartres, nous en a adreſſé un de la ſeconde eſpèce qu'il a trouvé dans la véſicule biliaire d'une vache ; il eſt carré, formé de couches de couleur d'un brun jaunâtre ; il tombe en effloreſcence à l'air, & les couches ſe détachent aiſément ; il teint l'eau, qu'il ſurnage, & il répand

(*a*) Voyez *Recherches ſur le méchaniſme de la rumination. Journal d'Agriculture*, juin, juillet, 1778, & ce que nous avons dit de ces recherches dans le *Journal de médecine*, tome lxiv, page 317, cahier de juin 1785.

une très-forte odeur de musc; nous l'avons remis à M. *Vicq-d'Azyr*, qui s'occupe de cet objet (*a*). Il y en a plusieurs de cette espèce dans le cabinet de l'Ecole royale vétérinaire de Paris.

« *Glisson* prétend que dans le Danemarck & la Turquie, cette maladie arrive fréquemment aux bœufs, après qu'ils ont passé, pendant l'hiver, plusieurs mois dans l'écurie à manger du foin sec. »

Cette observation n'est pas particulière aux pays dont parle *Glisson*. Si M. *Vitet* avoit ouvert plusieurs de ces animaux dans des circonstances semblables, il s'en feroit convaincu par sa propre expérience. On a observé dans l'Auvergne & dans le Forez, que les bœufs nourris au sec pendant l'hiver étoient généralement exposés aux calculs (*b*). Nous en avons quelquefois trouvé dans le foie & dans les reins des vaches laitières mortes pendant cette saison & au printemps dans les environs de Paris.

M. *Vitet* dit être en droit de taxer d'impossibilité l'extirpation de la rate du cheval, avec conservation de sa vie pendant trente-six heures. Nous avons vu, à la vérité, plusieurs chevaux mourir le jour même de l'opération; mais deux ont vécu deux jours & demi; un a

(*a*) Voyez *Histoire de la Société royale de médecine*, *année* 1779, pages 218, & suiv.

(*b*) Voyez *Elémens de l'art vétérinaire, ou la conformation extérieure des animaux*, &c. ci-devant cité, seconde partie, pag. 249 & 250. note (a). —Voyez encore la *Dissertation de M.* BOURGELAT, *en forme de lettre, sur des calculs trouvés dans la vessie urinaire d'un bœuf, & adressés par M.* DE VOLTAIRE *à l'Ecole royale vétérinaire de Lyon, en l'année* 1771. Journal d'Agriculture, janvier 1778, pag. 81.

été jusqu'au cinquième, & un poulain de dix-huit mois n'est mort que le dixième. Il eût peut-être guéri si l'extirpation avoit été plus ménagée, & s'il eût été mieux suivi.

Cette quatrième partie est terminée par un traité *de la boisson & des alimens*. M. *Vitet* donne à cette occasion une analyse végétale très-étendue (elle contient 22 pages). Cette analyse, qui suppose dans les lecteurs des connoissances préliminaires en chimie, auroit été, selon quelques-uns beaucoup mieux placée en tête de l'exposition des médicamens, tome iij ; elle est suivie immédiatement *de la fermentation* en général, après laquelle on trouve un traité de *la fermentation chyleuse*, dans lequel l'auteur fait un exposé rapide des phénomènes de la digestion & des différens systêmes imaginés pour l'expliquer. Vient enfin *la qualité & la quantité des alimens* qu'on doit donner au poulain, au veau, au cheval & au bœuf. M. *Vitet* blâme, avec raison, l'habitude constante où l'on est de saigner les chevaux auxquels on fait prendre le vert.

Comme la digestion ne peut s'effectuer que par la présence des alimens dans l'estomac & dans les intestins, plusieurs personnes ont pensé que M. *Vitet* auroit dû, en suivant son plan, placer les alimens & la boisson en tête de cette partie, & avant la mastication.

La cinquième partie comprend *la circulation du sang*. Elle est divisée en dix grands articles qui traitent : 1°. du cœur & de ses enveloppes ; 2°. des poumons & de leurs fonctions ; 3°. des artères ; 4°. des veines ; 5°. du sang ; 6°. de la circulation ; 7°. des fonctions des artères & des veines ; 8°. des secrétions ; 9°. de

la tranſpiration inſenſible ; 10°. enfin, des reins, de la veſſie, & de l'urine.

Après avoir décrit les parties propres à la reſpiration, M. *Vitet* s'occupe de l'air, des phénomènes de la reſpiration & de la voix. Ce qu'il dit du henniſſement eſt copié de M. de *Buffon*, qui copioit & qui citoit *Cardan* (*a*).

On trouve à la fin du neuvième article, *des précautions* pour garantir le cheval & le bœuf des maladies épidémiques. M. *Vitet* recommande les vapeurs d'æther vitriolique ou d'eau-de-vie & de vinaigre, comme étant de toutes les ſubſtances celles qui ont le plus d'efficacité pour purifier l'air ſans nuire aux animaux. Ce morceau, qu'on ne cherchera point en cet endroit, puiſqu'il n'eſt pas même indiqué dans la table, auroit, ſans doute, été mieux placé dans le volume *des maladies*, ou dans celui *des médicamens*, où il eſt en partie rappelé page 84. Nous ſommes au ſurplus amplement dédommagés de l'eſpèce d'oubli auquel M. *Vitet* paroît avoir abandonné cette portion de ſon ouvrage, par les détails très-étendus dans leſquels M. *Vicq-d'Azyr* eſt entré depuis à ce ſujet dans la ſeconde partie de ſon Recueil ſur les épizooties (*b*).

La ſixième partie a pour objet *les ſens* ; elle comprend, 1°. la deſcription du cerveau ; 2°. celle des nerfs ; 3°. des organes de l'odorat ; 4°. des organes du goût ; 5°. de l'oreille & de

(*a*) Voyez *Hiſtoire naturelle, générale & particulière*, ci-devant citée, tome vij, ſeconde partie, page 364.

(*b*) Voyez *Expoſé des moyens curatifs & préſervatifs*, &c. 1776, in-8°.

ses fonctions ; 6°. de l'œil & de ses usages. Toute cette partie de l'ouvrage de M. *Vitet* est très-savante, & traitée avec beaucoup de détail ; le seul reproche qu'on soit en droit de lui faire, c'est qu'elle n'est point à la portée du plus grand nombre de ceux qui étudient la médecine vétérinaire ; mais ce reproche tient plutôt à la nature de l'objet discuté qu'à la discussion en elle-même ; & comment en effet quelque intelligible qu'elle puisse être, des élèves qui n'ont pas la moindre notion de physique, pourront-ils comprendre la théorie des sons, les lois de la réfraction de la lumière, &c.

La septième partie traite *de la génération*. Après avoir décrit les parties génitales du cheval & du taureau, de la jument & de la vache, M. *Vitet* fait l'exposé des principaux systêmes sur la génération, & il se range du côté des ovoïstes. Il termine cet article par un tableau du coït plus que physiologique, & digne de l'*Aretin*. Dans les articles suivans il s'occupe du fœtus du cheval, & de celui du taureau ; de ses fonctions dans la matrice ; de l'*hippomanès*, pour la formation duquel il n'adopte point le sentiment de M. *d'Aubenton* (*a*) ; de l'accouchement ; des mamelles de la jument & de la vache ; du lait, dont il donne l'analyse ; & enfin cette partie est terminée par un Traité particulier des

---

(*a*) Voyez *Mémoire sur l'hippomanès*, *par M.* D'AUBENTON, *médecin. Histoire de l'Académie royale des Sciences*, 1751, page 59, & Mémoires, pag. 293. — *Observations sur la liqueur de l'allantoïde, par le même ; id.* 1752, pag. 40, & Mémoires, pag. 392. — Voyez encore *Histoire naturelle*, &c. déja citée, tom. vij, seconde partie, pag. 465.

précautions qu'il faut prendre pour avoir de belles productions. On reproche à M. *Vitet* d'avoir copié ici MM. *de Buffon* & *Bourgelat*; mais il ne pouvoit suivre de meilleurs guides, & ce qui rendra ce petit traité du haras intéressant, c'est que l'auteur a constamment fait le parèllele, & placé à côté l'un de l'autre les productions du cheval & du bœuf, ce que n'a encore fait aucun de ceux qui nous ont donné des traités sur cette partie.

Nous n'examinerons pas ici si le plan que M. *Vitet* a suivi dans l'exposition de la structure & des fonctions des animaux, est le plus propre à en faciliter l'étude; il paroît d'abord plus diversifié & moins aride; mais c'est un labyrinthe qui ramène souvent dans les mêmes routes, & cette partie de son ouvrage, malgré le rapprochement & la comparaison qu'il a faits du cheval & du bœuf, est, au rapport d'un des plus célèbres anatomistes de ce siècle, inférieure encore au précis anatomique du corps du cheval, publié par M. *Bourgelat* dès 1767 (*a*).

On a supprimé dans ce volume l'*errata* placé à la fin de celui de 1771; & nous nous sommes aperçus en effet que lors de la réimpression on avoit corrigé quelques fautes; mais nous avons remarqué en même temps qu'elles ne

---

(*a*) M. *Bourgelat* avoit commencé aussi en 1768 & 1769, & conjointement avec M. *Fragonard* (anatomiste très-instruit, auquel les écoles vétérinaires doivent beaucoup), un exposé des principales différences qu'offre la dissection du bœuf, du bouc, du bélier & de leurs femelles, comparée avec celle du cheval & de la jument; mais ce travail, resté imparfait entre les mains des élèves, n'a point été imprimé.

l'étoient pas toutes ; qu'on en avoit laissé subsister quelques-unes dont l'*errata* ne faisoit pas mention dans la première impression ; que d'autres avoient été remplacées par de nouvelles fautes ; & que plusieurs enfin avoient été commises lors de la réimpression. Loin de supprimer l'*errata*, il eût donc été utile d'en faire un plus considérable..

Instruction pratique sur la maladie épizootique charbonneuse des bestiaux, vulgairement appelée le tac, le mal de cuisse, l'érangne noir, la bosse, le trop de sang, &c. ; *avec le traitement qui a le mieux réussi pour la cure de cette maladie ; par M. COQUET, vétérinaire, bréveté du Roi, employé pour S. M. dans les maladies épizootiques & contagieuses des bestiaux. - Consultation de la Société royale de médecine sur la maladie épizootique de la paroisse de Massi, élection de Neufchâtel, généralité de Rouen. A Rouen, de l'imprimerie de* J. J. Boullenger, *imprimeur du Roi, rue du grand Maulevrier, 1786. In-4° de 18 pag.*

14. On a fait une seconde édition de ces deux pièces, sous la même date & du même

format, chez le même, & on les a réimprimées séparément. La première de 11 pages, & la seconde de 7.

Comme elles n'ont pas été imprimées sous les yeux des auteurs, il y a un assez grand nombre de fautes d'impression dans ces deux éditions.

La maladie dont il s'agit, n'étoit pas encore entiérement cessée au commencement de cette année, malgré les soins de M. *Coquet*, & dans une lettre qu'il écrivoit à M. *Huzard*, en date du 30 janvier, il lui marquoit qu'il mouroit de temps à autre une vache par-ci, par-là, dans la paroisse de Massé, sans aucun signe précurseur de maladie.

Vom sogenanten epidemischen zungenkrebs, *&c.* C'est-à-dire, *Du prétendu chancre à la langue, lequel n'est autre chose que des aphthes avantageuses à la nature, parmi les bêtes à cornes: Opuscule publié pour la tranquillité des gens de la campagne alarmés; par un cultivateur de l'électorat de Brunswick: in-8°. de 44 pag. A Gottingue, chez* Dieterich, 1787.

15. Il étoit survenu à quelques bêtes à cornes des aphthes sur la langue. Par un zèle indiscret, ou par des vues intéressées & coupables, des gens avoient fait répandre que c'étoit une maladie contagieuse; qu'il étoit à craindre qu'elle n'ataquât bientôt & ne dé-

truisît les nombreux troupeaux des cultivateurs & des fermiers. C'eſt pour diſſiper ces alarmes mal fondées, qu'un anonyme eſtimable a publié la brochure que nous annonçons.

Il prouve qu'on a donné très-mal à propos le nom de chancre à des aphthes, aſſez communes parmi les individus de l'eſpèce humaine, & qui chez eux doivent ſouvent leur origine à la ſaburre des premières voies. C'eſt la ſurpeau des différentes parties de la bouche qui s'élève en véſicules, & que la maſtication des alimens emporte. Les endroits ainſi mis à découvert, ont l'air d'être rongés; & d'après cette apparence on a conclu qu'il en ſortoit une ſanie âcre corroſive, laquelle propageoit le mal aux parties adjacentes, en même temps qu'elle ſervoit de moyen de communication de la même maladie aux animaux de la même eſpèce.

Toutes ces aſſertions ſont néanmoins erronées; l'anonyme a vu dans ſon troupeau composé de 50 bêtes, une d'elles attaquée de ce prétendu cancer; il lui a adminiſtré le traitement que nous allons indiquer, & au bout de dix jours elle a été guérie, ſans qu'elle ait infecté aucun autre individu du même troupeau. Il croit qu'il n'y a point eu de contagion. La crainte a échauffé l'imagination : le bruit d'une epizootie s'eſt répandu de village en village; on a parlé de la néceſſité de prendre des précautions contre ſes progrès; & les meſures qu'on a priſes ont donné du crédit à ces fauſſes alarmes. L'anonyme calcule la dépenſe que ces précautions non-néceſſaires ont entraînée; il fait voir l'inutilité des remèdes coûteux, & leur ſubſtitue les ſuivans, qui lui ont parfaitement réuſſi.

On

On prend une poignée de feuilles de tabac, autant de rue (*ruta graveolens L.*) & une pincée de quatre doigts, de ſel de cuiſine : on fait infuſer le tout dans une pinte d'eau de vie.

On lave ſouvent avec cette infuſion les endroits affectés, en même temps qu'on ſe ſert d'un cataplaſme de conſiſtance molle, composé de feuilles d'abſynthe & de miel, pour en oindre les mêmes parties.

JOS. RIEMS gekrœnte preisſchrift von der Ruſſ. kaiſerl œcon. geſellſchaft, über die dienliſchſte futterungſart der kühe und deren behandlung, darmit ſie mehr und fettere milch wie gewœhnlich geben : *De la méthode de ſoigner les vaches pour rendre le lait meilleur & plus abondant : mémoire qui a remporté le prix de la Société impériale économique de Ruſſie ; par* JEAN RIEMS. *A Leipſick, chez* Muller, 1787. *In-8°.*

16. Ce Mémoire indique les moyens qu'il convient de mettre en uſage tant pour la ſalubrité des étables, que pour tout ce qui regarde la ſanté des vaches. L'auteur a profité de ce qu'on trouve de plus exact & de plus utile dans les ouvrages d'économie rurale.

Auserlesene beytræge zur thier-artzney-kunst; erstes stück : *Observations choisies sur l'art vétérinaire ; première partie. A Leipsick, chez* Weidmann & Reich, 1786. *In-8° de 265 pag.*

17. Le but de l'auteur de cet ouvrage est, 1°. de faire connoître aux lecteurs les bons livres nouveaux étrangers, & les opuscules allemands qui ont paru sur la vétérinaire; 2°. d'indiquer les fautes que l'on commet souvent dans cet art; 3°. d'enseigner aux praticiens vétérinaires à se conduire d'après une bonne théorie.

On trouve dans cette première partie les observations de M. l'abbé *Tessier* sur plusieurs maladies des moutons, extraites de son Traité sur plusieurs maladies des bestiaux ; les Mémoires de M. *Sagar* sur une maladie qui attaqua les moutons en 1765 ; de M. *Daubenton* sur les purgatifs qu'il faut donner aux moutons ; de M. *Huzard*, sur la toux des chevaux ; de M. *Chabert* sur la pleurésie gangréneuse des moutons ; & enfin les tableaux des maladies du bétail, de M. *Hennemann.*

H. P. LEVELING observationes anatomicæ rariores, iconibus aeri incisis illustratæ, Fasciculus primus. *A Ingolstadt, 1786.*

18. Il y a déja quinze ans que M. *Leveling* occupe la chaire d'anatomie à Ingolstadt; il a donc été à portée de faire plusieurs observa-

tions intéressantes pour les progrès de la science qu'il professe. C'est le choix de ces observations qu'il se propose de communiquer au public. Le premier cahier qu'il a publié ne contient que des pièces qui ont déja paru séparément; mais l'auteur y a fait des augmentations. Elles ont pour sujets, 1°. la valvule d'*Eustachi* & le trou ovale. Il y est question des variations que M. *Leveling* a rencontrées dans la conformation de cette valvule chez deux hommes & chez une femme qui tous trois avoient encore le trou ovale ouvert. 2°. Deux utérus bicornes. 3°. Les fractures, fissures, contre-fissures du crane, la conformation irrégulière de quelques os, l'ankilose de l'atlas avec l'os occipital; une huitième vertèbre du cou, avec une espèce de treizième côte dans un homme.

De vena portæ porta bonorum, præside PETRO EMMANUELE HARTMANNO, &c. doctoris medici honores ritè capessurus publicæ differet CHRISTIANUS EMMANUEL FREDERICUS HOLTZHAUER; *in-4° de 16 pag. A Francfort-sur-l'Oder, de l'imprimerie de* Winter, 1786.

19. *Stahl*, comme on sait, a publié une dissertation intitulée, *de vena portæ porta malorum*, & c'est, à ce qu'il paroît, ce qui a determiné M. *Holtzhauer* à examiner si le système de la veine porte, accusé d'être une source de déran-

gement de la ſanté ne meritoit pas auſſi d'un autre côté d'être célebré pour l'utilité dont il eſt dans l'économie animale. Il développe donc ici le bien que ce ſyſtème opère dans l'adulte auſſi bien que dans l'enf nt. Il montre qu'en ſe chargeant du ſang qui a été diſtribué aux veines du bas-ventre, en pompant la graiſſe, abſorbant les vapeurs de toute eſpèce élancées dans cette cavité, où elles s'accumulent, en mêlant ces différens principes au ſang qu'il broie, qu'il affine & dont il change la contexture, il devient d'une utilité auſſi importante qu'il l'eſt déja par les autres fonctions qu'il remplit en tranſmettant à la veine cave le ſang qu'il charie, aux conduits biliaires la bile qu'il ſécerne, aux vaiſſeaux lymphatiques la lymphe qui y abonde.

Dans le fœtus, le ſyſtême de la veine porte ſert à recevoir le ſang de la mère, à le charier & à le diſtribuer au foie, à le tranſmettre à la veine cave. Ces fonctions eſſentielles le rendent ſans contredit d'une très-grande utilité pour l'économie animale; comme les dérangemens qui arrivent dans leur exercice ne manquent jamais d'altérer plus ou moins la ſanté.

Apologie du jeûne, avec cette épigraphe: Jejunium animabus corporibuſque curandis ſalubriter inſtitutum. *A Genève; & ſe trouve à Paris, chez* Boucher, *libraire, au coin de la rue de la Calandre & du Marché-Pallu, en la cité, 1787. Brochure de 124 pag.*

20. L'auteur a pris dans *Baillot* cent cinquante-

deux solitaires ou évêques qui avoient pratiqué les mêmes austérités, & dont la durée de la vie étoit marquée. Il les a pris, comme ils se sont présentés, dans tous les temps & sous toute sorte de climats. Ils ont produit 11589 ans de vie. C'est par conséquent soixante-seize ans & un peu plus de trois mois de vie moyenne, qu'on peut se promettre avec un régime austère, en bornant sa nourriture à des fruits, des herbes, des racines, &c. Il a pris de même cent cinquante-deux académiciens, moitié de l'Académie des Sciences, & moitié de celle des Belles-lettres. Ils ne lui ont donné que 10511 ans de vie, & par conséquent pour chacun soixante-neuf ans & un peu plus de deux mois de vie moyenne. Il en conclut que l'ancienne austérité monastique, loin d'abréger la vie, la prolongeoit d'un peu plus de sept ans ; cela conduit l'auteur à des réflexions très-justes sur les dangers des maladies qui attaquent la vieillesse, & qui ne sont si souvent suivies de la mort, que parce qu'elles tombent sur des corps, dont les forces sont détériorées par l'âge, & par les abus dans le manger. Il pense que la durée de la vie des anachorettes étoit fondée sur la frugalité de leur régime, qui ne surchargeoit point la nature, & qui ne lui offroit que la quantité d'alimens qu'elle étoit en état de digérer & d'assimiler. Quoique la modération dans l'usage des alimens soit un point capital pour se maintenir long-temps en bonne santé, il y a d'autres causes essentielles qui doivent y concourir. Telles sont le calme de l'ame & l'exercice du corps. Ces deux conditions, qui ne se trouvent point dans la vie des gens de lettres, avoient lieu dans celle des solitaires de la Thébaïde, qui, comme

on ſait, étoient occupés à des travaux de corps, qui ſont les plus favorables à la ſanté, & exempts des paſſions qui agitent les hommes dans la ſociété. Au contraire, le genre de vie, propre aux perſonnes qui cultivent les ſciences, eſt le plus éloigné de la nature; & des exemples trop communs prouvent qu'ils ne ſont pas inacceſſibles aux paſſions humaines.

Lehrbuch der apothekerkunſt, *&c.* C'eſt-à-dire, *Livre élémentaire de pharmacie; par* CHARLES-GODEFROI HAGEN, *docteur & profeſſeur en médecine, apothicaire de la Cour de S. M. le roi de Pruſſe; troiſième édition, corrigée & augmentée. A Konigsberg & Leipſick, chez* Hartung; *& ſe trouve à Strasbourg, chez* Amand Kœnig, 1786; *in-8° de 984 pag. Prix 7 liv. 10 ſous.*

21. Trois éditions & une contrefaçon de ce livre, forment un puiſſant préjugé en faveur de ſon utilité. Dans cette nouvelle réimpreſſion, M. *Hagen* a eu ſoin de rapporter les découvertes faites depuis la dernière. Il ſeroit à ſouhaiter que ces Elémens fuſſent dans les mains des apothicaires de toutes les nations. Quoiqu'on ait déja pluſieurs écrits de ce genre, il n'en eſt peut-être point de plus complet ni de plus mé-

thodique que celui-ci. La table, qui eſt de 79 pages, eſt extrêmement commode, et montre combien M. *Hagen* a mis de ſoins, de zèle de patience pour augmenter l'utilité de ſon livre.

Méthode de nomenclature chimique, propoſée par MM. DE MORVEAU, LAVOISIER, BERTHOLET & DE FOURCROY*: on y a joint un nouveau ſyſtême de caractères chimiques, adaptés à cette nomenclature, par MM.* HASSENFRATS & ADET. *A Paris, chez* Cuchet, *libraire, rue & hôtel Serpente, 1787. Volume in-8°. de 314 p.*

22. Ce volume contient, 1°. un Mémoire de M. *Lavoiſier* ſur la néceſſité de réformer & de perfectionner la nomenclature de la chimie, lu à l'aſſemblée publique de l'Académie royale des ſciences du 18 avril 1787; 2°. un Mémoire ſur le développement des principes de la nomenclature méthodique, lu à l'Académie le 2 mai 1787, par M. *de Morveau;* 3°. un Mémoire pour ſervir à l'explication du tableau de nomenclature, par M. *de Fourcroy;* 4°. le tableau de la nomenclature chimique; 5°. un avertiſſement ſur les deux ſynonymies ancienne & nouvelle, par ordre alphabétique; 6°. un dictionnaire pour la nouvelle nomenclature chimique; 7°. le rapport des commiſſaires nommés par l'Académie royale des ſciences, ſur la nouvelle no-

menclature, & qui ſont MM. *Baumé*, *Cadet*, *Darcet* & *Sage*; 8°. un Mémoire ſur de nouveaux caractères à employer en chimie, par MM. *Haſſenfratz*, ſous-inſpecteur des mines, & *Adet* fils, docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris ; 9°. un ſecond Mémoire par les mêmes, ſur l'arrangement que doivent avoir ces caractères ; 10°. enfin le rapport des commiſſaires de l'Académie ſur les nouveaux caractères chimiques ; ces commiſſaires ſont, MM. *Lavoiſier*, *Bertholet* & *de Fourcroy*.

Nous nous bornerons à donner une idée du tableau de la nouvelle nomenclature de la chimie, & à faire connoître le ſentiment des commiſſaires de l'Académie ſur cet objet. Le tableau de la nouvelle nomenclature de chimie eſt diviſé en ſix colonnes. La première comprend les ſubſtances qui n'ont pas encore été décompoſées, & qu'on peut par conſéquent regarder juſqu'à préſent comme les plus ſimples. Les premières qui ſe préſentent, ſont, la lumière, la matière de la chaleur, que dans la nouvelle nomenclature on appelle *le calorique*, l'air vital ou l'*oxigène*, parce qu'on le regarde comme le producteur des acides ; l'air inflammable, ou l'hydrogène, parce qu'on croit qu'il produit l'eau ; l'air déphlogiſtiqué, nommé ici *azote*, parce qu'une de ſes qualités eſt de tuer les animaux. Cette même colonne préſente enſuite les baſes acidifiables, ou les radicaux acides, ou ſubſtances qui n'étant pas acides par elles-mêmes, concourent à former les différens acides par leur combinaiſon avec l'oxigène, ou l'oxigène débarraſſé du calorique. Tel eſt le ſoufre regardé comme un être ſimple par les auteurs de la nouvelle nomenclature. Telles ſont les baſes des

acides *muriatique*, *boracique*, *fluorique*, *ſuccinique*. Enſuite ſe préſentent les demi-métaux & les métaux regardés auſſi comme ſubſtances ſimples ; les cinq terres, ſous les noms de *ſilice*, d'*alumine*, de *baryte*, de *chaux* et de *magnéſie*, pour exprimer la terre vitrifiable, l'argile, la terre peſante, la terre calcaire, la magnéſie ; enfin les trois alkalis, végétal, marin, volatil, ſont déſignés dans la nouvelle nomenclature par les mots, *potaſſe*, *ſoude*, *ammoniac*.

La deuxième colonne offre les combinaiſons du *calorique* avec l'*oxygène*, l'*hydrogène*, l'*azote* & l'*ammoniac* ; combinaiſons qui forment l'air vital, l'air inflammable, l'air phlogiſtiqué & l'air alkalin.

Dans la troiſième colonne ſont les ſubſtances précédentes, qui par leur union avec l'oxigène, forment les acides. Ces acides peuvent être plus ou moins ſaturés d'oxigène. Lorſque les baſes en ſont complétement ſaturées, les noms de ces acides ſe terminent en *ique*. Tels ſont les acides *ſulphurique*, *acétique* & *phoſphorique*. Lorſque l'oxigène s'y trouve en moins, ils ont la terminaiſon en *eux*, & on les appelle *ſulphureux*, *acéteux*, *phoſphoreux*. On donne le nom d'oxides aux chaux métalliques ; ainſi on dit oxide d'antimoine, de biſmuth, d'argent, &c.

La quatrième colonne comprend ces mêmes ſubſtances combinées avec l'oxigène, ou oxigénées, réduites à l'état de gaz, & formant les gaz *nitreux*, *muriatique*, *acide carbonique* ou air fixe, *ſulphureux*, *fluorique*.

La cinquième colonne eſt formée par les combinaiſons de ces ſubſtances oxigénées avec les diverſes baſes alkalines, terreuſes, métalliques. Les noms de ces combinaiſons où la ſaturation

eſt complète, ſe terminent en *ate ;* ainſi *ſulfate de potaſſe*, de *ſoude*, de *chaux* expriment le tartre vitriolé, le vitriol de ſoude, la ſélénite. On a donné la terminaiſon *ite* à toutes les combinaiſons qui ſont dans un état moins oxigéné. C'eſt ainſi que la potaſſe ſaturée de gaz nitreux eſt appelée *nitrite* de potaſſe ; la potaſſe ſaturée de gaz vitriolique, *ſulfite* de potaſſe ; la terre foliée de tartre, *acétite* de potaſſe.

Enfin dans la ſixième colonne ſont rangées les combinaiſons des premières ſubſtances dans leur état de ſimplicité. On nomme celle du charbon avec le fer, *carbure de fer ;* les différentes combinaiſons du ſoufre avec les ſubſtances métalliques ſont déſignées par le nom générique de *ſulfure*, joint au nom de la ſubſtance particulière avec laquelle le ſoufre ſe trouve combiné : ainſi, on dit *ſulfure de fer*, de *plomb*, d'*antimoine*, &c. ; *ſulfure de potaſſe*, de *ſoude*, qui déſignent les foies de ſoufre alkalins ; *phoſphure* de fer, de cuivre, pour exprimer les combinaiſons du phoſphore avec le fer, le cuivre, &c. On a donné auſſi de nouvelles dénominations à diverſes ſubſtances plus compoſées, & qui ſe combinent ſans décompoſition : on ſe ſert du mot *muqueux*, pour exprimer le mucilage ; du mot *gluten*, pour la matière glutineuſe : on a diſtingué l'huile graſſe & l'huile eſſentielle par les mots *fixe* & *volatile ;* on a donné le nom d'*arome* à l'eſprit recteur ou à la partie aromatique, & celui d'*alkool* à l'eſprit de vin.

MM. les commiſſaires de l'Académie, n'entrent point dans une diſcuſſion détaillée des objets qui forment le tableau de la nomenclature méthodique ; ils ſe bornent à quelques réflexions qui nous ont paru de la plus grande ſolidité.

En avouant que l'ancienne théorie chimique eſt incomplète, ils diſent que celle qu'on lui ſubſtitue ne préſente pas moins de difficultés. Ils demandent ce que c'eſt que l'*oxigène*, le *radical acide*. Ils ne peuvent point ſe réſoudre à regarder comme ſimples le ſoufre & un très-grand nombre d'autres ſubſtances, indiquées comme telles dans la nouvelle nomenclature. Ils font ſur-tout des objections qu'il n'eſt pas aiſé de réſoudre contre la nouvelle théorie de la décompoſition & recompoſition de l'eau. Leur avis eſt que *le tableau de nomenclature nouvelle de chimie, avec les Mémoires qui y ſont joints, peuvent être imprimés & rendus public, ſous le privilége de l'Académie, de manière pourtant qu'on ne puiſſe pas en inférer qu'elle adopte, ou qu'elle rejette la nouvelle théorie; & que l'Académie doit par cette impartialité qui a toujours fait la baſe de ſa conduite, attendre l'épreuve du temps & le jugement des phyſiciens.*

La chimie, en ſortant des laboratoires obſcurs des alchimiſtes, a dû ſans contredit ſe préſenter avec l'appareil & le langage barbares, propres à des hommes qui, enveloppés du ſecret, conduits tantôt par la ſageſſe, plus ſouvent par l'illuſion & la folie, ont cependant trouvé quelques vérités, lors même qu'ils ne pourſuivoient que des chimères. Cette ſcience avoit en effet conſervé des traces de ſon origine, & des reſtes du langage myſtérieux qu'ils s'étoient fait pour dérober leurs prétendues connoiſſances au vulgaire. Beaucoup de termes chimiques préſentoient des idées différentes de ce qu'ils devoient exprimer, & ce vice de la langue pouvoit paroître capable de retarder les progrès de la ſcience qui en faiſoit uſage. Cependant cette langue s'étoit épurée, comme cela doit être, à meſure que les idées

s'étoient rectifiées, & que la science étoit devenue plus commune; & si un petit nombre de mots, en s'y naturalisant, pour ainsi dire, avoient jusqu'ici échappé à la réforme que le temps & le cours naturel des choses amènent nécessairement, il est probable qu'à la longue, ils auroient suivi le sort des autres, sans qu'on eût besoin de les proscrire par une espèce d'arrêt littéraire, qui semble ne s'accorder ni avec le caractère de l'esprit humain qu'on voudroit y assujettir, ni avec la marche que la nature suit dans la formation des langues.

La position où se trouve actuellement la chimie, auroit dû peut-être aussi détourner les quatre savans célèbres qui ont publié la nouvelle nomenclature, du projet de fixer par de nouveaux mots les résultats encore incertains des recherches des physiciens. Les chimistes, il est vrai, sont enfin parvenus à pénétrer dans les véritables ateliers de la nature, dont ils n'avoient jusqu'à présent connu que l'extérieur. Mais dans ce sanctuaire ténébreux, où elle prépare les combinaisons qui doivent servir de fondement aux corps, rien n'est solide, rien n'est tangible; c'est une mer immense de vapeurs invisibles qui changent sans cesse de manière d'être: les chimistes, sans point-d'appui, y sont emportés, comme elles, sans qu'on puisse prévoir ce qu'ils deviendront; ils y passeront peut-être des siècles occupés à n'embrasser que des nuées. Ainsi ce n'étoit pas dans cette position critique qu'il convenoit de créer une nouvelle langue à la chimie. Aussi beaucoup de mots de la nouvelle nomenclature s'en ressentent-ils, & au lieu de n'exprimer que des vérités démontrées, ne désignent-ils que des faits qui sont encore hypothétiques: tels sont les mots

oxigène, hydrogène, acide carbonique. Il nous ſemble qu'on auroit pu laiſſer ſubſiſter ceux d'air vital, d'air inflammable, d'air fixe, ſans que les progrès de la chimie puſſent en ſouffrir. Le mot *azote* qu'on a ſubſtitué a celui d'air phlogiſtiqué, eſt trop arbitrairement appliqué, puiſqu'il conviendroit tout auſſi bien à d'autres airs, qui ne ſont pas plus propres que l'air phlogiſtiqué, à entretenir la vie des animaux. Nous ne parlons pas de l'inconvénient qu'a la nouvelle nomenclature, de ſuppoſer ſimples un grand nombre de corps qu'on a regardés juſqu'à préſent comme compoſés, & qui en effet paroiſſent tels. Enfin, quoique des ſavans, en créant des mots, doivent principalement avoir en vue la clarté & les intérêts de la ſcience, ceux de la langue ne doivent pas être totalement négligés ; & la nôtre, à laquelle nos grands écrivains ont acquis une ſi grande conſidération, mérite particulièrement des égards, que les auteurs de la nouvelle nomenclature chimique ont peut-être trop oubliés, en y introduiſant une foule de mots durs, & peu analogues à ſon caractère & à ſon génie.

Au ſurplus, ce ne ſont point les préceptes directs qui ont formé les langues ; elles ſont l'ouvrage de l'imitation. Au lieu d'annoncer qu'on va faire uſage de certains mots, il ſuffit de s'en ſervir ſans le dire. C'eſt enſuite l'aſcendant de ceux qui s'en ſervent, & cet inſtinct délicat, plus rapide & plus ſûr que la raiſon elle-même dans le jugement que nous portons ſur les convenances, qui déterminent l'adoption de ces nouveaux mots.



CRELLS chemische annalen : *Annales de chimie ; par* CRELL. *Premieère partie de 569 pages ; seconde partie de 547 pag. A Helmstadt & Leipsick,* 1786. *In-8°.*

23. La première partie contient les vies de *Margraf*, *Cramer*, *Fielebein* ; soixante-deux analyses de livres nouveaux ; les extraits des Mémoires & Actes des Académies de Bruxelles, de Paris, de Stockholm, de Dijon, de Roterdam, & du Journal de Physique de M. l'abbé *Rozier*, & soixante-douze Mémoires de MM. *Watt*, *Westrumb*, *Achard*, *Cavendish*, *Bertholet*, *Gmelin*, &c. La seconde partie est également bien composée.

D. CAROLI ABR. GERHARDS grundriss des mineral-systems : *Système de minéralogie à l'usage des leçons publiques ; par M.* CHARLES-ABRAH. GERHARD. *A Berlin*, *chez* Himburg, 1786. *In-8°* *de* 310 *pag.*

24. M. *Gerhard* divise tous les corps du règne minéral en quatre classes ; 1°. les terres & les pierres ; 2°. les sels ; 3°. les soufres ; 4°. les métaux. Chaque classe est sous-divisée en différens ordres.

On reproche à M. *Gerhard* d'avoir mis les gemmes dans la première classe parmi les pierres *unguineuses*, ce qui ne s'accorde nullement avec

la nature & l'analyse chimique. La classification des métaux est omise dans la quatrième section. Il les place sans observer aucun ordre.

Entwurf der natur lehre und natur geschichte, zum gebrauch der schulen, &c. C'est-à-dire, *Essai de physique & d'histoire naturelle à l'usage des ecoles; par M. L. A. BAUMANN. A Brandembourg; & se trouve à Strasbourg, chez* Amand Kœnig, 1787; *in-8°. de 518 pag. Prix 3 liv.*

25. C'est un livre élémentaire qui réunit à la clarté, la concision. M. *Baumann* a puisé dans les meilleurs écrivains de ces deux sciences, & il l'a fait d'une manière très-utile.

BERGMANNS; Anfangsgründe der natur geschichte, &c. C'est-à-dire, *Elémens d'histoire naturelle; par M. BERGMANN, professeur de physique en l'université électorale de Mayence. A Francfort, chez* André; *à Strasbourg, chez* Amand Kœnig, 1787; *trois volumes grand in-8°. Prix 7 liv.*

26. Le tome premier est consacré au règne minéral; il est de 292 pages.

Le ſecond contient le règne végétal, en 451 pages.

Le troiſième renferme les animaux, en 407 pages.

XAVERII WULFEN Deſcriptiones quorumdam Capenſium inſectorum : *Deſcriptions de quelques inſectes du Cap ; par M.* XAVIER WULFEN. *A Erlangue, chez* Walther; *& ſe trouve à Strasbourg à la librairie académique, ainſi que chez* Amand Kœnig, 1786; *in-4° de 40 pag. avec deux planches enluminées. Prix 4 liv. 10 ſ.*

27. M. *Wulfen*, après avoir rendu compte de ſon voyage au Cap, décrit quarante-un inſectes, dont madame *Burmann*, originaire de cette partie de l'Afrique, lui a fait préſent : ces inſectes ſont décrits avec beaucoup d'exactitude & appartiennent aux genres des ſcarabés, chryſourcles, charanſons, capricornes, proſcarabés, ténébrions, vers-luiſans, cicindètes, bupreſtes, grillons, cigales, punaiſes, papillons, ſphinx, phalènes, guêpes, abeilles & ſcorpions. Ces genres ſont la plupart du chevalier *de Linné*. Les deux planches en repréſentent ving-un, deſſinés avec le plus grand ſoin, & fort bien enluminés.

Der ſchmetterlingen XX und XXI heft : *Vingtième & vingt-unième livraiſon*

des papillons, &c. A Erlangue, chez Walther; *& à Strasbourg, chez* Kœnig; *grand in-4°. Prix 8 liv. le cahier.*

28. Voici un des plus beaux ouvrages que l'on ait en hiſtoire naturelle. On ne peut rien déſirer de plus parfait pour la gravure, & de plus exact pour les deſcriptions. Ces deux livraiſons offrent l'hiſtoire & la deſcription de pluſieurs phalènes ou papillons de nuit. Nous y obſervons entr'autres l'*écaille marbrée* de Franconie, phalène, qui n'a encore été décrite qu'à Vienne; l'*écaille martre* ou *hériſſonne*, & l'*apparent*, autres inſectes de la même famille qui ſe rencontrent aux environs de Paris. Il y en a ſix eſpèces nouvelles, qui n'ont pas été connues du chevalier *de Linné.*

Nous ſommes redevables de cette agréable collection à M. *Eſper*, ſavant naturaliſte, connu par divers écrits d'hiſtoire naturelle.

Bibliothek der wichtigſten praktiſchen aertzte des ſiebenzehnten jahrhunderts. Grœſterheils in kernhaften auſzügen mit den neueſten erfahrungen bereichert; erſter band : *Bibliothèque des meilleurs médecins praticiens du dix-ſeptième ſiècle; Tome premier. A Leipſick, chez* Weygand; *& à Straſbourg dans la librairie académique,* 1785. *In-8°.*

29. Dans ce Recueil on parlera ſuccintement

des principaux médecins du ſiècle dernier, & de leurs productions.

Ce premier volume eſt diſtribué en deux parties, qui font connoître *Charles le Pois* & *Jean-Marie Fanciſi.*

Charles le Pois, naquit à Nancy en 1563. Après d'excellentes études, il étudia la médecine, & prit le bonnet de docteur à Paris. Ce fut à ſa ſollicitation que le duc de Lorraine, alors régnant, créa une Faculté de médecine à Pont-à-Mouſſon : il en fut nommé doyen & profeſſeur. *Charles le Pois* s'acquitta de cette chaire avec toute l'exactitude poſſible. Ce fut pour lui un nouveau motif de lire tout ce qui concernoit la médecine, de peſer les différentes opinions, de diſtinguer les fauſſes d'avec les vraies; mais n'admettant rien qui n'ait été éprouvé au flambeau de l'expérience. A une vaſte érudition, il joignoit un jugement ſolide & profond, qu'il avoit fortifié par des mathématiques. Il ne connoiſſoit de paſſion que l'étude & le déſir de perfectionner la médecine, ainſi que de la ſimplifier, en la dépouillant de ces ſubtilités, dont les Arabes & les ſcholaſtiques l'avoient embarraſſée.

Jean-Marie Lanciſi vint au monde à Rome le 26 octobre 1654, & mourut le 21 janvier 1720.



PRIX de l'Académie de Toulouse.

L'Académie royale des Sciences, inscriptions & belles-lettres de Toulouse, a proposé pour le prix de 1790, qui sera de 500 livres, cette question à résoudre : *Déterminer les effets de l'acide phosphorique dans l'économie animale.*

Elle avoit proposé, en 1784, pour le prix de 1787, *d'indiquer*, 1°. *dans les environs de Toulouse*, *& dans l'étendue de* deux ou trois lieues à la ronde, *une terre propre à fabriquer une poterie légère & peu coûteuse, qui résiste au feu, qui puisse servir aux divers besoins de la cuisine & du ménage, & aux opérations de l'orfévrerie & de la chimie ;* 2°. *un vernis simple pour recouvrir la poterie destinée aux usages domestiques, sans nul danger pour la santé.* Les Mémoires qu'elle a reçus cette année n'ayant présenté rien de satisfaisant sur ces deux questions, l'Académie s'est déterminée à les proposer de nouveau pour le prix de 1790, qui sera de 1000 liv., avec cette différence, qu'elle a cru devoir étendre *à dix lieues aux environs de Toulouse* l'espace circonscrit par l'ancien programme *à deux ou trois lieues seulement.* L'infériorité des poteries qui se font à Toulouse, & les atteintes lentes, sourdes, peu apparentes, mais d'autant plus dangereuses, dont le vernis de plomb qui les recouvre, affecte l'économie animale, ont déterminé l'académie à s'occuper d'un objet aussi important. Les auteurs qui travailleront sur ce sujet, joindront à leurs Mémoires des ustensiles, ou seulement des échantillons de poterie faite avec la terre qu'ils indiqueront. Ces échantil-

lons seront, les uns recouverts du vernis proposé, & les autres sans couverte, simplement bis-cuits, & propres à servir de creusets. L'Académie soumettra ces échantillons aux épreuves nécessaires pour constater qu'ils remplissent les conditions du programme.

Les savans sont invités à travailler sur les sujets proposés. Les membres de l'Académie sont exclus de prétendre au prix, à la réserve des associés étrangers.

Ceux qui composeront sont priés d'écrire en françois ou en latin ; & de remettre une copie de leurs ouvrages, qui soit bien lisible, sur-tout quand il y aura des calculs algébriques.

Les auteurs écriront au bas de leurs ouvrages une sentence ou devise ; ils pourront également y joindre un billet séparé & cacheté qui contienne la même sentence ou devise, avec leur nom, leurs qualités & leur adresse.

Ils adresseront le tout à M. *Castilhon*, avocat, secrétaire perpétuel de l'Académie, ou le lui feront remettre par quelque personne domiciliée à Toulouse. Dans ce dernier cas, il en donnera son récépissé, sur lequel sera écrite la sentence de l'ouvrage, avec son numéro, selon l'ordre dans lequel il aura été reçu.

Les paquets adressés au secrétaire doivent être affranchis.

Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au dernier jour de janvier des années pour les prix desquelles ils auront été composés. Ce terme est de rigueur.

L'Académie proclamera dans son assemblée publique, du 25 du mois d'août de chaque année, la pièce qu'elle aura couronnée.

Si l'ouvrage qui aura remporté le prix a été

envoyé au ſecrétaire en droiture, le tréſorier de l'Académie ne délivrera le prix qu'à l'auteur même qui ſe fera connoître, ou au porteur d'une procuration de ſa part

S'il y a un récépiſſé du ſecrétaire, le prix ſera délivré à celui qui le préſentera.

L'Académie, qui ne preſcrit aucun ſyſtême, déclare auſſi qu'elle n'entend pas adopter les principes des ouvrages qu'elle couronnera.

Phytonomatotechnie univerſelle; par M. BERGERET, *chirurg. de* MONSIEUR, *Frère du Roi, & démonſtrateur de botanique.*

VINGT-TROISIÈME CAHIER,

CRUCIFORMES, Tome III, *treize Planches.*

Le vingt-troiſième Cahier de cet intéreſſant ouvrage, contient les figures des plantes ſuivantes: *Tabouret nudicaule*, B. *Tabouret corne-de-cerf*, B. *Tabouret de roche*, L. *Tabouret des champs*, L. *Tabouret perſolié*, L. *Tabouret champêtre*, L. *Tabouret hériſſé*, L. *Tabouret ſubulé*, L. *Tabouret creſſon*, B. *Tabouret rudéral*, B. *Tabouret des Alpes*, M. *Tabouret des montagnes*, L. *Tabouret alpeſtre*, L.

Cet ouvrage, dont il paroît deux volumes, ſe diſtribue par cahier de douze planches, & vingt-quatre pages de deſcription.

La Souſcription pour le papier d'Hollande, par année, eſt de . . . . 108 liv.

Celle du papier ordinaire, Fig. coloriées, 54 l.
Papier ordinaire, Figur. non-coloriées, 27 l.

On souscrit chez { L'AUTEUR, rue des Orties, Butte Saint-Roch, n° 14.
DIDOT le jeune, quai des Augustins.
POISSON, graveur, cloître Saint-Honoré, cour des Enfans de Chœur. }

NOTA. *Le vingtième Cahier se vendra séparément.* Voyez *le Cahier vingt-unième.*

Voyez ce que nous avons dit en annonçant les premiers cahiers de cet intéressant & ingénieux Ouvrage, dans les volumes lviij, pag. 559.— Vol. lix, pag. 477. — Vol. lx, pag. 191 & 393. —Vol. lxj, pag. 447.

N°s 1, 3, 4, 7, 9, 10, 11, 12, 16, 17, 21 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, M WILLEMET.
2, 8, 20, 22, M. ROUSSEL.
5, 15, 18, 19, M. GRUNWALD.
6, M. J. G. E.
13, 14, M. HUZARD.

Fautes à corriger dans le cahier d'août 1787.

Page 214, ligne 13, Renaud, *lisez* Arnaud.
Page 218, ligne 12, parsait, *lisez* parfait.
Page 282, ligne 18, Gallenkrans, *lisez* Gallenkran.
Ibid. ligne 26, frein, *lisez* stein.
Page 286, ligne, 27, fausses, *lisez* fosses.
Ibid. ligne 30, nebss, *lisez* n bst.
Ibid. ligne 31, beobachtunged, *lisez* Beobachtungen.

Page 286, ligne 32, ein impſung, *liſez* einimpfung.
Ibid. elerſelben, *liſez* derſelben.
Page 289, ligne 5, lorſquon, *liſez* lorſqu'on.
Ibid. ligne 7, matière, *liſez* matières.
Page 293, ligne 31, Aurenbrugger, *liſez* Auenbrugger.
Page 303, ligne 5, les, *liſez* le.
Ibid. ligne 30, Rohlens, *liſez* Rohlns.
Page 307, ligne dernière, facilité, *liſez* futilité.
Page 314, ligne 22, Pflanzenreihs, *liſez* Pflanzenreichs.
Ibid. ligne 28, Hamela, *liſez* Nameln.
Page 317, ligne 1, au lieu de Bema, *liſez* Breme.
Page 318, ligne 34, plombagène, *liſez* plombagine.
Page 320, ligne 24, chemiſten, *liſez* chemiſchen.
Ibid. grund væzen, *liſez* Grundſætzen.
Page 321, ligne 6, verſandlung, *liſez* Verhandlung.
Page 335, ligne dernière, 258, *liſez* 259.

Cahier du mois de ſeptembre.

Page 358, ligne 10, précieux, *liſez* ſpécieux.
Page 463, ligne 3, auſſætzen, *liſez* Aufsætzen.
Ibid. ligne 8, Groſſetfranz, *liſez* Groſs & Franz.

Cahier du mois d'octobre.

Page 101, ligne 6, ils ſe ſont cependant terminés, *liſez* elles ſe ſont cependant terminées.

TABLE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Journal de Médecine* du mois de novembre 1787. A Paris, ce 24 octobre 1787.

Signé, POISSONNIER DESPERRIERES.

De l'Imprimerie de P. F. DIDOT jeune, 1787.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

DÉCEMBRE 1787.

OBSERVATIONS FAITES DANS LE DÉPARTEMENT DES HÔPITAUX CIVILS.

N° 12.

OBSERVATIONS CHIRURGICALES.

Gangrène & chute du scrotum; par M. FAIVRE, chirurgien-major de l'hôpital de Vesoul.

LOISEL, cavalier de maréchaussée, âgé de quarante ans, fut attaqué, pendant le

mois d'octobre 1786, d'une fièvre tierce, pour laquelle il prit une dose considérable de quinquina. Cette fièvre se termina dans l'espace de trois semaines ; mais vers le milieu du mois de mars suivant le malade éprouva du mal-aise ; il étoit pesant, inquiet, & ne pouvoit vaincre cette mauvaise disposition. Peu de temps après ses pieds parurent œdematiés, la leucophlegmatie devint bientôt générale. Il n'y avoit ni sommeil, ni transpiration, ni digestion. La tension de l'organe cutané étoit considérable ; mais ce qui faisoit le plus souffrir le malade, c'étoit le gonflement du scrotum qui étoit devenu d'une grosseur considérable.

Ce fut le 8 juin suivant que le malade fut confié à mes soins. Il avoit tous les symptômes d'une hydropisie universelle. On s'apercevoit facilement au tact, de la fluctuation qui étoit dans le bas ventre. La poitrine paroissoit fort engorgée, tant par la difficulté que le malade éprouvoit à respirer, que par l'impossibilité où il étoit de pouvoir se coucher dans une position horizontale & de se tourner sur le côté gauche. Le visage étoit très-bouffi, il y avoit de temps en temps de l'assoupissement, les urines étoient rares

& limpides, l'appétit étoit perdu, les forces paroiſſoient épuiſées, mais le pouls étoit vif & d'une roideur très-remarquable.

L'état du ſcrotum fut ce qui fixa le plus mon attention. J'y fis des ſcarifications, dans l'eſpérance d'obtenir un dégorgement & de pouvoir prévenir les progrès de la gangrène par un panſement anti-putride. Mais mes tentatives furent inutiles ; malgré tous mes ſoins, le ſcrotum tomba en diſſolution, & après la chute des eſcares opérée par le fer & par les topiques, les deux teſticules reſtèrent à nu. Je travaillai à les mettre à l'abri de la corruption par un panſement analogue aux circonſtances, & avant d'oſer porter un jugement ſur ce qui pouvoit arriver, j'obſervai quelle marche prendroit l'hydropiſie univerſelle dont le malade étoit affecté.

Cependant il ſe fit un écoulement prodigieux des ſéroſités qui étoient épanchées dans le tiſſu cellulaire du bas ventre, des cuiſſes & des jambes. La diſpoſition gangreneuſe m'obligea à faire uſage du quinquina ; mais je crus devoir y aſſocier des diurétiques toniques. Le malade avoit à peine uſé pendant quelques jours de ces remèdes, qu'il me pria de les ſuſ-

pendre, en me disant que depuis qu'il en faisoit usage il éprouvoit de la suffocation, que sa toux étoit plus répétée & beaucoup plus forte ; & je remarquai que ses urines, bien loin d'augmenter en quantité, étoient devenues rares & moins claires.

Ce n'étoit pas la première fois que j'avois vu naître dans l'hydropisie des mauvais effets de l'usage des diurétiques chauds. En considérant avec plus d'attention ce malade, & en réfléchissant sur tout ce qui avoit précédé, je m'aperçus que sous les dehors de la souplesse, il cachoit des nerfs irritables, & la roideur du pouls me fit pressentir que la fibre étoit bien éloignée d'être aussi lâche & inerte qu'elle le paroissoit au premier coup d'œil.

Je supprimai en conséquence la scille, & la canelle, ainsi qu'une espèce de tisane apéritive majeure dont il faisoit usage, & j'y substituai de l'eau de veau & une tisane de racine de persil émulsionnée & nitrée. A la place de la décoction de quinquina, je fis faire des pilules, dans lesquelles le camphre se trouvoit uni à une légère dose de quinquina ; & au lieu d'une potion béchique animée par le kermès, dont le malade

prenoit de temps en temps pour favoriser l'expectoration, je prescrivis un look gommé.

Ce nouveau régime produisit une amélioration qui ne tarda pas à être remarquable. La toux devint moins fréquente & moins sèche, l'anxiété parut de jour en jour moins forte, la tête se dégagea, le bas ventre paroissoit moins gros, plus souple, la leucophlegmatie diminuoit en même temps à vue d'œil, & la grande quantité d'urine que le malade rendoit avec facilité, expliquoit la raison de ce changement favorable.

Les progrès en mieux furent en peu de temps fort sensibles, & ne se ralentirent pas jusqu'au moment de la guérison, qui survint au bout de six semaines.

Cette guérison fut non-seulement complète du côté de l'hydropisie, mais le scrotum se trouva parfaitement régénéré. J'employai pour tout pansement le baume d'Arcæus & une couche de charpie sèche. Les chairs repoussèrent peu à peu; mais en allant de la circonférence au centre, elles parvinrent à couvrir les testicules dans toute leur étendue. Ce qu'il y a à remarquer dans la reproduction de cette enveloppe, c'est que les

deux testicules sont logés dans une bourse commune.

Cette régénérescence a paru impossible à M. *Fabre* qui, dans un Mémoire imprimé dans le troisième volume de l'Académie de chirurgie, conteste deux observations déja faites sur ce phénomène. La première est de *Fabrice de Hilden*, & la seconde de M. *Quinot*, maître en chirurgie à Gien. Sans examiner ici les raisons sur lesquelles M. *Fabre* appuie son opinion en raisonnant d'après les deux observations que nous venons de citer, je puis assurer que le scrotum de *Loisel* a été détruit, que les testicules dénudés & entièrement à découvert de tous les côtés, ont retrouvé une nouvelle enveloppe, je ne dis pas dans quatre jours, comme l'annonce l'observation communiquée à *Fabrice de Hilden*, mais dans six semaines. Le pansement s'est fait avec le baume d'Arcæus & une couche de charpie sèche, & peu-à-peu le scrotum s'est renouvelé dans toute sa circonférence. Les deux testicules se sont trouvés logés dans une bourse commune; mais il est bon d'observer que cette bourse n'est plus séparée en deux parties par la ligne du milieu, connue sous le nom de *raphé*. A cette époque

le malade étoit abſolument guéri de ſon hydropiſie, & il fut en état de ſe rendre à Luxeuil, lieu de ſa réſidence, où il a continué de jouir d'une bonne ſanté.

OBSERVATION ſur le déchirement de l'inteſtin rectum & des parties voiſines, ſuivi de la gangrène d'une portion du ſcrotum ; par M. DENYS, chirurgien de l'hôpital de Commercy.

Un homme malade, d'un âge aſſez avancé, à qui j'avois ordonné entre autres remèdes des bains & des lavemens, avoit pris l'habitude de prendre ſes lavemens lui-même dans la cuve qui lui ſervoit à prendre les bains. Il ſe ſervoit d'une ſeringue ordinaire, ayant une canule droite, & après l'avoir appuyée contre les parois de la cuve, il introduiſoit la canule en s'accroupiſſant, ce qui faiſoit monter le piſton & injecter le liquide.

Un jour qu'il faiſoit cette manœuvre, ſes pieds gliſſèrent ſur le fond de la cuve encore humide. Il tomba, la canule étant introduite dans le rectum, & l'effet de cette chute fut de déchirer non-ſeulement l'inteſtin & les graiſſes qui l'avoiſinent,

mais la tunique d'un des teſticules, qui fut lui-même atteint.

Lorſque je vis le malade, le ſcrotum étoit déja parvenu à une groſſeur démeſurée, & étoit d'un rouge œdémateux. Je ne crus pas devoir pratiquer des ſcarifications, dans la crainte d'accélérer la mortification : je me contentai d'appliquer des cataplaſmes de vin aromatique avec la mie de pain, en y ajoutant quelques gouttes d'eau-de-vie camphrée.

Ces ſoins n'empêchèrent pas que la partie poſtérieure du ſcrotum ne tombât en gangrène. Après avoir fait l'extraction de cette partie détruite, le teſticule étoit à découvert, il étoit d'un rouge brun, beaucoup plus gros qu'à l'ordinaire, & paroiſſoit avoir été mutilé.

Pour panſer cette plaie, je commençai par faire des fomentations avec une forte décoction de quinquina, animée de baume de Fioraventi, & je couvris la ſurface de la plaie avec des bourdonnets trempés dans la même décoction, & chargés d'un digeſtif dans lequel j'avois fait entrer le ſtyrax.

J'ai eu grand ſoin de faire obſerver à ce malade un régime exact, dans la vue de prévenir la diarrhée : accident reconnu funeſte dans ces maladies. En continuant

le même panſement, les chairs ſe ſont détergées & régénérées. Le teſticule a ceſſé peu à peu d'être pendant & engorgé. La pellicule extérieure s'eſt exfoliée, & elle a contracté adhérence avec les parties voiſines. En ſupprimant chaque jour quelques bourdonnets, les lèvres de la plaie ſe ſont rapprochées, & la cicatrice s'eſt faite ſans fiſtule.

REMARQUES.

En comparant les deux obſervations qui ſont citées dans le Mémoire de M. *Fabre* avec celle de M. *Faivre*, on trouve qu'il y a une différence remarquable. Dans l'obſervation rapportée par *Fabrice de Hilden*, lorſque la ſuppuration eut détruit le gonflement du teſticule, la peau s'étendit, & recouvrit, dit-on, en quatre jours le teſticule ; mais on ajoute que la peau étoit garnie de poil comme auparavant, ce qui prouve qu'elle n'avoit point été détruite, mais que la plus grande partie du ſcrotum avoit été entraînée vers les côtés. Dans l'obſervation de M. *Quinot*, après un gonflement inflammatoire à la verge, au ſcrotum & aux teſticules, la gangrène ſurvient au bout de quatre jours. La peau qui recouvroit la verge ſe détache d'elle-même, le ſcro-

tum est emporté, & il se fait, dit l'auteur, non-seulement une régénération d'une nouvelle peau, mais d'un nouveau scrotum.

Il n'en est pas de même de l'observation de M. *Faivre*. Ce chirurgien a vu les testicules à nu. La régénération de l'enveloppe qui les a recouverts a été lente, graduelle, & n'étoit finie qu'au bout de six semaines. Mais ce qu'il est fort essentiel d'observer, c'est que, suivant les expressions de M. *Faivre*, le nouveau scrotum n'a pas de raphé, & les deux testicules sont logés dans la même cloison. M. *Faivre* ne dit pas si les testicules sont adhérens dans cette cloison, mais il y a lieu de le présumer. Or, si l'enveloppe des testicules n'a point de raphé, & que ces organes soient adhérens à ses parois, l'observation de M. *Faivre* est analogue à celle de M. *Denys*. Dans l'une & dans l'autre les testicules sont recouverts par une pellicule membraneuse assez dense pour les contenir; mais cette pellicule n'est pas une membrane charnue comme le scrotum. Au reste, l'observation de M. *Faivre* & celle de M. *Denys* sont fort intéressantes, & font honneur à leur adresse & à leur sagacité. On voit de plus dans la première la confirmation des

principes des bons médecins sur le traitement de l'hydropisie.

OBSERVATIONS & REMARQUES sur les blessures & contusions des tendons & des aponévroses; par M. FAIVRE, chirurgien-major de l'hôpital de Vesoul.

Les contusions & les piqûres des aponévroses donnent lieu à des phénomènes qui présentent aux physiologistes des réflexions intéressantes, & au chirurgien des complications souvent difficiles à détruire. Les observations suivantes en sont la preuve.

PREMIERE OBSERVATION.

Une ouvrière, âgée de vingt-sept ans, reçut sur le dos de la main gauche un coup d'un de ces instrumens destinés à carder la laine. Les pointes de fer dont cet instrument est hérissé, piquèrent le dessus des doigts. D'abord ces petites plaies ne parurent pas assez graves pour qu'on s'en occupât; la jeune personne blessée se contenta de les laver avec de l'urine: mais bientôt les douleurs les plus vives se firent ressentir aux tendons extenseurs;

les doigts & les poignets se tuméfièrent au point qu'en moins de trente-six heures la malade parut être dans un état inquiétant, & on la transporta à l'hôpital de Vesoul.

La main étoit rouge, tendue, & on apercevoit sur les doigts qui étoient capables de flexion, une vingtaine de petits trous que l'engorgement avoit si fort réunis, qu'ils étoient à peine perceptibles. Je fis saigner la malade, & baigner la main & l'avant-bras dans l'eau tiède, après quoi j'appliquai sur la partie tuméfiée un cataplasme émollient. Une boisson rafraîchissante & nitrée, des lavemens & une diète sévère, furent les moyens intérieurs par lesquels je concourus à apporter du relâchement à l'inflammation partielle & à l'irritation générale qui en avoit été la suite.

Cette observation ne paroît pas favorable à l'opinion des personnes qui regardent les tendons comme insensibles & non irritables. En effet, il est évident que c'est sur eux que les coups de l'instrument ont porté. Dans un lieu aussi décharné que la partie postérieure des doigts, le périoste a pu participer à cette irritation; mais les douleurs sympathiques qui se sont fait sentir très-prompte-

ment à l'avant-bras & au bras, annoncent que le siége principal de cette irritation résidoit dans les tendons. *Cowper*, célèbre chirurgien anglois, nous dit que dans le moment qu'il réunissoit par la suture un tendon d'achille entièrement coupé, le blessé se plaignit de douleurs aiguës lorsqu'il lui perça avec l'aiguille la partie supérieure du tendon, & qu'il n'en ressentit point lors de la perforation de la partie inférieure.

IIe. OBSERVATION.

Un homme fut frappé par la pointe d'un couteau sur la partie supérieure & centrale du coronal, ce qui dut nécessairement attaquer la coëffe aponévrotique. Le chirurgien qui vit d'abord le malade, le pansa avec des spiritueux camphrés; mais soit que la division fût l'effet d'une déchirure, ou soit que l'aponévrose fût irritée par ce genre de pansement, l'étranglement de la plaie ne tarda pas à se manifester, & il y eut dès le troisième jour un engorgement pâteux dans toute la circonférence de la blessure, notamment sur le front & sur les paupières.

Peu de temps après le malade fut amené à l'hôpital de Vesoul. Pour m'assurer positivement des causes de l'irri-

tation, je levai l'appareil, qui consistoit en un emplâtre, quelques compresses & une tente dure. Il sortit un jet de pus de la plaie, qui étoit béante & profonde d'environ trois pouces, & formoit à son orifice un bourlet. Je fis à l'instant deux incisions que j'étendis jusqu'au fond de la plaie. Deux saignées pratiquées en six heures, & une diète sévère, furent les moyens auxiliaires que j'employai pour apporter du relâchement. Tant que l'irritation persista, je ne pansai qu'avec des compresses trempées dans l'eau tiède; mais lorsque les accidens furent calmés, ce qui arriva au bout de quelques jours, la plaie fut pansée avec le baume d'Arcæus, & la cicatrice fut tout-à-fait formée au bout de vingt jours.

IIIe. OBSERVATION.

Un paysan des environs de Vesoul, travaillant à conduire des pierres dans une fosse très-profonde, fit un faux-pas qui le fit tomber dans cette espèce d'abîme. Sa tête frappa contre les parois de cette fosse, qui étoient hérissées de pierre, & tout le côté gauche du cuir chevelu fut enlevé, excepté une portion étroite sur le muscle crotaphite & vers

le devant de l'oreille, qui retint pendant ſur l'épaule de l'ouvrier le lambeau qui en avoit été arraché.

Le chirurgien qui fut appelé pour ſecourir ce malheureux, au lieu de relever & de contenir ce lambeau par le moyen d'un bandage uniſſant, ne crut pouvoir réuſſir qu'en employant la ſuture *ſanglante* & entortillée à l'imitation de la ſuture du bec-de-lièvre. Cette cruelle opération fut faite par le moyen de ſeize épingles fichées dans la partie ſaine & dans celle qui étoit malade. Ces épingles ayant irrité la calotte aponévrotique, il y eut en moins de vingt-quatre heures un étranglement qui fit ſouffrir conſidérablement le malade, & qui fut ſuivi non-ſeulement de la tuméfaction de tous les tégumens du crâne, mais de ceux de la face & du cou.

Ce malade ayant été tranſporté à l'hôpital de Veſoul par les ſoins charitables de la Dame du lieu qu'il habitoit, je m'empreſſai de le ſecourir. Ce fut en levant l'appareil que j'aperçus ce genre de ſuture. Les ſeize épingles étoient toutes ſéparément entortillées d'un grand bout de fil, & preſque enſevelies dans l'engorgement, & je fus plus d'une heure à les enlever.

Le traitement a ensuite été simple. Des lotions émollientes, des compresses trempées dans une décoction de même nature, & un bandage unissant, ont suffi pour opérer la réunion. Avant que cette réunion fût opérée, il s'est fait plusieurs fusées purulentes; mais la cure étoit complète au bout de six semaines.

OBSERVATION sur une ouverture de l'artère radiale; par M. FAIVRE, chirurgien-major de l'hôpital de Vesoul.

ANÉVRISME VRAI.

Dans le courant du mois de janvier 1787, un garçon boucher, jeune & robuste, reçut un coup de couteau sur l'avant-bras gauche, vers le poignet, & ce coup fut assez pénétrant pour ouvrir l'artère radiale à peu près à l'endroit où l'on tâte le pouls. L'hémorrhagie ne cédant point aux efforts que l'on fit pour l'arrêter, on appela M. *Billète*, chirurgien-major du régiment des Trois-Evêchés, qui l'arrêta au moyen de l'agaric & d'un bandage convenable.

Le blessé fut aussitôt envoyé à l'hôpital de Vesoul. Je ne touchai point à l'ap-

pareil, parce que l'hémorrhagie me parut appaisée, & je me contentai de recommander du repos & une diète tempérante. Le calme ne dura pas long-temps, je fus rappelé le soir, & je trouvai que le sang sortoit avec beaucoup de force. Dans l'intention de faire une compression qui fût suffisante & qui ne fût pas capable de produire à l'avant-bras & à la main un engorgement dangereux, je résolus de faire un point de compression qui portât seulement sur l'artère divisée, & qui laissât en liberté l'artère cubitale & les veines qui y répondent. En conséquence je pris quelques petits morceaux d'agaric fort spongieux, que j'arrangeai avec quelques compresses étroites, de manière à former une petite pyramide renversée. J'appliquai cette pyramide sur la partie de l'artère qui étoit divisée; j'établis au point opposé du radius, dans un plan parallèle, d'autres petites compresses; je me servis, pour serrer & maintenir le tout, d'une petite pince, & je n'oubliai pas de placer un coussin mollet sous les bords de cet instrument.

Pour avoir le temps & la faculté de disposer cet appareil sans être troublé par la sortie du sang, j'avois placé le tourniquet au bras. Mon opération étant

finie, je le levai, & il ne ſortit pas une goutte de ſang.

Le bleſſé fut ſaigné & mis à une diète très-ſévère. Deux jours ſe paſſèrent ſans que le ſang s'échappât. Mais au bout de ce temps l'hémorrhagie ſe renouvela, ſoit qu'elle ait été produite par quelque mouvement involontaire ou par des efforts extraordinaires que fit le malade pour aller à la garderobe.

Voyant l'inſuffiſance de l'eſpèce de compreſſion que j'avois miſe en uſage, & ne voulant pas recourir à la ligature de l'artère, je crus devoir tenter le bandage univerſel, c'eſt-à-dire, une compreſſion graduée & méthodique faite depuis le bas de l'aiſſelle juſque vers la main.

Pour pratiquer ce bandage, j'appliquai le tourniquet vers l'aiſſelle, & avec une bande d'une grandeur ſuffiſante je fis ſur tout le trajet des artères une compreſſion aſſez forte pour en affoiblir les contractions, & aſſez ménagée pour ne point ſupprimer la circulation générale. Je portai une *longuette* ſur l'artère brachiale, depuis le point où l'artère étoit ouverte, juſqu'au pli de l'aiſſelle, le long de la face interne des os radius & cubitus, & j'en appliquai une ſeconde à la face externe de ces deux os. Mes compreſſes

ayant été fixées dans cette ſituation par des aides, je les arrêtai avec une bande, en commençant par l'aiſſelle & en continuant par des doloires rapprochées juſqu'à l'ouverture de l'artère. J'appliquai en cet endroit de l'agaric, des petites compreſſes, & continuai mes doloires juſque ſur la main, pour paſſer entre le pouce & l'index, & revenir enſuite ſur la diviſion artérielle.

Le membre plié fut placé ſur un couſſin convenablement élevé. Pour prévenir les accidens qui étoient à craindre, & pour favoriſer l'effet du bandage, je fis faire en ſeize heures trois ſaignées. Le malade fut pendant long-temps au bouillon *farineux* pour toute nourriture, & ſa tiſane étoit acidulée avec de l'eau de rabel.

Tout réuſſit ſelon mes deſirs. Il n'y eut plus la moindre apparence d'hémorrhagie, la circulation continua à ſe faire fort régulièrement dans le bras malade, & la bleſſure de l'artère s'eſt parfaitement cicatriſée.



OBSERVATION sur un anévrisme de l'artère crurale; par M. DENYS, chirurgien de l'hôpital de Commercy.

Dans le mois de juillet 1781, je donnai des soins à un malade qui s'étoit fait avec un canif une blessure à la cuisse. En taillant une plume, il avoit laissé échapper de ses mains le canif dont il se servoit. Involontairement il serra les cuisses pour empêcher cet instrument de tomber à terre, & ce mouvement fut cause de l'accident. Le canif tomba perpendiculairement sur la partie inférieure & interne de la cuisse, & la lame passant à travers les vêtemens, perça les tégumens & pénétra jusqu'à l'artère crurale, à l'endroit où cette artère commence à se contourner pour former l'artère poplitée. En tirant le canif de la plaie, le malade vit sortir son sang avec abondance & par un jet continu, tel que par l'ouverture d'une veine. Il évalua la quantité qui en étoit sortie à deux ou trois palettes. Lorsque j'examinai le blessé peu de temps après son accident, le sang étoit déja arrêté, & je ne pus juger par moi-même

de la quantité qu'il en avoit perdu. Mais en réfléchiſſant à la manière dont le ſang étoit ſorti, & aux autres circonſtances de cette bleſſure qui ne préſentoit ni douleur, ni gonflement, je crus que, malgré la poſition de la plaie, l'artère n'étoit point bleſſée, & je ſuppoſai que la pointe de l'inſtrument avoit gliſſé ſur ce vaiſſeau.

Après avoir lavé la plaie, je me contentai de la recouvrir avec des compreſſes imbibées de vin tiède, & de rapprocher les parties voiſines par le moyen d'un bandage. Je ſaignai le malade, & je lui preſcrivis un régime & une attitude convenable.

Le lendemain 15, le bleſſé ne marcha point; il ſe leva ſeulement, & fut panſé ſur ſa chaiſe. L'appareil levé, j'examinai avec attention s'il ne ſe manifeſtoit aucun battement à la partie bleſſée ou aux environs, & je n'obſervai rien qui pût me donner la plus légère inquiétude.

Le 16, le malade, à qui j'avois défendu de marcher, ne ſuivit pas mon conſeil; mais il n'en réſulta aucun accident.

Le 17, il fut encore plus imprudent que la veille, mais ne fut pas auſſi heureux; il ſurvint de l'enflure.

Le 18, les environs de la plaie parurent jaunes, mais je n'en fus point alarmé ; je crus que c'étoit un commencement de résolution, & j'étois d'autant plus fondé à le penser, que des cataplasmes résolutifs que j'avois appliqués la veille, paroissoient avoir diminué notablement l'enflure.

Le 19, je trouvai le malade fort inquiet ; il sentoit au fond de la partie blessée un battement considérable, & il craignoit qu'il n'y eût un dépôt de matière, pour lequel on fût obligé de lui faire une opération : dans ces anxiétés, il avoit éprouvé un accès de fièvre. En levant l'appareil, j'observai le battement de l'artère. La grandeur de la maladie m'effraya ; je ne doutai plus que ce ne fût un anévrisme de l'artère crurale, occasionné par la piqûre qui avoit été faite à la tunique extérieure de l'artère. La tumeur, qui en vingt-quatre heures étoit devenue de la grosseur d'un petit œuf de poule, & la pulsation qui étoit considérable, en étoient des signes suffisans. Ces signes étoient encore confirmés par un petit sifflement qui avoit lieu lorsqu'on comprimoit la tumeur, parce que ce bruissement indiquoit que la compression faisoit refluer le sang de la tumeur dans l'artère.

Ces circonſtances me déterminèrent à changer de traitement; je fis faire un cataplaſme avec le ſang-dragon, le poil de lièvre & le vinaigre, & je l'appliquai ſur la tumeur en comprimant le tout avec un bandage beaucoup plus ſerré que le précédent: enſuite je ſaignai le malade deux fois dans l'eſpace de ſix heures.

Dès le lendemain, je m'aperçus du ſuccès qu'avoit produit ce changement de méthode; la tumeur étoit déja diminuée de moitié. Je continuai pendant quatre jours le même panſement & le même bandage. La tumeur ſe trouva réduite à la groſſeur d'une noiſette; mais elle étoit toujours accompagnée de pulſation.

Je me déterminai alors à employer un bandage que le malade pût porter pendant très-long-temps, & j'eſpérai qu'avec ce procédé la cure, quoique lente, finiroit par être radicale. Il étoit queſtion de choiſir & d'approprier ce bandage: j'étois embarraſſé ſur le choix; mais, après avoir bien réfléchi, j'adoptai celui que l'abbé *Bourdelot* a imaginé pour l'anévriſme de l'artère brachiale, & je crus qu'il réuſſiroit d'autant mieux, que l'artère avoit un point d'appui qui favoriſoit la compreſſion.

Je fis faire la pelotte plus large que celle qui eſt décrite dans l'appareil de l'abbé *Bourdelot*, & pour qu'elle ne pût point ſe déplacer ; je fis ajouter au circulaire du bandage deux courroies, qui l'une en deſſus, l'autre en dedans de la cuiſſe, deſcendoient à un autre circulaire au deſſous du genou, tandis que le tout étoit ſoutenu par une bretelle formée de deux lanières qui, en devant & en arrière de la cuiſſe, venoient s'attacher au bandage par deux boucles.

Cet appareil ſervit à rendre la compreſſion continuelle pendant plus de ſix ſemaines : j'aurois voulu la continuer pendant cinq à ſix mois ; mais le malade qui éprouvoit une gêne continuelle, & qui s'aperçut que ſa cuiſſe maigriſſoit, réſiſta à mes avis & ſe débarraſſa de ſon bandage.

Heureuſement il n'en eſt réſulté aucun inconvénient : la cuiſſe, dont la nutrition avoit été léſée par la compreſſion, a repris ſon état & ſa groſſeur naturelle ; les forces ſe ſont promptement rétablies, & le malade a été parfaitement guéri.

Je ne doute pas que le ſang qui ſortit à l'inſtant de la bleſſure ne fut vénal, mais cela n'empêcha pas que la tumeur ſurvenue quelques jours après, n'ait été anévriſmale :

anévriſmale : elle aura été formée par la diviſion des membranes extérieures de l'artère, dont l'ouverture aura donné iſſue à la membrane interne : c'eſt ce que nous pouvons appeler, comme le remarque M. Arnaud, *hernie de l'artère ;* & il y a lieu de conjecturer que le malade n'a échappé au danger de perdre la cuiſſe, & peut-être la vie, que parce qu'il s'eſt trouvé un point d'appui qui a facilité l'effet de la compreſſion & du bandage approprié.

J'avois deux objets en vue dans l'application de ce bandage. Le premier, de guérir par le bandage ; le ſecond, de produire une dilatation ſuffiſante dans les artères collatérales, qui ſont petites & peu multipliées dans cette partie de la cuiſſe, de manière à pouvoir tenter avec quelque fondant l'opération de l'anévriſme, ſi la compreſſion n'eût pas opéré une cure radicale.

M. Mangin *ayant joint à l'obſervation précédente quelques détails ſur la mort de M.* Varnier, *médecin de l'hôpital de Vitry-le-François, qui a péri malheureuſement, il y a deux ans, d'un coup de fuſil à travers la poitrine : nous avons cru devoir inſérer cette obſervation, tant à cauſe*

des circonstances particulières qui ont accompagné ce fâcheux accident, que pour rendre hommage à la mémoire d'un correspondant distingué par son zèle & par son exactitude.

OBSERVATION *sur un coup de feu au travers de la poitrine.*

Le 4 octobre 1785, M. *Varnier* alla se promener avec un de ses amis à l'arquebuse de la ville, où l'on devoit tirer au blanc. En attendant le moment où les tireurs devoient commencer, il fût entraîné dans l'endroit où l'on plaçoit le but. Un jeune homme que la curiosité avoit attiré, prit alors un fusil, & mira le but, sans examiner dans quel état étoit ce fusil : malheureusement il étoit armé. Le coup partit aussitôt, & fut frapper M. *Varnier* à la partie postérieure de la poitrine, un peu au dessous de l'angle de l'omoplate, entre la dernière des vraies côtes, & la première des fausses ; l'une & l'autre furent fracturées, & la balle sortit entre l'extrémité antérieure des quatrième & cinquième des vraies côtes, à trois travers de doigt du sternum. Elle avoit traversé obliquement, en perçant

de derrière en devant le lobe gauche du poumon.

M. *Varnier* fut environ une minute ſans s'apercevoir du coup qu'il venoit de recevoir. Il ne ſentit pas la plus légère douleur, & n'éprouva pas même ce ſaiſiſſemen tqui accompagne ordinairement les plaies d'arme à feu.

Ce fait nous donne lieu de faire une réflexion qui eſt fondée ſur des obſervations réitérées. Un coup de feu porté à une diſtance où la balle a toute ſa force, ne fait éprouver à celui qui le reçoit aucune douleur, tandis qu'une balle mue avec moins de vîteſſe produit un effet contraire, & que cet effet eſt d'autant plus marqué, que la balle a plus perdu de ſa force.

La balle qui traverſa la poitrine de M. *Varnier*, fut percer enſuite le bras droit de ſon voiſin, M. *Delalain* apothicaire, ſon ami ; & ce dernier ſentit un léger mouvement, mais ſans douleur. M. *Varnier*, ignorant qu'il étoit bleſſé lui-même, apperçut la bleſſure de ſon ami, lui propoſa de viſiter ſa plaie ; mais au bout de quelques inſtans, il vit que ſon habit étoit teint de ſang.

Il eut le temps de ſe retirer dans une allée voiſine, mais il éprouva preſqu'auſſi-

tôt un commencement de foiblesse qui le fit chanceler & tomber. Ayant été transporté dans la chambre du concierge de l'arquebuse, il y fut bientôt entouré des médecins & des chirurgiens de la ville, qui y accoururent autant par affection que par devoir; mais le mal étoit au dessus de tout remède. Le malade fut lui-même son juge, & voyant qu'il étoit sans ressource, il s'opposa aux opérations que nous lui proposâmes pour dilater la plaie, évacuer le sang qui pouvoit être épanché dans la poitrine, & pour ôter les portions d'os qui avoient été brisées. Comme notre jugement étoit le même que le sien, nous nous contentâmes de lui faire quelques saignées. Il ne vécut que vingt-quatre heures, dont il employa la plus grande partie à recevoir les secours spirituels, qu'il demanda avec instance dès les premiers momens de sa blessure.

M. *Varnier* n'avoit pas quarante ans, & étoit digne, à tous égards, d'un meilleur sort. Il joignoit à un esprit vif un discernement solide. Il étoit médecin de l'hôpital depuis deux ans & demi, & avoit en cette qualité succédé à M. *Louis Varnier* son père, qui avoit fourni une longue & heureuse carrière. Porté par

la ſenſibilité de ſon cœur à remplir tous les *devoirs* de ſa profeſſion auprès des malades, M. *Varnier* conſacroit tout le reſte du temps à l'étude. Les pauvres qu'il ſecouroit de ſa bourſe & de ſes conſeils, l'ont pleuré comme leur ami & leur bienfaiteur; & ſes concitoyens, qui voyoient en lui l'héritier des vertus & des talens de ſon père lui ont accordé des regrets d'autant plus vifs, qu'ils avoient conçu de lui les plus heureuſes eſpérances.

OBSERVATION

Sur les ſuites d'une ſuppreſſion des lochies; par M. GATEREAU, docteur-médecin de Montpellier, du collège de médecine de Montauban.

La nommée *Cadrés*, âgée de trente-deux ans, d'un tempérament humide & ſanguin, avoit atteint le neuvième mois de ſa groſſeſſe, & n'attendoit que ce moment favorable où la nature lui procureroit la douce ſatisfaction d'être mère, lorſque ſon imprudence la mit à deux doigts de ſa perte.

Le dimanche 14 octobre de cette année, après quelques jours de pluie, le temps devint froid, & les vents soufflèrent avec force alternativement du nord & du nord-est. Cette femme, que l'inclémence de l'atmosphère auroit dû rendre plus réservée, fut dans un des quartier éloignés de sa maison ; à son retour, vers le soir, elle eut à peine le temps de se rendre chez elle ; les douleurs se déclarent en chemin, les eaux percent ; cette femme arrive en se traînant, à sa maison, où par toutes sortes de soins on la remit de son trouble & de son agitation. La sage-femme est appelée, & après quelques heures de temps, c'est-à-dire vers les quatre heures du lundi matin, toutefois sans beaucoup de souffrances, elle accoucha d'une fille bien portante : les lochies coulerent en petite quantité jusque vers les neuf heures du matin ; à ce moment elles s'arrêtent tout à coup & il se fait un transport de sang au cerveau : la malade, d'après le rapport qu'on me fit (le lendemain), fut agitée pendant trois heures de vives convulsions, qui furent bientôt suivies d'un assoupissement comateux ; le visage étoit rouge, enflammé, la respiration laborieuse ; il y avoit privation du mouvement, la sen-

ſibilité étoit bien diminuée & les jambes étoient enflées. L'on accourut auſſitôt chez le chirurgien ordinaire ; il conſeille de la mettre dans l'eau, craint de la ſaigner, & porte le plus fâcheux pronoſtic : Cette femme, dit-il, eſt morte, qu'on la baigne ou non. D'après ces paroles, les parens ne baignent point la malade ; ils s'attendent à chaque inſtant de la voir expirer, & n'oſent, ne penſent pas même à demander d'autre ſecours juſqu'au mardi matin, que je fus appelé vers les ſept heures ; l'on me dit que la malade étoit à-peu-près dans le même état qu'elle avoit été la veille ; que cependant l'oppreſſion étoit encore plus forte, la reſpiration plus ſtertoreuſe ; *vires erant oppreſſæ, non exhauſtæ*. Je crus que la principale indication étoit de détourner le ſang du cerveau : en conſéquence je fis de ſuite appliquer deux ſangſues à la vulve. Elles produiſirent un aſſez bon effet. La malade ouvrit les yeux vers les onze heures ; je fis réitérer cette application, & ordonnai une potion compoſée avec l'oxymel ſcillitique, le kermès, & les eaux diſtillées. Sur le ſoir il parut quelques ſueurs. La malade prit deux taſſes d'infuſion de coquelicot. Il ſurvint dans la nuit une forte

ſueur, & la malade commença, dès ce moment, à prononcer quelques paroles.

Le 17, elle fut tout le jour dans le délire; le pouls ëtoit petit. L'on mit ſur le front deux pigeonneaux. La malade avoit des douleurs dans le bas-ventre, & l'on entendoit des borborygmes. Je preſcrivis une potion calmante : mais vers les dix heures du ſoir, la malade eut une vive attaque d'hyſtérie, que j'arrêtai à l'aide d'une potion antiſpaſmodique & des fomentations des plantes aromatiques & fétides. Juſqu'alors, depuis ſes couches, elle n'avoit pris aucun aliment, ſi l'on en excepte toutefois une ou deux priſes de bouillon de poulet. Je permis un bouillon plus nourriſſant, dans lequel on auroit trempé une croûte de pain rôtie; le délire néanmoins ſuccède à cette affection hyſtérique, & ne ceſſe que le matin du 18, à onze heures. J'avois, deux heures auparavant, fait broſſer la tête, & changer de coiffe. Depuis ce moment, la malade fut dans un ſilence obſtiné; quelques ſueurs ſe manifeſtèrent; il ſurvint une iſchurie.

Le 19, délire léger : la malade ſe reconnoiſſoit & ſe rappeloit la plus grande partie de ce qu'elle avoit dit dans ſon

délire : elle connoiſſoit très-bien ſes amies, & ne déliroit que quand on l'obligeoit de répondre à trois ou quatre queſtions : elle répondoit d'ailleurs très-ſenſément aux deux premières ; les mamelles ſe gonflèrent, quoiqu'il n'eût paru aucun ſigne de la fièvre qui précède ordinairement ce gonflement. Je la fis ſucer. Le premier lait étoit très-épais, & comme purulent : la malade ſentoit toujours la tête lourde & peſante. Comme elle n'avoit point repoſé les nuits précédentes, je fis réitérer la potion calmante ; mais le ſoir elle eut une affection hyſtérique, accompagnée de divers mouvemens convulſifs, & plus forte que la première. La potion antiſpaſmodique eut le même ſuccès que le 17. La malade urina peu.

Le 20, elle fut dans un délire ſi violent, qu'elle vouloit ſortir du lit : on fut obligé de l'attacher. Ce délire ayant diminué vers les deux heures après midi, on lui préſenta quelques taſſes de bouillon & d'infuſion faite avec les fleurs de tilleul & de caille-lait, mais elle refuſa ces boiſſons. On trouva dans les draps un caillot de ſang.

Le 21, délire juſqu'à midi : dès ce moment le ſilence fut encore obſtiné. Le

ſoir, il y eut une affection hyſtérique légère : une cuillerée de la même potion ſuffit pour l'arrêter ; une tiſane avec la racine de perſil & de céleri fit ſuer beaucoup dans la nuit.

Le 22, l'urine étoit copieuſe & chargée : un écoulement blanc abondant & âcre ſe manifeſta : la malade pouſſa une ſelle, ce qu'elle n'avoit pas fait depuis le 15. Dès ce moment tous les ſymptômes diminuèrent, & le délire ceſſa. Elle reſſentit un picotement général ſous la peau, quelques douleurs dans les membres, & ſua beaucoup pendant la nuit.

Le 23, même état que le 22 : elle fit tetter ſon enfant ; elle prit un peu plus d'alimens ; l'écoulement en blanc continua, mais la matière en fut moins âcre.

Le 24, la malade ſentit une peſanteur ſur l'épigaſtre, la bouche un peu mauvaiſe & pâteuſe.

Le 25, elle fut purgée avec ſuccès ; depuis ce jour les forces ſont revenues, le lait eſt copieux, de bonne qualité, l'enfant ſe porte bien, & la mère s'eſt parfaitement rétablie.

Les accidens qui ont eu lieu dans cette maladie, & les moyens employés pour y remédier, me portent à faire les réflexions ſuivantes.

Les lochies ſont un écoulement, dabord rouge & ſanguin, qui ſurvient après l'accouchement ; cet écoulement ſe décolore, blanchit & diminue à meſure que les vaiſſeaux de la matrice ſe contractent, & ſe reſſerrent : cette perte eſt abſolument néceſſaire pendant quelques jours, & de ſa ſuppreſſion réſultent les plus grands maux, tels que les inflammations internes, la phrénéſie, la péripneumonie, l'apoplexie, la paralyſie, un affoibliſſement d'eſprit, même la mort. *Intereſt*, dit *Duret* in coac. HIPPOCR. *quod ſanguis partum ſequatur ſecundis excluſis* (*a*) : *Nato*, ajoute t-il (*b*), *perfecto partu vel abortivo, niſi emortuæ illæ reliquiæ excludantur* (*quas per graviditatem ſervavit incorruptas amplificatio caloris nativi à fœtu concepto*) *ſuppreſſæ puerperam malè habent, idque ad exitium.* Nous liſons dans HIPPOCRATE : *Niſi à partu purgamentis mulier repurgetur, magno morbo tentabitur, vitæque periculum incurret, niſi quis celeriter adhibitâ curatione convenientem purgationem promoveat* (*c*). Conſultons *Rivière*, *Sy-*

(*a*) *De Morb. mulier.* §. I.
(*b*) . . . . §. IV.
(*c*) *De natur. puer.* pag 239.

denham, *Boerhaave*, tous les praticiens anciens & modernes; ils nous apprendront que l'unique but du médecin doit être, dans cette circonſtance, de rétablir cet écoulement par tous les moyens propres à produire cet effet. *Rivière* nous décrit ces moyens en peu de mots : *Curatio ſuppreſſionis lochiorum*, dit ce médecin, *in eorum provocatione tota conſiſtit*; *eaque molienda eſt remediis quæ ſanguinem ad inferiora provocant & uteri vaſa aperiunt* (*a*). Ces remèdes ne convenoient-ils pas à notre malade? Examinons ſon état, & jugeons. Le ſang s'étoit porté au cerveau; le viſage étoit rouge, animé, la reſpiration gênée, le pouls ſans doute fréquent & plein; un aſſoupiſſement comateux ſuccède à des convulſions terribles; la ſaignée, qui auroit détourné le ſang des parties ſupérieures, & l'auroit attiré vers les vaiſſeaux utérins, auroit ſeule rempli l'indication de *Rivière*. En vain s'excuſe-t-on ſur l'enflure des jambes: *un chirurgien-accoucheur* ne doit pas ignorer que cette enflure ne dépend quelquefois que de l'engorgement des vaiſſeaux ſanguins:

(*a*) RIVER. *Prax. med. cap. de lochiorum ſuppreſſione.*

l'expanſion de la matrice pendant la groſſeſſe, gêne le retour du ſang des parties inférieures vers le cœur : de-là vient que les veines des pieds ſont extrêmement tendues & pleines à cette époque ; elles le ſont d'autant plus que la femme approche du terme.

Chez ma malade, je n'ai pas trouvé le pouls aſſez plein pour ordonner la ſaignée, quoique *Hippocrate* la conſeille même le ſeptième jour d'une maladie. L'inflammation ne me parut pas aſſez forte : je me déterminai donc à conſeiller l'application des ſangſues, qui produiſirent un bon effet : la potion avec l'oxymel dégagea les bronches d'une humeur tenace & viſqueuſe qui les obſtruoit ; une légère moiteur me fit ordonner deux taſſes d'infuſion de coquelicot.

Voulant calmer la violence des ſymptômes qui parurent le 17, j'employai le laudanum ; mais vers le ſoir, la malade eut une vive affection d'hyſtérie, qui céda à une potion avec la valériane, le caſtor, &c. J'attribuai la cauſe de ces vapeurs à la fadeur du bouillon de poulet : en conſéquence je le fis changer ; je permis encore d'y tremper une croûte de pain rôtie, dans l'idée que la foibleſſe maintenoit l'aberration du

jugement ; je fis broſſer la tête, & preſque ſur le champ le délire fut moindre. Le 19, dans l'intention de procurer à la malade la douce ſatisfaction de jouir du ſommeil dont elle étoit privée depuis le moment de ſes couches, je lui donnai une potion calmante & anodyne ; mais que je fus trompé dans mon attente ! Une affection hyſtérique plus forte que la première m'obligea de réitérer la potion antihyſtérique : dès-lors, n'ayant point pour excuſe le bouillon de poulet, j'accuſai le laudanum & la trop grande irritabilité du ſujet, quoique ſon tempérament me parût devoir l'émouſſer : lorſque le laudanum ne remplit pas le but pour lequel on le donne, celui de calmer & de relâcher, il produit un effet contraire. Les mamelles ſe gonflant, je fis ſucer la malade, perſuadé de détruire par ce moyen la tendance du ſang au cerveau, & d'en attirer une partie du côté des mamelles. Néanmoins, le 20, le délire fut plus violent, & tendoit à la manie. Le caillot de ſang qu'on trouva dans les draps me fit craindre l'inflammation de la matrice. Enfin le 21, malgré l'opinion de *Baglivi*, je me déterminai à donner les diurétiques, & je crois qu'ils ont mis le ſceau à la guériſon : dès

ce moment la malade urina copieusement, sua beaucoup, & fut à la selle, sans que la quantité de lait diminuât sensiblement. Elle a continué l'usage des diurétiques jusqu'au vingt-septième jour de son entier rétablissement.

En publiant cette observation & les réflexions que M. *Gatereau* y a jointes, l'Editeur y ajoutera quelques remarques. La principale indication qui s'est présentée à M. *Gatereau* étoit de détourner le sang du cerveau & d'écarter l'inflammation du bas-ventre. L'application de deux sangsues ne pouvoit satisfaire que bien incomplétement aux vues que M. *Gatereau* avoit si bien saisies. Il fait appliquer les sangsuës une seconde fois; l'état inflammatoire continue à subsister, & cependant on prescrit des stimulans; le cerveau reste embarrassé, & néanmoins on donne du laudanum. Et à quoi bon ces pigeonneaux sur le front, & ces fomentations aromatiques & fétides? M. *Gatereau* a observé que l'opium & les irritans ont produit de mauvais effets chez la malade, & il est convaincu lui-même qu'il l'auroit guérie plus surement & plus tôt, s'il lui avoit fait moins de remèdes, & s'il lui avoit fait tirer plus de

ſang. S'il eût été appelé dès l'invaſion de la maladie, dans le temps où tous les ſymptômes annonçoient un engorgement ſanguin des vaiſſeaux du cerveau, & où la matrice n'étoit pas menacée d'inflammation, il ſe fut ſans doute empreſſé de preſcrire la ſaignée du pied; mais ce temps étant paſſé, l'embarras du cerveau ſubſiſtant, & la matrice étant dans un état inflammatoire, la ſaignée du bras, à laquelle on auroit fait ſuccéder une ou pluſieurs applications des ſangſues, des fomentations émollientes, une tiſane tempérante d'abord, & rendue enſuite apéritive & ſudorifique, & enfin quelque léger purgatif, euſſent ſatisfait à toutes les indications.

RÉFLEXIONS

Sur la maladie dont l'expoſé eſt conſigné dans le cahier du mois d'août dernier, pag. 215 & ſuivantes; par M. DESGRANGES, chirurgien gradué à Lyon, membre de pluſieurs académies, &c.

M. *Le Comte*, médecin à Evreux,

vient de nous offrir le tableau (bien fait pour intéreſſer les gens de l'art) des maux ſans nombre, qui depuis quatre ans affligent un procureur de ſon pays.

Deux glandes conſidérables ſurvenues ſous les angles de la mâchoire, à l'âge de trente-ſix ans, ont ouvert, en janvier 1783, la ſcène touchante que je vais ici retracer en abrégé. Une chute de cheval faite ſur l'épaule gauche huit mois après, y a déterminé des douleurs vives, qui n'ont cédé qu'à cinq mois de traitement. Alors les glandes engorgées ſe ſont abſcédées; & pendant leur pleine ſuppuration (au mois de mai 1784), une forte douleur avec gonflement au milieu du ſternum s'eſt fait ſentir. Un véſicatoire l'a portée au côté droit de la poitrine, d'où elle a été délogée par le même remède pour revenir au ſternum; tranſlation qui s'eſt répétée pluſieurs fois, & par le ſecours du même agent, pendant l'eſpace de deux mois que le malade a été conſtamment privé du ſommeil.

La cage oſſeuſe & les puiſſances qui en meuvent les cerceaux, paroiſſent ſeules avoir été compromiſes; le poumon a toujours été ſain; enfin la douleur s'eſt reportée ſur l'épaule gauche;

& combattue de nouveau par des véſicatoires, elle a lâché priſe. Le calme n'a été que de deux mois ; car dans le courant de ſeptembre, la douleur s'eſt réveillée, & a encore exercé ſon empire ſur l'épaule & le bras gauche, anticipant un peu ſur la poitrine. On a donné la ciguë à haute doſe pendant ſix mois ſans aucun effet. La douleur s'eſt étendue enſuite ; la nuque & la tête ont été affectées (au mois d'avril 1785), & le bras gauche a paru s'atrophier. Le mucus du nez, comme la ſalive, ſe ſont épaiſſis ; ce qui a déterminé à faire ſubir au malade le traitement mercuriel, dit *grands remèdes*, lequel a duré environ trois mois ſans aucun changement dans ſon état.

A cette époque les remèdes énergiques de la médecine, ceux qu'elle emprunte de la chirurgie, ont été mis en uſage. Un *moxa* ſur la nuque, un ſecond au haut de l'omoplate, un troiſième ſur l'articulation de l'épaule, un quatrième ſur la partie latérale droite de la tête, ont tour à tour fait varier le ſiège des ſouffrances, & procuré enfin un relâche, dont le malade n'a joui encore que trois ou quatre mois.... La douleur eſt revenue, ſur la fin de l'automne, occuper à

la fois & la tête & le bras gauche ; &, ce qui n'étoit point encore arrivé, la hanche & la cuisse de ce même côté en ont été pareillement saisies. Un cinquième moxa, placé à l'insertion du deltoïde (du côté gauche), a donné ouverture à un cautère, que le malade conserve encore.

Au mois de juillet de l'année dernière 1786, ce malade a été consulter dans la capitale. *On n'y eût que les vues qui avoient décidé une partie de ses premiers remèdes* ; on crut que la cause de tant de désordres résidoit dans une humeur de *rhumatisme*. Le traitement fut analogue à cette cause, & toujours également infructueux (*a*).

L'état actuel de ce malade est des plus affligeans. En quelque sorte paralysé du côté gauche, il porte encore une exostose à la clavicule de ce côté, une hypérostose sur la crête du tibia droit, des nodus à la tête, qui se montrent & disparoissent en quelques jours, pour changer chaque fois de place, & le tronc & les extrémités sont peu nourries. Les douleurs sont moins aiguës, & cepen-

(*a*) Journal de médecine, cahier cité, p. 220.

dant le malade n'obtient le ſommeil qu'à la faveur du laudanum liquide, *largâ doſi*. Son eſtomac eſt bon, ſon appétit médiocre, ſon teint pâle & ſes forces infiniment diminuées.

M. *Le Comte*, comme tous ceux qui ont traité le même malade, n'a vu qu'une humeur rhumatiſmale vague, indéciſe, affectant ſucceſſivement diverſes parties du ſujet, d'autant plus aiguë, d'autant plus rebelle, que ſon ſiège étoit plus circonſcrit & limité, & moindre aujourd'hui depuis que, diſſéminée & étendue ſur une plus grande ſurface (affoiblie peut-être encore par les ſuppurations abondantes, & le grand nombre de remèdes employés), elle ne peut plus produire des ſecouſſes auſſi vives.... La foibleſſe du malade, la fatigue de ſes nerfs, dont le ſentiment s'émouſſe & ſe flétrit ſous la douleur, pourroient bien être auſſi une des cauſes pour leſquelles celle-ci eſt actuellement plus obtuſe, & les ſouffrances plus ſupportables.

Soigneux à raſſembler toutes les circonſtances qui ont précédé & qui peuvent par cette raiſon jeter quelque jour ſur le diagnoſtic de cette formidable maladie, M. *Le Comte* veut nous mettre

à même de déterminer, par la voie de l'exclusion, la nature de la cause qui dans le principe l'a fait éclore.... & cette cause, tout tend à prouver qu'elle est humorale & peut-être rhumatisante, de la nature, à-peu-près, de celle qui donne lieu à ces affections rhumatiques opiniâtres qui vexent jusqu'au tombeau les individus qu'elle a voués à ses ravages. — J'aurois désiré à ce sujet, savoir si dans la famille du malade la goutte, cette sœur aînée du rhumatisme, qui le complique si souvent, est héréditaire, & si dans les différentes scènes de douleur qu'il a endurées, les glandes maxillaires se sont de nouveau engorgées ; si les cicatrices ont éprouvé quelque altération, si la sécrétion des urines n'est pas dérangée, de quelle nature elles sont, quel rithme présente le pouls, &c.

Mais quel est donc ce délétère cruel qui, une fois introduit, ou créé dans la masse des humeurs, ne peut subir, en certains cas, ni élaboration, ni évacuation, & exerce son funeste empire sur l'être malheureux qu'il atteint en dépit de l'art & de ceux qui l'exercent? Je n'entreprendrai pas de le définir, ni de rendre raison des désordres multipliés, souvent très-disparates, qu'il occasionne;

(je parle à préſent de l'*âcre rhumatique*, pour ne pas préſenter une cauſe abſtraite à l'eſprit de mes lecteurs); mais je dirai que, dépoſé ſur les nœuds des vaiſſeaux lymphatiques des mamelles, porté ſur la matrice, je l'ai vu donner lieu à des cancers; ſimuler l'affection écrouelleuſe ſur les glandes du col; ſur les teſticules, produire le ſarcocèle; ſur les poumons, la phthiſie; ſur les viſcères du bas-ventre, des obſtructions; ſur les os, des exoſtoſes, la carie, le *ſpina ventoſa* même, &c. Qu'on juge après cela du caractère de l'humeur rhumatiſmale, & qu'on en déduiſe, ſi l'on peut, & ſon eſſence & ſa nature.

M. *Le Comte*, & ſans doute auſſi M. *Boulard*, chirurgien du malade, ſont d'avis que dans l'origine l'affection étoit purement locale, & qu'un traitement chirurgical, adminiſtré avec vigueur, & ſuivi avec perſévérance, auroit ſouſtrait la cauſe de tant de maux, & tari la ſource qui les fomente & les renouvelle ſans ceſſe. Cette opinion n'eſt pas tout-à-fait dénuée de vraiſemblance, ſans cependant qu'elle emprunte rien de la comparaiſon, inadmiſſible ſelon moi, du rhumatiſme fixe avec la douleur des dents; mais elle eſt priſe *à poſteriori*, & ſuſcitée

par l'évènement ; & qui oseroit assurer que si l'on eût tenu une conduite contraire, celle que M. *Le Comte* indique, par exemple (*a*), les choses se fussent passées différemment ?

Mais, dit-on, le rhumatisme étoit ici *sans matière*, pour parler la langage de l'école, ou s'il étoit matériel sa cause, concentrée dans le lieu primitivement affligé, ne demandoit qu'à être enlevée pour que l'équilibre se rétablît dans toute la machine ; tandis que, livrée à elle-même pendant qu'on faisoit passer inutilement par les voies de la digestion une quantité de remèdes pour aller jusqu'à elle, & la détruire en corrigeant, en altérant la masse commune des humeurs, elle a eu tout le temps de se déployer, de s'exaspérer, d'infecter les fluides & de faire naître dans les nerfs de la partie, où elle s'étoit déposée d'abord, cet état vicieux qui dispose à la douleur, en la rendant plus susceptible que toute autre de l'impression du *stimulus* existant.

(*a*) C'étoit par des remèdes locaux que le rhumatisme devoit être premièrement & principalement traité, par des cataplasmes, des onguens, des douches, l'urtication, les vésicatoires, la flagellation, le moxa. (*Journal cité*, *pag.* 228.)

Mais les fluxions catarrales auxquelles ce malade étoit ſujet fréquemment dans ſa jeuneſſe ; mais les maux de dents, qui juſqu'à l'âge de vingt-cinq ans, l'ont vexé tous les hivers, qui lui ont fait perdre celles d'en-haut, & ſe terminoient toujours par un petit engorgement à la joue ; mais cette pâleur habituelle, les deux glandes inopinément ſurvenues, qui ont pris beaucoup de volume & ont fini par s'ouvrir ; mais le mal aux dents, qui ne reparoît plus depuis les brûlures, & celles-ci qui ſe rouvrent tour-à-tour, ne dépoſent-elles pas en faveur d'une cauſe humorale ? Ces ſignes commémoratifs atteſtent, à mon avis, une cachexie réelle & évidente, dont il eût été eſſentiel, dans le commencement, de dévoiler la nature ſpécifique & d'en prévenir les effets.

Peut-être devrois-je attendre dans le ſilence la réponſe des praticiens habiles, qui ne manqueront pas de s'intéreſſer en faveur de cet infortuné malade, & me dire avec *Montaigne* : « Mon cerveau eſt dégarni d'outils propres à cet effet ». Si l'on me fait ce reproche, j'y ſouſcris d'avance ; mais je demande que l'on me tienne au moins compte de ma bonne volonté.

I. Les

I. Les sueurs qu'éprouve fréquemment le malade ne sauroient être critiques; elles sont une suite de la foiblesse, & peut-être de l'érétisme & du spasme des plus petits filets nerveux distribués sous la peau. J'ai donné des soins pendant quelque temps à un malade affligé d'un tremblement général avec des crispations passagères au bras & à la tête, mais fréquentes, dont chaque retour amène, *par expression*, des sueurs qui n'ont jamais soulagé. Le moxa, pendant son application, ne suscite-t-il pas toujours des sueurs?

II. L'état de maigreur du malade, le desséchement, la foiblesse & la roideur des extrémités, se doivent autant à la multiplicité des remèdes employés, qu'au progrès naturel & inévitable du mal. Conçoit-on en effet quel érétisme soutenu doit produire l'usage successif ou combiné des purgatifs, des fondans, des mercuriaux, des sudorifiques & des anti-scorbutiques? quel surcroît de constriction & de resserrement doit s'établir pendant l'action des vésicatoires & du moxa appliqués & réappliqués pendant plus de deux années de suite? Si les couloirs principaux ont pu remplir leurs fonctions, les filières ont langui dans les

leurs, les fluides ſont devenus plus acrimonieux, plus diſpoſés aux ſtaſes; l'irritation des nerfs a été portée à ſon comble... Qui ſera ſurpris après cela que depuis long-temps le malade ne jouiſſe plus des douceurs du ſommeil, que ſon corps dépériſſe, & que, loin qu'il puiſſe s'établir aucun effort critique capable de le débarraſſer de l'âcre dominant dans ſes humeurs, il ſuccombe au contraire à ſes effets!

Ce concours de cauſes étoit bien propre à faire naître l'érétiſme général qui conſtitue, ſuivant Le Cat, *l'habitude cancéreuſe*.... Il devoit renforcer l'action du *fluide cauſtique*, pour me ſervir des termes de ce ſavant, qu'il faudroit ſuppoſer ici éminemment développé, ſi l'on refuſe d'admettre une cauſe humorale ſous une des dénominations connues.

J'ai accouché il y a dix mois une jeune dame, naturellemenr cacochyme, qui eut un lait répandu en ſuites de couches; elle a reſſenti auſſitôt des douleurs de rhumatiſme, auxquelles elle avoit été ſujette dès ſon bas-âge. On multiplia tant & tant les véſicatoires, les apéritifs actifs, les toniques, tel que le quinquina, &c., que la malade fut bientôt dans un état déplorable.... Un traitement

plus doux, les délayans, les bains, les laxatifs bénins placés à propos, firent r'ouvrir les couloirs & chassèrent au dehors la matière laiteuse déviée; les douleurs rhumatismales cessèrent, le sommeil reparut; le corps prend actuellement des forces, & tout annonce un heureux rétablissement.

III. On voit déja, sans que je le dise, que pour guérir, sinon pour soulager le malade d'Evreux, je voudrois d'abord, 1°. calmer l'irritation des nerfs & les assouplir; 2°. faire tomber l'orgasme; 3°. r'ouvrir les émonctoires les plus favorablement disposés, & déterminer des évacuations douces & soutenues pour dépouiller la masse humorale du levain hétérogène; 4°. fortifier ensuite les systêmes nerveux & musculaire, afin de remettre les solides à l'unisson & leur restituer seulement le degré d'énergie & de force qui convient à l'*idiosincrasie* du sujet.

Pour satisfaire à l'indication majeure, celle d'affranchir le malade de la douleur & de l'insomnie, je proposerai d'abord le camphre: je l'ai vu seul soulager une dame, en proie depuis dix ans, à des maux sans nombre & si terribles, que leur exposé formeroit un tableau plus

affligeant encore que celui de l'état du malade d'Evreux. MM. *Mauduyt* & *Vicq d'Azyr* ont été consultés, ainsi que beaucoup d'autres médecins (*a*). La matière médicale a été mise à contribution en pure perte, & sans le camphre cette dame n'éprouveroit ni soulagement, ni rémission à ses souffrances.

Le camphre mêlé (*b*) avec l'extrait d'opium gommeux, je veux dire, dépouillé par une longue digestion de sa partie résineuse & d'une espèce de gaz virulent qu'il contient, le camphre fournit un calmant propre à abattre l'irritabilité morbifique, & à faire cesser la douleur sans engourdir la sensibilité, sans agiter ni ébranler les nerfs, & sans les affoiblir.... Je dois néanmoins dire ici que ce mélange vient de tromper mon attente deux fois de suite: peut-être l'opium étoit-il mal préparé.

(*a*) MM. *Mesmer* & *Deslon* ont été consultés dans le moment de leur vogue, chacun séparément. D'après la lecture du Mémoire détaillé qu'on leur présenta, ils n'ont voulu, ni l'un ni l'autre, *entreprendre* cette malade. On sait cependant que les magnétiseurs osoient tout.

(*b*) Mém. de la Société royale de médecine, années 1782 & 1783, pag. 66 & suiv.

IV. Les bains d'eau ſimple ſeront auſſi preſcrits de prime-abord: ils doivent être pris modérement chauds (du 23 au 25e degré de thermomètre *de Réaumur*), réitérés & continués ſuivant leurs effets. L'eau de poulet chicoracée, nitrée & émulſionnée au beſoin, ou le petit-lait, ſeul, ou coupé avec une forte décoction de chiendent, des infuſions aromatiques légères, ſeront ſucceſſivement mis en uſage. On eſſaiera d'y ajouter quelques gouttes de la liqueur anodyne nitreuſe (*a*). Les lavemens ne ſeront pas négligés; on les fera de préférence avec l'eau de ſon & l'oxymel ſimple. Nous ne diſons rien du régime; on ſent de reſte combien il eſt important qu'il ſoit bien choiſi (*b*).

V. Si la foibleſſe du ſujet, ou quelque autre circonſtance, contre-indiquoit l'emploi des bains, on y ſupplééroit par des topiques également propres à détendre les filets nerveux & à abattre la douleur, tels que les fumigations humides, les douches, les veſſies remplies

---

(*a*) *Ibid. loc. cit.* pag. 56 & ſuiv.

(*b*) Le lait pour toute nourriture, & les pilules de Starkey, ont ſuffi pour diſſiper de cruelles douleurs de rhumatiſme.

de lait chaud, les onctions avec l'huile d'œuf, ou avec un mélange d'huile de lys fortement camphrée, le baume tranquille & la teinture anodyne à grande dose, l'épiploon d'un mouton tué chez le malade... Et qui empêcheroit qu'on ne l'enveloppât tout entier dans la peau de l'animal écorché sur le champ ? Les anciens avoient grande confiance aux fomentations *animales*.

VI. Le cautère au bras sera maintenu, on appliquera toutes les nuits, sur *la tumeur oblongue qui occupe le devant de la jambe droite vers son tiers inférieur* (*a*), un cataplasme de riz cuit, dans lequel on fera fondre chaque fois deux ou trois onces d'onguent d'Althæa, ou de la fiente récente de vache ; & s'il est possible, on fera prendre à la jambe entière, enveloppée d'une mousseline, un bain de fumier échauffé pendant une ou deux heures le matin, & un semblable le soir. Si la tumeur avoit l'air de vouloir s'abscéder, on favoriseroit cette terminaison par l'emploi des maturatifs les plus forts ; on l'ouvriroit ensuite avec la pierre à cautère, & on la feroit suppurer beaucoup & long-temps.

(*a*) Journal de médecine, *loc. cit.* pag. 221.

L'électricité par bain, par l'impression du souffle, par friction, ou à travers la flanelle, aura d'autant plus d'effet, qu'on fera concourir avec ce moyen, à l'imitation de M. *Mauduyt*, le traitement intérieur jugé le plus convenable. Un électricien fameux de notre ville assure que la machine électrique d'*Hauxbée*, c'est à-dire, garnie d'un globe de verre, échauffée par l'application des mains d'un homme robuste & bien musclé, est préférable à tout autre appareil.

Les eaux thermales, trop peu connues, de Lancalou en Languedoc, distance de dix à douze lieues de Béziers, découlent d'une chaîne de montagnes; & les bains que l'art a pratiqués sont placés dans un lieu champêtre fort agréable; leur chaleur est très-modérée, on peut y rester jusqu'à quatre heures de suite : communément les bains sont de deux heures de durée, & l'on en prend deux par jour; on y reçoit aussi les douches. Ces eaux sont sans odeur, savonneuses, douces & moëlleuses au toucher, & ne déposent point. Le particulier dont j'ai parlé (§. 1), en a été très-soulagé; son tremblement & ses crispations avoient cessé, & avec plus de constance de sa part dans l'emploi des re-

mèdes qui devoient en ſoutenir les bons effets, & quelques voyages les ſaiſons ſuivantes, peut-être eût-il guéri. Malheureuſement on ne peut uſer de ces eaux que ſur les lieux & pendant les chaleurs.

Enfin, dans les maladies chroniques qui dépendent de la lymphe viciée, avec débilité dans les nerfs & menace plus ou moins prochaine de paralyſie, comme chez le malade d'Evreux, ne ſeroit-on pas autoriſé d'eſſayer les lézards mangés tout cruds, ſi on peut ſe les procurer en vie, ou la poudre de ces animaux, ou mieux encore le produit de leur diſtillation ? Je dirai à cette occaſion qu'on vient de faire ici d'heureux eſſais pour la guériſon d'une vérole ancienne, de la première liqueur, ou de la partie ſéreuſe qu'on a retirée d'abord de la diſtillation d'une grande quantité de lézards. On a lieu d'attendre de plus grands effets ſans doute du ſel volatil & de l'huile empireumatique qu'on a obtenue enſuite.



SUPPLÉMENT (*a*)

A l'observation sur l'opération de l'anévrisme de l'artère poplitée (*b*), *pratiquée selon la méthode de M.* HUNTER, *qui a été insérée dans le septième volume de cet ouvrage* (*c*), *communiquée dans une seconde Lettre au docteur* SIMMONS, *par M.* EVERARD HOME, *chirurgien.*

Je vous envoyai, il y a quelque temps, la description d'une nouvelle manière d'opérer dans les cas d'anévrisme de l'artère poplitée, pratiquée par M. *Hunter*, à l'hôpital de S. Georges ; la personne qui faisoit le sujet de cette observation, étant morte dernièrement d'une fièvre, on eut occasion de s'assurer des effets & des suites de l'opération, & de l'état des

(*a*) Extrait du Journal de médecine de Londres, vol. vij, deuxième partie, de l'année 1787 ; traduit par M. *Assollant.*

(*b*) Cette observation a été insérée dans le Journal de médecine de Paris, vol. lxx, p. 453.

(*c*) Page 391.

parties après la guérison. Ce que nous avons vu, joint à ce que nous avons déja fait connoître, forme un ensemble qui rend le cas très-complet & très-satisfaisant. L'observation ayant été publiée dans le Journal de Médecine, je vous envoie ces détails, comme en étant une suite.

Cet homme étoit âgé de trente-cinq ans lorsqu'il subit l'opération, qui fut faite en décembre 1785. En juillet 1786, il alloit parfaitement bien, & il s'en retourna conduire un fiacre (c'étoit là son emploi). Exposé aux vicissitudes de l'air, plus particulièrement la nuit, il devint sujet à des attaques répétées de rhume; & en mars 1787, il fut saisi d'une fièvre du genre des rémittentes, qui le conduisit au tombeau. Pendant tout cet intervalle, le membre sur lequel l'opération avoit été faite, ne fut pas du tout affecté.

Il mourut le premier avril 1787, & M. *Hunter* eut, non sans peine & sans beaucoup de frais, la liberté d'examiner le membre, sept jours après la mort, temps auquel il étoit encore entièrement exempt de putréfaction.

La cicatrice, sur la partie antérieure de la cuisse, étoit à peine sensible; mais

les parties ſituées au-deſſous étoient dures. Le jarret n'offroit aucune apparence de tumeur, & étoit, à l'œil, exactement ſemblable à celui de l'autre côté. Au toucher cependant, on y ſentoit une tumeur ſolide, occupant tout l'eſpace compris entre les deux condyles du fémur.

L'artère & la veine fémorales étoient enlevées au-deſſus de l'endroit d'où part la branche appelée profonde, & un peu plus bas que le point, où elle ſe diviſe pour former les artères tibiales & interoſſeuſes; une portion de ces branches étoit préſervée. Après avoir injecté les artères & les veines qui étoient perméables, on diſſéqua le tout avec beaucoup de ſoin; & voici ce que l'on a aperçu.

L'artère fémorale étoit *imperméable* depuis l'endroit d'où part la branche profonde, juſqu'à la partie qui étoit renfermée dans la ligature incluſivement, & à cette partie, il y avoit, le long de l'artère, une oſſification d'environ un pouce & demi, d'une forme ovale & dont le contour étoit ſolide & s'aminciſſoit en approchant vers le centre; ce contour n'étoit pas tout-à-fait oſſeux, mais ſeulement ligamenteux: au-deſſous

de cet endroit, l'artère fémorale étoit *perméable* jusqu'au sac anévrismal, & contenoit du sang; mais elle ne communiquoit point avec le sac lui-même, qui étoit *imperméable* précisement à son entrée.

Ce qui restoit du sac anévrismal étoit un peu plus grand qu'un œuf de poule, mais plus oblong & un peu aplati, descendant le long de l'artère. Le sang pressoit avec beaucoup de force dans cette direction, & distendoit cette partie, au point en quelque façon de lui donnoit l'apparence d'un sac particulier. Le sac anévrismal étoit parfaitement circonscrit, n'ayant pas les plus petits restes de l'orifice inférieur de l'artère poplitée. Je ne prétends point déterminer si cela venoit de ce que l'artère étoit comprimée par la partie inférieure du sac, comme il paroît que cela arrive ordinairement, ou si c'étoit en conséquence de la contraction du sac après l'opération. Il contenoit du sang coagulé solide, qui adhéroit à sa surface interne. Le coagulum ayant été divisé, parut être composé de lames concentriques de même couleur & de même consistance.

Un peu au-dessous du sac anévrismal, un petit rameau très-contourné, qui de-

voit naître ou de la branche profonde, ou du tronc de l'artère fémorale, venoit s'anaſtomoſer avec l'artère poplitée, laquelle, à deux pouces environ au-deſſous du ſac, ſe diviſoit pour former les tibiales.

La branche profonde étoit de grandeur ordinaire, mais preſque entièrement oſſifiée, un peu au-deſſous de l'endroit où elle quitte l'artère fémorale. Les deux tibiales, au moment qu'elles naiſſent de la poplitée, étoient dans le même état.

Le tronc de la veine fémorale devoit avoir été oblitéré le long de la tumeur; car en cet endroit elle paroiſſoit donner naiſſance à trois branches égales qui paſſoient ſur différentes parties du ſac anévriſmal; il falloit que ce fût des branches dilatées, puiſqu'aucune d'elles n'avoit la direction que le tronc de la veine auroit dû ſuivre.

Ces phénomènes jettent quelque lumière ſur les changemens qui ſont arrivés dans le membre après l'opération. La ligature faite ſur l'artère fémorale empêcha le paſſage du ſang dans le ſac, au point de la porter, en quelque façon, à ſe reſſerrer & à coaguler le fluide qu'il contenoit; ce qui rendit l'ouverture de

l'artère *imperméable* dans cet endroit ; de façon que non-seulement il y avoit un obstacle à l'accroissement de la tumeur, mais qu'il falloit nécessairement qu'elle devînt plus solide par degrés, & plus petite en conséquence de l'absorption, jusqu'à ce qu'elle fut réduite à l'état où on l'a trouvée dans le cadavre.

Ces faits importans dont nous venons de parler s'accordent parfaitement avec l'idée que M. *Hunter* s'en étoit formée avant l'opération.

La conclusion que l'on peut tirer de ce qui vient d'être exposé, me semble d'une très-grande conséquence ; savoir : qu'il suffit de détruire la force de la circulation de l'artère anévrismale pour opérer la cure de la maladie, ou du moins pour mettre un obstacle à ses progrès, & laisser les parties dans un état duquel l'action de l'économie animale peut les retirer pour les rendre à leur état naturel.

Pour confirmer cette opinion, que la cure d'un anévrisme dépend de la destruction de la force de la circulation, je rapporterai une guérison opérée sans aucun secours de l'art, & que je crois devoir attribuer au même principe. Cette guérison fut plus particulièrement due

aux soins de M. *Fird*, chirurgien de Golden-Square (*a*), qui, j'espère, en donnera au public une relation particulière. En parlant de ce fait, mon seul but est de rendre raison de cette cure que l'on peut expliquer par les observations que M. *Hunter* a faites sur la gangrène.

L'anévrisme étoit à l'artère fémorale, & la tumeur paroissoit sur la partie antérieure de la cuisse, un peu au dessus de son milieu, augmentant de volume, & montant jusque près des bords du bassin. Tous les efforts employés pour faire une compression permanente sur l'artère au dessus de la tumeur, à l'endroit où elle passa sur les bords du bassin, furent sans effet; la tumeur acquit un volume très-considérable; il y eut beaucoup d'inflammation & d'enflure dans le sac & dans les tégumens, & la gangrène parut se former sur la peau qui recouvroit la tumeur. Dans cet état, la pulsation, qui auparavant étoit très-manifeste dans chaque partie de la tumeur, n'y étoit plus sensible, ni même dans l'artère, immédiatement au dessus; de manière que les phénomènes qui précèdent la gangrène eurent certainement lieu, le sang étant

(*a*) Place de Londres qui porte ce nom.

coagulé dans l'artère au deſſus de la tumeur (*a*) ; & cette circonſtance ſuffit pour empêcher la gangrène de devenir complète ; car l'artère devenant *imperméable* au deſſus, mit un obſtacle à la dilatation du ſac & à toutes ſes ſuites.

Du moment que la pulſation fut arrêtée, la tumeur & l'inflammation diminuèrent, quoique très-lentement ; la tumeur en diminuant devint plus ferme & plus ſolide ; & au moment que j'écris, ſon volume eſt diminué de beaucoup, & reſſemble, au toucher, à celle trouvée dans le jarret du malade qui fait le ſujet de ce Mémoire.

Ayant dans mon premier Mémoire fait mention d'un cas dans lequel cette manière d'opérer l'anévriſme avoit été pratiquée ſans ſuccès à l'hôpital de Saint-Thomas, je me trouve aujourd'hui plus particulièrement engagé à laver cette opération de toute la critique que l'on a

(*a*) Dans les malades qui meurent des ſuites de la gangrène de quelque partie du corps, l'artère qui va à cette partie ſe trouve toujours complétement obſtruée dans la longueur de pluſieurs pouces par un coagulum formé ; cela doit arriver avant la gangrène, & paroît être fait par une ſage précaution de la nature pour prévenir l'hémorragie. *Extrait des leçons de M.* HUNTER.

pu en faire, parce qu'ayant été répétée auſſi ſans ſuccès à l'hôpital de Saint-Barthelemi, on en a beaucoup parlé.

Je vais détailler cette dernière opération, à laquelle j'ai été préſent; & j'en donnerai le réſultat auſſi briévement que je le pourrai.

L'anévriſme étoit au jarrêt, & l'opération fut pratiquée par M. *Pott* de la manière ſuivante.

Il fit au deſſus de la tumeur, & entre les deux tendons, une inciſion qu'il étendit d'environ cinq pouces le long de la cuiſſe, à travers les tégumens. Il porta la diſſection juſqu'aux vaiſſeaux à l'extrémité ſupérieure de l'inciſion; ces vaiſſeaux étant ſitués profondément, rendirent l'opération longue & difficile. Quand il les eut mis à découvert, il fit deux ligatures entre leſquelles il y avoit environ un demi-pouce de diſtance. A raiſon de la profondeur de l'inciſion, il fut très-difficile pour tout autre que l'opérateur & ceux qui étoient à côté de lui & qui l'aidoient, de voir ce qui étoit renfermé dans la ligature; & on ne ſoupçonna pas alors qu'il y eût autre choſe que l'artère. La plaie fut panſée comme à l'ordinaire.

Le ſecond jour après l'opération, on

ſentit une pulſation dans la tumeur, qui enſuite s'accrut tellement, que M. *Pott* amputa le membre.

En le diſſéquant, l'anévriſme ne parut pas être à l'artère qui étoit renfermée dans la ligature, mais on ſuppoſa qu'il étoit dans une branche qui s'anaſtomoſoit avec elle.

Je ne parlerai plus de cette opération que comme applicable à la manière de la pratiquer de M. *Hunter*, qui me porte à faire les remarques ſuivantes : En raiſonnant d'après l'analogie, il ſemble que la pulſation n'auroit pas pu ſe faire ſentir dans la tumeur, ſi cette tumeur eût été dans le tronc de l'artère, ou dans une branche qui s'y anaſtomoſoit, & que l'artère poplitée eût été *imperméable* au deſſus; & ſi la branche affectée naiſſoit de l'artère fémorale au deſſus de la ligature, alors la pulſation eût dû continuer après l'opération, & même en devenir plus violente, ce qui ne paroît pas avoir eu lieu : en outre, lier l'artère dans le jarret, c'étoit la lier dans l'endroit le plus contraire au ſuccès de l'opération, ſoit à cauſe que l'artère elle-même étoit affectée, ſoit parce que la tumeur étoit ſi près de la plaie faite par l'opération, que tout le ſac devoit être probablement

attaqué par l'inflammation ſubſéquente ; ce qui paroît être arrivé en partie, car on a trouvé deux abcès près des parois du ſac.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

La planche offre l'artère & la veine fémorale injectées & diſſéquées.

FIGURE PREMIÈRE.

L'artère fémorale, après avoir paſſé à travers le ligament de Poupart, coupée au deſſous de l'endroit où elle donne naiſſance à la branche profonde.

A, le tronc de l'artère fémorale *imperméable.*

B, la branche profonde.

C, la portion renfermée dans la ligature pendant l'opération, dans un état d'oſſification.

D, une branche naiſſant de la profonde, & s'anaſtomoſant avec l'artère fémorale.

E, l'artère fémorale au deſſous de la ligature dans l'état naturel.

FF, la veine fémorale.

FIGURE DEUXIÈME.

GGG, la continuation de l'artère fémorale.

HH; les reſtes de la tumeur, le volume du ſac anévriſmal au moment de la mort du malade.

I, une branche naiſſant de la profonde ou de l'artère fémorale, s'anaſtomoſant avec cette dernière.

K & L, la diviſion de l'artère poplitée en deux artères tibiales.

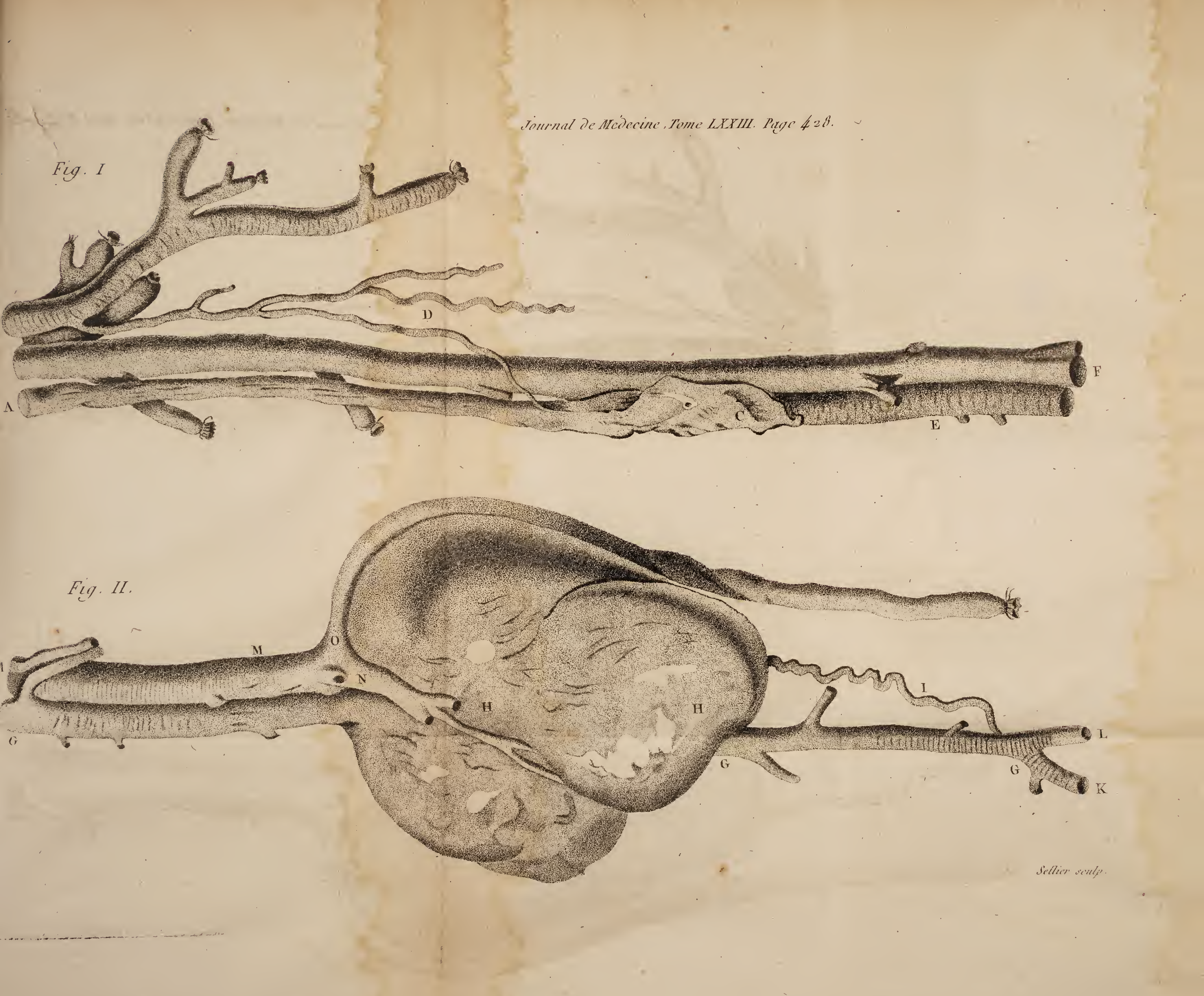
MM, la continuation de la veine fémorale.

N & O, deux branches dilatées, allant ſur la tumeur, en ſuivant des directions différentes.

OBSERVATION

Sur une fracture du tibia, dont la cure ne s'eſt opérée que lentement ; par M. FORESTIER, *maître en chirurgie à Semur.*

Le 12 ſeptembre 1786, *Léger Mouillard*, du village de Bourbilly près Semur en Auxois, âgé d'environ vingt-deux


Fig. I
D
A
C
F
E
Fig. II.
M
O
N
H
H
I
G
G
G
L
K
Sellier sculp.

ans, d'un tempérament ſain & robuſte, revenant de conduire du fumier à la campagne, ſe laiſſa ſurprendre & ſerrer la jambe droite entre un gros arbre, & le bout du travers antérieur, ſortant de quatorze à quinze lignes hors de la *coſtière* ou *montant* de ſa voiture attelée de ſix bœufs.

Je me tranſportai chez lui dans la matinée du 13, & je trouvai ſa jambe beaucoup tuméfiée, avec une contuſion conſidérable à ſa partie moyenne & antérieure. Par mes recherches je reconnus une fracture complète de cette partie. Le peroné étoit fracturé obliquement au tiers ſupérieur; le tibia l'étoit tranſverſalement à ſa partie moyenne. J'obſervai auſſi à l'extrémité ſupérieure du bout inférieur de ce dernier os, un enfoncement ou empreinte de trois lignes de profondeur, & d'un pouce d'étendue ſur la face interne de ce même os, mais mieux marquée ſur la crête, & preſque nulle à l'angle interne. Cette même empreinte, qui étoit l'effet du travers de la voiture, épais d'un pouce, ſe remarquoit auſſi, mais avec peu d'étendue à l'extrémité fracturée du bout ſupérieur.

Je mis en uſage, pour réduire & maintenir les os, les moyens ordinaires &

connus ; & j'employai pour défenſif l'eau végéto - minérale, qui eſt preſque la ſeule liqueur dont je me ſers dans ces ſortes de cas.

Je fus obligé de lever l'appareil le 20, parce que la tuméfaction étant en partie diſſipée, le bandage n'étoit pas aſſez ſerré & ne contenoit plus les parties fracturées. Je le plaçai de nouveau, & je ne le levai que de quinzaine en quinzaine, ſelon ma coutume : ce n'eſt pas que quelquefois je paſſe trois ſemaines ſans y toucher : car tant que je ſuis aſſuré du bon état des choſes, je laiſſe opérer la nature, qui n'aime pas dans ces circonſtances à être inquiétée.

Le 17 octobre, je reconnus de la ſolidité dans le peroné : mais je ne fus pas peu ſurpris de trouver les extrémités fracturées du tibia auſſi mobiles que le premier jour, & ſans la plus légère cohéſion entre elles : choſe rare dans un ſujet jeune, ſain & bien portant d'ailleurs. Je ne ſus d'abord à quoi attribuer ce phénomène. Je ne pouvois guère admettre dans le tibia la rareté du ſuc calleux, attendu que cette même humeur avoit ſi bien rempli ſes fonctions dans le peroné dans le temps preſcrit par la nature. J'obſervai d'un autre côté que

l'empreinte du travers de la voiture existoit, jusque-là, dans tout son entier, & qu'aucune de ses parties ne s'étoit encore relevée. Je pensai qu'après trois semaines je trouverois de l'amélioration.

Le 11 novembre, je relevai mon appareil; même état; nul progrès dans le tibia : le peroné seulement me parut avoir acquis toute la solidité possible. Je ne pouvois, comme M. *Faivre*, habile praticien de Vesoul, soupçonner chez mon malade ni esquille intermédiaire (*a*), ni autre cause, qui s'opposât à une végétation osseuse. Les bouts fracturés étoient très-bien rapprochés et de niveau : on ne remarquoit à l'endroit aucune inflammation, aucun ulcère, aucun dépôt, pas même de gonflement circulaire, comme on l'observe ordinairement autour des fractures. La contusion étoit effacée depuis long-temps. La jambe étoit grêle & un peu sèche, à cause du bandage qui la serroit continuellement, & qui s'opposoit à la stagnation des liquides dans leurs vaisseaux. Le malade étoit sans fièvre - il ne ressentoit ni élancement ni aucunes douleurs à la partie

---

(*a*) Journal de médecine, tom. lxviij, mois d'août 1786.

léſée, ſi ce n'eſt de bien légères douleurs dans les temps pluvieux. D'après l'examen que j'avois fait de mon malade, & les queſtions que je lui avois formées, ainſi qu'à ſes parens, je n'avois pas lieu de craindre un vice quelconque des humeurs. Ce n'étoit pas le cas de croire à un défaut abſolu de ſuc oſſeux, ou à une mauvaiſe qualité non-propre à produire un calus. Le ſujet étoit jeune, bien conſtitué & un peu replet, ſur-tout depuis qu'il gardoit le lit. Rien ne pouvoit détourner ce même ſuc de cette partie, comme chez la femme qui fait le ſujet de l'obſervation de M. *Barde* (*a*) : d'ailleurs le peroné auroit participé à tous ces vices comme le tibia, & ne ſe ſeroit point ſoudé. Il falloit donc que le vice fût local.

Je dirigeai alors mes regards vers l'enfoncement que j'avois remarqué ſur les bouts fracturés, & ſur lequel j'avois des ſoupçons depuis long-temps. Je me crus en droit d'accuſer cet effet accidentel du retard que j'éprouvois dans la guériſon de mon malade.

On auroit pu objecter que cet accident

(*a*) Journal de médecine, tom. iij, mois de ſeptembre 1755.

auroit

auroit tout au plus retardé la réunion de la partie antérieure de la fracture ; car les portions postérieures étant intactes supérieurement & inférieurement, rien ne s'opposoit à l'écoulement de l'humeur calleuse, les deux bouts se touchant immédiatement.

Mais qui peut affirmer le bon état des vaisseaux osseux postérieurs dans ce cas, tandis que les antérieurs étoient froissés & même écrasés à ce point ? D'ailleurs ces tuyaux étant solides & appuyés les uns contre les autres, qui pourra se persuader que les derniers n'auront point par la réaction participé au délabrement des premiers ? Cela posé, le suintement du suc calleux peut-il avoir eu lieu avant le rétablissement & le redressement de ces vaisseaux capillaires ?

D'après cette persuasion, je pris la résolution d'attendre avec patience le succès : j'exhortai mon malade à se tranquilliser & à tout espérer du temps & de la nature, puisqu'il ne paroissoit pas de causes particulières, qui pussent éloigner la cure. Je plaçai mon appareil, & je n'y touchai que le 3 décembre.

Je trouvai ce jour les choses dans le même état que le 11 novembre : je redoublai d'attention ; je me mis l'esprit

à la torture ; je fis de nouvelles recheches ſur la partie ; mais rien ne put me fournir des éclairciſſemens ſur ce retard extraordinaire.

Comme j'étois aſſuré qu'aucune paſſion n'agitoit mon malade, que le deſir d'être guéri, & qu'il ne remuoit ni ne déplaçoit jamais ſa jambe que lorſque j'y touchois, je pris donc encore le parti de faire la *chirurgie expectante*, avec la réſolution de mettre un plus grand intervalle d'un appareil à l'autre.

En effet, je ne revis ce jeune homme que le 30 du même mois. Il me dit pour lors qu'*il croyoit que ſa jambe commençoit à ſe guérir* (ce ſont ſes termes), *qu'il la ſoulevoit un peu depuis quelques jours, & qu'il n'y reſſentoit aucune douleur.*

J'obſervai que ſa jambe étoit droite, de même longueur que ſa congénère, & que le bandage n'étoit pas trop relâché, ce qui m'engagea à en remettre la levée à la quinzaine, afin de moins déranger les parties & de leur donner le temps de ſe conſolider. Je fus alors plus tranquille ſur ſon compte.

Le 15 janvier ſuivant, je levai l'appareil, & avec les dernières compreſſes une partie de l'épiderme, ſous lequel il s'étoit formé, depuis mon dernier pan-

ſement, un ſuintement purulent : la peau même étoit entamée dans quelques endroits. J'eus alors la ſatisfaction de trouver un commencement de calus : l'empreinte étoit à moitié effacée, & tout ſe rétabliſſoit. Je lavai la jambe avec du gros vin rouge chaud, & je ſaupoudrai les petits ulcères avec du bois vermoulu, n'ayant pas pour le moment ſous ma main d'autre abſorbant plus convenable. Je plaçai un appareil blanc, & je recommandai aux parens de le changer tous les deux jours, en faiſant la même manœuvre; car j'étois trop éloigné de ce lieu pour y venir plus fréquemment.

On exécuta ponctuellement ce que j'avois preſcrit, & j'eus le plaiſir à chaque huitaine que je m'y rendois, de voir les progrès, quoique lents, de la guériſon.

Enfin l'empreinte ne ſe trouva effacée & le cal ſolide & ferme que vers le 15 mars ſuivant. La jambe étoit en bon état & ſans la moindre défectuoſité. Le malade ne marchoit encore qu'à l'aide d'un bâton, la dernière fois que je le vis le 2 juin dernier.

Les maîtres de l'art inféreront de mon obſervation ce qu'ils jugeront à propos;

pour moi, je verrai avec ſatisfaction la conformité de mon opinion avec la leur : ſi je me trompe, *meliora edenti cedam.*

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'octobre 1787.

Du premier au quinze, la colonne de mercure s'eſt ſoutenue pendant cinq jours de 28 pouces à 28 pouces 2 lignes ; deux jours de 27 pouces 11 lignes ½ à 28 pouces ; & pendant huit jours elle s'eſt abaiſſée de 27 pouces 10 lignes, à 27 pouces 5 lignes. Du ſeize au trente-un, elle s'eſt ſoutenue ſept jours de 28 pouces à 28 pouces 2 lignes ; quatre jours de 27 pouces 10 lignes à 28 pouces 1 ligne ; elle s'eſt abaiſſée quatre jours de 27 pouces 11 lignes à 27 pouces 9 lignes, & un jour, le 25, de 28 pouces 1 ligne à 27 pouces 9 lignes. La colonne de mercure s'eſt élevée, pendant le mois à 28 pouces 2 lignes ; elle s'eſt abaiſſée à 27 pouces 5 lignes ; ce qui fait une différence de 9 lignes.

Le thermomètre a marqué du premier au quinze au matin de 5 à 13, dont deux fois 6, 10 & 13, trois fois 9 & 11 ; à midi de 11 à 17, dont quatre fois 11 & 13 ; au ſoir de 7 à 14, dont ſix fois 10. Du ſeize au trente-un au matin de 3 à 11, dont trois fois 9 & 11, & quatre fois 6 ; à midi de 6 à 14 ; au ſoir de 6 à

12, dont trois fois 6 & 7. Le plus grand degré de chaleur a été 17, le moindre 5, ce qui fait une différence de 12 degrés.

Du premier au quinze les vents ont soufflé six jours S., cinq jours S-O., un jour S-E., un jour O., un jour N-E., un jour N-O. Du seize au trente-un, quatre jours S., six jours S-O., trois jours O., un jour N., deux jours N-O.

Le ciel a été clair, mais avec nuages, deux jours; couvert cinq jours, & variable huit jours; il y a eu vingt fois de la pluie, dont grande pluie six fois, & tout le onze, & une fois de la bruine: les vents S., S-O. & O. ont été orageux, pendant la première quinzaine; du seize au trente-un, le ciel a été couvert huit jours, & pour la plus grande partie couvert huit jours avec quelques éclaircies; il a plu presque tous les jours; les vents S., S-O. & O. ont continué d'être violens.

La température a été très-douce & très-humide les premiers jours du mois; elle s'est refroidie par S. & S.-O. à la suite de la pluie abondante & longue du onze; elle s'est maintenue jusqu'au vingt-cinq, où elle est redevenue comme les premiers jours, & a continué ainsi jusqu'à la fin du mois. La quantité de pluie qui est tombée pendant ce mois, a été extraordinaire; on l'estime à 23 pouces.

Cette température douce & très-humide a

entretenu la constitution des mois précédens; les diarrhées ont formé la majeure partie des maladies régnantes; elles ont cédé au traitement indiqué; il y en a quelques-unes où il s'est fait métastase sur la vessie, sur la poitrine; chez d'autres la matière passée dans la masse du sang a formé la diathèse putride; ces cas, heureusement rares, ont été funestes aux malades. Il y a eu quelques dysenteries bénignes. Les affections rhumatismales ont été très-nombreuses, mais régulières, & pour la plupart inflammatoires: il y a eu des fluxions de poitrine bilieuses, des catarrhes & des coqueluches. Parmi les fièvres intermittentes les quartes ont été des plus rebelles. On a vu des petites-véroles, la plupart bénignes, quoique confluentes, mais régulières. Plusieurs ont eu à l'invasion des accidens très-alarmans, qui se sont énervés par les saignées & l'émétique, & se sont dissipés par l'éruption.

Les fièvres malignes ont été fort orageuses sur la fin du mois dernier, & au commencement de celui-ci. Les malades ne se plaignoient que d'une tête lourde, embarrassée, jouissant à-peu-près de leurs forces & de leur appétit, n'ayant qu'un penchant au repos, un peu de mal-aise, & de la gêne dans les mouvemens, le pouls un peu plus vif que dans l'état naturel, mais serré, & quelque chose de convulsif dans les pulsations artérielles. Ne se croyant point ma-

lades, plusieurs plaisantoient leurs médecins sur l'inquiétude qu'ils témoignoient; les nuits étoient plus ou moins agitées; & le matin ramenoit le calme & l'illusion; mais du cinq au sept il se faisoit métastase à la tête, malgré les vésicatoires & le traitement ordinaire à ces maladies; alors la douleur de tête devenoit aiguë; survenoit un délire violent; le malade s'affaissoit, & périssoit après vingt-quatre à trente heures de cette insurrection.

Les fièvres malignes régulières ont été orageuses, & plusieurs ont confirmé le passage de Baglivi : *Lingua sordida, manus tremulæ, ac motus convulsivi in febribus malignis semper periculum portendunt.*



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

OCTOBRE 1787.

Jours du mois.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.					
	A sept heures du mat.	*A midi*	*A neuf heures du soir.*	*Au matin.*		*A midi.*		*Au soir.*	
	Degr.	*Degr.*	*Degr.*	*Pouc.*	*Lig.*	*Pouc.*	*Lig.*	*Pouc.*	*Lig.*
1	11, ½	16,	10, ½	27	8, ¼	27	8,	27	8,
2	10, ¼	13, ¾	11,	27	9,	27	9, ¾	27	8, ¼
3	9, ¾	12, ¼	10, ¼	27	8,	27	8, ½	27	10,
4	9, ¾	14,	10, ¼	27	11, ¼	27	11, ½	27	1,
5	10,	13,	10, ½	28	1, ¼	28	1, ¾	28	2,
6	9,	13, ½	11, ¾	28	2, ¾	28	2, ¼	28	1, ½
7	11,	15, ¾	13,	28	2,	28	2, ¼	28	2, ¼
8	11, ½	17,	14, ½	28	2, ½	28	2, ½	28	2, ½
9	13, ½	16, ½	14, ¼	28	2, ½	28	2,	28	1,
10	13,	14, ½	12, ¾	27	10, ½	27	9, ¼	27	7, ¼
11	8, ½	11,	9,	27	6, ½	27	6,	27	5, ¼
12	6, ¼	13,	10,	27	8,	27	8, ¼	27	7, ½
13	7, ½	11, ¼	7, ¼	27	6, ½	27	6, ¾	27	7,
14	5, ½	11,	8,	27	8, ¼	27	8, ½	27	9, ¾
15	6,	11, ½	7,	27	11, ¾	28		28	¼
16	6, ¾	10,	8,	27	11, ¾	27	11, ½	28	¾
17	9, ¼	12,	10,	28	1, ½	28	1, ½	28	½
18	8, ½	11, ½	7,	27	10, ½	27	10,	27	11,
19	5, ¾	10,	8,	27	11, ½	27	11, ½	27	11, ¾
20	6,	9, ½	6, ½	28	1,	28	1, ½	28	2,
21	6,	9,	6,	28	2, ½	28	2, ½	28	1, ¼
22	3,	6, ½	6,	28	¾	28		27	10, ¾
23	7,	12,	7, ¼	27	11, ½	28		28	¾
24	5,	11, ¼	7, ¼	28	1, ¼	28	1, ½	28	
25	6, ¾	10,	10,	28	1,	28	¼	27	9, ½
26	10, ¼	12, ¼	11, ¾	27	9, ¾	27	10, ½	27	10, ½
27	11, ½	14,	12,	28		28	¾	28	1,
28	11, ½	14, ½	11, ¾	28	2, ½	28	2, ½	28	2, ½
29	11, ¼	13,	12,	28	3,	28	3,	28	3,
30	9, ½	14, ½	9, ¾	28	1, ¼	28	1,	27	11, ½
31	9, ½	12, ½	10, ¼	27	10, ¾	27	10, ½	27	10, ¼

VENTS ET ÉTAT DU CIEL.

Jours du mois.	*A 7 heures du mat.*	*A midi.*	*A 9 heures du soir.*
1	S. soleil & nua.	S. sole. & nuag.	Cou.gr.pl.éclair.
2	N-E. pluie, cou.	N-E. couvert.	Couvert.
3	N-O.pl.& la nui.	N-O. pluie, cou.	Pluie, couvert.
4	S. co.v.*lune, d. q.* à 2 h. 39′ *mat.*	S.quelq.goutt: de pluie, couv.	Pluie.
5	S. pluie.	S. un p. de so. pl.	Plu. un pe. de so.
6	S. plui. & la nui.	S. cou. plui. mat.	Quel. ray. de so.
7	S-E. cla. en part.	S-E. clair.	Clair.
8	S-O. couv.	S-O. clair en par.	Cl.en pa.l'ap.-m.
9	S-O. couv.	S-O. couv. plui.	Clair en partie.
10	S-O. bruine.	S-O. c. pl. d.l.m.	Pluie, vent.
11	S. plu. *nouv. lune* à 6 h. 7′ *mat.*	S. pluie.	Pluie, vent.
12	S-O. clair.	S-O. sol. & nua.	Pluie.
13	O. clair.	O. couvert.	Gr. pl. *auro. bor.*
14	S-O. pluie, cou.	S-O.un pe.de sol.	Pluie.
15	S. clair en partie.	S. clair en part.	Clair en partie.
16	S. pluie.	S. pluie.	Pluie après-mid.
17	S. couvert.	S. couvert.	Couvert.
18	S-O. pluie.	S-O. sol. & nua.	Pluie fréq. ap.-m.
19	N.pl.& pen.la n. *lun.p q.*à 8h.9′ *m.*	N. clair.	Clair.
20	N-O. couvert.	N-O. pluie.	Co. pl. après-mi.
21	N-O. couvert.	N-O.soleil & nu.	Clair.
22	O. clair en part.	O. couv. vent.	Pluie, vent.
23	S-O. clair.	S-O. quelq. nua.	Clair en partie.
24	O. clair.	O. sol. & nuag.	Co. pluie à 7 h.
25	S-O. couv.	S-O. pluie.	Pluie, vent.
26	S-O. pl.& la nui.	S-O. couvert.	C.p.*p.l.*à 3h.43′*s.*
27	S-O. couv.	S-O. couvert.	Couv.
28	S-O. couv.	S-O. couvert.	Couv.
29	O. couvert.	O. couvert.	Couv.
30	S. clair en part.	S. soleil & nuag.	Clair.
31	S. cou. en gr. par.	S.cou. en gr.part.	Clair en partie.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur....	17, deg.		le 8
Moindre degré de chaleur....	3,		le 22
Chaleur moyenne........	10 deg.		
Plus grande élévation du	*pouc.*	*lig.*	
Mercure..............	28	3,	le 29
Moindre élév. du Mercure....	27	1,	le 4
Elévation moyenne......	27	8	

Nombre de jours de Beau.....	4
de Couvert..	15
de Nuages..	7
de Vent....	4
Eclairs......	1
de Pluie....	20

Le vent a soufflé du N......	1 fois.
N-E......	1
N-O......	3
S..........	10
S-E........	1
S-O......	11
O........	4

TEMPÉRATURE ; elle a été constamment humide, à cause de la grande quantité de pluie qui est tombée ; cependant elle a été chaude, ensorte que le thermomètre s'est élevé, certains jours, à un degré presque égal à celui où il s'élève pendant l'été. Les eaux de la Seine ont été fort hautes.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille, au mois d'octobre 1787; par M. BOUCHER, médecin.

Le vent du ſud, qui a ſoufflé conſtamment dans le cours de ce mois, nous a amené des pluies perſévérantes ; ce qui n'eſt pas ordinaire dans ces contrées dans la préſente ſaiſon. Cette fâcheuſe circonſtance n'a pas permis d'enſemencer les terres. Auſſi le mercure, dans le baromètre n'a guère été obſervé au-deſſus du terme de 28 pouces. Le 11 & le 13 du mois, il eſt deſcendu à 27 pouces $4\frac{1}{2}$. La tonnerre a grondé le premier de ces deux jours.

Le temps eſt reſté tout le mois à un état de température moyenne, la liqueur du thermomètre ne s'étant guère élevée au-deſſus du terme de 12 degrés, & n'étant pas deſcendue plus bas que celui de 5 degrés.

La plus grande chaleur de ce mois marquée par le thermomètre a été de 12 degrés $\frac{1}{2}$ au deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 5 degrés au deſſus de ce terme. La différence entre ces deux termes eſt de 7 degrés $\frac{1}{2}$.

La plus grande hauteur du mercure dans le baromètre, a été de 28 pouces 1 ligne, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 4 lignes $\frac{1}{2}$. La différence entre ces deux termes eſt de 8 lignes $\frac{1}{2}$.

Le vent a ſoufflé 1 fois du Nord
3 fois du Nord vers l'Eſt.
1 fois de l'Eſt.
4 fois du Sud vers l'Eſt.
15 fois du Sud.

10 fois du Sud vers l'Oueſt.
3 fois de l'Oueſt.
1 fois du Nord vers l'Oueſt.

Il y a eu 26 jours de temps couvert ou nuageux.
21 jours de pluie.
1 jour d'éclairs.
1 jour de tonnerre.

Les hygromètres ont marqué une grande humidité tout le mois.

MALADIES qui ont régné à Lille dans le mois d'octobre 1787.

Il n'y a pas eu de maladies aiguës populaires pendant ce mois, & il ne s'eſt guère préſenté dans nos hôpitaux de Charité que des enrhumés, des perſonnes affectées de rhumatiſme, ou de dérangement d'eſtomac, & des fièvres intermittentes. Cette dernière maladie a été la plus répandue.

Quelques perſonnes néanmoins, dans le peuple, ont encore eſſuyé la pleuro-péripneumonie, & d'autres, la fièvre putride-maligne. Cette dernière maladie, dont nous avons précédemment fait mention, a régné encore épidémiquement dans les cantons de la campagne; mais elle y étoit moins commune, & moins meurtrière.

La diarrhée a été du nombre des incommodités dominantes : nombre de perſonnes ont auſſi eſſuyé la colique d'eſtomac. La petite-vérole s'eſt manifeſtée dans quelques familles. Quantité d'hydropiques, dont la maladie étoit la ſuite d'anciennes obſtructions dans le bas-ventre ou d'affections de poitrine, ont ſuccombé

dans le cours de ce mois. Quelques-uns, dont l'hydropisie récemment déclarée, étoit l'effet d'un engouement du poumon, ont été sauvés par la saignée, suivie des diurétiques amis de la poitrine.

ANNONCE DE PRIX.

La Faculté de médecine de Paris, dans la Séance publique du 22 novembre 1787, a adjugé le prix de 200 liv. au Mémoire portant pour épigraphe : *Sic tentavi an medendi quibusdam morbis via planior reddi posset, additis ex propriæ experientiæ penu casibus.* (*J. A. MURRAY, Opuscula tom. I, pag. 9.*) L'auteur de ce Mémoire est M. *Baumes*, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, agrégé au Collège des médecins de Nîmes, associé régnicole de la Société royale de médecine de Paris, correspondant de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Dijon, & de la Société royale des Sciences de Montpellier.

Le second prix de 300 liv. a été adjugé au Mémoire portant pour épigraphe : *Sois juste, tu verras l'homme consumé par le travail & la maladie, traîner sa vie entre la crainte & la douleur.* (Eloge de *Leibnitz*). L'auteur de ce Mémoire, écrit en latin, est M. *Moignon*, docteur en médecine, conseiller du Roi, &c. résident à Châalons en Champagne.

Pour sujet du prix ordinaire de 200 liv. à proclamer dans sa Séance publique qui se tiendra, en 1789, la Faculté de Médecine de Paris propose de déterminer : *Quelle doit être la nourriture des enfans qu'on sèvre? Doit-elle être tirée*

du règne animal ou du règne végétal ? Enfin ces alimens de deux eſpèces différentes doivent-ils être entremêlés, & en quelle proportion ? La Faculté déſire que ceux qui voudront concourir, traitent d'abord cette queſtion en grand & en général, & qu'enſuite ils entrent dans les différens détails que pourront demander les exceptions aux règles générales qu'ils auront dû poſer. Si les auteurs veulent, par ſurabondance, traiter du régime qui convient à ces tendres ſujets, elle n'en agréera que mieux leur travail.

Le terme fixe pour l'envoi des Mémoires ſur cette matière, ſera le dernier jour du mois de décembre 1788 ; la proclamation du prix ſera faite à la ſéance publique en 1789.

Les Mémoires, d'une heure & demie de lecture au plus, ſeront écrits en françois ou en latin, au choix des auteurs. Tous les ſavans, tant étrangers que régnicoles, ſeront admis à concourir, à l'exception des docteurs, & même des bacheliers de la Faculté de Médecine de Paris.

Les auteurs auront ſoin de ne pas ſe faire connoître. Ils joindront à leurs Mémoires une feuille duement pliée & cachetée, qui contiendra leurs nom, ſurnom, demeure & qualité. Sur le dos de cette feuille ils écriront la même épigraphe qu'ils auront miſe en tête du Mémoire. De tous les cachets, il n'y aura d'ouverts que ceux dont les Mémoires auront été jugés dignes des prix ou de l'*acceſſit.*

Les Mémoires ſeront adreſſés, *port franc*, à M. le doyen de la Faculté de Médecine de Paris, aux écoles de Médecine, rue Saint-Jean de Beauvais.



ANNONCE ACADÉMIQUE.

La Société phyſique de Harlem avoit publié le programme ſuivant :

« Juſqu'où peut-on conclure, de ce qu'on connoît de la nature des foſſiles, de leurs ſituations, & de tout ce qu'on ſait d'ailleurs relativement aux formes ancienne & actuelle de la ſurface du globe, *d'après des fondemens inconteſtables*, quels changemens ou révolutions générales a ſubis la ſurface de la terre ; & combien il doit s'être écoulé de ſiècles depuis lors. ».

Le prix de cette queſtion, étoit une médaille d'or, de la valeur de 400 florins de Hollande.

Quel que fût le deſir des ſavans & des gens de lettres en général, de voir une ſolution ſatisfaiſante de ce problême, on n'oſoit guère l'eſpérer, vu la difficulté du ſujet, les écueils qu'il préſente, la néceſſité de réunir un grand nombre de connoiſſances pour le traiter ; mais la condition, de ne conclure que d'après *des fondemens inconteſtables*, retenoit la plume de la plupart de ceux qui auroient deſiré concourir pour ce prix. Nous venons d'apprendre qu'il a été remporté par M. *Burtin*, conſeiller du gouvernement général des Pays-bas, membre de la commiſſion des fondations ; protomédecin des Pays-bas, des Académies de Bruxelles, Paris, Nanci,

Harlem, Vliſſingue, Utrecht, Lauſanne & Liége.

La réputation diſtinguée que ce ſavant s'eſt acquiſe par ſon excellente oryctographie de Bruxelles, & par d'autres ouvrages généralement eſtimés, ſa méthode démonſtrative, éloignée de toute hypothèſe, ſont un préjugé favorable en faveur de ce nouveau Mémoire. Nous invitons M. *Burtin* à le publier le plutôt poſſible.

Fautes à corriger dans le cahier de juillet 1787.

Page 25, ligne 19, avec lui, *liſez* avec elle.
Page 48, ligne 17, mais on n'y rencontre point de pierre, *ajoutez* du côté du nord.
Ibid. ligne 20, *arriorſe*, liſez *arrioſſe.*

Cahier du mois de ſeptembre.

Page 342, ligne 22, le bourg de Roſian, *liſez* le bourg de Roſières.
Page 348, ligne 8 de la note: de mon malade, *liſez* du malade.
Ibid. avant-dernière ligne de la note : que la terre des os ſe portoit à l'urine, *liſez* que la terre de l'urine ſe portoit aux os, chez ce ſujet; preuve de l'analogie que j'ai dit exiſter entre ces deux terres.
Page 353, ligne 27, M. *Coſtara*, *liſez* M. *Caſtara.*
Page 360, ligne 25, dans le village de Viller, *liſez* dans le bourg de Roſières.

Cahier du mois d'octobre.

Page 47, ligne 18, effacez le mot *ſubſtituer.*
Page 50, ligne pénult. on lit M. *Febvre*, il faut M. *Sebire.*

Page 166, ligne 16, hiſtoire naturelle, *liſez* hiſtoire littéraire.

Cahier du mois de novembre.

Page 225, ligne 7, MM. *Bitch* & *Ware*, liſez *Birch* & *Ware.*
Page 237, ligne 25, que l'autre preſcrivoit, *liſez* que l'autre proſcrivoit.
Page 240, ligne 21, l'effe des affections de l'ame, *liſez* l'effet.
Page 263, ligne 28, des nerfs optiques, *liſez* des nerfs auditifs.
Page 264, ligne, 14, des nerfs optiques, *liſez* des nerfs auditifs.
Page 344, ligne 27, déphlogiſtiqué, *liſez* phlogiſtiqué.
Page 385, ligne 10, ammoniac, *liſez* ammoniaque.
Ibid. ligne 13, ammoniac, *liſez* ammoniaque.

Errata de ce cahier.

Page 376, ligne 12, ANEVRISME VRAI, ce titre doit être effacé.
Page 380, ligne première, *Obſervation ſur un anévriſme de l'artère crurale, par M.* Denys, *chirurgien de l'hôpital de Commercy*, liſez *M.* Mangin, *chirurgien de l'hôpital de Vitry-le-François.*

TABLE.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Journal de Médecine* du mois de décembre 1787. A Paris, ce 24 novembre 1787.

Signé, POISSONNIER DESPERRIERES.

De l'Imprimerie de P. F. Didot jeune, 1787.

AVERTISSEMENT (*).

Les titres qui indiquent chacune des matières, ſont rangés par ordre alphabétique. Sous un titre, on a placé tous les articles qui lui appartiennent, en multipliant, autant qu'il eſt néceſſaire, les diviſions & les ſous-diviſions, & l'on a mis pour chaque matière des numéros qui s'étendent depuis le premier article juſqu'au dernier.

Ces articles, non-ſeulement indiquent toutes les pièces inſérées en entier dans le Journal & tous les intitulés des livres, mais encore préſentent un enſemble de tout ce qui eſt relatif à un titre, & qui, ſous des intitulés différens ſe trouve répandu dans toute la collection du Journal, ſoit comme faiſant partie des pièces qui y ſont inſérées en entier, ſoit dans les extraits, ou notices des livres.

(*) *A la fin de chaque cahier de décembre, on trouvera une Table pour les quatre volumes qui auront paru dans l'année; ces Tables ſeront toujours à l'avenir faites, ainſi que l'eſt celle-ci, d'après un plan uniforme, celui de la Table générale pour les LXV premiers volumes du Journal de médecine.*

La Table générale paroîtra en mars, ou dans le courant d'avril prochain au plus tard.

Sous chaque titre, ſoit général, ſoit de diviſion ou de ſous-diviſion, on trouve d'abord les pièces inſérées en entier, & ces articles ne ſont précédés ni ſuivis d'aucune marque diſtinctive; enſuite viennent les articles de rapport, *qui ſont précédés d'une* * *; enfin les intitulés des livres qui ſont précédés d'une* †, *& ſuivis d'un* A *pour ceux qui ont été ſimplement annoncés; d'une* N, *pour ceux dont on a fait une notice, & d'un* E, *quand on en a donné un extrait.*

Les renvois ſont indiqués par le titre général de la matière à laquelle on renvoie, & par le numéro que porte l'article qu'il faut trouver.

Les chiffres romains placés à la fin de chaque article marquent les volumes, & les chiffres arabes qui ſuivent, marquent les pages du Journal où ſont contenus les articles que l'on cherche.



TABLE
DES VOLUMES
LXX, LXXI, LXXIII, LXXIII,

Pour l'année 1787.

TABLE DES MATIERES,

2. †Nouveaux mémoires de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, pour l'année 1783, *N.* lxx-313, *v.* HISTOIRE NATURELLE, 37. PHYSIOLOGIE, 27. PHYSIQUE, 7.

BRUXELLES. (Académie de)

Voy. ASPHYXIE, 2. HYGIENE, 14.

CHARENTON. (Ecole Vétér. de)

3. Séance publique de l'École royale Vétérinaire, tenue le 4 septembre 1786, lxx-556

DIJON. (Académie royale des Sciences de)

4. † Nouveaux mémoires de l'Académie de Dijon, second semestre 1785, *N.* lxxj-119, *v.* CHIMIE, 25. FIEVRE, 10.

GRENOBLE. (Société Littér. de)

Voy. AGRICULTURE, 2. INDUSTRIE.

LA HAYE. (Société des Correspondans)

5. † Mémoires de la Société des correspondans sur la nature & la médecine dans les Provinces-Unies, établie à la Haye, vol. II & III, *N.* lxxj-123.

LONDRES. (Société royale de)

6. † Transactions philosophiques de la Société royale de Londres, vol, LXXVI, pour l'année 1786, *N.* lxxj-309; partie 2, *N.* lxxj-485.

7. † Abregé des Transactions philosophiques de Londres, première partie, Histoire Naturelle, Tom. I & II, *N.* lxxij-123.

MANHEIM. (Acad. Elector. de)

8. † Histoire & mémoires de l'Académie Théodoro-Palatine de Manheim, vol. V, Physique, *N.* lxxij-119.

NANCY. (Académie de)

Voy. HISTOIRE NATURELLE, 28.

ORLEANS. (Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres d')

9. Séance publique de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres d'Orléans, tenue le vendredi 12 janvier 1787, lxx-558, *v.* AGRICULTURE, 1. ARTS ET MÉTIERS, 1. BIOGRAPHIE, 6. CHIMIE, 14.

PARIS.

Académie royale des Sciences,

Voy. ARTS ET MÉTIERS, 2.

Faculté de Médecine.

Voy. ENFANS. (*Malad. des*) 3. HYGIENE, 1. MOELLE. (*Maladies de la*)

Société royale de Médecine.

10 Séance publique de la Société royale de Médecine de Paris, tenue le 27 février 1787, lxx-371

11 Le 28 août 1787, lxxij-483, *v.* ABCÈS, 1. ARTISANS. (*Maladies des*) CONTAGIEUSES, (*Maladies*) 2. ENFANTEMENT, 20-23. ÉPIDÉMIES, 2-3. HYGIENE, 7. MALADIES, 3-4-11. MAT. MED. 10. PUS, 1. TOPOGRAPHIE, 1. TROUPES. (*Maladies des*)

Académie royale de chirurgie.

12 Séance publique de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, tenue le 19 avril 1787, lxxj-539, *v.* PLAIES, 1.

Société royale d'Agriculture.

13 † Mémoires d'agriculture & d'économie rurale & domestique, publiés par la Société royale d'Agriculture de Paris, *N.* lxx-364.

MUSÉE.

14. Séance publique du Musée de Paris, tenue le 24 janvier 1787, lxx-532, *v.* VÉTÉRINAIRE, (*Art*) 1-8.

PÉTERSBOURG. (Académie impériale de)

Voy. PHYSIOLOGIE, 19. PHYSIQUE, 5.

AGRICULTURE.

3. † Mémoire

ANALYSE *chimique*, *v.* MAT. MÉD. I.

ANASARQUE, *v.* VEROLE.

ANATOMIE.

1. * Précis hiſtorique ſur l'anatomie, lxx-160.
2. † Traité d'anatomie & de phyſiologie, avec des planches coloriées, repréſentant au naturel les organes des hommes & des animaux, *N.* lxx-159, lxxiij-132.
3. † *De promovendis anatomicarum adminiſtrationum rationibus oratio*, *N.* lxxj-513.
4. † Obſervations rares d'anatomie, *N.* lxxj-515.
5. † Obſervations rares d'anatomie, avec des figures, *N.* lxxiij-338.

GLANDES.

6. * Deſcription des glandes lymphatiques & de la diſtribution des vaiſſeaux du même ordre dans les différentes parties, lxxj-342.

OS.

7. † Hiſtoire & deſcription des os du corps humain, *N.* lxxiij-126.

VAISSEAUX.

ABSORBANS.

8. † Anatomie des vaiſſeaux abſorbans du corps humain, *N.* lxxj-337.
9. † *De vaſis cutis & inteſtinorum abſorbentibus, plexibuſque lymphaticis pelvis humanæ, annotationes anatomicæ cum iconibus*, *N.* lxxiij-145.

SÉMINAUX.

10. * Note ſur les vaiſſeaux déférens ſurnuméraires, lxx-250.

VISCÈRES.

11. * Topographie du cerveau de l'homme, lxxiij-133.

ORGANES DIVERS.

GÉNÉRATION, (parties de la)

12. * Différence des *organes de la génération* d'un animal entier, d'avec ceux d'un animal qui a été châtré très-jeune, lxx-264.

13. † Dissertation sur la position des *testicules* dans le fœtus, de leur descente dans le scrotum; du nombre & de l'origine des tuniques dans lesquelles ils sont renfermés, *N.* lxxj-345.

ŒSOPHAGE.

14. * Observations anatomiques sur l'œsophage, lxx-522.

SENS.

ODORAT.

15. † Remarques anatomiques sur l'organe de l'odorat & sur les nerfs qui y aboutissent, venant de la cinquième paire des nerfs du cerveau, *N.* lxxij-477.

ANATOMIE *comparée*, *v.* HISTOIRE NATURELLE, 12.

ANATOMIQUES. (*considérations*) *v.* HÉMORRAGIES, 2.

ANÉVRISME.

1. Observations sur l'anévrisme, lxxiij-376.

CRURALE.

2. Observation sur un anévrisme de l'artère fémorale à la suite d'un coup d'arme à feu, lxxj-261.

3. Observation sur un anévrisme de l'artère crurale, lxxiij-380.

4. * Observation sur un anévrisme de l'artère fémorale, suivie de l'ouverture du cadavre, lxx-464.

5. * Cure d'un anévrisme de l'artère fémorale, lxxiij-380.

10. † Essais & observations sur la naturalisation des plantes exotiques dans le climat de Westphalie, *N.* lxxij-328.
11. † Histoire des plantes du Dauphiné, *N.* lxxij-329.
12. † *Icones plantarum ex ipsis plantarum speciminibus expressæ*, *N.* lxxij-330.
13. † Élémens de botanique théorique & pratique, *N.* lxxij-481.
14. † *Florula insularum australium prodromus*, *N.* lxxiij-163.
15. † Phytonomatotechnie universelle, lxxiij-357.

GENRES.

CHAMPIGNONS.

16. * Précis d'un mémoire sur le champignon ridé & sur les autres plantes de la même famille, lxxj-120.

LICHENS.

17. † Mémoire sur l'usage des lichens, *N.* lxx-550.

SAULES.

18. † Histoire des saules, enrichie de figures, *N.* lxx-549.

BOUCHERIE, *v.* VÉTÉRINAIRE, (*Art*) 9.

BOUFFISURE.

* Bouffissure générale observée à Lille, lxxiij-289.

BOURBON-L'ARCHAMBAULT, (*Eaux minérales de*) *v.* MAT. MÉD. 13.

BOUVIERS, *v.* VÉTÉRINAIRE, (*Art*) 10.

BRAS, *v.* PLAIES, 5.

BRAS, (*Carie au*) *v.* ECROUELLES, 1.

CAMPHRE, *v.* MATIERE MÉD. 23. POLLUTIONS.

CANCER.

1. * Sur la possibilité de guérir le cancer, soit interne, soit externe, lxx-143.
2. * Observation sur le cancer & sur un liniment employé avec succès contre cette maladie, lxxij-141.
3. † Recueil d'opuscules sur l'usage des Anolis, pour la guérison du cancer & d'autres maux; on y a joint l'histoire naturelle du Lézard, *N.* lxxiij-312.

ABDOMEN.

4. Tumeur cancereuse à l'*estomac*, lxxj-426.

GÉNÉRATION. (Parties de la)

5. Extirpation heureuse d'un squirre extraordinaire du *scrotum*, lxxij-247.
6. Note du rédacteur, sur l'observation précédente, lxxij-252.

POITRINE. (Parties externes de la)

SEIN.

7. Observation sur l'extirpation d'une mamelle cancereuse, lxxiij-64.
8. * Cancer à la mamelle guéri en six jours, par l'usage interne des Anolis, lxxij-312.
9. * Bons effets du suc gastrique dans une tumeur squirreuse au sein, lxxiij-13.
10. * Bons effets du suc gastrique dans un cancer au sein, lxxiij-16.

TÊTE.

LANGUE.

11. Observation sur une tumeur carcinomateuse de la langue, lxxj-257.
12. † Traité sur le cancer de la langue, *N.* lxxij-303.

LÈVRE.

13. * Cancer à la lèvre inférieure, lxxj-506.

CANCER,

CHIMIE.

1. † Principes de chimie traduits du latin, & accompagnés de remarques, *N.* lxxj-367.
2. † Elémens de chimie technique, *N.* lxxij-317.
3. † Méthode de nomenclature chimique, à laquelle on a joint un nouveau ſyſtême de caractères chimiques, *N.* lxxiij-343.
4. † Annales de chimie, *N.* lxxiij 350.

AFFINITÉS.

5. * Obſervations ſur les affinités des ſubſtances diſſolubles dans l'eſprit de vin, lxxj-316.

AIR.

6. * Expérience qui rend vraiſemblable l'opinion que l'air pur entre comme principe eſſentiel dans les huiles eſſentielles & les eſprits recteurs, lxx-108.
7. * Précis d'un mémoire contenant des expériences faites dans la vue de déterminer s'il y a production d'air, lorſque différens fluides, réduits en vapeurs élaſtiques, paſſent par des tuyaux échauffés juſqu'à rougir, lxx-124.
8. * Sentiment de M. *Achard*, ſur l'air commun, qu'il regarde comme le réſultat de la combinaiſon de la matière ignée avec l'eau, lxx-134.
9. * Expériences faites dans la vue de déterminer: 1°. « De quelle manière l'air agit ſur les fluides, lorſque par ſa preſſion à leur ſurface, il augmente le degré de chaleur qu'ils prennent en bouillant; ſi une ſemblable preſſion, occaſionnée par le poids d'un autre fluide, produit le même effet. 2°. Quel eſt le rapport entre la viteſſe avec laquelle des corps de même nature, échauffés au même degré, ſe refroidiſſent dans différentes ſortes d'air qui ont un degré de chaleur inférieur & égal », lxx-314.

10 * Expériences faites pour connoître le degré d'avidité avec laquelle les différens airs absorbent la chaleur, lxx-317.

Alcali.

11. * Formule de la *leſſive des ſavonniers*, lxxij-378.

Bois.

12. * Expériences ſur le bois pourri pour déterminer la nature de la lumière qu'il répand dans l'obſcurité, ſa cauſe & les circonſtances qui la font paroître & diſparoître, lxx-318.

Eau.

13. * Précis d'un mémoire ſur les expériences faites dans la vue de déterminer les circonſtances ſous leſquelles il ſe fait une production d'air, lorſque l'eau, ſoit comme fluide, ſoit comme vapeur élaſtique, eſt miſe en contact avec des corps de différente nature, échauffés juſqu'à rougir, lxx-130.

14. * Programme de l'Académie d'Orléans: « Déterminer par des expériences préciſes & directes, ſi l'eau eſt une ſubſtance compoſée, ou ſimple & élémentaire? Si celle qu'on obtient par la combuſtion du gas inflammable avec l'air vital, eſt produite dans l'acte même de la combuſtion, ou ſi elle n'eſt que dégagée, &c.? » lxx-563.

15. * Sentiment de M. *Nicolas* ſur les expériences pour s'aſſurer de la nature ſéléniteuſe des eaux, lxxij-345.

Extrait de Saturne.

16. † Anti-Goulard, ou obſervation ſur l'abus & l'incertitude de l'extrait de ſaturne, *N.* lxx-359.

Froid.

17. * Détails ſur les expériences faites ſur les mélanges frigorifiques, lxxj-317.

FUSION.

18. † Essai d'une méthode d'employer l'air du feu pour fondre les corps, *N*. lxx-360.

GAS.

19. * Expériences sur l'*air hépatique*, lxxj-311.
20. † Expériences sur l'*air hépatique*, trad. de l'anglois en italien, *N*. lxxiij-161.
21. * Réflexions sur l'*air inflammable* qu'on obtient par l'extinction des métaux, lxx-132.

LÉZARD.

22. * Analyse chimique du lézard, lxxij-313.

MÉTAUX ET MÉTALLIQUES SUBSTANCES.

23. * Précis d'un mémoire sur les altérations que reçoivent les terres & les chaux des métaux par leur fusion avec l'alcali végétal, lxx-127-129.

FER.

24. * Examen des faits qui doivent servir de base à la théorie de la conversion du fer en acier, lxxj-122.

PHLOGISTIQUE.

25. * Programme de l'Académie de Dijon : « Déterminer par leurs propriétés respectives la différence essentielle du phlogistique & de la chaleur, » lxxij-163.

PIERRES.

26. * Expériences faites sur une nouvelle espèce de *pierre flexible*, lxx-321.
27. * Expériences chimiques faites sur la pierre ou *calcul*, lxxij-367.

PLANTES.

28. † Analyse chimique des plantes & de leurs sels, *N*. lxx-361.
29. Réflexions sur la distillation des plantes inodores, lxx-103.

SELS.

NITRE.

30. † Élémens de la nitrification selon les expériences chimiques, *N.* lxxij-320.

SEL SÉDATIF.

31. * Examen d'un sel qui a été fourni à un malade, sous le nom de sel sédatif, lxxj-119.

SEL DE L'URINE DE VACHE.

32. * Sentiment de M. *Achard*, sur le sel essentiel de l'urine de vache de *Becker*, lxx-120.

VERRE.

33. * Sur une nouvelle fabrication de verre, lxx-322.

CHIMIE, *v.* PHYSIQUE, 1.

CHIRURGICALES. (*Maladies*)

1. * Maladies chirurgicales que l'on observe à l'hôpital de Dax, lxxij-74.

INSTRUMENS.

2. * Programme de l'Académie royale de Chirurgie de Paris : « Déterminer la meilleure construction des feuilles de myrte, des érignes, des petites curettes, & des différentes espèces de pinces à pansement ; & quelles sont les règles suivant lesquelles on doit se servir méthodiquement de ces instrumens portatifs ? » lxxj-539 & suiv.

CHIRURGICALE, (*Pharmacologie*) *v.* PHARMACIE, 1.

CHIRURGIE.

1. * Observations de Chirurgie, lxx-347.
2. † Introduction à la Chirurgie, *N.* lxxj-333.
3. † Nouvelles de Chirurgie, *N.* lxxj-501.
4. † Mélanges de Chirurgie, *N.* lxxiij-322, *v.* BIBLIOGRAPHIE, 4-5-7-13. MAT. MÉD. 9. PHYSIQUE, 1.

CHIRURGIE, (*Académie royale de*) *v.* ACADÉMIES, 12.

muniquent elles d'un individu à un autre? » lxxij-489.

CORPS ÉTRANGERS.

1. * Uſage du chou coupé menu pour faire rejeter une épingle pliée, lxx-140.
2. * Corps étranger introduit dans la *trachée-artère*, lxxj-503.
3. Deſcription d'une pince à gaîne, propre à retirer les corps étrangers du canal de l'*urètre*, ou d'autres cavités profondes & étroites, avec des obſervations relatives à ce ſujet, lxxiij-76.

DIARRHÉES.

1. * Diarrhées obſervées à l'hôpital d'Auxonne, & leur traitement, lxxij-18-40.
2. * Diarrhées que l'on obſerve à Dax, & leur traitement, lxxij-103.
3. * Diarrhées obſervées à Paris, lxxiij-100-282, lxxiij-438.
4. * Diarrhées obſervées à Lille, lxxiij-106-288.

DOULEURS.

ABDOMEN.

1. * Douleurs vives dans le bas-ventre, lxx-218.
2. * Douleurs ſourdes dans l'abdomen obſervées à Paris, lxxj-478.

DOS.

3. * Douleurs entre les épaules, ſuivies d'une tumeur inflammatoire, lxx-96.

EXTRÉMITÉ INFÉRIEURE.

4. * Obſervation ſur des douleurs dans le *tarſe*, lxxiij-34.

Extrémité supérieure.

Animale.

groſſeſſe & de l'accouchement, *N.* lxxiij-310.

IMAGINATION.

2. Réflexions ſur le préjugé que l'imagination des mères peut influer ſur les enfans, de manière à produire ſur leurs corps des tâches ou d'autres difformités, lxxj-418.

MALADIES DES FEMMES GROSSES.

3. † De quelques varices des femmes groſſes, *N.* lxxiij-319.

ACCOUCHEMENT.

4. † Livre élémentaire ſur la néceſſité indiſpenſable de ſe ſervir d'inſtrumens dans la pratique des accouchemens, *N.* lxxij-298.

SYMPHYSÉOTOMIE.

5. Obſervation ſur une femme de la Haye, à laquelle on a fait deux fois avec ſuccès la ſection de la ſymphyſe des os pubis, lxxj-464.
6. † Hiſtoire d'une ſymphyſéotomie pratiquée avec ſuccès pour la mère & pour l'enfant, *N.* lxxij-150.

OPÉRATION CÉSARIENNE.

7. † De l'opération céſarienne & de la manière d'y procéder avec des remarques & une obſervation pratique, *N.* lxxj-336.

DÉLIVRANCE.

8. * Remarques ſur les ſuites fâcheuſes qui réſultent de l'extraction trop précipitée de l'arrière-faix, lxx-141.

COUCHES.

9. Utilité des bains dans quelques accidens des accouchées, lxx-451.
10. * Obſervations ſur l'uſage de ſerrer le ventre aux femmes nouvellement accouchées, lxxiij-154.

Maladies des Femmes en couches.

Fièvre puerpérale.

11. * Réflexions critiques sur l'opinion de M. *Bosquillon*, qui regarde la fièvre puerpérale comme une affection indépendante du lait, lxx-505.
12. * Sentiment de M. *Kruikſank*, sur la fièvre puerpérale que plusieurs Médecins regardent comme provenant d'une métastase laiteuse, lxxj-342.
13. * Fièvres puerpérales observées à l'hôpital d'Auxonne, lxxij-39.
14. * Observation sur la fièvre puerpérale, ses différentes espèces & son traitement, faites à Paris, lxxij-441.
15. † Observations médico-pratiques sur la fièvre puerpérale, N. lxxij-455.

Lochies supprimées.

16. Observation sur les suites d'une suppression des lochies, lxxiij-389.
17. Remarques sur l'observation précédente, lxxiij-399.

Suites de couches.

18. * Maladies qui peuvent venir à la suite des couches, lxxiij-395.

Enfans nouveau-nés.

19. * Dangers de l'usage du bain froid pour les enfans qui viennent de naître, lxx-153.

Maladies des Enfans nouveau-nés.

Aphtes.

20. * Programme de la Société royale de Médecine de Paris : « Rechercher quelles sont les causes de la maladie aphteuse connue sous les noms de *muguet*, *millet*, *blanchet*, à laquelle les enfans sont sujets depuis le premier jusqu'au troisième ou quatrième mois de leur

naiſſance? Quels en ſont les ſymptômes, la nature, & quel en doit être le traitement, &c. » lxxij-483.

Convulsions.

21. * Maladie convulſive qui attaque les nouveau-nés, & qu'on peut appeler la maladie des ſept jours, lxxj-536.

22. * Maladie des ſept jours des enfans nouveau-nés, & ſon traitement, lxxij-142.

Endurcissement.

23. * Programme de la Société royale de Médecine de Paris : « Rechercher quelles ſont les cauſes de l'endurciſſement du tiſſu cellulaire auquel pluſieurs enfans nouveaux-nés ſont ſujets, & quel doit être le traitement, ſoit préſervatif, ſoit curatif ? » lxxij-493.

Méconium.

24. * Réflexions critiques ſur l'uſage du vin antimonial pour faire rendre le méconium, lxx-154.

Paupières, (Inflammation des)

25. * Bons effets de la teinture thébaïque dans cette inflammation des paupières à laquelle les enfans nouveau-nés ſont ſujets, lxxiij-294.

Allaitement.

26. * Allaitement des enfans par les chèvres dans les Colonies, lxx-534.

Enghien, (*Eaux minérales d'*) *v.* Fièvre, 17.

Engorgement.

Obſervation ſur les bons effets des pilules d'extrait de ciguë, & de l'emplâtre de ciguë pour fondre les engorgemens des glandes du ſein ; & une obſervation ſur l'utilité du bain pour déterminer les lochies, lxx-449.

ÉPIDÉMIES, & *MALADIES ÉPIDÉMIQUES.*

1. * Description de l'épidémie qui régna en 1775, en Italie, à la suite d'un été très-chaud, lxxij-154.
2. * Mémoire sur une maladie épidémique qui a régné dans la généralité de Lille en Flandre, couronné par la Société royale de Médecine, lxxij-488.
3. * Programme de la Société royale de Médecine de Paris: « Sur le traitement & la description des maladies épidémiques, & l'histoire de la constitution médicale de chaque année, » lxxij-496.
4. † Dissertation sur les maladies épidémiques, *N.* lxxij-128.
5. † Mémoire sur les épidémies du Languedoc, *N.* lxxij-283.

DYSSENTERIE.

6. † Traité de la dyssenterie, comprenant, outre l'histoire complète des dyssenteries épidémiques qui ont régné en 1778, 1779 & 1780, la nature singulière de cette maladie, sa cause & la manière de la traiter d'*Hippocrate*, avec un exposé des maladies intercurrentes, *N.* lxxj-330.

BILIEUSE.

7. * Dyssenteries bilieuses qui règnent dans les environs de Dax, vers la fin de l'été lxxij-71.

FIÈVRE.

8. † Description de la dernière fièvre épidémique

qui a régné daas les environs de Bridgnorth en Schorpshire en 1784, & de la méthode curative. On y a joint quelques obfervations fur la dyffenterie qui règnoit en même-temps, *N.* lxx-145.

9. † Hiftoire des fièvres épidémiques qui ont régné à Novi, en 1783, *N.* lxxij-129.

CATARRALE.

10. * Fièvres catarrales que l'on obferve à Dax dans l'automne & dans l'hiver, & leur traitement, lxxij-99.

11. † Mémoire fur la fièvre catarrale, *bilieufe*, *putride*, *maligne* qui a régné en 1784 & 1785 en bas Poitou, avec un fupplément fur les maladies régnantes pendant l'année 1786, &c. *N.* lxxiij-290.

INTERMITTENTE.

12. * Fièvres intermittentes que l'on obferve fréquemment à Auxonne, lxxij-9-43.

13. * Obfervations fur les fièvres intermittentes & rémittentes *automnales* obfervées à Rochefort, & fur leurs caufes, lxxj-495.

TIERCE.

14. * Fièvre intermittente-tierce que l'on obferve fréquemment à Lima, & fon traitement, lxxij-139.

PUTRIDE.

15. * Fièvre putride-épidémique obfervée à Compiègne, lxx-7.

16. * Fièvre *putride-maligne* obfervée à Lille, lxxiij 444.

17. * Fièvre *putride-vermineufe* & *pourprée* obfervée dans les environs de compiègne, lxx-8.

RÉMITTENTE.

18. * Differtation fur la fièvre rémittente-putride des marais, qui régnoit au Bengale en 1762, lxxij-145.

SCARLATINE.

19. * Description d'une fièvre-scarlatine-épidémique qui a régné à Rotterdam en 1778 & 1779, lxx-138.

PÉRIPNEUMONIE.

20. * Péripneumonie-bilieuſ-épidémique obſervée dans les environs d'Auxonne, lxxij-9.

ESQUINANCIE.

1. * Angines catarrales obſervées à Lille, lxxj-308.

2 * Obſervation ſur l'angine *pectorale*, lxxj-492.

20. * Heureux ufage de l'air fixe dans quelques fièvres intermittentes obftinées, lxxiij-90.

21. * Fièvres intermittentes obfervées à Paris, lxxij-112-270.

22. * Fièvres intermittentes obfervées à Lille, lxxj-485.

Quarte.

23. Obfervation fur une fièvre quarte invétérée, fuivie d'hydropifie, lxxiij-28.

24. * Réflexions fur la fièvre intermittente quarte, lxxj-17.

25. * Obfervations fur la fièvre quarte, lxxj-135.

26. * Fièvres quartes obfervées dans l'hôpital d'Auxonne, & leur traitement, lxxij-11-44.

Quotidienne.

27. * Fièvre quotidienne, accompagnée de jauniffe, furvenue pendant le traitement d'une gonorrhée, lxx-439.

28. * Obfervations fur la fièvre quotidienne, lxxj-133.

Tierce.

29. Obfervations fur les fièvres intermittentes tierces, lxxj-134.

30. * Fièvres intermittentes tierces obfervées à l'hôpital d'Auxonne, & leur traitement, lxxij-18-36.

31. * Fièvres intermittentes tierces dégénérées en fièvres comateufes, & leur traitement, lxxij-97.

Fébrifuge.

32. † Differtation fur un remède fébrifuge égal, ou peut-être fupérieur en vertu au quinquina, avec une appendice fur l'ufage des bains, dans les fièvres effentielles, *N.* lxxij-153.

Lente nerveuse.

33. * Obfervations fur la fièvre lente nerveufe, lxxj-137.

34. * Utilité

34. * Utilité du vin dans les fièvres lentes, nerveuses & putrides, lxxij-145.

Maligne.

35. * Fièvres malignes observées à Paris, lxxiij-283-438.
36. † Traité de la fièvre maligne simple & des fièvres compliquées de malignité, *N.* lxxj-319.

Inflammatoire.

37. * Fièvres malignes inflammatoires observées à Paris, lxx-304.

Péripneumonique.

38. * Fièvre péripneumonique observée à l'hôpital d'Auxonne, lxxij-26.
39. * Fièvres péripneumoniques observées à Lille, lxx-118.

Putride.

40. * Fièvres putrides observées à l'hôpital d'Auxonne, & leur traitement, lxxij-41.

Maligne.

41. * Fièvres putrides, malignes que l'on observe à Dax, lxxij-100.
42. * Heureux usage de l'air fixe dans une fièvre putride maligne, lxxiij-91.
43. * Fièvres putrides malignes observées à Paris, lxxj-479.
44. * Fièvres putrides malignes observées à Lille, lxx-499-lxxj-118-484.

Vermineuse.

45. * Fièvre putride vermineuse observée à Lille, lxxj-309.

Rémittente.

46. * Observations sur les fièvres rémittentes, lxxj-139.
47. * Fièvres remittentes observées à l'hôpital d'Auxonne, lxxij-26.

GOUTTE.

département des mines du Roi de Pruſſe, pour tous les objets relatifs au règne animal des différentes provinces, *N.* lxxj-373.

3. † Hiſtoire naturelle de *Pline*, *N.* lxxij-327.

4. † Élémens d'Hiſtoire naturelle, lxxiij-351.

Règne animal.

Homme.

5. * Cauſes de la détérioration de l'eſpèce humaine dans les villes & dans les campagnes, lxx-326.

6. Obſervation ſur une momie naturelle trouvée à Saint-Quentin; & réflexions ſur l'air fixe ou acide aérien, lxxiij-87.

Animalcules.

7. † *Animalcula infuſoria, fluviatilia & marina ſyſtematice deſcripta & ad vivum delineata*, *N.* lxxj-371.

Animaux.

8. * Propriété qu'ont les animaux, à ſang froid, de n'être point, ou preſque point affectés de la morſure de la vipère, lxxij-479.

9. † Zoologie univerſelle & portative, &c. *N.* lxxj-185.

10. * Obſervations diverſes ſur quelques *organes de la génération* dans pluſieurs animaux, lxx-254-261-267.

11. * *Organes des ſens* dans les animaux, lxxj-520.

12. † Exercices académiques contenant des objets relatifs à *l'anatomie comparée*, *N.* lxxj-348.

Quadrupèdes.

Castor.

13. † Hiſtoire naturelle du Caſtor & du Muſc, *N.* lxx-537.

TAUREAU.

14. * Remarques ſur l'empire que, dans les colonies, prend conſtamment un taureau ſur tout le troupeau & ſur tous les autres taureaux d'une habitation, lxx-532.

POISSONS.

15. † Traité de la ſtructure & de la phyſiologie des poiſſons, comparées à celles de l'homme & de quelques autres animaux, avec figures, *N.* lxxj-516.

COQUILLAGES.

16. * Deſcription de quelques coquillages Britanniques qui ont été, ou mal obſervés, ou tout-à-fait inconnus juſqu'ici, lxxj-317.
17. † Coquillages de M. le Prince héréditaire de Schwartzbourg, *N.* lxxj-370.
18. † Recueil des coquilles fluviatiles & terreſtres qui ſe trouvent aux environs de Paris, deſſinées, gravées & enluminées d'après nature, *N.* lxxij-160.

REPTILES.

19. * Obſervation ſur le *Viverra Ichneumon*, lxxij-158.

INSECTES.

20. Syſtême naturel de tous les inſectes connus, pour ſervir de ſuite à l'Hiſtoire naturelle de M. *de Buffon*, *N.* lxxj-369.
21. † F. Mantiſſa *inſectorum, ſiſtens eorum ſpecies nuper detectas adjectis caracteribus genericis, differentiis ſpecificis, &c.* *N.* lxxiij-162.
22. † Deſcriptions de quelques inſectes du Cap, *N.* lxxiij-352.
23. † Mémoire pour ſervir à l'hiſtoire de quelques inſectes, connus ſous le nom de Termès ou de Fourmis blanches, *N.* lxxj-531.

PAPILLONS.

24. † Vingt-huitième livraiſon des papillons, *N.* lxxiij-353.

Vers a soie.

25. * Précis d'un mémoire ſur l'éducation des vers à ſoie en plein air, lu à l'Académie d'Orléans, lxx-560.

Subtance intermédiaire.

Zoophyte.

26. * Précis d'un mémoire ſur les *gorgones*, lxxiij-308.

Règne végétal.

27. * Obſervations ſur la ſenſibilité des végétaux, lxxiij-305.

Substance intermédiaire.

Houille.

28. * Programme de l'Académie de Nancy: « Y a-t-il des ſignes certains de l'exiſtence d'une mine de houille ou de charbon de terre dans un terrein quelconque? Quels ſont les cantons de la Lorraine où l'on peut préſumer qu'il exiſte de ces mines, &c.? » lxx-188.

Règne minéral.

Eau.

29. * Mémoire ſur la quantité d'eau qui s'évapore de la ſurface de la terre pendant l'été, lxxiij-303.

Minéralogie.

30. † Syſtême de minéralogie, *N.* lxxiij-350.

Mines.

31. † Inſtruction approfondie ſur la ſcience des mines, d'après les principes de la géométrie ſouterraine, *N.* lxxj-572.

32. † Lettres hiſtoriques & minéralogiques ſur différens objets relatifs à l'exploitation des mines de Freyberg, *N.* lxxij-482.

33. † Traité de la mine de *Plomb* ou *Bleyſpat* de Carinthie, *N.* lxxj-374.

MONTAGNES.

34. † Expériences sur l'intérieur des montagnes, rassemblées & publiées d'après l'observation, *N.* lxxij-334.
35. † Nouvelles lettres sur les montagnes, accompagnées d'une collection systématique de pierres, *N.* lxxij-332.

PIERRES.

36. * Sur une nouvelle espèce de *pierre flexible*, lxx-320.

TERRES.

37. * Programme de l'Académie de Berlin : « S'il existe des preuves suffisantes qu'il n'y ait dans la nature que cinq terres élémentaires simples ? Si elles peuvent être transmuées l'une dans l'autre, & si l'art a quelque moyen de produire cette transmutation ? » lxxiij-166.

HISTOIRE NATURELLE, *v.* ACADÉMIES, 7. PHYSIQUE, 1-3.

HISTOIRE NATURELLE *de l'homme*, *v.* PHYSIOLOGIE, 6.

HOMICIDE, *v.* JURISPRUDENCE *médicale*, 2.

HOMME, *v.* HIST. NAT. 5-6. PHARMACIE, 3. PHYSIQUE, 27. PUBERTÉ, 1.

HÔPITAUX.

1. Département des hôpitaux civils, lxx-3-193-385, lxxj-3, lxxij-3-169-337, lxxiij-173, 361.
2. Extrait des registres de l'Hôtel-Dieu d'Etampes, lxx-31.
3. Statuts de l'hôpital de la ville de Dax, lxxij-76.
4. * Précis historique sur les hôpitaux; temps auquel les premiers furent fondés, & manière dont ils furent successivement gouvernés, lxx-16.

HYDROPISIE.

HYDROPISIE, *v.* FIÈVRE, 23.

HYDROSTÉON, *v.* HYDROPISIE, 14.

HYGIÈNE.

1. * Programme de la Faculté de Médecine de Paris : « Quelle doit être la nourriture des enfans qu'on sèvre ? Doit-elle être tirée du règne animal ou du règne végétal ? Enfin ces alimens de deux eſpèces différentes doivent-ils être entremêlés, & en quelle proportion ? » lxxiij-445.
2. † Précautions médicales propoſées à la conſidération des perſonnes valétudinaires, contenant des eſſais ſur les maladies à la mode, ſur les effets dangereux des lieux chauds & rempſis de monde ; l'expoſé des préceptes diététiques ; un eſſai ſur les charlatans, &c. *N.* lxx-338.
3. Obſervations médico-légales & politiques, pour un ſyſtème de propreté publique dans la cité de Crémone, *N*, lxxij-309.
4. † *Hippocrate* : Des airs, des eaux, des lieux, verſion littérale du Grec, *N.* lxxiij-147.
5. † Apologie du jeûne, *N.* lxxiij-340.

AIR.

6. † Propriétés qu'ont les végétaux, ſoit d'améliorer l'air quand ils ſont au ſoleil, ſoit de le corrompre la nuit, ou lorſqu'ils ſont à l'ombre, avec une nouvelle méthode de juger de la ſalubrité de l'atmoſphère, *N.* lxxj-529.
7. * Programme propoſé par la Société royale de Médecine de Paris : « Déterminer quels avantages la Médecine peut eſpérer des découvertes modernes ſur l'art de reconnoître la pureté de l'air, par les différens *Eudiomètres*, » lxxij-485.
8. * Réſulte-t-il, du *Rouiſſage* du chanvre & du lin, des inconvéniens pour la ſanté des

hommes, ou des animaux, & quels sont ces inconvéniens, &c. lxxij-495.

Alimens.

9. * Usage du *Castor*, comme aliment, lxx-539.
10. * Inconvéniens du *Régime purement végétal* pour les gens de la campagne, lxx-410.
11. † Traité économique & physique de l'*Ergot*, son origine, ses principes constitutifs, avec des réglemens de police qu'il seroit bon de porter à ce sujet, *N.* lxx-366.

Boisson.

Vin.

12. * Qualité des vins de Joigny, lxx-392.
13. * Programme de l'Académie d'Orléans : « A quelle cause doit-on attribuer le mauvais goût que les tonneaux font quelquefois contracter au vin, & qui est généralement connu sous le nom de goût de fut, &c. ? » lxx-562.

Huile.

14. * Programme de l'Académie de Bruxelles : « Quels sont les végétaux indigènes propres à fournir des huiles qu'on pourroit substituer avec succès & sans danger à l'huile d'olive, &c. ? » lxx-568.

Poterie.

15. * Programme de l'Académie de Toulouse : Indiquer, 1°. dans les environs de Toulouse & dans l'étendue de dix lieues à la ronde, une terre propre à fabriquer une poterie légère qui résiste au feu, puisse servir aux besoins de la cuisine & du ménage, & aux opérations de l'orfévrerie & de la chimie ? 2°. Un vernis simple pour recouvrir la poterie destinée aux usages domestiques, sans danger pour la santé, » lxxiij-355.

les guérir après qu'elles se sont déclarées, » lxx-375.

4. * Programme de la Société royale de Médecine de Paris : « Déterminer par l'observation quelles sont les maladies qui résultent des émanations des eaux stagnantes & des pays marécageux, soit pour ceux qui habitent dans les environs, soit pour ceux qui travaillent à leur desséchement, & quels sont les moyens de les prévenir & d'y remédier, » lxx-376.

5. * Maladies pour lesquelles les eaux d'Ax sont employées utilement, lxxj-363.

6. * Influence du changement de climat dans la guérison de quelques maladies, lxxij-146.

7. † Tableau des variétés de la vie humaine, &c. où l'on fait voir qu'à l'âge de puberté la plupart des maladies ne doivent point être considérées comme telles, & que les maladies graves doivent être traitées avec plus de ménagement & de circonspection qu'à tout âge, *N.* lxx-325.

8. † Questions médicales sur le sang; les concrétions sanguines regardées comme cause des maladies, *N.* lxxj-349.

9. † Le Médecin-domestique, exposant les symptômes de toutes les maladies auxquelles les hommes sont sujets; leurs progrès successifs, la méthode curative qui leur convient, &c. *N.* lxxij-127.

10. † Des causes & des signes des maladies, *N.* lxxiij-289.

CHRONIQUES.

11. * Programme proposé par la Soc. royale de Médecine de Paris: « Déterminer dans quelles espèces de maladies chroniques, & dans quel temps la fièvre peut être utile ou dangereuse, & avec quelles précautions on doit l'exciter ou la modifier dans leur traitement », lxx-371.

12. † Dans quelles espèces & dans quel temps

4. † Matière médicale renfermant les trois règnes de la nature, *N.* lxxiij-150.

FONDANS.

5. * Réflexions fur les fondans, lxxiij-57.

RÈGNE ANIMAL. (Remèdes tirés du)

6. † Défenfe de la vertu médicale des *Amphibies*, *N.* lxxij-478.
7. * Caractères du meilleur *Caftoreum*, lxx-539.
8. * Ufages économiques du *Mufc*, lxx-539.
9. † Recherches fur la nature & les différens ufages du *fuc Gaftrique* dans la Médecine & dans la Chirurgie, *N.* lxx-527.

RÈGNE MINÉRAL. (Remèdes tirés du)

EAUX MINÉRALES.

10. * Invitation de la Société royale de Médecine de Paris, relativement aux eaux minérales & médicinales, lxxij-496.
11. † *Bibliopolium hydrologiæ medicæ*, *N.* lxxij-164.

AX. (d')

12. † Traitement analytique des eaux minérales d'Ax, & réfultat, avec la defcription des bains, des douches, des fontaines, & la meilleure manière de les employer dans les différentes maladies, *N.* lxxj-362.

BOURBON - L'ARCHAMBAULT.

13. † Supplément à l'effai fur les eaux minérales de Bourbon-l'Archambault en Bourbonnois, *N.* lxxj-365.

CHATELDON.

14. † Les nymphes de Chateldon & de Vichy, dialogue, *N.* lxxij-160.

Écharlis.

15. * Obſervations ſur les eaux minérales d'Ecarlis & ſur leurs propriétés, lxx-395.

Harrogate.

16. * Obſervations ſur les eaux ſulphureuſes d'Harrogate, lxxj-315.

Pisciarelli.

17. * Obſervations ſur les eaux de Piſciarelli, ſur leur analyſe chimique & leurs vertus, lxxij-155.

Pozzuoli.

18. † Préceptes-pratiques contenant l'uſage des bains minéraux, des étuves & des bains de ſable de Pozzuoli, *N.* lxx-355.

Verden.

19. † Lettre ſur les eaux minérales & les bains de Verden, &c. *N.* lxxij-316, lxxiij-163.

Vinai.

20. † Analyſe des eaux thermales de Vinai, avec des obſervations ſur les inſectes qui y ſont contenus, ainſi que dans leur mouſſe, *N.* lxxj-364.

Règne végêtal. (Remèdes tirés du)

21. † Matière médicale Américaine, tirée principalement du règne végétal, *N.* lxx-528.
22. † Introduction à l'étude de la matière médicale tirée du règne végétal, *N.* lxxij-314.
23. * Obſervations ſur les vertus du *Camphre*, lxxiij-364.
24. * Réflexions ſur la *Ciguë* & ſur ſon uſage, lxx-544.
25. † Diſſertation ſur la *Clémantite* de *Linné*, & ſur ſes uſages en Médecine, *N.* lxx-356.

26. * Réflexions

26. * Réflexions ſur le *Colchique* d'automne & ſur ſes uſages, lxx-545.
27. * Obſervations ſur la *Coniſe* anthelmintique & ſur ſes vertus, lxx-545.
28. * Obſervations ſur la *Monarde* fiſtuleuſe, lxx-530.
29. * Obſervations ſur les effets de l'*Opium* & ſur la manière de l'adminiſtrer, lxx-516.
30. * Obſervations ſur le *Ptelea-tréflé* & ſur ſes propriétés, lxx-530.
31. * Examen du *Quinquina* rouge, comparé à celui dont on s'eſt ſervi juſqu'à préſent, lxx-313.
32. † Diſſertation de Médecine ſur la *Scille*, *N.* lxxj-178.
33. Obſervations ſur la *Tulipe* & ſes propriétés, lxx-530.
34. * Obſervations ſur la *Véronique* de Virginie, lxx 529.
35. * Obſervations ſur la *Verveine* à feuille d'ortie, lxx-529,

REMÈDES TOPIQUES.

BAINS.

36. Annonce de bains, lxxj-187.
37. † Précautions à obſerver, relativement à l'uſage des bains froids & de la boiſſon des eaux minérales, *N.* lxxj-178.

ÉLECTRICITÉ MÉDICALE.

38. Obſervations ſur l'électricité médicale, appliquée dans pluſieurs maladies, lxxij-175-399, lxxiij-191-197.
39. Réflexions ſur l'électricité médicale en général, & ſur les obſervations précédentes, lxxiij-216.
40. * Note ſur l'électriſation par friction, lxx-78.
41. * Obſervation ſur l'électricité négative, lxxj-390.
42. * Effets de l'électricité dans les maladies, lxxij-119.

Ankilose.

2. * Obſervation ſur l'électricité médicale employée dans l'ankiloſe, lxxiij-210.

Exostose.

3. * Exoſtoſe dans la cavité de l'os maxillaire ſupérieur, lxxj-506.
4. * Exoſtoſe à la mâchoire inférieure, lxxj-507.

Fracture.

Extrémités inférieures.

Fémur.

5. Obſervation ſur une fracture du col du fémur, compliquée de celle de la partie ſupérieure de cet os, & de celle du grand & du petit trochanter, lxxij-334.

Péroné.

6. Obſervation ſur une fracture du péroné, lxxiij-83.

Tibia.

7. Obſervation ſur une fracture du tibia, dont la cure ne s'eſt opérée que lentement, lxxiij-428.

Extrémités Supérieures.

Clavicule.

8. Obſervation ſur la fracture de la clavicule & la luxation de l'extrémité ſcapulaire de cet os, & deſcription d'un bandage propre à la cure de ces maladies, lxxj-445.

Humerus.

9. * Obſervation ſur une fracture de l'humerus, lxxj-97.

15. * Obſervations ſur la lèpre du Pérou, lxxj-537.

Petite vérole.

16. * Funeſtes effets du traitement incendiaire dans la petite vérole, lxx-196.
17. * Petite vérole maligne obſervée à Auxonne, lxxij-9.
18. * Petites véroles obſervées à Paris, lxxiij-438.
19. † Traité de la petite vérole naturelle, avec des obſervations & des remarques concernant l'inoculation, *N.* lxxij-286.

Inoculation.

20. * Obſervation ſur l'inoculation *Suttonienne*, lxxj-525.
21. † Lettre au ſujet de l'inoculation de la petite vérole, *N.* lxx-146.

Rougeole.

22. Rougeoles obſervées à Paris, lxxij-271.

Vesiculaire. (*Maladie*)

23. * Obſervations ſur une maladie véſiculaire, lxxj-493.

Peau, (*Vaiſſeaux de la*) *v.* Anatomie, 9.

Pectorale, (*Onguent*) *v.* Esquinancie, 2.

Péripneumonie.

1. * Péripneumonies *Bilieuſes* obſervées à Paris, lxxj-303.
2. * Péripneumonies *Fauſſes* obſervées à Paris, lxxj-112.
3. * Péripneumonies *Humorales* obſervées à l'hôpital d'Auxonne, lxxij-15.
4. * Péripneumonie *Inflammatoire* obſervée à l'hôpital d'Auxonne, lxxij-13.
5. * Péripneumonies *Inflammatoires bilieuſes* qu'on

d'un traité de pharmacie, relatif à la préparation & à la composition des médicamens, *N*. lxx-359.

2. † Supplément au Dispenfaire univerfel, *N*. lxxj-181.

3. † Etrennes à l'humanité, ou recueil de préfervatifs contre plufieurs maladies qui affligent l'homme, &c. *N*. lxxj-181.

4. † Commentaire critique fur la pharmacopée provinciale de l'Autriche, avec une efquiffe d'un Difpenfaire perfectionné & d'une utilité générale, *N*. lxxiij-156.

5. † Livre élémentaire de pharmacie, *N*. lxxiij-342.

PRÉPARATIONS PARTICULIÈRES.

6. * Réflexions fur les effets de l'*Émétique*, lxxj-322.

7. * Formule d'une *Injection opiatique*, lxx-519.

8. * Compofition d'une *Liqueur ftiptique*, lxx-136.

9. * Formule des *Pilules bleues* de la pharmacopée d'Edimbourg, lxx-292.

10. * Formules de *Poudres fternutatoires*, lxx-136.

PHARMACOLOGIE, *v.* PHARMACIE, 1.

PHILIBERT, *v.* BIOGRAPHIE, 6.

PHILOSOPHIQUES, *v.* (*Mémoires*) *v.* AMÉRIQUE.

PHILOSOPHIQUES, (*Tranfactions*) *v.* ACADÉMIES, 6.

PHOSPHORIQUE, (*Acide*) *v.* ÉCONOMIE, 2.

PHTHISIE.

1. * Jufqu'à quel point la phthifie pulmonaire eft-elle curable, & quels font les fignes qui annoncent la poffibilité de la guérir? lxx-138.

dans les véficules féminales, avec la femence telle qu'elle eft lancée de la verge d'un homme vivant, lxx-240.

14. * Obfervations qui tendent à prouver que les véficules féminales fervent à la génération, quoiqu'il paroiffe quelles ne foient pas le réfervoir de la femence, lxx-260.

ERECTION.

15. * Caufes de l'érection de la verge, & effets de cette érection, lxx-269.

IMPUISSANCE.

16. * Sentiment de M. *Hunter*, fur l'impuiffance, lxxij-461.

IRRITABILITÉ.

17. * Réflexions critiques fur l'opinion de M. *Bofquillon*, qui penfe que le fpafme ne peut avoir lieu que dans les parties douées de fibres mufculaires, lxx-513.

18. * Obfervations qui tendent à prouver que les tendons font irritables & fenfibles, lxxiij-373.

NUTRITION.

19. * Programme de l'Académie impériale de Pétersbourg : « La force du cœur ne pouvant opérer la diftribution des fucs nourriciers dans les ongles, les poils, l'épiderme, &c. n'y ayant dans les plantes aucune force comparable à celle du cœur, on demande par quelle force cette diftribution des humeurs s'opère dans les plantes & dans les parties mentionnées des animaux, & quelle eft la nature de cette force ? » lxx-569.

SÉCRÉTIONS.

20. † Nouvelles expériences pour une véritable phyfiologie de la *Bile*, N. lxxj-356.

21. Du mouvement de la *Tranfpiration*, lxxj-193.

Sensibilité.

22. * Précis du sentiment de M. *Cullen*, sur les fonctions du cerveau, lxx-172.
23. * Raisons qui portent à croire que le systême nerveux n'est point le siége propre & exclusif de la force vitale, lxx-350.
24. * Réflexions sur l'analogie prétendue du fluide électrique, avec le fluide nerveux, lxxiij-229.
25. † Lettre sur la régénération des nerfs, *N.* lxxj-163.
26. † Sur la reproduction des nerfs, *N.* lxxj-175.

Sens.

Yeux.

27. * Programme de l'Académie de Berlin: « Si l'homme & les animaux voient les objets droits ou renversés, & si l'ame juge que les objets peints sur la rétine soient effectivement représentés dans cet endroit, ou dans le point de réunion des deux nerfs optiques, ou bien, si l'on n'admet ni l'un ni l'autre, dans quelqu'autre endroit du cerveau? » lxxiij-166.

Sympathie.

28. * Sentiment de différens Auteurs sur les sympathies, lxxj-33.

Physiologie, *v.* Anatomie, 1.

Physique.

1. † Bibliothèque salutaire, ou recueil choisi d'observations sur la physique, la chimie, la médecine, la chirurgie, l'histoire naturelle & l'économie rurale, &c. *N.* lxxj-374.
2. † Systême du monde, fondé sur les forces du feu, précédé d'un examen du systême de *Newton*, *N.* lxxij-321.
3. † Essais de physique & d'histoire naturelle, *N.* lxxiij-351.

AIMANT.

4. * Expériences & obfervations magnétiques, lxxj-309.

ASTRES.

5. * Programme de l'Académie de Pétersbourg: « Si quelque comète s'approchoit affez de de la terre pour que ces deux aftres puffent agir l'un fur l'autre, quelle inégalité en réfulteroit-il dans le mouvement de la terre? quels phénomènes fur l'Océan ? comment les deux aftres fe mouvroient-ils enfuite? » lxx-570.

ATMOSPHÈRE.

MÉTÉORES.

6. † De l'électricité des météores, ouvrage dans lequel on traite de l'électricité naturelle en général, & des météores en particulier, &. *N.* lxxiij-160.

MÉTÉOROLOGIE.

7. * Sur le degré de confiance qu'on peut donner aux obfervations météorologiques faites à Berlin par ordre de l'Académie, lxx-325.
8. * Obfervations météorologiques, lxxj-123.
9. * Prix propofés par la Société royale de Médecine de Paris, fur les obfervations météorologiques, lxxij-496.
10. † Lettres météorologiques Romaines, *N.* lxxiij-158.

MÉTÉOROGRAPHIE.

11. * Abrégé des obfervations du baromètre, du thermomètre, & de la quantité de pluie qui eft tombée à Fouth-Lambeth en Surrey, comme auffi à Felbourn & à Fyfield dans le Hampshire, lxxj-317.

ÉLECTRICITÉ.

12. * Influence de l'air atmofphérique dans les phénomènes électriques, lxxiij-235.

poitrine, à l'endroit de la divifion des bronches, lxx-205.

LYTHONTRIPTIQUES.

7. * Remèdes capables d'agir fur la pierre, lxxij-370.
8. * Remarques fur le remède de Mlle. *Stephens*, lxxij-373.

LITHOTOMIE.

9. * Obfervation fur une opération de la taille & fur la vertu lithontriptique de la mercuriale & de la pariétaire, lxxij-384.

PIERRE, (*Calcul*) *v.* CHIMIE, 26-27. GOUTTE 3. OSSIFICATION, 1. URINAIRES, (*Maladies*)

PIERRES, HIST. NAT. 35-36.

PIERREUSE, (*Concrétion*) *v.* PIERRE, 6.

PINCE *à gaine*, *v.* CORPS ÉTRANGERS, 3.

PINCES *à panfement*, *v.* CHIRURGICALES, (*Malad.*) 2.

PILULES *bleues*, *v.* PHARMACIE, 9.

PILULES *fcillitiques*, *v.* HYDROPISIE, 4.

PISCIARELLI, (*Eaux minérales de*) *v.* MAT. MÉD. 17.

PLACENTA, *v.* ENFANTEMENT, 8.

PLAIES.

1. * Programme de l'Académie royale de Chirurgie de Paris : «Quelles font les règles relatives au panfement journalier des plaies & des ulcères dans les différentes parties du corps, & comment on doit fe fervir avec intelligence & dextérité des inftrumens qu'on y emploie, lxxj-550.

Abdomen.

1. Éventration considérable faite par la corne d'un taureau, lxxj-290.

Intestins.

3. Observations sur le déchirement de l'intestin rectum & des parties voisines, suivi de la gangrène d'une portion du scrotum, lxxiij-367.

Extrémités.

Inférieure.

4. * Observation sur une plaie au *Péroné*, lxxiij-83.

Supérieure.

5. * Observation sur une plaie d'arme à feu au *Bras*, lxxj-164.

Poitrine.

6. Observation sur une plaie d'arme à feu à la poitrine, lxx-474.
7. Observation sur un coup de feu au travers de la poitrine, lxxiij-386.

Cœur.

8. * Observations sur les blessures du cœur, lxxj-126.

Tendons.

9. Observations & remarques sur les blessures & contusions des tendons & des aponévroses, lxxiij 371.

Tête.

Langue.

10. * Observation sur un enfant qui, en tombant, s'est presque entièrement coupé la langue, dont la guérison a été opérée en réunissant les parties par un point de suture & en humectant la langue avec un mélange de vin blanc & de miel rosat, lxx-346.

SINUS.

RACHITIS,

13. * Convulſions occaſionnées par l'extirpation d'une loupe, lxxj-31.
14. * Obſervation ſur des convulſions ſuivies d'une hémiplégie du côté gauche, lxxij-407.

DANSE DE ST. GUY.

15. Danſe de *St. Guy*, lxx-417.
16. Obſervation ſur une affection convulſive, communément appelée danſe de *St. Guy*, lxx-420.
17. Réflexions ſur la danſe de *St. Guy*, lxxj-36.

EPILEPSIE.

18. Obſervation ſur une épilepſie traitée avec le cuivre ammonical, lxx-290.
19. * Heureux ſuccès des fleurs de Zinc dans une épilepſie, lxxij-110.
20. * Obſervation ſur l'électricité médicale employée dans l'épilepſie, lxxiij-273.

RIS SARDONIQUE.

21. * Utilité du muſc chez un malade attaqué d'un ris ſardonique, lxx-136.

TÉTANOS.

22. Tétanos ſurvenu à un jeune homme peu après avoir été ſaiſi de froid, lxx-426.
23. Tétanos ſurvenu par l'effet d'un ſaiſiſſement, & guéri par une éruption miliaire, lxx-428.
24. * Tétanos guéri par le quinquina, lxxj-20.
25. * Tétanos occaſionné par le froid, lxxj-22.
26. * Tétanos ſurvenu après l'opération de la cataracte, faite avec beaucoup de dextérité, lxxj-31.
27. * Remarques ſur le Tétanos, lxxj-41.
28. * Parallèle de la manière des anciens de traiter le Tétanos & de celle des modernes, lxxj-50.
29. * Tétanos que l'on obſerve dans le Perou, lxxj-536.
30. † Projet d'inſtruction ſur une maladie con-

vulsive, fréquente dans les colonies d'Amérique, connue sous le nom de Tétanos, *N.* lxxiij-292.

Tic douloureux.

31. † Essai sur la maladie de la face, nommée le *Tic douloureux*, avec quelques réflexions sur le *Raptus caninus*, *N.* lxxij-287.

Hystéricisme.

32. * Observation sur une maladie hystérique, accompagnée d'accidens spasmodiques extraordinaires & d'un mutisme complet, lxx-139.
33. * Vapeurs hystérico-épileptiques, observées à l'hôpital d'Auxonne, & leur traitement, lxxij-34.

Manie.

34. Délire maniaque dégénéré en phrénésie, & terminé par une fièvre quarte, lxx-424.
35. * Observation sur une démence qui revenoit tous les trois jours, lxx-141.

Tarentisme.

36. * Précis d'une dissertation sur le tarentisme, lxxii-121.

Mélancolie.

37. * Observation sur une mélancolie, lxxj-321.

Anti-spasmodiques.

38. Remarques historiques & cliniques sur la vertu anti-spasmodique des fleurs de Zinc, lxx-273.

AUVERGNE. (Limagne d')

2. * Topographie de quelques endroits de la limagne d'Auvergne, lxx-374.

AUXONNE. (D')

3. * Topographie de la ville & de l'hôpital d'Auxonne, lxxij-3.

CAMBRAY.

4. * Topographie de la ville de Cambray & de tout le Cambrésis, lxx-374.

CASTELNAUDARY.

5. * Topographie de Castelnaudary & de ses environs, lxx-374.

CETTE.

6. * Mémoire sur la topographie de Cette, lxx-373.

CHAILLÉ-LES-MARAIS.

7. * Topographie de la ville de Chaillé-les-Marais & des marais circonvoisins, lxx-374.

CHAMBERY.

8. * Topographie de Chambery, lxx-373.

CLERMONT en Beauvoisis.

9. * Topographie de l'hôpital de Clermont en Beauvoisis, lxxij-169.

CLERMONT Ferrand.

10. * Topographie de Clermont-Ferrand, &c. lxx-374.

CLOS-POULET.

11. * Topographie du canton du Clos Poulet, près St. Malo, en Bretagne, elxx-374.

COMPIÈGNE.

12. Topographie médicale de la ville de Compiègne & de l'hôpital, avec des réflexions, lxx-3-9-14.

DAX.

13. Topographie de la ville & de l'hôpital de Dax, lxxij-47.

GUEBEVILLER.

14. * Topographie de la ville de Guebeviller, dans la haute Alſace, lxx-374.

JOIGNY.

15. Topographie de la ville, des hôpitaux & priſons de Joigny, avec des réflexions, lxx-385-399-407.

LAMBALLE.

16. * Topographie de la ſubdélégation de Lamballe, lxx-374-

LAUDUN.

17. * Mémoire ſur l'hiſtoire naturelle de Laudun, Orſan & Caudoulet, lxx-373.

LIMOSIN.

18. * Mémoire ſur la topographie médicale de la partie couverte ou boréale du bas-Limoſin, lxxij-487.

LOUDUN.

19. Topographie de la ville & de l'Hôtel-Dieu de Loudun, lxxiij-173.

MALO. (Saint-)

20. * Topographie de la ville de Saint-Malo, &c. lxx-374.

MIRECOURT.

21. * Topographie du baillage de Mirecourt, lxx-374.

MONTAIGU.

22. * Topographie de la ville de Montaigu, & des paroiſſes circonvoiſines, lxx-374.

MONTAUBAN.

23. * Topographie de la ville de Montauban, lxx-374.

MONTPELLIER.

24. * Topographie hiſtorique, phyſique & médicale de la côte maritime du diocèſe de Montpellier, lxxij-487.

NEUF-CHATEAU.

25. * Topographie de Neuf-Chateau en Lorraine, & les maladies qui y ſont endémiques, lxx-373.

NOLAY.

26. * Topographie médicale de Nolay en Bourgogne, & ſes environs, lxxij-487.

OLONNE. (Sables d')

27. * Hiſtoire naturelle des Sables d'Olonne, lxx-373.

PONTOISE.

28. Topographie de l'Hôtel-Dieu de Pontoiſe & réflexions, lxx-193-197.

PUY-DE-DOME.

29. * Topographie du Puy-de-Dôme & de ſes environs, lxx-374.

SATURNIN. (Saint-)

30. * Topographie de Saint-Saturnin, diocèſe d'Apt en Provence, lxx-374.

TOULON.

31. Topographie de Toulon ſur Arroux, avec quelques détails ſur l'hôpital de cette ville, lxxij-387.

VAL-DE-MIÈGE.

32. * Topographie du Val-de-Miège, lxx-374.

TOPOGRAPHIE *du cerveau*, *v.* ANATOMIE, II.

TUMEURS *cancéreuses*, *chancreuses ou squirreuses*, *v.* CANCER.

TUMEURS *froides*, *v.* ECROUELLES.

TUNIQUES *des testicules*, *v.* ANATOMIE, 13.

ULCÈRES.

1. Observations faites à Génève, qui constatent les bons effets du suc gastrique dans les ulcères, lxxiij-3.

EXTRÉMITÉS INFÉRIEURES.

2. * Ulcères aux extrémités inférieures, que l'on observe à l'hôpital de Dax, & leur traitement, lxxij-74.

TÊTE.

VISAGE.

3. * Ulcères qui couvroient le visage, le cou & les épaules, guéris par l'usage interne de la décoction de quinquina, aiguisée d'alcali volatil caustique; les plaies furent pansées avec un mélange d'eau & d'esprit de sel ammoniac, lxx-344.

NEZ.

4. * Ulcères au nez & au palais, lxx-224.

ULCÈRES, *v*, OS, (*Maladies des*) 1. PLAIES, 1. YEUX, (*Maladies des*) 7.

URÈTRE, *v.* CORPS ÉTRANGERS, 3. URINAIRES. (*Maladies*)

URINAIRES. (*Maladies*)

DIFFICULTÉ D'URINER.

1. * Observation sur une difficulté d'uriner causée par une épingle introduite dans l'urètre, lxxiij-79.

rifon des maladies vénériennes, de la lèpre & du cancer, *N.* lxx-146.

11. † Traité fur la maladie vénérienne, *N.* lxx-335.

12. † Obfervation fur les nouvelles opinions de *Jean Hunter*, expofées dans fon traité fur la maladie vénérienne, *N.* lxx-337.

13. † Inftruction fommaire fur le traitement des maladies vénériennes dans les campagnes, *N.* lxxj-146 & lxxij-462.

14. † Méthode curative de la vérole, ainfi que de la gonorrhée & des fleurs blanches, *N.* lxxj-332.

15. † Differtation fur la maladie vénérienne, la gonorrhée & la confomption dorfale, *N.* lxxij-143.

16. † Traité de la vérole, contenant fon origine & les remèdes propres à la combattre, *N.* lxxij-456.

17. † Traité des maladies vénériennes, *N.* lxxij-458.

Bubons.

18. * Bons effets de l'opium dans les bubons vénériens, lxx-520.

Chancre.

19. * Obfervation fur un chancre rongeant, lxxiij-40.

Gonorrhée.

20. Gonorrhée virulente, traitée fans méthode dans fon principe, lxx-214.

21. * Obfervation fur une gonorrhée, lxx-438.

22. * Obfervation fur une gonorrhée & des porreaux fitués à la partie interne des nymphes, lxx-442-445.

23. * Heureux effets de l'opium dans les gonorrhées, lxx-519.

Phymosis.

24. * Efficacité de l'opium dans le phymofis & le paraphymofis, lxx-520.

ANTI-VÉNÉRIENS.

3. † Inſtruction pratique ſur l'uſage de la Belladona pour les animaux, dans l'économie rurale, *N.* lxxj-162.
4. † Guide vétérinaire original, *N.* lxxj-508.
5. † Médecine vétérinaire, *N.* lxxiij-322.
6. † Obſervations choiſies ſur l'art vétérinaire, lxxiij-338.

ANTRAX.

7. † Traité de l'antrax dans les animaux, *N.* lxx-158.

BESTIAUX.

HYGIÈNE.

8. * Fragmens ſur les troupeaux de bêtes à cornes des colonies Françoiſes, ſur la chèvre, le chevreau & le chien, lus à une ſéance du Muſée de Paris, lxx-532.
9. * Manière d'engraiſſer les bœufs pour la boucherie, lxxiij-124.
10. † Du devoir des Bouviers, ou du gouvernement des bœufs, &c. *N.* lxxiij-122.
11. † De la manière de ſoigner les vaches pour rendre le lait meilleur & plus abondant, *N.* lxxiij-337.

MALADIES.

12. † Avis ſur la manière de guérir les maladies du bétail, *N.* lxxij-302.

CHANCRE.

13. † Du prétendu chancre à la langue, lequel n'eſt que des aphtes avantageuſes à la nature, parmi les bêtes à cornes, *N.* lxxiij-335.

VESSIE A LA LANGUE.

14. † Remède contre la veſſie à la langue, lxxiij-125.

CHEVAUX. (*Maladies des*)

15. † Recherches ſur la nature & ſur les cauſes d'une épizootie qui ſe manifeſta à Foſſano, parmi les chevaux des dragons du Roi, en 1783, *N.* lxxij-471.

Ophthalmie.

7. * Efficacité de la teinture thébaïque dans l'ophthalmie écrouelleuse, accompagnée d'ulcère à la cornée transparente, lxxiij-294.

8. * Ophthalmie opiniâtre, guérie par l'extraction d'un corps étranger, fixé dans la conjonctive, lxxiij-295.

Orgelets.

9. * Efficacité de l'onguent mercuriel très-chargé de vif-argent, pour dissiper les orgelets des paupières, lxxiij-294.

Taches.

10. * Observations qui constatent l'utilité de l'huile de noix contre les taches aux yeux & les ophthalmies sèches, lxx-144.

Fin de la Table des Matières des quatre Volumes, année 1787.

AVERTISSEMENT

POUR LA TABLE DES AUTEURS.

A la ſuite des noms des Auteurs on trouve, 1°. les articles qu'ils ont fournis à ce Journal; 2°. l'annonce ou l'extrait des livres dont ils ſont Auteurs.

Les livres qui ne ſont qu'annoncés, ſont marqués par un A; *ceux dont on a fait une notice, par une* N; *ceux dont on a donné l'extrait, par un* E.

Le chiffre de la première colonne indique le volume, le chiffre de la ſeconde indique la page.

Les noms propres qu'on ne trouvera point avec la prépoſition de *ou* du, van *ou* von, *ou avec l'article* le, la, *ſe trouveront ſans cette prépoſition & ſans cet article.*

Les articles concernant les programmes & collections académiques, ſont indiqués dans la table des matières, à l'article Académie.

TABLE

DES AUTEURS.

BALDANI.

LA BORDE.

FIN de la Table des Auteurs. ANNÉE 1787.

